

0 1917 3

JOHN M. KELLY LIBRARY



IN MEMORY OF
CARDINAL GEORGE FLAHIFF CSB
1905-1989

University of
St. Michael's College, Toronto

Honore' el Magui ptu 1

EXPOSITION

DE LA

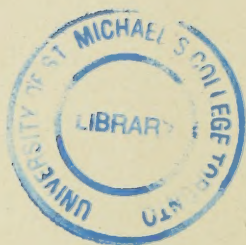
MORALE CATHOLIQUE

MORALE SPÉCIALE

XII

LA VERTU DE TEMPÉRANCE

II



CONFÉRENCES DE N.-D. DE PARIS

EXPOSITION

DE LA

MORALE CATHOLIQUE

MORALE SPÉCIALE

XII

LA VERTU DE TEMPÉRANCE

II

C A R Ê M E 1922

Par le R. P. M.-A. JANVIER

Des Frères Prêcheurs.



PARIS (VI°)

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

APPROBATION DES CENSEURS

Nihil obstat :

Fr. J. D. FOLGHERA,

Fr. M. GILLET.

Paris, le 4 août 1922.

Imprimatur :

Fr. R. LOUIS.

Paris, 5 Août 1922.

Imprimatur :

† LUDOVICUS, CARD. DUBOIS,
Archiep. Parisiens.

Parisiis, 10 Aug. 1922.

LETTRE DE S. E. LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT
A L'AUTEUR

A L'OCCASION DES CONFÉRENCES PRONONCÉES

A NOTRE-DAME DE PARIS DURANT LE CARÈME DE 1921

SECRETARIO DI STATO
DI SUA SANTITÀ

Dal Vaticano,
3 avril 1922.

N° 1 756

da citarsi nella riposta.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le Souverain Pontife Pie XI a daigné agréer avec une toute paternelle bienveillance le fidèle hommage que vous lui avez fait du volume de vos Conférences de 1921 sur la Vertu de Tempérance.

Si, de tout temps, il est utile de rappeler les principes inébranlables sur lesquels s'appuie la Sainte Eglise pour sauver la vie morale des individus et des sociétés, il faut avouer, hélas ! qu'à notre époque de licence éhontée, donner un tel enseignement est d'une impérieuse nécessité. Et c'est là ce que vous faites toujours à la suite de votre Maître incomparable, l'Angélique Docteur, avec une précision et une vigueur qui rendent singulièrement féconde votre parole apostolique. Vous n'écoutez, en effet, que votre zèle, soucieux de libérer les âmes dans la pleine lumière de la vérité divine et de leur faire contempler jusqu'à la rayon-

nante splendeur des sommets que gravissent les âmes d'élite par amour pour Jésus.

Le Saint-Père vous en exprime ses paternelles félicitations; et faisant des vœux pour le succès de votre apostolat, vous envoie de grand cœur la bénédiction apostolique.

Avec mes remerciements pour l'exemplaire que vous m'avez gracieusement fait remettre, recevez, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

P. CARDINAL GASPARRI.

Au Révérend Père M.-A. JANVIER,
des Frères Prêcheurs.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

LA MANSUÉTUDE

SOMMAIRE

Rôle de la tempérance. Vertus qui s'y rattachent. Énumération de ces vertus, passions qu'elles doivent modérer. Le prédicateur ne traitera pas de la continence, pourquoi? — Il parlera d'abord de la mansuétude. Division de cette conférence : nature de la mansuétude, qualités qu'elle exige, conquêtes qu'elle assure.

Hommage à Mgr Ceretti, Nonce apostolique, à Benoît XV, à Pie XI, p. 13-15.

I

La mansuétude est une vertu. Le nom de vertu morale est dû aux perfections qui règlent, comme il convient, l'emploi des passions. Exemple de la force qui retient dans les bornes la peur et l'audace.

a) La mansuétude est une vertu morale parce qu'elle nous rend capables de modérer la colère, de résister à notre humeur, de rester maîtres de nous-mêmes quand nous aurions le droit d'être mécontents et quand nous dénonçons l'iniquité, p. 16-17.

b) Elle se manifeste au dehors. Elle nous fait éviter les excès propres à l'homme déraisonnablement irrité. Énumération de ces excès. L'homme doux n'insulte pas la vie, ne maudit par son prochain, n'outrage pas Dieu, etc... Il se domine, p. 17.

Cette suavité dans la vie du dehors à sa source au-dedans. Peinture de la fausse mansuétude, qui n'est qu'apparente. Horreur de l'Esprit-Saint pour cette bonhomie mensongère. Intrigues odieuses et hypocrites des Pharisiens. Jésus-Christ les démasque et les condamne. Dans le Christianisme tout est vrai. La mansuétude de l'Évangile n'a besoin d'aucun artifice. Comparaison avec la beauté. La violence et la laideur. Douceur de Jésus en tout. Cette douceur a son principe dans l'âme du Maître.

L'imiter, être doux dans les suprêmes replis de nos pensées et de nos sentiments : tel est l'idéal où tend et où aboutit la religieuse vertu de mansuétude, p. 17-20.

II

Quatre qualités dont le concours est nécessaire à la mansuétude.

1. La patience.

a) Il est difficile d'accepter les épreuves qui sont imposées par Dieu aux meilleurs et aux plus saints, de supporter les contrariétés qui viennent des hommes, les dépités que nous éprouvons lorsque nous constatons nos échecs et nos chutes, p. 20-21.

b) Le remède. c'est la patience qui nous permet, au milieu des difficultés, de rester en possession de nous-mêmes. Patience de Jésus-Christ au désert, en face des sectes, au Jardin des Oliviers, au Sanhédrin, au prétoire, chez Hérode, au Calvaire.

Son silence au cours de sa Passion. Douceur de ses discours. C'est que sa douceur est armée d'une patience à toute épreuve, p. 21-23.

2. La compassion.

a) La patience naît de la compassion. Loin d'en vouloir à ceux qui l'offensent, le Christ a pitié d'eux. Il a pitié de Judas, des apôtres, de Pierre, de Pilate, de ses ennemis, de ses bourreaux. Sa compassion apparaît dans son regard, dans ses paroles, dans sa prière. Ce sentiment entretient sa mansuétude et sa patience, p. 23-25.

b) Pourquoi nous devons avoir compassion du prochain. Dans les excès de l'homme, il y a une part de volonté qui le rend coupable et une part d'impuissance qui le rend malheureux. Sa souffrance doit exciter notre pitié. Pourquoi nous devons avoir pitié de nous-mêmes. Doctrine de saint François de Sales, p. 25-26.

3. La condescendance.

a) Pour être doux, il faut être condescendant. Explication de cette pensée. Condescendance de Jésus-Christ avec ses apôtres. Condescendance de saint Paul, p. 26-27.

b) Comment la condescendance nous apaise et nous empêche de nous irriter. Vis-à-vis de Dieu, elle devient de la soumission, et la soumission nous maintient dans le calme. Exemple de Jésus-Christ à Gethsémani, p. 27.

4. La clémence.

a) La clémence est fille de la mansuétude. Exigences de la justice. La clémence tempère les rigueurs de cette vertu. Nous sommes obligés d'imiter Dieu. Dieu nous récompense au delà

de nos mérites et ses châtements sont inférieurs à nos fautes. Il pardonne, il fait grâce. Agissons comme lui, p. 27-28.

b) La clémence suit la douceur. Lien qui existe entre ces deux vertus. La clémence, joie du genre humain. p. 28-29.

III

La mansuétude est conquérante. Jésus-Christ n'a point d'autre arme pour gagner le monde.

1. La mansuétude conquiert Dieu.

a) On ne s'empare pas de Dieu par la force, ni par la violence, ni en discutant contre lui, ni en lui intimant des ordres. p. 29-30.

b) On s'empare de Dieu par la mansuétude. Dieu accorde toutes ses faveurs à ceux qui sont doux. Résumé de ces faveurs d'après la Sainte Ecriture, p. 30-32.

2 La douceur conquiert l'humanité.

a) Les individus d'abord. Les victoires de la force sont éphémères. On ne prend pas les âmes avec des soldats et des canons. Jésus-Christ saisit ceux qu'il rencontre par sa douceur. Douceur apostolique de saint François de Sales, de saint Dominique, p. 32-33.

b) Les peuples s'inclinent devant la mansuétude. On ne les gagne pas en les terrorisant, on les exaspère... Pour s'attacher une province, il faut ménager ses susceptibilités, ses traditions, etc. Le missionnaire, type du conquérant pacifique. Application de cette doctrine aux temps présents. p. 33-34.

c) L'homme se maîtrise lui-même par la douceur. Nécessité, dans nos luttes intérieures, de nous traiter avec mansuétude. Paroles de saint François de Sales, p. 34-35.

Il faut demander à Dieu de rétablir le règne de la douceur. Le monde aspire à la tranquillité. Part de la justice dans la réconciliation universelle. Part de la mansuétude. La douceur maintiendra l'union sacrée. Nécessité de renoncer à nos querelles pour vivre dans la concorde qui s'affermir au soleil de la mansuétude et de la charité, p. 35-36.

PREMIÈRE CONFÉRENCE

LA MANSUÉTUDE

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR (1),

EXCELLENCE (2),

MONSEIGNEUR (3),

MESSIEURS,

La tempérance, entendue au sens propre et restreint du mot qui la désigne, a pour fin principale, nous l'avons vu, de régler conformément aux ordres de la raison l'usage des plaisirs qui exercent sur nous un plus irrésistible attrait. Ces plaisirs sont ceux qui accompagnent l'acte de nutrition destiné à la conservation de l'individu et l'acte de génération destiné à la conservation de l'espèce. Certaines vertus dont la tâche est de mettre au point des passions moins impérieuses et de les assujettir aux lois de la mesure se rattachent à la tempérance. C'est la continence,

(1) Son Em. Mgr le Card. DUBOIS, Archevêque de Paris.

(2) Son Ex. Mgr CERETTI, Nonce apostolique.

(3) Sa Gr. Mgr LEYNAUD, Archevêque d'Alger.

virginité d'une volonté qui reste incorruptible lors même que les régions inférieures de l'âme sont en proie à la fureur de la concupiscence. Le chrétien continent, ne pouvant empêcher la tentation de mettre le feu à son sang, de secouer tyranniquement ses nerfs, lui interdit du moins d'asservir l'esprit. Ces vertus sont encore la mansuétude, la clémence, la modestie (1). La mansuétude et la clémence nous engagent dans les sentiers où l'on doit marcher si l'on ne veut pas être l'esclave des instincts de colère et de cruauté cachés au fond de notre humanité corrompue. La modestie nous apprend à ne jamais sacrifier notre conscience à la soif des grandeurs, à l'amour du savoir, des lectures, des spectacles, des amusements profanes. Je ne vous parlerai point de la continence, je retomberais dans l'enseignement que vous avez entendu l'année dernière, mais nous étudierons ensemble, pendant cette station, les autres sujets auxquels je viens de faire allusion. Nous commencerons par traiter de la mansuétude. Nature de la mansuétude, qualités qu'elle exige, conquêtes qu'elle assure : trois points qu'aujourd'hui nous méditerons.

EMINENTISSIME SEIGNEUR.

Il y a vingt ans, lorsque je montai dans cette chaire, Mgr Lorenzelli, Nonce de Léon XIII, en l'absence du

(1) Append. N. 4, p. 293.

saint Cardinal Richard, retenu par la maladie, bénit ma première Conférence. Longtémps sa place resta vide, au grand détriment de la Religion et de la Patrie. Elle est de nouveau occupée, et nous sommes heureux de saluer à vos côtés le Prélat dont l'amabilité, la distinction, la bienveillance ont déjà gagné l'estime et la sympathie de tous. Nous devons cette joie à l'intelligente initiative de notre gouvernement, nous ne la devons pas moins à Benoit XV. Ce Pontife, modèle de mansuétude évangélique, s'est montré doux vis-à-vis des hommes et des événements : il a été à notre égard d'une paternelle condescendance, sa sérénité en présence de la mort a ému tout l'univers, nous l'avons pleuré amèrement, nous ne l'oublierons jamais. Le Christ s'est choisi un nouveau Vicaire, Pie XI. Esprit clair et réfléchi, savant d'une valeur incontestée, diplomate juste et perspicace, homme d'une parfaite pondération, avant tout prêtre d'une ferveur exemplaire, Pie XI a été accueilli par un cri unanime d'espérance. Il continuera l'œuvre de son Prédécesseur, nous professerons pour Sa Personne la plus respectueuse piété, nous obéirons sans hésitation à Ses enseignements et à Ses ordres. Si vous en avez l'occasion, daignez, Eminentissime Seigneur, daignez, Excellence, déposer à Ses pieds l'expression filiale de ces [sentiments qui, [nulle part, ne sont plus vifs que dans le cœur de cette grande assemblée.

I

La mansuétude est une vertu morale.

Le nom de vertu morale est dû à toute perfection qui règle, en obéissant à la raison, le mouvement et l'emploi des passions. Ainsi la force est une vertu parce qu'elle retient dans les bornes la peur et l'audace : la peur auxiliaire de la prudence ou inspiratrice de la lâcheté : l'audace, principe d'héroïsme ou cause de témérité : la peur, conseillère précieuse quand elle nous suggère de fuir à propos, agent de trahison quand, pour nous épargner la souffrance et nous soustraire à des dangers mortels, elle nous fait violer la consigne et rompre avec le devoir : l'audace, qui exalte le courage s'il faut acheter la victoire au prix de l'existence, mais qui dégénère en folie lorsque, sans motif suffisant, elle nous entraîne aux plus périlleuses aventures.

La mansuétude est une vertu, parce qu'elle nous rend capables de modérer comme il convient la colère, cause ici-bas de tant d'injustices et de tant de crimes. Sous sa direction, nous gardons une constante égalité d'âme. Même aux jours où fatigués, mal disposés, nous cherchons inconsciemment un prétexte de céder à notre humeur : nous restons calmes, eussions-nous le droit de montrer du mécontentement : nous conservons la possession de nous-

mêmes, tout en dénonçant énergiquement le mensonge et l'iniquité (1).

La mansuétude se manifeste au dehors. Docile à son esprit, l'homme évite ces transports qui enlèvent à la langue la faculté de former ses phrases et d'achever ses mots. Il n'offre pas aux regards ces congestions de la face, cette contraction des traits, cette crispation des nerfs, ces gestes confus, ces attitudes de gens hors d'eux-mêmes et possédés par les démons de la vengeance. Il ne remplit de ses cris ni sa maison, ni la place publique ; il ne s'associe ni aux luttes qui divisent les frères, ni aux démonstrations irritées qui bouleversent la cité en menaçant tantôt l'autorité, tantôt la liberté. Quelles que soient la légitimité de son ressentiment, la vivacité de sa peine, la gravité de l'offense subie, si ingrat que l'on s'affirme à son égard, si accablé qu'il demeure en constatant sa faiblesse et ses fautes, si oublieuse de sa personne, de sa cause, de ses intérêts que lui paraisse la Providence, il n'insulte pas la vie, il ne maudit pas son prochain, il ne s'exaspère pas contre lui-même, il n'outrage pas Dieu, il ne brise pas le roseau froissé, il n'éteint pas la mèche qui fume encore, il épargne le brin d'herbe courbé par le vent, la fleur mourante, le vermisseau égaré sur la route : il se domine.

Cette suavité de rapports avec les autres, avec la création, avec soi-même, avec Dieu a sa source au-

(1) Append. N. 2, p. 293.

dedans. Il en est parmi nous qui, froidement passionnés, cachent, sous l'aménité extérieure, des âmes amères. Ils viennent au-devant de vous, ils vous entourent, ils excusent vos torts, ils vous flattent, ils vous caressent; tour à tour les larmes de la componction et les sourires de l'amitié passent dans leurs regards. Comédie! Secrètement ils vous desservent, ils vous calomnient, ils vous poursuivent avec un acharnement que rien ne lasse et ils vous frappent avec une dureté que rien n'attendrit. Si vous ne voulez pas être les victimes de leur savante et perfide cordialité, ne prenez jamais au sérieux leurs protestations de dévouement, leurs témoignages d'estime ou d'admiration. Jouet de leurs manières cauteleuses, le vulgaire leur accorde souvent ses faveurs et ses suffrages, mais le Saint-Esprit éprouve une invincible aversion pour leur fausse bonhomie. En cent passages du livre sacré, il affirme son horreur de la duplicité, de la langue habile à envelopper son venin de formules mielleuses, des loups déguisés en agneaux, de l'être déloyal qui embrasse afin de mieux tromper et de perdre sûrement. En abordant le Christ, les Pharisiens sont obséquieux. Ils affectent de le vénérer, d'avoir en sa sainteté, en sa droiture, en son infailibilité, en son pouvoir une entière confiance, mais leur politesse menteuse ne sert qu'à dissimuler leurs noirs desseins. Ils disent : « Maître, nous voudrions avoir de vous un signe (1)... Maître

(1) S. MATTH., XII, 28.

nous savons que vous parlez avec sincérité, que vous ne faites acception de personne, que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité (1). » Après cela, ils conspirent dans la nuit, ils ne cherchent qu'à surprendre et à compromettre Jésus, ils n'attendent qu'une occasion de s'emparer de lui par ruse et de le faire mourir, ils tiennent conseil sur conseil en vue de leur fin criminelle, « *Consilium fecerunt ut Jesum dolo tenerent et occiderent* » (2). S'ils n'agissent pas avec plus d'audace, ce n'est pas scrupule de leur part, c'est que, ajoutant à leur fourberie une vile pusillanimité, ils craignent l'opinion et le soulèvement d'un peuple favorable à Jésus comme à un prophète. *Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas : quoniam sicut prophetam eum habebant* (3). Le Sauveur n'est point dupe de leur hypocrisie, il la démasque ; rien ne lui échappe de leur ténébreuse méchanceté ; il lit, à mesure qu'elles se forment en eux, leurs résolutions sanguinaires, il adresse ce discours à la foule et aux disciples : « Les Scribes et les Pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse, faites donc et observez tout ce qu'ils vous disent, mais n'imitiez pas leurs œuvres, car ils disent et ne font pas (4). »

Messieurs, je ne me lasserai pas de vous le répéter : dans le Christianisme tout est vrai : dès lors, la man-

(1) S. LUC, XX, 21.

(2) S. MATH., XXVI, 4.

(3) S. MATH., XXI, 46.

(4) *Ibid.*, XXIII, 1, 2.

suétude de l'Évangile n'emploie aucun artifice. Pareille à la beauté, elle a un éclat naturel et un rayonnement spontané qui lui suffisent, tandis que la violence, pareille à la laideur, a besoin de fard et de vaines parures pour voiler ce qu'elle a de repoussant. Apprenez de Jésus que sa royauté est douce, que son joug est doux, que son fardeau est doux, que son regard, sa physionomie, sa voix, son enseignement, sa démarche, sa tristesse, ses larmes, son agonie, sa mort respirent la douceur, parce que la douceur règne en son âme, parce qu'en son âme se sont accumulés les trésors d'une inépuisable douceur, *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* (1). Lui ressembler en ce point comme en tous les autres : être doux dans les profondeurs de nos pensées et de nos volontés, dans les replis de nos désirs et de nos affections avant de l'être dans nos discours et dans notre conduite, ne jamais pactiser avec cette feinte douceur, « plus désobligeante, plus insultante, selon Bossuet, que l'aigreur déclarée (2) », voilà l'idéal où tend de toutes ses forces et où aboutit, autant que le permet notre faiblesse, la religieuse vertu de mansuétude.

II

La mansuétude exige des qualités dont elle est distincte, mais dont le concours lui est nécessaire :

(1) S. MATTH., XI, 29.

(2) Méditations sur l'Évangile. Sermon sur la montagne, 3^e jour

la patience, la compassion, la condescendance, la clémence (1).

Comment rester doux envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes, si nous ne découvrons pas le secret d'accepter les épreuves que la Providence impose aux meilleurs et aux plus saints; si nous ne savons pas plier sous les coups qui, partis du ciel ou de la terre, atteignent notre fortune, notre santé, notre nom, nos espérances, nos affections, tous nos bonheurs? Ils sont rares les chrétiens qui ne s'énervent pas quand une puissance visible ou invisible les condamne à la pauvreté, à l'humiliation, les étend des années sur un lit de douleur, leur arrache des êtres infiniment chers! Qu'il est facile, en ces heures de souffrance, de défier le Maître suprême, de nier sa bonté, de remplir le monde d'imprécations sacrilèges! Comment gardera-t-il la sérénité intérieure, le chrétien incapable de se contenir lorsque les travers, les ingrattitudes, les grossièretés de ses semblables blesseront sa sensibilité, son éducation, sa noblesse, sa dignité, lorsque des ennemis sans scrupule s'attaqueront à sa réputation et à ses entreprises? Comment ne se rongera-t-il pas lui-même, s'il n'a pas appris à supporter, tout en les condamnant, ses faiblesses, ses échecs, ses chutes et ses rechutes?

Le seul moyen de ne point nous irriter contre les

(1) Append. N. 3, p. 294.

choses, contre les événements, contre les hommes, contre nous-mêmes, contre Dieu, c'est d'être patients. *In patientia vestra possidebitis animas vestras* (1). La possession de soi, indispensable à la mansuétude, est un fruit de la patience. Grâce à la patience, en effet, nous prenons notre parti de nos tribulations, nous supportons les contrariétés, d'où qu'elles viennent. La mansuétude du Christ ne s'est jamais démentie. Au désert, il confond tranquillement le démon qui s'obstine à le tenter. Plus tard, Phari-siens et Sadducéens s'unissent dans l'espoir de le pousser à bout, de le jeter hors de lui : c'est en vain, il ne perd pas son sang-froid. Au Jardin des Oliviers il boit jusqu'à la lie l'abominable breuvage qui noie dans le dégoût ses lèvres et son âme, il subit le baiser de Judas, il se laisse arrêter et garrotter comme un voleur : au palais de Caïphe il est l'objet des pires accusations, il assiste aux reniements réitérés de Pierre, les valets du grand-prêtre lui crachent au visage, lui voilent la face, le souffletent brutalement : au prétoire, on le traite en scélérat et en conspirateur : à la cour d'Hérode, en insensé : puis, la multitude se déchaîne et à grands cris demande sa mort : puis, les licteurs de Pilate lui infligent le barbare supplice de la flagellation, les soldats le revêtent d'un manteau rouge, le couronnent d'épines, lui mettent un roseau à la main, fléchissent devant lui le genou et ricanent : « Salut, Roi des Juifs » :

(1) S. Luc, xxi, 19.

puis, le magistrat romain l'abandonne à ses ennemis, on le charge de la croix, on l'y cloue, on rit de sa souffrance, de son agonie, de ses spasmes suprêmes. enfin, il est comme délaissé par son Père et par les anges, comme vomé par tout l'univers.

Au milieu de tant de douleurs, de tant d'opprobres, Jésus est doux. D'ordinaire il garde un silence empreint d'une telle sérénité que ses accusateurs et ses juges en sont stupéfaits. On dirait qu'il n'entend pas les injures, que son esprit s'embarrasse, que sa logique aux abois manque d'arguments pour répondre à ses adversaires. « *Factus sum sicut homo non audiens et non habens in ore suo redargutiones* (1). » Ce silence dans l'extrême affliction est adorable. Parfois, au cours de sa Passion, Jésus prend la parole, mais il s'exprime sur un ton calme. Point de fiel, point de courroux, point d'anathème en ses discours. Qu'il s'adresse à Dieu ou aux hommes, sa plainte, son langage attristé puisent leur force dans une imperturbable douceur. C'est que sa douceur est armée d'une patience à toute épreuve, une patience dont ne triomphe aucune torture (2).

Cette patience elle-même naît de la compassion.
« Notre Pontife, s'écriait saint Paul, n'est pas de

(1) *Psaumes*, xxxvii, 15.

(2) Cf. BOSSUET. Méditation sur le silence. Troisième point.

ceux qui ne peuvent pas compatir à nos misères. *Non enim habemus Pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris* (1). » Sa longanimité s'élève jusqu'à l'héroïsme, car il est compatissant. Loin d'en vouloir à ceux qui l'outragent, il a pitié. Il a pitié de Judas, pitié de la troupe venue pour le saisir, pitié des apôtres que la tempête disperse comme un troupeau timide, pitié de Pierre infidèle à l'amour, pitié de Pilate injuste par crainte et par faiblesse, pitié de la foule aveugle et trompée, pitié même de ses ennemis et de ses bourreaux, pitié même des bandits qui l'implorèrent après l'avoir injurié. En présence de notre humanité infirme, changeante, dégénérée, il éprouve une compassion qui l'empêche de céder à l'impatience, à la colère, à la rancune. Contemplez-le : son regard ne reflète que de la pitié ; écoutez-le, ses réflexions, sa prière ne rendent qu'une note de pitié. « Mon ami, pourquoi es-tu venu ici (2) ? O Judas, tu trahis le Fils de l'homme par un baiser (3). » « Si j'ai mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal ; si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? (4). » « Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font... (5) » « En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le para-

(1) *Hébreux*, IV, 15.

(2) S. MATTH., XXVI-50.

(3) S. LUC., XXII, 48.

(4) S. JEAN., XVIII-23.

(5) S. LUC., XXIII-34.

dis (1). » Ce sentiment alimente sa patience et sa mansuétude, l'aide à observer ces deux vertus inséparables l'une de l'autre.

A l'exemple du Christ, examinons l'homme, nous nous apercevrons qu'il y a dans ses excès une part de volonté qui le rend coupable, et une part d'impuissance qui le rend malheureux. Si nous n'envisageons dans nos relations avec lui que le côté par lequel il est librement criminel, nous nous nous emporterons contre lui; mais si nous considérons en lui l'héritier de tares que lui ont transmises des générations perverses, l'être dont une éducation inférieure, des penchants pervers, des préjugés séculaires ont, en partie du moins, égaré la conscience et diminué la responsabilité, nous le blâmerons moins que nous ne le plaindrons, nous ressentirons à son endroit plus de pitié que de rancune, et la pitié entretiendra en nous la douceur. D'ailleurs, il faudra bien nous-mêmes, après nos fautes, « avoir un déplaisir.., qui soit paisible et rassis et ferme »; nous reprendre, non d'une façon acerbe, mais « raisonnablement », nous châtier non « par impétuosité », mais « par des repentances tranquilles et constantes »; faire des remontrances à notre cœur non avec « passion » mais avec « compassion », l'avertir en ces termes indulgents : « Or sus, mon pauvre cœur, nous voilà tombés dans la fosse à laquelle nous avons tant résolu d'échapper. Ah! rele-

(1) S. Luc, xxiii, 43.

vons-nous, et quittons-la pour jamais ; réclamons la miséricorde de Dieu et espérons qu'elle nous assistera, pour désormais être plus fermes, et remettons-nous au chemin de l'humilité. Courage, soyons désormais sur nos gardes, Dieu nous aidera, nous ferons mieux : » tel est le conseil de saint François de Sales (1).

Pour être doux, il faut aussi être condescendant, ne pas exiger de tous la même intelligence, la même courtoisie, le même savoir, la même vertu, la même reconnaissance. Une souplesse de bon aloi nous habitue à ne pas choquer inutilement la sottise des uns, la grossièreté des autres, l'ignorance de ceux-ci, l'ingratitude de ceux-là. A ses disciples, le Christ ne demande pas, dès le premier jour, de goûter la virilité de sa doctrine, il tient compte de leur naïveté, de leur inexpérience, au lieu de s'y heurter. Il murmure : « J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais présentement vous n'êtes pas en état de les porter (2). » Il bégaye avec eux, il ne les force pas immédiatement à manger le pain des héros, à boire le vin des rois, il leur offre d'abord le lait des enfants.

Il ne les oblige pas à suivre ses conseils, à quitter leurs biens, à renoncer pour jamais aux honneurs du siècle, à passer leur vie dans la continence absolue (3). Sur le terrain de la vérité, il est intransi-

(1) S. FRANÇOIS DE SALES, *Vie dévote*, III^e partie, ch. IX.

(2) S. JEAN, XVI, 12.

(3) Cf. BOSSUET, Sermon sur la haine de la vérité.

geant : sur le terrain de la charité, d'une indulgence infinie. Saint Paul adopte la même ligne de conduite : il est tout à tous, nul ne faiblit sans qu'il faiblisse lui-même, nul ne tombe sans que lui-même soit dévoré par le feu de la tentation (1). Cette condescendance réfléchie, voulue, nous apaise et nous amène à regarder sans indignation les défauts et les infériorités de notre prochain. Vis-à-vis de Dieu, elle se change en soumission, elle devient le sentiment d'une âme qui s'incline sans murmurer devant le Père céleste, qui, dans cette obéissance filiale, trouve un calme parfait. Le Christ nous a instruits sur ce dernier point comme sur tous les autres. A Gethsémani et sur la croix, sa mansuétude se traduit en ces termes résignés : « Père, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi, mais que votre volonté soit faite et non la mienne (2)... Père, je remets mon âme entre vos mains (3). » La condescendance à l'égard des hommes, la soumission à l'égard de Dieu nous maintiennent dans cette atmosphère tempérée que réclame la mansuétude.

La clémence est fille de la mansuétude. La clémence est nécessaire dans les relations des hommes et des peuples. Sans doute il faut parfois que la justice soit sévère : le bien particulier, domestique, politique,

(1) II *Corinth.*, XI, 29.

(2) S. *MATTH.*, XXVI., 39.

(3) S. *LUC.*, XXIII., 46.

international l'exige ; sacrifier la justice à un degré quelconque, c'est, en maintes circonstances, sacrifier les innocents aux criminels et perpétuer ici-bas le malaise, le trouble, les dissensions. Il est des occasions où le Christ veut que l'on paye jusqu'à la dernière obole (1). Cependant il faut généralement que la clémence vienne tempérer les exécutions de la justice. En usant « impitoyablement de tous ses droits », celle-ci « devient inique et insupportable ; la bonté qui modère ses rigueurs est une de ses parties principales (2) ». Dans l'éducation des enfants, dans notre commerce avec nos semblables, dans la conduite des âmes, dans le gouvernement des peuples, dans les rapports avec les autres sociétés, nous sommes tenus d'imiter Dieu. Or, Dieu, qui nous récompense au delà de nos mérites, nous inflige des châtimens inférieurs à nos fautes. Il se plaît à pardonner, à nous remettre complètement nos dettes, à nous faire grâce. Il convient que nos procédés soient pareils aux siens, que nous soyons cléments dans la mesure où nous le pourrons, sans compromettre le salut commun et l'autorité des lois. Mais la clémence est la suite naturelle de la mansuétude. Quand on a l'humeur douce, il en coûte de frapper, de sévir ; on voudrait épargner aux autres toute souffrance. Quand on a le cœur doux, on est ému et attristé par le spectacle de la vie déjà si malheureuse ;

(1) S. MATTH., v. 26.

(2) BOSSUET. *Politique de l'Écriture Sainte*, Liv. VIII, art. 4, prop. 5

c'est à regret, c'est malgré soi qu'on ajoute au fardeau déjà trop lourd du prochain, et l'on saisit, lorsque la prudence le permet, tous les prétextes d'arracher un frère à la corde, au gibet, aux fers, en un mot de le sauver en lui rendant l'honneur et la liberté. Ainsi nous devons à la douceur le règne ici-bas de cette généreuse clémence qui, d'après Bossuet, est la joie du genre humain et la gloire des princes puissants et victorieux. Ainsi se forme l'aimable cortège de la vertu que nous avons essayé de peindre : cortège composé de clémence, de condescendance, de patience, de pitié.

III

La mansuétude est conquérante.

Le prophète Isaïe demande à Dieu d'envoyer l'Agneau Dominateur pour ramener au bercail les brebis d'Israël que la violence et la cruauté ont dispersées. *Emitte Agnum, Domine, Dominatorem terræ* (1). On appelle Jésus l'Agneau de Dieu : il envoie ses Apôtres dans le monde comme des agneaux au milieu des loups, car il veut plaire à son Père et gagner le genre humain par sa douceur ; il n'a point d'autre arme, il promet la possession de la terre à cette vertu. *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram* (2).

(1) ISAÏE. XVI. 1, Cf. *Ezechiel*, XXXIV, 1, 5.

(2) S. MATTH., V, 4.

La terre promise à la mansuétude, c'est tout ce que l'homme est appelé à posséder, et c'est d'abord Dieu. On ne s'empare pas de Dieu en lui livrant des assauts, en lui résistant, car c'est un jeu pour lui de briser les épées, les sceptres, les couronnes, d'anéantir les armées, de précipiter aux abîmes ceux qui prétendent malgré lui escalader le ciel. On ne s'initie pas, en discutant contre lui, aux secrets de sa science mystérieuse, de ses jugements insondables, de ses voies incompréhensibles. Quiconque aura l'ambition de pénétrer par son seul génie la pensée du Très-Haut verra le Très-Haut se redresser dédaigneusement et répliquer : « Qui es-tu pour contester avec ton Dieu ? Je perdrai la sagesse des sages, la prudence des prudents et je les priverai à jamais de ma lumière (1). » On n'obtient pas la grâce, la gloire, la béatitude, en lui intimant des ordres, car notre salut ne dépend, comme de sa cause première, ni de notre volonté, ni de nos efforts, mais de Celui qui fait miséricorde, *neque volentis, neque currentis, sed miserentis* (2).

« *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram.* Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont Dieu. » A leur prière qui lui plaît toujours, *mansuetorum semper placuit deprecatio* (3). Dieu prête l'oreille et répond par le don de lui-même. Il leur

(1) Cf. *Romains*, IX, 20 ; *I Corinth.*, I, 19 ; *MATTH.*, XI, 25.

(2) *Romains*, IX, 16.

(3) *JUDITH.*, IX, 16.

révèle ses desseins, *docebit mites vias suas* (1); il leur accorde sa grâce : *mansuetis dabit gratiam* (2); il les prend sous sa protection, *suscipiens mansuetos terræ* (3); il devient leur guide, *diriget mansuetos in iudicio* (4); leur avocat et leur vengeur, *arguet in æquitate pro mansuetis terræ* (5); leur refuge et leur sauveur, *exaltabit mansuetos in salutem*; il les aime et si Moïse lui est si cher, c'est qu'il est l'homme le plus doux de la terre : *dilectus Deo...* (6) *vir mitissimus super homines qui morabantur in terrâ* (7); il les distingue entre tous et il les sanctifie : *in fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum, et elegit eum ex omni carne* (8); il les honore devant les rois : *glorificavit illum in conspectu regum* (9); il leur assure une gloire égale à celle des patriarches, il les rend grands et redoutables à leurs ennemis : *similem illum fecit in gloria sanctorum, et magnificavit eum in timore inimicorum* (10); il les écoute : *audivit enim eum* (11); et quand on veut être exaucé on invoque leur nom, on rappelle toute leur mansuétude.

(1) *Psaume* XXIV, 9.

(2) *Proverbes*, III, 34.

(3) *Psaume* CXLVI, 5.

(4) *Psaume* XXIIV, 9.

(5) *ISAÏE*, XI, 4.

(6) *Ecclésiastique*, XLV, 1.

(7) *Nombres*, XII, 3.

(8) *Ecclésiastique*, XLV, 4.

(9) *Ibid.*, XLV 3.

(10) *Ibid.*, XLV, 2.

(11) *Ibid.*, XLV, 5.

Memento, Domine, David et omnis mansuetudinis ejus (1). Dieu appartient aux êtres doux; il est, si j'ose ainsi m'exprimer, à leur disposition; la douceur leur garantit l'éternelle et pleine possession de Celui qui a dit : *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram.*

La mansuétude est conquérante : elle gagne l'humanité.

Sur l'humanité les victoires de la force sont éphémères et superficielles. Ephémère et superficiel le règne de ceux que Bossuet appelle « des ravageurs de provinces ». Ephémères et superficiels les triomphes de ceux qui se flattaient, hier encore, de tenir l'univers dans leurs mains et d'en être pour toujours les arbitres ! On n'est pas maître de l'humanité aussi longtemps qu'on n'est pas maître de son âme. Avec des soldats, avec des canons, on prend des villes et des provinces, on ne prend ni l'âme d'une race, ni l'âme d'une nation, ni l'âme d'un homme. On prend les âmes avec la bonté, avec la mansuétude, fleur de la bonté. C'est par la douceur de son accueil et de son attitude que le Christ éveille en Judas non des pensées de repentir, hélas ! mais du moins un réel remords ; c'est par la douceur de son affectueux regard qu'il touche saint Pierre, par la douceur de son langage et de sa résignation qu'il émeut Pilate et qu'il convertit le bon larron. C'est en employant la douceur

(1) *Psaume cxxxI, 4.*

que François de Sales ramène à la foi d'innombrables hérétiques ; c'est par une inaltérable douceur que Dominique de Guzman réussit à convaincre les pécheurs. Quoiqu'en aient dit ses détracteurs, le grand Patriarche, dont la chrétienté célèbre le centenaire avec tant d'éclat, était d'une mansuétude pleine de charme qui lui attirait la confiance et la sympathie de tous. Ceux qui l'ont connu l'appelaient « le doux père », et expliquent par sa rayonnante bonté son empire sur les esprits et sur les consciences.

Comme les individus, les peuples s'inclinent devant la mansuétude. On ne les dompte pas en les terrorisant ; en faisant peser sur eux un joug de fer, on les éloigne, on les exaspère, on les prépare aux insurrections qui, un jour ou l'autre, les affranchiront. car un peuple soumis par la seule force, tôt ou tard se libérera. Les conquêtes solides et durables sont l'œuvre de la douceur. Ménager les susceptibilités de la province ou de la cité que l'on désire s'attacher, respecter leurs traditions, leurs croyances, leurs langues, ne point choquer, quand ce n'est point absolument nécessaire, leurs préjugés mêmes : tel est le moyen de réussir. Je sais un homme qui est sans rival dans l'art de conquérir, ce n'est pas le guerrier, ce n'est pas le personnage politique, ce n'est pas le diplomate, ce n'est pas le commerçant, ce n'est pas le financier, quelle que soit l'importance de leur rôle :

c'est le missionnaire qui agit uniquement par voie de persuasion et de douceur. Si, comme j'aime à le constater, les capitaines, les gouverneurs, les consuls, les industriels, les banquiers ont obtenu dans les territoires dépendant de nous des résultats heureux, ils les ont surtout obtenus en empruntant au ministre du Christ sa méthode de mansuétude et d'humanité. Le glaive a son utilité; mais s'il peut faire des esclaves, seul il ne fera jamais des sujets. Au moment où l'Alsace et la Lorraine nous sont revenues, au moment où se forment des sociétés composées de races hier séparées, au moment où tant de royaumes et tant de républiques s'agrandissent, je ne pense pas qu'il soit inopportun de rappeler cette doctrine. Je voudrais que ma voix portât loin et parvint à tous ceux qui, après avoir atrocement souffert pour la justice, ont connu la victoire. Je voudrais leur dire : Soyez résolus dans la revendication de vos droits, mais rendez votre succès décisif par votre esprit de douceur et de charité.

Enfin, Messieurs, il est une terre rebelle que nous subjuguons difficilement, c'est notre âme. L'histoire est remplie des luttes de l'homme contre lui-même, des crises intérieures qui déchirent nos vies. Tout l'effort moral consiste à se discipliner, à établir la suprématie de la raison sur la volonté, la royauté de l'esprit sur la matière, sur les sens, sur les passions. Dans ce travail nul n'aboutit s'il ne

procède avec douceur. On ne se maîtrise pas en se reprenant avec âpreté, en s'accablant de reproches. Ce zèle impétueux provoque des réactions qui ne profitent qu'au mal. Aussi, mieux vaut-il, après avoir succombé, se relever tout doucement, détester ses fautes, s'humilier sans s'étonner de sa chute, puisque, dit saint François de Sales, « ce n'est pas chose admirable que l'infirmité soit infirme, la faiblesse faible et la misère chétive (1) ». Cette manière d'accuser notre cœur, de le réprimander, de le corriger sera efficace : « la repentance qu'il en conservera, comme l'enseigne encore l'évêque de Genève, entrera bien plus avant et pénétrera mieux que ne ferait une repentance dépiteuse, injurieuse et tempétueuse (2) ». *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram* (3).

Demandons à Dieu, Messieurs, de ramener sur la terre le règne de la mansuétude. Le monde dévasté par un effroyable fléau s'est enivré de haine, de violence et de sang : il aspire à la tranquillité. Après avoir assisté aux luttes barbares dont il n'avait jamais été le témoin, épuisé, lassé, meurtri, il a hâte d'entendre des hymnes d'amour et de fraternité. Certes, il ne retrouvera pas la paix si les droits de la justice sont méconnus : car, avant tout, la paix est œuvre de justice, *pax opus justitiæ*, mais la mansuétude

(1) *Vie dévote*, III^e partie, ch. ix.

(2) *Ibid.*

(3) Append. N. 4, p. 295.

ne contribuera pas peu au retour de cette vertu. Il lui appartient de désarmer moralement et intérieurement les âmes afin d'assurer le désarmement matériel et extérieur. Heureusement, au milieu des secousses qui ont ébranlé l'univers, notre pays est resté calme.

Ah! soyons les apôtres ardents, les défenseurs de *l'union sacrée*, sachons la maintenir en nous groupant autour de nos chefs religieux et politiques. Hier, elle nous a valu la victoire, elle fera demain notre force, notre joie, notre sécurité, Pour obtenir ce résultat si désirable, renonçons à nos querelles, à nos rivalités; vis-à-vis les uns des autres usons de patience, de miséricorde, de compassion et ranimons en nous l'esprit de douceur. Par nos exemples, par nos paroles, par nos écrits, par notre action, propageons partout cet esprit. Alors, les individus et les peuples jouiront de cette paix qui naît de la justice, mais qui ne s'affermi et ne devient inébranlable qu'au soleil de la mansuétude et de la charité. Alors les fils du Père céleste se réconcilieront à ses pieds et goûteront ensemble la suavité ineffable dont il est le premier principe et le souverain dispensateur. *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* (1).

1) Ps. xxxiii, 9.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

L'HUMILITÉ

SOMMAIRE

L'humilité, sœur de la mansuétude. Nécessité de l'humilité, fondement de la vie spirituelle. L'humilité se rapproche de la modération propre à la tempérance. Elle nous empêche de céder à l'orgueil qui nous inspire l'amour déréglé des grandeurs. Attitude que l'humilité nous dicte d'abord à l'égard de Dieu, ensuite à l'égard des hommes, p. 43-45.

I

1. La principale fonction de l'humilité est de nous dicter à l'égard de Dieu une attitude d'entière soumission.

a) Etrange prétention qu'ont les créatures de vouloir se comparer au Créateur. L'orgueil de l'ange peint par Isaïe. La chute de la femme qui croit pouvoir s'affranchir du Très-Haut. — Il ne nous est pas défendu d'imiter Dieu dans sa perfection, dans sa sainteté, mais il est une manière perverse de l'imiter. Cette manière consiste à réclamer pour nous l'indépendance qui n'appartient qu'à Dieu. p. 45-47.

b) L'humilité nous habitue à d'autres mœurs. Ce que nous sommes, si nous nous comparons à Dieu. L'être, la vie, la souveraineté, la science, la volonté, la bonté, la sainteté, la gloire de Dieu. Grandeur de Dieu, misère de l'homme, p. 47-49.

2. Nous sommes indépendants de nos semblables, nous dépendons en tout de Dieu.

a) Par nous-mêmes nous ne sommes que néant. Nous tenons de Dieu l'être, la fortune, la puissance, la science, la sainteté, le bonheur, p. 49-50.

b) Tout ce qui nous est utile ou nous rend heureux, grâce, foi, espérance, charité, vient de Dieu. Nous coopérons à l'œuvre de notre sanctification, mais cette coopération même est l'effet de la perpétuelle intervention de Dieu. Notre action de cause seconde est complètement subordonnée à l'action de la Cause première, p. 50-51.

3. Nous devons régler notre conduite d'après cette constatation.

a) Nous devons adorer la redoutable et solitaire majesté de Dieu, trembler en sa présence comme Abraham, comme le Publicain.

L'humilité nous l'ordonne et elle nous défend de nous arroger les attributs incommunicables de Dieu, de nous attribuer des avantages que nous n'avons pas, de nous glorifier de biens qui viennent de Dieu, non de nous, de croire que nos mérites nous ont obtenu des faveurs qu'une bonté supérieure nous a prodiguées.

L'humilité est d'accord avec la sagesse. Impossibilité où nous sommes de nous affranchir de Dieu. p. 51-53.

b) L'humilité rend cette soumission volontaire dans l'ordre intellectuel. En quoi consiste cette soumission. Soumission dans l'ordre moral, obéissance aux commandements et à la volonté de Dieu. Les humbles s'abandonnent jusqu'à la mort à la volonté de Dieu, p. 53-55.

II

Attitude que nous impose l'humilité vis à vis de nos semblables.

1. Vis-à-vis de nos supérieurs.

a) Elle réprime le penchant qui nous porte à nous élever à eux, à exiger les honneurs qui leur sont réservés. Imprécations de Jésus contre les Pharisiens qui s'attribuaient les premières places. Exemple de Jean-Baptiste refusant des titres qui ne lui appartiennent pas, témoignant en faveur [de Jésus, détournant de lui-même la gloire qui revient au Sauveur, p. 55-57.

b) L'humilité condamne l'ambition de ceux qui essayent de passer pour des *surhommes*. Sentiments orgueilleux de Nabuchodonosor. L'humilité corrige ces aspirations qui nous entraînent à nous séparer de l'humanité, p. 58.

2. Vis-à-vis de nos égaux.

a) L'humilité nous maintient dans la simplicité, nous met en garde contre la manie de nous singulariser, d'employer mille moyens pour nous distinguer, paraître plus que nous ne sommes. Elle nous apprend à vivre suivant notre condition, p. 58-59.

3. Vis-à-vis de nos inférieurs.

a) Respect que nous inspire pour eux l'humilité. L'humilité nous inspire même de les estimer plus que nous. Egards de saint François de Sales pour ses serviteurs. Prudence que commande

l'humilité et dans quelle mesure il convient de nous regarder comme supérieurs les uns aux autres. p. 59-60.

b) Explication de cette doctrine. Nous devons nous abaisser devant tout ce qui est divin. En tout homme il y a du divin. Souvent dans les âmes, le divin est invisible bien qu'il soit réel et intense. Grandeurs mystérieuses et surnaturelles qu'il faut saluer avec vénération. Cette vénération augmente lorsque nous considérons nos faiblesses et nos fautes. Nous arrivons à nous soumettre à tous nos frères par amour de Dieu. p. 60-63.

Heureux effets de l'humilité. Elle maintient l'ordre en mettant chacun à sa place. C'est une vertu sociale. Elle attire le pardon et la grâce : le Publicain et le Pharisien. Elle prépare notre gloire. Humilité et exaltation de la Vierge, p. 63-64.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

L'HUMILITÉ

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR (1),

EXCELLENCE (2),

MESSIEURS,

L'humilité est sœur de la mansuétude. Le Christ ne les sépare ni dans sa vie, ni dans son enseignement. « Apprenez de moi, dit-il, que je suis doux et humble de cœur : *discite a me quia mitis sum et humilis corde* ». (3) Aussi les maîtres de la doctrine et de la perfection insistent sur la nécessité de l'humilité comme ils ont insisté sur celle de la mansuétude. Cette vertu, d'après eux, bannissant de nos âmes l'orgueil qui est le plus grand ennemi de notre sanctification, nous dispose à recevoir les dons de Dieu et devient, dans ce sens, le fondement en nous de l'édifice spirituel (4). *Et secundum hoc humilitas dici-*

(1) S. Em. Mgr le Card. DUBOIS, Arch. de Paris.

(2) S. Exc. Mgr CERETTI, Nonce apostolique.

(3) S. MATTH., II, 29.

(4) Append. N. 1, p. 295 et N. 2, p. 297.

tur spiritualis ædificii fundamentum (1). Dieu, qui en effet résiste aux superbes et les brise, prodigue sa grâce aux humbles et les exalte. Plus nous dédaignons les richesses de la terre, plus nous serons sûrs de posséder les trésors du ciel. *Beati pauperes spiritu. quoniam ipsorum est regnum cælorum*. Plus nous renoncerons aux joies profanes, plus nous goûterons les délices de la religion. *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur*. De même, plus nous mépriserons les dignités humaines, plus nous serons glorifiés dans l'éternité. *Qui se humiliat, exaltabitur* (2).

L'humilité met un frein au désir des grandeurs, et par là elle se rapproche de la modération propre à la tempérance. Monter à la hauteur de ceux qui nous dépassent, planer au-dessus de nos égaux, tenir à distance les êtres moins bien partagés que nous : voilà la tendance dérégulée que chacun, à ses moments de sincérité, découvre en son cœur. « Nous ne sommes contents, s'écrie le P. Lacordaire, que quand, mesurant d'un regard tout ce qui nous entoure, nous trouvons le vide, et au delà de ce vide, le plus loin possible, un monde à genoux pour nous adorer (3). » En cette prétention, il y a un désordre. A ce désordre l'humilité remédie efficacement. Je vous aurai, je pense, prouvé la vérité de cette proposition et suf-

(1) II^a II^æ, q. 161. art. 5. ad. 2^{um}.

(2) Ltc., xiv, 11.

(3) Vingt et unième Conférence de Notre-Dame.

fisamment décrit l'humilité lorsque j'aurai déterminé l'attitude que nous dicte cette vertu d'abord à l'égard de Dieu, ensuite à l'égard des hommes.

I

La principale fonction de l'humilité est de nous dicter à l'égard de Dieu une attitude d'entière soumission. *Humilitas, secundum quod est specialis virtus, præcipue respicit subjectionem hominis ad Deum* (1). Est-il donc nécessaire qu'une vertu vienne nous imposer cette soumission? Est-il donc vrai qu'une créature ait osé, sur un point ou sur un autre, se mesurer avec son Créateur, qu'un ange, esprit pur mais borné, ait voulu traiter de pair, en une manière quelconque, avec l'Intelligence suprême, qu'un homme tiré du limon et près d'y retourner ait conçu l'espoir d'égaliser l'Infini, l'Éternel? Oui, Messieurs. A l'aurore du monde un cri retentit dont l'écho est arrivé jusqu'à nous, cri d'un être infatué de lui-même!

« Je monterai au ciel,
J'élèverai mon trône
Au-dessus des étoiles de Dieu.

.

Je parviendrai au sommet des nues.
Je serai semblable au Très-Haut (2). »

(1) II^a II^æ, q. 161, art., 2, ad 5^{um}.

(2) ISAÏE, XIII, 13-14.

Au matin du temps, le serpent dit à la femme : « Si vous mangez *du fruit défendu* vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal » (1). La femme, croyant à la parole du tentateur, se persuada qu'elle pouvait, sans danger, s'affranchir de la loi divine. Que de fois, depuis ces jours primitifs, l'homme oubliant sa misère est tombé dans la même faute ! Que de fois nous l'avons entendu répéter : « Je serai semblable au Très-Haut ! » Serait-ce qu'il nous fût complètement interdit d'imiter Dieu ? Non, Messieurs. Il nous exhorte lui-même à l'imiter dans sa miséricorde, *Estote misericordes sicut Pater vester misericors est* (2) ; dans sa perfection, *Estote perfecti sicut et Pater vester cœlestis perfectus est* ; dans sa vérité, dans sa justice, dans sa sainteté, *Sancti estote, quia ego sanctus sum* (4). Mais il est une façon perverse de l'imiter : Dieu est jaloux des attributs qui lui sont exclusivement propres, qu'il ne communique à personne. Malheur à quiconque voudra rivaliser avec lui dans le domaine des privilèges qu'il s'est réservés, il le confondra durement, il lui redira la parole ironique qu'il adressait au chef de notre race [en le chassant du paradis : « Voilà qu'Adam est devenu comme l'un de nous (5). » Prétendre à la même indépendance

(1) *Genèse*, III, 5.

(2) *S. LUC.*, VI, 25.

(3) *S. MATH.*, V, 48.

(4) *Levit.* XIX, 2.

(5) *Genèse*, III, 22.

que lui, « prendre notre volonté pour loi souveraine », ne relever que de nous-mêmes, voilà ce qu'il ne supporte pas. Et cependant nous renversons l'ordre qu'il a établi. « Nous ne voulons pas, dit Bossuet, l'imiter dans les choses où il se propose pour modèle ; en celles où il veut être unique et inimitable, nous entreprenons de le contrefaire » (1), de devenir les arbitres absolus de notre conduite, d'échapper ainsi à son contrôle, à son autorité, de secouer le joug de sa puissance et de ses commandements.

L'humilité nous habitue à d'autres mœurs. Que sommes-nous si, à la lumière de la raison et de la foi, nous nous comparons à Dieu ? Dieu est l'être pur et nous sommes une substance corruptible, la vie de Dieu est éternelle, la nôtre est éphémère. Dieu est maître de toutes choses, nous ne sommes maîtres de rien. La science de Dieu est parfaite, elle pénètre tout en lui comme en dehors de lui, la nôtre est bornée : depuis des siècles nous remuons le monde afin de lui arracher ses secrets, nous n'y réussissons pas, le champ de notre vision est d'une étroitesse désespérante, celui de notre ignorance s'étend à l'infini : nous-mêmes sommes pour nous-mêmes un mystère que l'effort des générations n'a pas éclairci. Dieu est tout-puissant : la création d'un ange ne lui coûte pas plus que celle d'un vermisseau : il produit avec la même facilité les étoiles et les feuilles (2) :

(1) Sermon pour la fête de l'Annonciation, 1^{er} point.

(2) Cf. S. AUGUSTIN, *Soliloques*, ch. IX.

nous. nous sommes incapables d'ajouter un grain de sable à nos grèves. une goutte d'eau à la mer, un pouce à notre taille. un cheveu à notre tête. La volonté de Dieu est immuable : quand même toutes les créatures s'uniraient pour l'ébranler, elles n'arriveraient pas à en modifier le moindre décret ; la volonté de l'homme est instable. jouet du moindre souffle. sans cesse elle change ses résolutions et ses desseins. La bonté de Dieu, son cœur, son amour sont d'une richesse intarissable : il se donne avec magnificence sans s'appauvrir en quoi que ce soit ; notre bonté, notre cœur, notre amour sont d'une désolante indigence : pour peu que nous les prodiguions, immédiatement nous les épuisons. La sainteté de Dieu est sans tache. en elle il n'est aucun mélange de faiblesse ou d'imperfection, nulle splendeur ne lui manque : l'homme porte sa sainteté dans un vase fragile qu'un choc léger suffit à briser. Une faute, un excès, une défaillance font dégénérer notre vertu en un vice odieux et repoussant. La gloire de Dieu est ineffable. l'éclat de la création n'en est qu'une pâle image : pour déployer sa majesté elle a besoin du sein immense de l'auguste Trinité : la gloire de l'homme est une brillante-fumée, un nuage fugitif qui se dissipe en un instant et dont des mots vides dissimulent la vanité. Quelle grandeur est-ce donc que Dieu ! *quelle chimère est-ce donc que l'homme !* En face de cet accablant contraste, et de la distance qui nous sépare de notre Créateur. le prophète stupéfait s'écriait : O Dieu,

des cimes inaccessibles que vous habitez. comment vous souvenez-vous encore de l'homme? Comment prenez-vous encore soin de son fils? *Quid est homo quod memor es ejus, aut filius hominis quoniam visitas eum?* (1).

Du moins si nous étions par nous-mêmes ce que nous sommes, si nous n'empruntions à personne l'être, la vie, le génie, les qualités. que nous possédons, nous aurions le droit vis-à-vis de Dieu à quelque fierté. à quelque indépendance. Beaucoup de nos semblables nous surpassent d'une façon marquée par leur intelligence, par des dons de toutes sortes, nous serions ridicules de nous mettre à leur rang, encore plus de nous élever au-dessus d'eux. Cependant nous ne sommes pas leurs vassaux. nous ne relevons pas de leur volonté. parce que nous ne leur devons rien. Le pain que nous mangeons ne vient pas de leur champ. le vin que nous buvons ne vient pas de leur vigne. l'air que nous respirons, le jour qui nous éclaire n'ont point en eux leur principe. Ce n'est pas eux qui nous ont appelés à l'existence. qui ont éveillé le feu de notre esprit, mis en mouvement notre cœur. Ils sont plus grands que nous, nous restons libres de toute servitude à leur égard (2).

A l'égard de Dieu notre condition est bien diffé-

(1) *Psaume* v.11. 5.

(2) Append. N. 3, p. 297.

rente. Par nous-mêmes nous ne sommes qu'un néant, et, ce qui n'est pas, voilà le néant. Les biens dont nous usons : biens matériels ou spirituels, bien naturels ou surnaturels, nous ne les tirons pas de nous. Riches de ce monde, vous ne tenez de vous ni votre terre, ni les fleurs de vos jardins, ni les fruits de vos arbres, ni l'herbe de vos prés, ni les moissons de vos plaines, ni les eaux de vos domaines ! Puissants du siècle, un autre vous a donné votre trône et votre sceptre ! Savants du Portique ou de l'Académie, votre génie ne vient pas de vous ! Saints du Paradis, Chérubins et Séraphins, vous n'êtes point le principe suprême de votre héroïsme, de votre ardeur, de votre ascension sublime ! Riches, princes, savants, Bienheureux, enfants de l'humanité, célestes hiérarchies, par vous-mêmes vous n'êtes que misère, faiblesse, ignorance, péché, néant ! Si vous dites : mon fleuve est à moi, ma couronne est à moi, ma science est à moi, ma sainteté est à moi parce que j'ai fait mon fleuve, ma couronne, ma science, ma sainteté : *Fluvius meus est, et ego feci eum* (1), vous vous trompez grossièrement. « Qu'avez-vous que vous n'avez pas reçu ? *Quid autem habes quod non accepisti* (2) ? »

Ce qui, autour de nous, nous est utile ou nous rend heureux : astres, cieux, substances, parfums, suavités, beautés, ce qui en nous étant réel et bon

(1) *Ezéchiel*, xxix, 9.

(2) *I Corinth.*, iv, 7.

mérite estime, considération, louange : être, vie, santé, activité, fécondité, vient de Dieu. Nous devons à Dieu la grâce qui nous régénère, la foi qui nous illumine, l'espérance qui nous soutient, la charité qui nous sanctifie, les vertus qui nous transfigurent. C'est par lui que nous retrouvons la vérité, l'innocence, la voie de la persévérance et de la gloire. Sans lui, nous ne sommes rien, nous n'avons rien, nous ne faisons rien, nous ne pouvons rien : sans lui, nous nous égarons dans la nuit, nous nous avilissons dans le mal, nous manquons notre destinée, nous nous perdons, nous nous damnons. Je le sais, nous coopérons à la réalisation de ses miséricordieux desseins, mais cette coopération même est l'effet de sa perpétuelle intervention, car c'est lui qui, comme cause première, commence tout dans les ordres les plus divers, continue tout, achève tout. A cet immense labeur, nous n'avons qu'une part, la part des causes secondes, je veux dire la part des causes entièrement subordonnées à l'action de la Cause première et absolue.

La philosophie et l'Évangile nous obligent à constater cet état de choses : l'humilité nous oblige à régler notre conduite d'après cette constatation. L'humilité, en conséquence, nous prescrit d'adorer la redoutable et solitaire majesté de Dieu, de répéter la parole d'Abraham : « Oserai-je parler à mon Seigneur, moi qui suis cendre et poussière (1)? » Elle

(1) *Genèse*, xviii, 27.

nous prescrit d'imiter le publicain qui, au seuil du temple et loin de l'autel, ne voulait pas même lever les yeux au ciel, car il craignait d'offenser par un regard indiscret l'Être qui nous domine de si haut (1).

Elle nous défend de nous arroger des attributs qui sont le privilège incommunicable de la Divinité. Dieu seul a le droit de prononcer ces paroles : *Ego sum qui sum*, Je suis par moi-même ce que je suis (2). Revendiquer pour nous une pareille autonomie, nous comporter comme si nous nous étions faits nous-mêmes, est une usurpation et une injustice. L'humilité nous apprend que nous ne sommes point des êtres indépendants, que notre liberté même à des bornes, qu'elle est soumise à un autre, à celui qui l'a créée en nous créant. Dès lors, se glorifier d'une vie, d'une fortune, d'un talent, d'une beauté, d'une perfection dont l'on est redevable à un autre, est l'aberration d'un esprit léger, superficiel, extravagant et le travers d'un cœur aveuglément épris de lui-même. D'après l'enseignement unanime des docteurs, en effet, cette vertu nous empêche de nous attribuer des avantages que nous n'avons pas, de nous considérer comme la source des biens que nous avons reçus du dehors, de croire que nos mérites nous ont obtenu des faveurs qu'en réalité une bonté supérieure nous a seule prodiguées (3).

(1) S. LUC, XVIII, 10.

(2) *Exode*, III-14.

(3) Cf. S. THOMAS. II^a II^{ae}, q. 162, art. 4.

Enfin, Messieurs. l'humilité, conséquente avec elle-même. nous ordonne de nous soumettre totalement à celui qui nous a faits. qui nous fait chaque jour. qui a fait et qui fait tout ce que nous possédons. En nous intimant cet ordre. l'humilité est d'une merveilleuse sagesse. Dieu est à jamais notre roi. soit que nous lui résistions. soit que nous lui obéissions. Tous, fidèles ou incroyants. adorateurs ou blasphémateurs, saints ou misérables. anges ou démons. nous sommes à sa merci, nous n'allons ni plus haut dans le bien, ni plus bas dans le mal qu'il ne veut. il ne dispose pas moins de l'enfer que du ciel, du pécheur que du juste. Nous aurons beau dire : « Ni Dieu. ni Maître », il restera notre Maître et notre Dieu. Tous. bon gré, mal gré, au jour du Jugement final. nous serons attachés à son char triomphant. Vous, serviteurs modestes, vous pauvres femmes, vous adorateurs scrupuleux de l'éternelle volonté, vous assisterez à la gloire de Dieu comme des enfants assistent. transportés de joie, à l'apothéose de leur père. Et vous qui avez nié l'existence du Très-Haut. qui avez recouru à mille arguments. à mille sophismes pour vous affranchir de son autorité, vous n'y échapperez pas, il vous trainera à sa suite comme des vaincus. comme des esclaves. et il vous forcera de dire à la face de l'univers : *Tu solus Dominus, tu solus altissimus.*

L'humilité a l'avantage de rendre volontaire cette soumission à laquelle nul, vis-à-vis de Dieu. ne peut se soustraire. Soumission dans l'ordre intellec-

tuel. Quand on est humble, on écoute docilement un Dieu qui parle, on adhère pleinement à ses révélations, on ne discute pas son enseignement si mystérieux, si incompréhensible qu'il soit, on le préfère à l'enseignement des hommes, estimant que le moindre rayon émané de l'Esprit infallible nous apporte des clartés supérieures à toutes les lumières découvertes par des esprits sujets à l'erreur. Celui qui est humble sacrifie ses idées, ses préjugés aux idées émises par Dieu, persuadé d'avance que sa science est en défaut si elle contredit une sagesse qui ne se trompe jamais. Celui qui est humble confesse intérieurement par un assentiment sincère, extérieurement par des affirmations positives la suprématie et la royauté de Dieu sur le terrain de la pensée.

Soumission dans l'ordre moral. Celui qui est humble ne résiste pas aux commandements de Dieu. Il n'essaye pas de secouer le joug du Seigneur, il le porte sans murmurer, renonçant à sa volonté pour faire la volonté du Père céleste. Il respecte cette volonté, qu'elle favorise ses plans ou qu'elle les déconcerte, qu'elle l'exalte ou qu'elle l'abaisse, qu'elle l'éprouve ou qu'elle lui ménage de beaux jours. Il s'y abandonne sans jamais se reprendre ; dans les luttes de l'agonie, il murmure encore : « que votre volonté soit faite et non la mienne ; » au moment d'expirer, il reste à la disposition de Dieu pour la vie et pour la mort, pour le temps et pour l'éternité, il s'en remet à son

Créateur de son âme et de sa destinée. *In manus tuas, commendo spiritum meum*. Il pousse la soumission jusqu'au bout, et jusqu'au bout il se montre le serviteur obéissant de la Puissance souveraine. *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem* (1).

II

A l'égard des hommes, l'humilité ne nous impose pas une attitude moins conforme à la raison et à la Religion (2).

D'abord elle réprime le penchant qui nous porte à vouloir égaler ceux qui nous dominent légitimement par leur autorité, ceux qui, dans la hiérarchie de ce monde, sont plus que nous. Quiconque suit les préceptes de l'humilité ne réclame pas les honneurs dus uniquement aux chefs de la société religieuse ou de la société civile. Sachant qu'il n'est ni roi, ni maître, il n'exige pas qu'on le traite en roi ou en maître. Il accepte le rang et le rôle secondaires que la Providence lui assigne, il ne cherche pas à en sortir, ni à s'emparer de dignités auxquelles il n'a pas droit. Il se rappelle le conseil du Saint-Esprit : « Ne prends pas des airs superbes devant le Prince. Ne te mets pas à la place des grands » (3).

Il n'a pas oublié les imprécations que Jésus adressait aux Pharisiens : « Malheur à vous parce que vous aimez à présider les festins, à occuper les pre-

(1) *Philippiens*, II, 8.

(2) Append. N. 4, p. 298.

(3) Proverbes, xxv, 6.

nières chaires dans les synagogues, à recevoir sur la place publique les hommages de la multitude, à être appelés rabbis (1). » Il ne tente pas de se substituer aux souverains qui gouvernent l'État, ni aux Pontifes chargés de régir l'Église. Si quelqu'un lui offre une distinction qui ne lui appartient pas, il proteste. Étonné des miracles et des vertus de Jean-Baptiste, le peuple est dans un enthousiasme indescriptible, il accourt de Jérusalem et de toute la Judée pour voir, pour entendre cet homme extraordinaire : il ne sait quel titre lui conférer : celui de Prophète ne lui semble pas répondre suffisamment au mérite du fils de Zacharie, il est près de penser qu'en la personne du Précurseur, il faut acclamer le Christ si longtemps et si impatiemment attendu. Quelle belle occasion pour Jean de devenir au moins un jour l'idole de sa nation !

Mais Jean est humble : il n'est point grisé par l'encens dont la fumée monte vers lui de toutes les âmes, il s'indigne au contraire à l'idée d'être pris pour l'un des immortels docteurs d'Israël et surtout à l'idée d'être confondu avec le Messie, Sauveur du monde. Aussi, lorsque les prêtres et les lévites le prient de dire s'il est le Christ, il réplique catégoriquement : « Je ne le suis pas. — Quoi donc, continuent les messagers de la Ville Sainte, êtes-vous Elie ? — Nullement. — Êtes-vous prophète ? — Pas davantage. — Enfin, qui êtes-vous ? — Je suis une voix, rien de plus, une voix, il est vrai, qui émeut la

(1) S. LUC., XI, 43. S. MATTHIEU, XXIII, 6.

solitude, trouble les tribus, alarme les peuples, fait trembler les rois, mais une voix, un souffle dont je ne dispose pas, dont dispose Celui qui, par ma bouche, crie dans le désert : « Aplanissez le chemin du Seigneur (1) ».

Pour Jean-Baptiste, ce n'est pas assez de se juger avec cette touchante modestie, il témoigne solennellement en faveur de Jésus. « Il vient après moi, dit-il, mais il était avant moi, je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure (2). » Dès qu'il l'aperçoit, il laisse éclater son admiration en ces mots ardents : « Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde. J'ai vu l'Esprit descendre sur lui comme une colombe du ciel et y demeurer (3). » Je ne baptise que dans l'eau..., (4) c'est lui qui baptise dans les feux de l'Esprit-Saint (5)... A lui de croître, à moi de diminuer. Lui vient d'en haut, il est au-dessus de nous tous (6). » Jean n'a qu'un souci : détourner de sa personne la gloire qui revient au Sauveur. Exemple admirable de cette humilité qui, non seulement ne nous permet pas d'accaparer, ne fût-ce que par le désir, un honneur réservé à nos maîtres, mais nous commande de le refuser si l'ignorance ou la sympathie nous le proposent !

A plus forte raison l'humilité est-elle offensée lors-

(1) S. JEAN, I, 19-23.

(2) S. JEAN, I, 27.

(3) *Ibid.*, II, 29-32.

(4) *Ibid.*, II, 26.

(5) *Ibid.*, II, 33.

(6) *Ibid.*, III, 30-31.

que l'un de nous a l'ambition de se changer en ce qu'une plume barbare a nommé le *surhomme*. Daniel raconte que Nabuchodonosor ordonna de dresser, dans la plaine de Dura, une gigantesque statue. Cette statue tout en or avait soixante coudées de haut et six de large (1). Elle devait, par ses dimensions, par sa richesse, figurer l'opulence et la majesté du roi de Babylone, et défier toute comparaison. Histoire très antique et très fraîche de l'homme qui, soit d'une façon absolue, soit dans sa sphère, entend habiter les sommets solitaires et sublimes où nul, en dehors de lui, ne saura parvenir ! L'humilité corrige de pareilles aspirations, elle n'autorise en personne ces sentiments hautains. Elle a raison de la manie qui nous entrainerait à nous séparer de l'humanité pour régner sur elle en monarques uniques et absolus.

Parmi nos égaux, si nous sommes humbles, nous nous comportons avec simplicité. Cette simplicité nous met en garde contre le besoin de nous singulariser par les moyens les plus divers et les plus ingénieux. Ne point être confondu avec la foule, bien que celle-ci ait autant de mérite que nous, telle est la passion qui se manifeste fréquemment en nous. Pour réussir nous déployons, selon nos tempéraments et notre condition, un art subtil. Ne point faire ce que font les autres, faire ce qu'ils ne font pas : s'abstenir de les suivre dans leurs démarches, contredire leurs

(1) DANIEL, III. 1-7.

affirmations. dédaigner ce qu'ils admirent et admirer ce qu'ils dédaignent : se signaler par l'élégance, les couleurs voyantes, criardes même ou excentriques de la toilette ; adopter, quand on parle, un langage qu'on a la faiblesse de croire personnel, original, et qui n'est que bizarre sinon ridicule : affecter une sensibilité excessive ou une dureté implacable : des opinions extrêmes par leur violence ou, au contraire, par leur feinte modération : prendre des airs provocateurs ou réservés : autant de procédés auxquels on recourt en vue d'attirer les regards, de frapper les esprits et de cacher sa médiocrité. Le chrétien véritablement humble résiste à ces tentations. Il s'applique à ne pas afficher plus de fortune, plus de savoir, plus de noblesse, plus de piété, plus de puissance qu'il n'en a en effet. Être ce qu'il doit, paraître ce qu'il est, porter les vêtements qui conviennent à sa condition : fréquenter la société dont il fait partie, ne pas se mettre en avant, passer inaperçu, n'ofusquer personne, voilà son idéal.

Ses inférieurs sont de sa part l'objet d'une bienveillance affectueuse. Il ne les méprise pas, sous prétexte qu'ils sont pauvres, ignorants, d'éducation commune, d'origine vulgaire. Il respecte leur nom, il leur tend cordialement la main, il ne rougit pas de ses relations avec eux, il leur témoigne toute sorte d'égards, quelle que soit leur misère. Bien plus, au fond de son cœur il les estime plus qu'il ne s'es-

time lui-même. et lorsque la prudence ne le lui défend pas. il s'abaisse devant eux. Saint François de Sales traitait ses serviteurs avec une paternelle condescendance, écoutant leurs plaintes, tenant compte de leurs idées. ménageant leurs susceptibilités, louant leur dévouement et même obéissant à leurs désirs. Un jour, il s'était habillé de grand matin, sans faire appel à son valet. Celui-ci froissé s'expliqua sur un ton très vif et accusa son maître de mépriser ses gens. Après avoir protesté qu'il n'avait pas eu cette intention, le Bienheureux finit par dire : « Je vous le promets, puisque vous le voulez ainsi, à l'avenir, je ne m'habillerai pas sans vous (1). »

N'y a-t-il pas, en cette conduite. un défaut de mesure ? Ne risque-t-on pas. en poussant aussi loin l'abnégation, de compromettre son autorité ? Non, Messieurs. pourvu que l'on agisse avec discrétion, pourvu que l'on ne s'humilie pas à tort et à travers. Il y a un temps pour se redresser fièrement. Saint Paul écrit aux Corinthiens : « Certains, près de vous, se vantent d'être Hébreux. je le suis moi aussi : Israélites, moi aussi : fils d'Abraham. moi aussi ; ministres du Christ, je le suis plus qu'eux ; j'ai enduré plus de travaux, une plus longue captivité, j'ai reçu plus de blessures. j'ai été plus exposé à la mort (2). » Il y a un temps pour s'abaisser. et le même saint Paul

(1) Append. N. 3, p. 300.

(2) 1 *Corinth.*, xi, 22-24.

dit aux mêmes Corinthiens en une autre circonstance : « Je suis le moindre des apôtres. moi qui ne suis pas digne de porter ce nom parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu (1) ». C'est à la prudence de maintenir l'équilibre des vertus et d'en régler l'exercice. Ceci entendu, il reste que « dans notre commune humilité » nous devons nous regarder mutuellement « comme supérieurs les uns aux autres, *in humilitate superiores sibi invicem esse arbitantes* (2) ».

Voici l'explication de cette doctrine.

L'humilité a pour but principal de nous soumettre à Dieu, en conséquence elle a pour but aussi de nous abaisser devant tout ce qui est divin dans les créatures, devant tout ce que Dieu a mis de lui-même dans ses œuvres.

A cet élément supérieur, ce qui est purement humain doit céder le pas. Or, en chaque homme il y a du divin, il y a un reflet réel, vivant de l'Infini : c'est l'autorité, le génie, la sagesse, la bonté, la grâce, la vertu, la sainteté. Quels que soient son nom et sa nuance nous devons l'honorer par respect pour Dieu d'où il provient comme nous devons aimer notre prochain par amour de Dieu. Vous me direz : « En moi, il y a aussi du divin, pourquoi accorder aux autres plus de considération qu'à moi-même? » Je vous répondrai ! « Si vous étiez certain de l'emporter sur vos frères, si, en vous, l'élément divin avait atteint un

(1) I *Corinth.*, xv-9.

(2) *Philipp.*, 11-3.

degré d'intensité auquel les autres ne seraient pas parvenus, vous auriez le droit, par égard pour Dieu même, de vous élever au-dessus des autres. » « *Non autem hoc requirit humilitas, ut aliquis id quod est Dei in seipso, subjiciat ei quod apparet esse Dei in altero (1)* ».

Mais avez-vous cette certitude? Le Pharisien de l'Évangile eût été stupéfait si l'on s'était permis de dire qu'en lui le divin avait moins de perfection que dans le Publicain. Cependant il en était ainsi. La ville de Capharnaüm eût été indignée si on l'avait mise au-dessous de Sodome. Cependant Jésus prononce ces paroles terribles : « Et toi, Capharnaüm, qui t'élèves jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'aux enfers.... Oui, je te le dis, au jour du jugement, il y aura moins de rigueur pour Sodome que pour toi (2). » Les anciens de Jérusalem se fussent scandalisés si l'on avait insinué que le partage des courtisanes était préférable au leur. Cependant le Christ les apostrophe en ces termes : « Des courtisanes vous précèdent au royaume des cieux (3) ». La colère des docteurs de la loi fût devenue de la fureur si l'on avait prétendu que leur connaissance des mystères sacrés était dépassée par la science infuse des âmes les plus ignorées. Cependant, le Seigneur bénit le Père d'avoir révélé aux petits les secrets qu'il a cachés aux sages (4).

(1) II^a II^{ae}, q. 161, art. 3.

(2) S. MATTH., XII, 23-24.

(3) S. MATHIEU, XXI, 31.

(4) *Ibid.*, XI, 25.

Les princes de la terre hausseraient les épaules si l'on affirmait qu'ils auront moins d'influence sur leur génération qu'un pêcheur, qu'un mendiant, qu'une bergère. Cependant, saint Paul proclame que Dieu a choisi ce qui était faible au gré du monde pour confondre les forts (1).

Il y a dans les âmes des grandeurs mystérieuses, des grandeurs surnaturelles qu'il faut saluer avec vénération. Réfléchissons à ces réalités, pensons à nos faiblesses, à nos fautes, il ne nous sera pas difficile d'estimer les autres plus que nous-mêmes, ni de comprendre la doctrine que saint Thomas résume en cette formule : « Par l'humilité nous devons, à cause de Dieu, nous soumettre à tous nos frères. *Per humilitatem debemus nos subdicere omnibus proximis propter Deum* (2) ».

L'humilité de l'homme qui, sincèrement convaincu de sa misère, consent à être oublié, à passer après les autres, à être traité moins honorablement qu'eux n'est pas un orgueil déguisé, mais une vertu authentique. Cette vertu produit des effets merveilleux dans le monde et dans les âmes. Le désordre et l'anarchie viennent de ce que les individus, les familles, les classes veulent marcher à la tête des autres classes, des autres familles, des autres individus. L'humilité maintient l'ordre en nous mainte-

(1) II *Corinth.*, I, 27.

(2) II^e II^e, q. 61, art. 3, ad 1^{um}).

nant à notre place, en nous gardant contre l'envie de dominer le prochain, d'égaliser nos supérieurs, de monter au-dessus de nos égaux. Ainsi, c'est une vertu éminemment sociale qui aboutit à la tranquillité de l'ordre, c'est-à-dire à une paix solide. Elle appelle le pardon et la grâce, car Dieu regarde avec plus de complaisance un être coupable mais humble qu'un être vertueux mais orgueilleux. Le Pharisien sort du temple portant toujours le poids de ses péchés, quand le Publicain se relève, il est justifié. L'humilité prépare notre gloire. « Le Seigneur a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante, dit la Vierge, désormais toutes les générations m'appelleront bienheureuse (1). » Puisque la gloire acquise par l'ambition est vaine, puisque la gloire éternelle qui est d'un prix infini s'acquiert par l'humilité, cultivons pieusement l'humilité afin de voir se réaliser en nous la promesse du Christ : « *Qui se humiliat, exaltabitur*. Celui qui s'abaisse sera élevé (2). »

(1) S. Luc, I, 48.

(2) S. Luc, XIV, 11.

TROISIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE
ET LA PASSION DE SAVOIR

SOMMAIRE

Noble passion du savoir encouragée par la Religion. Cette passion a besoin d'être réglée. Il faut l'empêcher de s'éteindre dans la négligence et la paresse. Il faut aussi la contenir et la soumettre aux lois de la discrétion. La modestie chrétienne, en cette matière, nous met à l'abri des défaillances et des excès, p. 71-72.

I

1. La modestie ne nous interdit pas de chercher la vérité avec ardeur ni de l'étudier avec constance.

a) Toute science est utile. Enseignement de saint Thomas sur la béatitude. La moindre vérité est un trésor qui nous sert dans l'ordre matériel, spirituel, moral. La science n'est pas la vertu, mais elle aide puissamment la vertu. Erreur du mysticisme qui montre de l'hostilité à toute invention, à tout progrès, p. 72-73.

b) Il y a des sciences nécessaires. Nous sommes tous obligés de nous inquiéter des principes qu'il faut adopter pour organiser notre vie, remplir nos devoirs, atteindre notre fin dernière. Ces principes sont contenus dans l'Évangile et dans le catéchisme. Il n'est permis à personne de les ignorer. Chacun est tenu de leur donner la première place dans ses préoccupations intellectuelles et dans l'éducation des enfants. Chacun est tenu de les étudier et de les approfondir aussi parfaitement que possible. La divine vérité est le pain de vie, p. 73-75.

c) Scandale du temps présent. Une multitude se montre indifférente à ces grands problèmes. Ignorance de la Religion et de la morale. La fièvre des affaires et des plaisirs dévore toutes les heures d'un trop grand nombre d'hommes. Parabole des invités qui refusent de se rendre au banquet préparé à l'esprit par le Sauveur. Prescriptions de la modestie contre ce flegme insensé. Responsabilité des parents qui ne donnent pas une part suffisante aux questions religieuses dans l'éducation des enfants. Surprises et malheurs qui les attendent. Un exemple, p. 75-77.

d) Des connaissances spéciales sont nécessaires à chacun suivant sa profession. Science du prince, du magistrat, du prêtre, etc... Témérité de celui qui exerce une fonction sans y être compétent. Catastrophes qui sont la suite de son ignorance. Graves erreurs commises par les juges et les magistrats improvisés. Responsabilité de ceux qui enseignent sans une connaissance sérieuse. Pour enseigner une vérité, il faut en être deux fois le maître. Avant d'écrire, de parler, de prêcher, il faut apprendre à penser. On apprend à penser en étudiant, p. 77-79.

e) Répugnance, lassitude, dégoût que nous éprouvons parfois pour l'étude. L'amour du savoir secoue cette nonchalance, nous enchaîne à son objet et nous pousse à la recherche de la vérité. Exemple de saint Thomas d'Aquin interrogeant encore, au moment de mourir, le *Cantique des Cantiques*, p. 79-80.

II

La modestie, sorte de tempérance, règle l'amour du savoir.

1 Elle exige que l'amour du savoir soit pur et désintéressé.

a) Les uns étudient pour s'exalter eux-mêmes, ils veulent connaître pour être connus. Leurs intrigues, Démarches et humiliations auxquelles ils se soumettent. Dans quelle mesure et pourquoi il est permis d'aspirer aux grades et aux titres, p. 80-82.

b) La seconde profanation du savoir vient de son alliance avec la cupidité. Un bon auteur doit vivre de sa plume. Injustice de la société vis-à-vis des « prolétaires de l'intelligence ». Conduite généreuse des anciens vis-à-vis des hommes d'étude et des sages. Cependant il ne faut pas considérer la science comme une marchandise qu'on vend au plus offrant et qu'on trahit pour en tirer un bénéfice supérieur, p. 82-84.

c) L'amour du savoir se corrompt lorsqu'il est inspiré par la volonté de mal faire. Alors, selon le but criminel où il tend, il devient barbare, inique, impudique, impie, p. 84-85.

2. L'amour du savoir soumis à la tempérance est ordonné.

a) On y doit respecter la hiérarchie des questions, faire passer les connaissances nécessaires avant les connaissances simplement utiles ou superflues. Développement de cette pensée. Les

connaissances religieuses et morales sont les plus indispensables, p. 85-86.

b) L'ordre consiste encore à ne jamais négliger un devoir grave et urgent pour se livrer à l'étude. Divers exemples de devoirs qu'on ne peut négliger sans tomber dans un amour intempérant du savoir, p. 86.

c) L'amour du savoir quand il est ordonné, en dernière analyse tend à Dieu. Toute science est tenue de rapporter directement ou indirectement ses lumières à la lumière suprême si elle ne veut pas transgresser l'ordre des choses. Ces divers principes sont souvent peu respectés, p. 86-87.

3. A l'amour du savoir la modestie demande de la sobriété.

a) Ce qu'est la gourmandise intellectuelle qui entraîne l'envie de tout savoir et de tout expliquer. Bel enseignement de Léon XIII sur la réserve imposée à ceux qui étudient les vérités mystérieuses de l'Écriture Sainte, p. 87-88.

b) On doit observer la même modestie quand il s'agit de l'avenir, de l'autre monde, du secret des cœurs. La morale chrétienne condamne les sciences occultes où se mêlent la supercherie, la superstition, l'imprudenc. Préceptes, à ce sujet, de l'Écclésiastique et de l'Évangile, p. 88-89.

Résumé de la Conférence. - L'ignorance cause de beaucoup de maux. — Autre cause du mal : la curiosité et l'indiscrétion, p. 89-91.

TROISIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE ET LA PASSION DE SAVOIR

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR (1),

EXCELLENCE (2),

MESSIEURS,

Par nature, nous désirons savoir. *Natura desideramus scire*. Noble désir ! En l'écoutant, nous arrivons à découvrir et à posséder la plus belle chose du monde : la vérité. Aussi la religion du Dieu qui a dit : « Je suis la Vérité », encourage partout les docteurs et leur réserve une place honorée. Mais il en est de ce désir comme des autres, il a besoin d'être réglé. Il faut le réveiller quand il sommeille, lui rendre sa flamme quand il l'a perdue, l'empêcher de s'éteindre dans une négligence et une paresse qui

(1) S. Em. Mgr le Card. Dubois, Arch. de Paris.

(2) S. Exc. Mgr CERETTI, Nonce apostolique.

conduisent à une honteuse ignorance. Il faut aussi le contenir et le soumettre aux lois de la discrétion, de peur qu'il devienne une passion aveugle, la passion de tout voir, de tout entendre, de tout respirer, de tout expérimenter, de connaître par tous les moyens, la passion de griser notre esprit, notre imagination, notre mémoire, nos sens, l'impatience fébrile d'arracher aux êtres les secrets que la Providence ne leur permet pas de livrer. La modestie chrétienne nous met à l'abri de ces défaillances et de ces excès. Comment s'acquitte-t-elle de cette double fonction ? Je vais essayer de vous le dire.

I

D'abord, la modestie chrétienne ne nous interdit ni de rechercher la vérité avec ardeur ni de l'étudier avec constance. S'emparer de la vérité, la contempler, la glorifier, la répandre est, en soi, l'acte le plus sublime de la vie. *Ipsa veritatis cognitio, per se loquendo bona est* (1). Le roi des philosophes anciens et après lui saint Thomas et son Ecole, affirment que la principale perfection et la principale joie de l'homme viennent de l'opération par laquelle l'esprit se développe et s'enrichit au contact de la vérité. La moindre vérité est un trésor qu'il faut garder soigneusement et jalousement. Précieuse en elle-même,

(1) II^a II^{ae} q. 167, art. 1.

elle l'est aussi à cause des services qu'elle nous rend. Il n'y a pas une parcelle de lumière qui ne puisse jouer, pourvu qu'on n'en abuse pas, un rôle heureux soit dans l'ordre matériel, soit dans l'ordre spirituel et moral. Tantôt nous en tirons parti pour augmenter notre bien-être, guérir nos maladies, réparer nos forces, exploiter avantageusement les énergies de la nature, améliorer notre sort. Tantôt c'est notre âme qui en profite dans l'intérêt de son avancement et de sa sanctification : car si, contrairement à l'idée de Platon, la science n'est pas la vertu, son sage emploi est d'un puissant secours pour la vertu. Mépriser une science quelconque, parler dédaigneusement des hommes qui consacrent leurs jours à l'étude de Dieu et de l'univers, au lieu de les considérer comme des bienfaiteurs, c'est tomber dans une intempérance que la modestie, faite de raison, n'autorisera jamais. Un mysticisme étroit montre parfois à la science une hostilité fanatique, craint tout progrès et toute invention : on croirait, à l'entendre, que la foi et la piété succomberont si l'on prête à la science quelque attention et quelque crédit. N'écou-tons pas ses conseils, soyons persuadés que, loin de se combattre, la raison et la révélation, deux rayons émanés du même foyer qui est Dieu, ne peuvent que se renforcer mutuellement.

Toute science est utile, mais il y a des sciences nécessaires à tous les hommes, parce qu'il y a des vérités dont personne ne peut se passer. Sur

ce terrain, la négligence est inexcusable. Un petit nombre parmi nous est appelé à suivre le mouvement des étoiles, les mœurs des insectes, la vie du cèdre ou de l'hysope, d'analyser les éléments physiques ou chimiques, de fouiller les entrailles de la terre ou les archives de l'histoire, d'interroger les textes et les manuscrits, d'approfondir la philosophie, la théologie, l'histoire, la mystique. Mais, tous, nous sommes obligés de nous inquiéter des principes qu'il faut adopter pour organiser notre vie, pour remplir nos devoirs, pour atteindre notre fin dernière. Dans la langue chrétienne, cette science s'appelle la science du salut. Elle nous révèle l'existence de Dieu, elle affirme les droits de Dieu à être servi et adoré, elle nous enseigne à nous conduire d'après les préceptes de la loi éternelle, à rendre au Christ, à l'Église, à la famille, à la société, à nos chefs, à nos égaux, à nos inférieurs ce qui leur est dû, à nous traiter nous-mêmes avec le respect que mérite une créature faite à l'image de son auguste Auteur, à éviter les actes qui profaneraient notre corps ou notre âme. En un mot, cette science nous initie aux grandes questions expliquées dans l'Évangile et dans le catéchisme. Les vérités de l'Évangile et du catéchisme s'imposent rigoureusement à l'attention de tous, Messieurs. Il n'est permis à personne de les ignorer, il est prescrit à chacun de leur assigner la première place dans ses préoccupations intellectuelles et dans l'éducation des enfants.

Chacun, suivant son état, devra les étudier d'une façon plus ou moins parfaite, leur consacrer plus ou moins de loisir; mais, à moins que son extrême barbarie ou une incapacité radicale ne le relègue pas hors de l'humanité, chacun sera coupable si, par défaut de zèle, il n'arrive pas à s'en assimiler la substance d'une manière suffisante. En effet, il s'agit de vie ou de mort pour les individus et pour les peuples. Nous condamnons sévèrement les sectes qui autorisent le suicide, les malheureux qui attendent à leur existence, les insensés qui sous prétexte de mortification s'abstiennent de toute nourriture et se laissent périr; nous éprouvons une juste indignation contre les criminels qui réduisent une nation à la misère et à la famine; nous ne serons pas moins formels contre quiconque se privera lui-même ou privera les autres de la divine vérité qui est pour notre âme le pain de vie.

Quel scandale, Messieurs! Une partie de nos contemporains se montrent d'une indifférence absolue au sujet de ces grands problèmes. Aucune envie d'y appliquer leur pensée, de dissiper en eux mêmes les ténèbres où ils sont plongés en matière de religion ou de morale. D'où viennent-ils? Où vont-ils? Quel sort les attend à l'heure de la mort qui accourt, qui approche, dont ils sentent déjà le souffle glacé? C'est le moindre de leurs soucis. Ils mangent, ils boivent, ils chantent, ils dansent, ils voyagent; du matin au soir, ils sont

en proie à la fièvre des affaires et des plaisirs, mais ils ne trouvent pas le temps de défricher le sol inculte de leur conscience, d'écouter, ne fût-ce que quelques minutes par semaine, la voix des maîtres qui les instruirait. Le Sauveur du monde crie : « Tout est prêt, venez à mon banquet, venez boire au torrent lumineux qui descend des hauteurs et remonte jusqu'à l'éternité ». A ce pressant appel, combien répondent froidement comme les invités de l'Évangile : « J'ai acheté une terre, il faut que j'aille la voir, je vous prie de m'excuser : j'ai acheté cinq paires de bœufs, je vais les essayer, je vous prie de m'excuser : je viens de me marier, je ne puis aller » : c'est-à-dire : mon commerce, mes intérêts matériels, mes joies terrestres prennent mes jours, il ne me reste pas la possibilité de m'éclairer sur les principes sans lesquels je ne saurais orienter ma vie, ni régler mes actions. La modestie fait partie de la morale et la morale veut que l'amour du savoir aboutisse au moins à la connaissance dont nous avons un besoin absolu pour nous sanctifier en ce monde, et, après notre passage en ce monde, entrer dans le royaume des cieux. Arrière donc ce flegme insensé qui nous rendrait comme étrangers à la solution du problème le plus essentiel et ne manquerait pas de nous perdre à jamais ! Et quelle responsabilité n'encourent pas les parents qui, par inconscience, par légèreté, par irréflexion, par impiété, ne donnent aucune part à la culture religieuse dans l'instruction

de leurs enfants? Plus tard, ils s'affligeront des effets de leur méthode pédagogique, ils s'étonneront que leurs descendants outragent la pudeur, la droiture, la probité, l'honneur. Qu'ils s'accusent avant de gémir! En leurs enfants ils ont, délibérément ou non, laissé s'étioler, étouffé peut-être, le désir naturel, impérieux que nous avons de connaître le monde et surtout de connaître l'Auteur du monde. Ils ont abandonné sans boussole, sans flambeau, ces jeunes êtres au hasard des courants et des tempêtes, ils pleurent aujourd'hui sur de lamentables naufrages : ils récoltent ce qu'ils ont semé. — Un jour, dans un hôpital situé non loin d'ici, le ministre de Dieu assistait un mourant qui, à dix-neuf ans, au soir d'une fête de famille, s'était tiré une balle en pleine poitrine. Pendant que le prêtre suggérait doucement au jeune homme des pensées de foi, d'espoir, de repentir, la mère, folle de douleur, disait : « Voilà le fruit de l'éducation sans Dieu. (1) »

Il y a des connaissances générales qui sont nécessaires à tous les hommes, d'autres sont spéciales et nécessaires à ceux-ci ou à ceux-là suivant les professions. Il y a la science du prince, du magistrat, du capitaine, du père de famille : la science de l'orateur, du professeur, de l'écrivain, du prêtre, du confesseur, de l'apôtre. Exercer un métier sans y être compétent, c'est témérité. Pour y être com-

(1) Append., N. 1, p. 300.

pétent, il faut en connaître les obligations. Quand on est chargé d'un peuple, d'un tribunal, d'une armée, d'un foyer, c'est-à-dire du bien public, de la justice, de la défense nationale, de l'avenir de la société domestique, on n'a pas le droit d'ignorer les principes politiques, juridiques, techniques, moraux, requis pour remplir honorablement sa fonction. Que de fois, le défaut de culture intellectuelle a été la cause de catastrophes pour les nations ! Que de fois l'incapacité d'un capitaine a précipité les régiments dans de sanglantes défaites ! Est-il rare qu'un juge, un avocat improvisés envoient l'innocent à l'échafaud et rendent la liberté au scélérat ! Combien d'enfants se sont perdus parce que leurs parents n'entendaient rien à l'éducation ! Parler, enseigner, écrire, répandre des idées, les communiquer à nos semblables, et, ainsi, agir sur son siècle, en changer les courants, en diriger la marche, en augmenter la puissance et la gloire, saisir les âmes, former les consciences, réfuter les sophistes, ramener les pécheurs au bien, les absoudre, annoncer l'Évangile, en faire passer la lumière dans l'esprit des autres, traiter du symbole ou du décalogue, est-il une mission plus belle et plus méritoire ? Non, Messieurs. Mais autant elle est relevée, autant elle exige une préparation sérieuse et, par suite, de longs et constants efforts. Celui-là est réellement digne de devenir le héraut d'une vérité, qui en est deux fois le maître, qui la distingue de toute erreur, qui en saisit forte-

ment les nuances, en analyse subtilement les éléments, en conçoit d'une manière précise l'ensemble et les détails, en rend dans un style clair, sobre, nerveux, l'énergie et la délicatesse. Ah! qu'il est facile ici, de se heurter aux écueils, de mêler de l'ivraie au bon grain, d'offrir à nos disciples, à nos auditeurs, à nos lecteurs un breuvage empoisonné!

Pourtant une doctrine fausse, surtout quand elle touche à la direction de la vie privée ou publique, est du mal et du crime en germe: une doctrine relâchée ou diminuée est un encouragement à la licence: une doctrine rigoriste et exagérée rebute le bon sens, désespère les bonnes volontés. Il importe donc absolument qu'avant de parler, d'écrire, de professer, de prêcher, on apprenne à penser. Or, c'est à force de recueillement actif, de réflexion, de méditation, de raisonnement, c'est en critiquant ses propres méthodes, ses propres syllogismes, en observant, en consultant, en s'appliquant à l'étude, que l'on apprend à penser, que l'on acquiert progressivement les qualités propres au docteur digne de son nom. Il nous en coûte parfois de pâlir sur les livres, sur les textes, sur les documents, de rester les esclaves de notre labeur, lorsque nous aimerions à nous reposer, à nous distraire, à respirer tranquillement l'air embaumé des nouveaux printemps, à errer au travers des bois ou le long des côtes. A ces heures de lassitude, pour ne pas dire de dégoût, nous trouvons un complice dans notre corps que le travail cérébral épuise et exaspère.

« *Ex parte naturæ corporalis, homo inclinatur ad hoc ut laborem inquirendi scientiam vitet* (1). » L'amour du savoir secoue cette nonchalance, triomphe des répugnances physiques que nous éprouvons à reprendre notre tâche. *Laus virtutis hujusmodi consistit in quadam vehementia intentionis ad scientiam rerum percipiendam* (2). » Cet amour nous enchaîne à son objet, son aiguillon nous stimule en nous forçant à revenir à notre besogne et à l'achever. Jusqu'à la fin il nous contraint de contempler la vérité, à user de notre talent pour la conquérir. Etendu sur le grabat où il allait expirer, saint Thomas d'Aquin cherchait encore la lumière dans le *Cantique des Cantiques*, il en interrogeait encore les versets mystiques et, impatient de s'abreuver à la vision suprême, *oro fiat illud quod tam sitio* (3), il suppliait Dieu de l'associer à la contemplation parfaite des Bienheureux, *per apertam visionem comprehensorum* (4).

II

La tempérance règle l'amour du savoir. Pour que cet amour soit d'accord avec la morale, il faut d'abord qu'il soit pur et désintéressé.

Cette qualité lui manque lorsque le but qu'il pour-

(1) II² II² q. 166, art. 2, ad. 3^{um}.

(2) *Ibid.*

(3) *Adoro te.*

(4) *In Canticum Canticorum*, Cap. VIII, *in fine*. Cf. Append., N. 2, p. 301.

suit n'est pas honnête. Il en est qui étudient, non pour posséder la vérité, devenir meilleurs, servir plus efficacement Dieu, leur prochain, leur pays, mais pour s'exalter eux-mêmes, avoir un nom, être appelés au sein des aréopages : ils ne veulent connaître qu'afin d'être connus. Ils se livrent avec acharnement au travail : mais ce qui les excite jour et nuit, c'est la folle envie d'abaisser leurs rivaux, l'ambition de s'élever, par l'importance de leurs découvertes, par la perfection de leurs systèmes, par l'originalité de leurs aperçus, au-dessus de leurs émules. A peine sont-ils parvenus à leur but que, ne reculant devant aucune intrigue, aucune bassesse, ils demandent impérieusement la couronne à laquelle ils prétendent. Pressés de réussir, ils ne sont effrayés d'aucune démarche, pas même des plus dégradantes, ils se condamnent à des visites que leur interdit la dignité la plus élémentaire. Rien ne leur coûte : ils emploient tour à tour la prière ou la flatterie à l'adresse de ceux dont ils réclament le suffrage et l'appui : ils recourent à la détraction, à la calomnie dans le dessein d'écarter et de vaincre ceux qui leur disputent la gloire. On les voit aux genoux de maîtres dont ils se moquent, de politiciens qu'ils méprisent ! Dans leur intention, la science n'est pas destinée à faire luire et régner la vérité, elle est destinée à faire triompher leur orgueil et leur personne. Union honteuse du savoir et de la vanité, que la morale défend comme elle défend l'union des princes et des

courtisanes ! Je ne dis pas qu'il nous soit toujours interdit d'aspirer aux grades ou aux titres : parfois, c'est un moyen d'assurer aux idées saines un plus large et plus lointain rayonnement. Je dis que cette ambition n'est plus légitime, si elle franchit les limites et si elle subordonne l'amour du savoir à la passion des grandeurs. *Quidam voluit scire, ut sciantur ipsi, et turpis vanitas est.* Ainsi s'exprime saint Bernard (1). La modestie chrétienne nous maintient à ce sujet dans les sentiments d'une fière humilité, vertu d'autant plus admirable qu'elle est associée à une valeur exceptionnelle.

La seconde profanation du savoir vient de son alliance avec la cupidité. Il est naturel et juste qu'un auteur vive de sa plume. Il m'est agréable d'avoir aujourd'hui l'occasion de le proclamer : c'est une indignité de traiter médiocrement les ouvriers de l'esprit. A notre époque, on parle constamment de relever les salaires, d'augmenter le bien-être des travailleurs : on ne peut qu'applaudir à ce mouvement de générosité, aussi longtemps qu'il n'offensera pas la justice. Mais pourquoi cette louable disposition ne s'étend-elle pas à ceux que j'appellerai les prolétaires de l'intelligence ? N'est-ce pas une odieuse ingratitude de n'accorder que des honoraires dérisoires à des écrivains, à des publicistes d'une distinction incontestable ? Combien, parmi eux, traînent leurs jours

(1) S. BERNARD, *in Canticum*, SERMO XXXVI, Cf. Append., N. 3, p. 302.

dans une gêne voisine de la pauvreté, sinon de la misère ! N'a-t-on pas vu les hommes de génie oubliés et abandonnés ! Plus d'une fois, les sociétés dont ils étaient les bienfaiteurs se sont complètement désintéressées de leur sort, leur ont refusé des subsides, les ont contraints de renoncer, faute d'instruments, de laboratoires, de ressources, à des expériences qui eussent hâté leurs merveilleuses et utiles découvertes. Les anciens avaient une autre conception de leurs devoirs. Ils professaient que l'État, en vertu même de son autorité, est chargé de prendre sur le trésor public, de pourvoir libéralement aux besoins des savants, de leur garantir une aisance honorable, afin que, à l'abri de la nécessité, ils puissent, en toute indépendance, s'appliquer à l'étude. Ne craignons pas, Messieurs, d'entrer dans cette idée et de récompenser avec magnificence, non les charlatans, mais les promoteurs éminents de la pensée humaine ou religieuse. Autre chose est de considérer la science comme une marchandise, de l'aimer dans la mesure où elle rapporte, de la céder au plus offrant, de la trahir pour en tirer un bénéfice supérieur. Entre les docteurs contents d'une vie simple et ceux qui ne rêvent que luxe et richesses, nous n'hésiterons pas. L'amour des premiers pour la science est pur, l'amour des derniers est mêlé de cupidité. Comme tous les amours, l'amour du savoir a sa pudeur à laquelle il doit sa beauté : cette pudeur se perd dans le trafic dont nous avons parlé. *Quidam scire*

volunt, ut scientiam suam vendant; et turpis quæstus est (1), dit encore saint Bernard.

L'amour du savoir se corrompt aussi lorsqu'il est inspiré par la volonté de mal faire. C'est, en effet, un amour criminel qui nous pousse à rendre nos connaissances plus profondes et plus étendues pour satisfaire des passions inavouables. Il devient barbare, si, instrument de la haine, il ne scrute les mystères de la nature qu'en vue de nuire au prochain, de ravager, de ruiner, d'anéantir une nation voisine, de plonger le monde dans l'épouvante, le deuil, le sang. Il devient inique, si, à la merci de l'injustice, il nous entraîne à pénétrer les questions de droit afin de mieux tourner les lois, afin de mieux plaider, grâce à une habileté consommée, la cause des scélérats et de mieux combattre les intérêts des honnêtes gens. Il devient impudique, si, appliquant notre pensée aux choses de la médecine et à la solution des problèmes qui s'y rapportent, il n'a qu'un but, nous procurer, ou procurer aux autres des jouissances intenses, raffinées, renouvelables aussi longtemps et aussi impunément que possible. Il devient impie, s'il ne nous suggère le goût de l'histoire, de l'exégèse, de la philosophie qu'afin de nous amener à nier plus puissamment Dieu et le Christ, et à ravir aux âmes la foi dans les réalités éternelles. Hélas! souvent l'amour du savoir s'est prostitué. Une haine savante, une

(1) S.² BERNARD. *In canticum*. SERMO XXXVI, n. 3.

injustice savante, une débauche savante, une impiété savante sont les fruits de cet amour égaré qui emprunte la laideur des vices auxquels il permet d'éclater avec impudence.

L'amour du savoir soumis à la tempérance et à la modestie chrétiennes est ordonné. En quoi consiste l'ordre auquel il obéit? Il consiste premièrement à respecter la hiérarchie des questions. Il y a, nous le disions à l'instant, des connaissances utiles et des connaissances nécessaires, des connaissances nécessaires à tous, des connaissances nécessaires à quelques-uns. Il est évident que les connaissances nécessaires s'imposent à nous plus impérieusement que les connaissances simplement utiles. Nous éprendre de celles-ci et faire fi de celles-là, est une aberration. Qui que vous soyez, il importe souverainement que vous possédiez en pleine certitude les vérités fondamentales qui peuvent seules éclairer notre chemin de la terre au ciel. A quoi nous servirait de connaître les astres, les animaux, les plantes, si nous ne nous connaissions pas nous-mêmes? A quoi nous servirait de connaître la structure de notre corps, la circulation de notre sang, si nous ne connaissions pas notre âme, son immortalité, les obligations qui découlent de sa nature, de sa vocation, de sa prédestination surnaturelle? A quoi nous servirait de connaître la création, si nous ne connaissions pas le Créateur

et le Sauveur qui nous appellent et nous attendent?

Secondement, l'ordre consiste à ne jamais négliger un devoir grave, urgent, sous prétexte d'élucider une thèse et de progresser dans la science. Un père qui abandonnerait ses enfants à des serviteurs, un ouvrier qui jetterait son outil, un chef d'Etat qui n'accorderait aucune attention aux affaires publiques, un chrétien qui renoncerait à la prière, à la sanctification du dimanche : tous ces hommes, dis-je, qui manqueraient à un devoir positif pour se livrer à un labeur intellectuel qui n'est pas indispensable, montreraient un amour intempérant du savoir.

Troisièmement, notre amour du savoir quand il est ordonné, tend à Dieu. Tous les êtres sont des reflets de la beauté de Dieu et de ses perfections. Une science qui, soit directement et par elle-même, soit indirectement et à l'aide d'une science supérieure, ne remonterait pas de ces reflets jusqu'au soleil éternel d'où ils émanent : une science qui ne rapporterait pas sa pauvre lumière à la lumière inaccessible, la vérité secondaire qu'elle découvre à la Vérité première, s'arrêterait dans sa voie et transgresserait l'ordre des choses. Cet ordre exige que, chacune à sa manière, toute science des créatures nous achemine vers le Créateur.

Pourquoi donc, dans notre amour du savoir, sommes-nous si peu fidèles à ces maximes? Les uns suivent scrupuleusement les progrès de sciences

subalternes, de sciences à peine utiles, sans un regard pour la science suprême. Ils s'attardent toute une vie devant une famille d'insectes, et leur ignorance de la morale et de la religion est absolue. Les autres sacrifient à leur amour de la science leurs devoirs de père, d'époux, et le culte de Dieu. La plupart se renferment dans l'étroitesse du champ intellectuel qu'ils ont choisi, concentrent toute leur attention sur un phénomène, sur un événement, et refusent de s'élever plus haut, de saluer derrière le monde, les phénomènes, les événements, le Dieu qui les fait éclore. Désordres et excès qu'il appartient à la tempérance de corriger.

Enfin, Messieurs, à l'amour du savoir la modestie chrétienne demande de la sobriété. Les mystiques parlent de la gourmandise spirituelle, maladie des commençants surtout, impatientes de goûter toutes les douceurs et tous les transports que Dieu accorde aux saints. De même il y a une gourmandise intellectuelle, celle de l'homme qui veut tout savoir. S'agit-il d'Écriture Sainte, il entend expliquer chaque phrase et chaque mot dictés par l'Esprit aux Prophètes ou aux Apôtres. Léon XIII dénonçait ce travers dans l'Encyclique *Providentissimus*. « Les livres inspirés, disait-il, sont l'œuvre de l'Esprit-Saint, les mots y cachent nombre de vérités qui surpassent de beaucoup la puissance et la pénétration de la raison humaine, à savoir les

divins mystères et ce qui s'y rattache. Le sens est parfois plus étendu et plus voilé que ne paraîtraient l'indiquer la lettre et les lois de l'herméneutique : en outre, le sens littéral renferme lui-même d'autres sens qui servent soit à éclairer les dogmes, soit à donner des règles de vie. » (1) S'agit-il de l'avenir, de l'autre monde, du mystère des cœurs? L'homme dont je parle a hâte d'en forcer les portes. Aucun moyen ne lui répugne. Il est à l'affût des devins, il interroge les tables tournantes, les astres, les mains, les médiums, les bohémiennes, les somnambules, les diseuses de bonne aventure. Il consulte les démons, il évoque les morts, il se rend au sabbat, il entre dans les temples de la théosophie, du spiritisme, de l'occultisme, du satanisme. Je n'ai pas à dire aujourd'hui que ce malheureux est d'ordinaire la victime de mille supercheries, le jouet d'imposteurs et d'escrocs habiles à exploiter sa passion et à s'en moquer. Je n'ai pas à rappeler la part de superstition que suppose une pareille impatience, ni à montrer qu'en se mettant en rapport avec des puissances inconnues, on s'expose, au point de vue naturel et surnaturel, physique et moral, à de réels dangers. J'ai à dire, en restant dans mon sujet, que, à ce degré et sauf de rares exceptions dont une extrême prudence est juge, l'amour du savoir est un dévergondage intellectuel et le comble de l'indiscrétion. — *Altiora te ne quæsieris*, dit l'Écclésiastique à son disciple : « N'essayez pas

(1) Append., N. 4, p. 302.

de connaître ce qui est au-dessus de vous, ne tâchez pas de pénétrer ce qui surpasse vos forces : pensez toujours à ce que Dieu vous a commandé, n'ayez point la curiosité d'examiner un trop grand nombre de ses œuvres..... Vous n'avez que faire de voir de vos yeux ce qu'il a plu à Dieu de vous cacher (1). » La modestie est d'accord avec la sagesse. Elle nous impose la réserve dans le domaine des réalités qui nous sont inaccessibles. En ce qui les concerne, elle règle notre attitude d'après les paroles de Notre-Seigneur : « *Beati qui non viderunt, et crediderunt*. Bienheureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru (2) ». En ce qui concerne l'avenir, elle nous habitue à respecter cet autre avertissement du Maître : « Ce n'est pas à vous de connaître les temps ni les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. *Non est vestrurum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate* (3) ».

Je résume les leçons de ce discours pour les confier à votre mémoire et à votre conscience. Premièrement la modération chrétienne n'est point ennemie du savoir : elle nous incline au contraire à rechercher toutes les vérités accessibles à notre esprit. Elle nous incline impérieusement et d'abord à nous pénétrer nous-mêmes, et quiconque dépend de nous, des vérités indispensables à notre

(1) *Ecclesiastique*, III, 22, 23.

(2) S. JEAN, XX, 29.

(3) *Actes* 1, 7. Cf. Append., N. 5, p. 303.

salut. Elle nous presse encore d'étudier de notre mieux les sciences profanes ou sacrées qui se rapportent à notre vocation et nous permettent d'en remplir comme il faut les devoirs. Appliquez-vous à vous-mêmes ces enseignements. Messieurs, mettez-les en pratique pour votre propre compte. Insistez auprès de vos enfants afin qu'ils s'instruisent d'une manière sérieuse et approfondie des obligations que leur imposent leur foi et leur état. Exigez que les maîtres de votre choix fassent porter avant tout leur sollicitude sur les problèmes qui intéressent au suprême degré l'avenir terrestre et éternel de votre postérité.

Ah! si l'on connaissait mieux la doctrine du Christ et de l'Église, si l'on connaissait mieux les préceptes que la morale nous dicte suivant la diversité de nos conditions, que de préjugés, que de malentendus seraient dissipés! que de malheurs seraient évités à notre société! que de calomnies, d'outrages, de blasphèmes seraient épargnés à la religion! que d'auteurs corrigeraient leur manière de penser et d'écrire! que d'hommes politiques changeraient de langage et d'attitude, défendant ce qu'il attaquent et adorant ce qu'ils brûlent! Aujourd'hui, on s'élève, non sans motif, contre le règne de l'incompétence, incompétence de ceux qui exercent de hautes fonctions, incompétence des avocats chargés de notre cause. D'où provient cette incompétence sinon d'une ignorance lamentable des choses,

des faits et des personnes? Ne craignons pas, en ce domaine, de réchauffer partout le zèle, de demander à tous de s'informer, d'apprendre ce qu'il est nécessaire de savoir. Après cela, interrogeons la nature, l'histoire, les livres saints, la théologie, la philosophie, mais étudions afin de rendre témoignage à la lumière, non afin de nous glorifier nous-mêmes, afin de devenir meilleurs, non afin de nous enrichir, ou de commettre plus, puissamment, plus longtemps, plus impunément le mal: afin d'édifier et non de détruire. Ne cédon pas à cette funeste curiosité qui nous pousse à vouloir pénétrer à tout prix les mystères que Dieu délibérément a couverts d'un voile. Contentons-nous de l'héritage que nous avons reçu, cultivons-le sans permettre à l'amour du savoir de dégénérer en superstition et en témérité. Attendons humblement l'heure où la vérité première, répondant à notre impatience, se révélera dans toute sa splendeur et nous rassasiera de ses clartés. *Satiabor cum apparuerit gloria tua.*

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE CHRÉTIENNE
ET LES LIVRES

SOMMAIRE

Au premier rang des fléaux de l'ordre spirituel, il faut placer l'intempérance qui fait publier et répandre de pernicious écrits. L'Eglise prend des mesures contre les mauvais livres. Action de saint Paul contre les ouvrages frivoles des habitants d'Ephèse. Nécessité de ces précautions. Proportions inquiétantes du mal aujourd'hui. Les auteurs sont trop rares qui offrent aux âmes un aliment sain et substantiel; trop nombreux au contraire sont les hommes dont la plume n'hésite devant aucune impiété ni aucune licence. Catholiques qui ne tiennent, qu'il s'agisse d'écrire ou de lire, aucun compte des instructions de l'Eglise. Lois auxquelles sont astreints d'abord les auteurs, ensuite les lecteurs, p. 99-101.

I

La liberté d'écrire n'est pas absolue. « Il faut, en écrivant, faire entendre de belles choses. » Les choses les plus belles, parce qu'elles sont les plus vraies, les plus utiles, les plus pures, sont les choses divines révélées soit par la raison, soit par la foi.

1. Elles sont à la base de la vie présente et de la vie future.

a) Les individus sanctifiés ici-bas et heureux dans l'éternité par ces hautes vérités. Biens que ces vérités procurent aux peuples. Récompense, allégresse, sentiment de sécurité, surcroît de béatitude réservés à ceux qui contribuent par leurs écrits au triomphe de ces vérités, p. 101-102.

b) En revanche, combattre la saine philosophie et la foi, en employant pour cela la dialectique, l'élégance du style, le charme des mots, c'est intempérance orgueilleuse, criminelle, insensée. Orgueilleuse, car juger Dieu est une extravagance; criminelle, car c'est enlever aux hommes le seul moyen qu'ils aient de se sauver; insensée, car rien de plus déraisonnable que de vouloir effacer le nom de la Réalité suprême; p. 102-103.

c) Degrés de cette intempérance. Manière directe de ceux qui accumulent les arguments pour prouver que Dieu n'est pas. Manière insidieuse des hérétiques. Manière perfide d'un Voltaire.

Manière frivole des poètes, romanciers, chroniqueurs. En ces matières, il est facile d'en imposer à un public naïf et ignorant, d'autant plus facile que dans un livre on a le loisir d'en appeler à l'appareil d'une science frelatée et d'une rhétorique fallacieuse. Étendue des maux causés par les mauvais livres qui atteignent une nation, pervertissent un siècle et passent de génération en génération, p. 103-105.

d L'écrivain, quand il traite de matière sacrée, doit adopter une forme pleine de dignité et imiter les maîtres de la doctrine religieuse. Majesté de la phrase en ces maîtres : saint Jean, Bossuet, etc., p. 105-106.

2. Il faut se préoccuper non seulement de la foi, mais encore des mœurs.

a Il n'est jamais permis aux écrivains de plaider en faveur du mal ni de l'autoriser. Crime de ceux qui agissent autrement. Énumération des vérités que l'écrivain consciencieux et chrétien doit respecter. Belle conduite, à notre époque, des auteurs les plus renommés et les plus populaires, qui ne voient de salut que dans le retour à l'Évangile. Obligation de ne pas laisser se refroidir ce zèle et de lutter contre la bande noire qui se sert des plumes d'or et de diamant pour corrompre les cœurs, p. 106-108.

b Il n'est jamais permis à un écrivain de laisser croire qu'il est impossible d'observer les commandements de Dieu. Paroles de Bossuet. Erreur funeste des hérétiques et des savants qui considèrent nos chutes comme fatales et qui, dans leurs livres, propagent leur doctrine, p. 109-110.

c Les auteurs doivent éviter ce qui est susceptible de troubler la pensée, d'émouvoir le cœur d'une façon dangereuse. On ne corrompt pas seulement par des idées, mais encore par la forme licencieuse qui les enveloppe. Immensité du mal en cet ordre. Petit nombre des auteurs qui observent la réserve voulue, surtout en fait de chasteté. La plupart s'attribuent le droit de tout dire et de tout raconter. Réalisme brutal des uns, mysticisme déliquescant, langueur sensuelle des autres. Abus, chez beaucoup, des expressions sacrées, des confessions publiques, des peintures où l'on représente les luttes charnelles. Passion déréglée chez plusieurs de plaire à une foule dépravée, p. 110-111.

3. Prétextes que l'on invoque pour justifier ce laxisme pratique.

a On prétend avoir le droit de peindre le corps humain, de décrire les phénomènes dont il est le théâtre et les extases qui

le ravissent. Quiconque s'en scandalise est déjà perverti, car tout est pur pour ceux qui sont purs. Erreur de cette affirmation : les éléments de la nature ne sont pas essentiellement mauvais, comme l'ont dit les Manichéens ; mais dire que l'homme est bon comme s'il n'avait pas été atteint par le péché originel, c'est l'hérésie des Pélagiens et de Rousseau. Application de cette pensée. Texte du Père Lacordaire et de saint Paul, p. 111-112.

b) On réclame aussi au nom de l'art, car, dit-on, pour que la beauté de la lutte entre la conscience et la passion apparaisse d'une façon saisissante, il faut qu'on entende et la voix de la sagesse et les accents de l'animal impatient de jouir. Inutile de réfuter ces théories : les faits les réfutent suffisamment. Perfection artistique d'Angelico, de Bossuet, de Racine dans *Esther* et *Athalie*, bien qu'on ne trouve en ces maîtres aucun sensualisme.

L'art est sujet de la religion et doit s'y soumettre. Objection : En art et en littérature, notre liberté est incomplète. Oui : elle doit accepter les limites fixées par la morale et par l'Évangile, p. 112-113.

II

Lois que l'on doit respecter dans les lectures.

1. La lecture des bons livres est pour l'homme un des grands moyens de s'instruire et de se sanctifier.

a) Par la bonne lecture on acquiert et on complète la science générale qui est nécessaire à tous et la science spéciale qui est nécessaire à chacun suivant son état. Les bonnes lectures éclairent l'intelligence, dissipent les erreurs et les préjugés, rappellent les principes qu'on avait oubliés, invitent à la réflexion, au travail personnel, affermissent les convictions, détachent du schisme, de l'hérésie, du rationalisme, etc., p. 113-114.

b) La lecture agit sur le cœur, lui communique des sentiments d'honnêteté, de foi, de repentir, de charité, etc. Saint Antoine converti par un passage de l'Évangile, saint Augustin et Alipius convertis par un mot de saint Paul. Les psaumes de David entraînent la ferveur de saint Augustin, p. 115-116.

c) Le bon livre offre un aliment à la prière, à l'oraison. La dévotion s'y retrempe. Effets bienfaisants des *Morales* de saint Grégoire, des traités de sainte Catherine de Sienne, de saint Vincent Ferrier, de sainte Thérèse, etc., p. 116.

d) Le bon livre nous apaise en nous arrachant à nos inquiétudes, en nous suggérant des pensées de mansuétude, de patience, de résignation; il nous console en charmant nos douleurs, en nous distrayant de nos chagrins, etc.: il nous délasse: le soir, après nos travaux et nos fatigues, nous nous reposons en le feuilletant, p. 116-117.

2. Les lois qui nous interdisent certaines lectures émanent les unes du droit positif, les autres du droit naturel.

a Il est interdit d'abord de lire les œuvres que l'*Index*, le *Saint-Office*, le Saint-Siège, les Evêques, ont nommément proscrites. Autorité à ce sujet des Congrégations romaines, p. 117-118.

b) Il est interdit ensuite de lire les livres qui, en vertu d'instructions générales, tombent sous les coups de la censure. Ces livres se rapportent les uns à la foi. Enumération des livres qui propagent l'erreur, sont ennemis de la vraie religion, attaquent un dogme, défendent des idées réprouvées par le Saint-Siège, enseignent la superstition, la divination, etc. Sévérité de l'Eglise à l'égard des Bibles répandues par les protestants et les incrédules, p. 118.

c) D'autres livres se rapportent aux mœurs. L'Eglise interdit les livres qui affirment la légitimité du duel, du suicide, du divorce, de la franc-maçonnerie. Ses anathèmes contre les livres systématiquement obscènes, ses rigueurs contre les livres où sont peintes des scènes sensuelles, p. 118-120.

3. Le droit naturel et chrétien supplée à l'impuissance de toutes les lois positives. Ce droit nous oblige à fermer le livre qui nous fait du mal. Il appartient à la prudence de juger de ce qui convient à chacun suivant l'âge, le tempérament, le moment, en un mot, suivant les circonstances de toutes sortes, p. 120.

Nécessité pour nous d'obéir à ces lois, de ne pas toucher les livres dangereux, de les bannir de nos bibliothèques et de nos maisons. Il faut aussi lutter contre la diffusion des mauvais livres. En ces derniers temps, la critique a été souvent d'une indulgence excessive en ce qui concerne des œuvres impies ou obscènes. Il faut enfin répandre la bonne presse et les bons livres, p. 121-122.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE CHRÉTIENNE ET LES LIVRES

EMINENTISSIME SEIGNEUR (1)

EXCELLENCE (2),

MONSEIGNEUR (3).

MESSIEURS,

Au premier rang des fléaux de l'ordre spirituel, il faut placer « l'intempérance qui fait publier et répandre dans les masses de pernicieux écrits (4) ». Aussi l'Église, gardienne vigilante de la foi et des consciences, a toujours pris des mesures pour empêcher l'apparition et la diffusion des mauvais livres. A Ephèse, une superstition jouissait au commen-

(1) Son Em. Mgr le Cardinal Du Bois, archevêque de Paris.

(2) Son Exc. Mgr CERETTI, nonce apostolique.

(3) S. Gr. Mgr ROLAND-GOSSELIN.

(4) Léon XIII. Constitution *Officiorum ac munerum*, 8 des Calendes de février (23 janvier) 1897. Cf. Append., N. p. 363.

cement du Christianisme d'une immense popularité. Des recueils de formules magiques circulaient dans la ville, y entretenant le culte monstrueux de Diane Artémis et l'esprit d'impudicité. Saint Paul s'éleva contre ces ouvrages frivoles et obtint qu'on en brûlât un grand nombre. Le prix du sacrifice fut considérable puisqu'il monta jusqu'à cinquante mille pièces d'argent (1). Plus tard, Anastase I^{er} condamna les commentaires et les traités d'Origène; Innocent I^{er}, ceux de Pélage; Léon le Grand, ceux des Pélagiens. Plus tard, les travaux des monothélites, de Marsile de Padoue, de Wicleff, de Jean Huss eurent le même sort. Après l'invention de l'imprimerie, le flot des productions malsaines grossissant chaque jour, « une répression plus étendue et plus efficace s'imposa » aux Pasteurs. « Ces précautions, dit Léon XIII, étaient nécessitées, non par des motifs sans importance, mais par le besoin absolu de protéger l'honnêteté publique et la société (2). »

Aujourd'hui, le mal a pris des proportions plus inquiétantes encore. Un déluge de volumes, de brochures, de revues, de journaux submerge le monde. Sans doute, beaucoup d'auteurs offrent aux âmes un aliment sain et substantiel. Mais ils sont peu. Nombreux, au contraire, sont les hommes qui, adonnés aux choses de l'esprit, restent indifférents au vrai et au bien; nombreux encore, ceux dont

(1) Cf. FORD, *S. Paul*, tome I, ch. ix.

(2) *Officiorum ac munerum*.

la plume n'hésite devant aucune impiété, aucun blasphème, aucune licence. Parmi les catholiques mêmes, combien, qu'il s'agisse de lire ou d'écrire, ne tiennent presque aucun compte des instructions sans cesse renouvelées des évêques ou du Saint-Siège à ce sujet, non plus que de la retenue à laquelle la loi naturelle soumet toute notre vie? Qu'on le veuille ou non, cette intempérance est la source de grands maux à l'intérieur, et nous compromet gravement à l'extérieur. Je ne pense pas que, sous ce rapport, les étrangers soient meilleurs que nous; ils seraient sages de se frapper la poitrine avant de nous accuser dédaigneusement et àprement. Mais ce n'est pas en nous comparant à ceux qui partagent nos misères, c'est en regardant l'idéal, que nous devons nous juger nous-mêmes. Vous ne vous étonnerez pas que je rappelle ici, au nom de la tempérance et de la modestie évangéliques, les lois auxquelles sont astreints d'abord les auteurs, ensuite les lecteurs.

I

La liberté d'écrire n'est pas absolue. Messieurs. La Bruyère disait : « Il faut, en écrivant, faire entendre de belles choses (1) ». Or, ne sont belles que les choses vraies, que les choses utiles, que les choses pures. Les choses les plus vraies, les plus utiles, les plus pures sont les choses divines qui nous sont révélées,

(1) Des ouvrages de l'esprit.

les unes par la raison, les autres par la foi. Elles sont à la base de la vie présente et de la vie future. Elles ne servent pas seulement à notre joie et à notre consolation : c'est par elles que les individus seront sanctifiés ici-bas et infiniment heureux dans l'éternité. C'est à elles, avant toutes les autres, et au respect dont elles sont l'objet, que les peuples devront leur dignité, leur unité, leur prospérité. Quelle récompense vous est réservée, si, grâce à des pages brillantes, fermes, lumineuses, solidement enchaînées, vous contribuez au triomphe de la vérité suprême, si vous la faites mieux connaître et mieux aimer par vos semblables ! Quelle allégresse intime, si vous entendez un de vos frères murmurer, le cœur débordant de gratitude : « Sans vous, j'aurais persévéré dans mes fatales erreurs : j'aurais ignoré Dieu, son Christ, son Évangile, ses volontés : sans vous, je me serais damné ! » Quel sentiment de sécurité au moment de la mort, si vous pouvez vous dire que toutes les lignes écrites par vous ont rendu plus séduisantes les réalités surnaturelles ! Quel surcroît de béatitude au delà de ce siècle, si, au royaume des cieux, des élus affirment que vous avez été l'instrument de leur salut ! Vous partagerez l'auréole des Prophètes et des Docteurs qui, comme Jésus, ont manifesté aux hommes le nom du Père céleste. *Manifestavi nomen tuum hominibus* (1).

En revanche, combattre la saine philosophie et la

(1) S. JEAN, XVII, 6.

foi, en diminuer l'autorité, troubler les croyances, les extirper des esprits : employer à cette fin la dialectique, l'élégance du style, le charme des mots, c'est tomber dans cette intempérance orgueilleuse, criminelle, insensée, que nos chefs, et, en particulier, Léon XIII, ont si énergiquement condamnée. Intempérance orgueilleuse : car contredire Dieu, juger Dieu, s'élever au-dessus de Dieu est l'extravagance la plus contraire à la modestie. Intempérance criminelle : car elle emploie contre Dieu la main, l'intelligence, le génie que Dieu nous a donnés, et s'efforce d'enlever aux hommes le seul moyen qu'ils ont de parvenir à leur fin dernière. Intempérance tellement insensée que l'Esprit-Saint l'appelle folie, car est-il rien de plus déraisonnable que de vouloir effacer partout le nom de la seule Réalité qui existe par elle-même ? Dire dans son cœur : Dieu n'est pas. *Dirit insipiens in corde suo : non est Deus* (1), c'est être fou : le dire aux autres et l'écrire, c'est être deux et trois fois fou.

Dans cette intempérance, il y a des degrés, car il y a mille manières, en écrivant, de nuire à la cause de Dieu et des âmes. Il y a la manière directe, violente, radicale, de ceux qui accumulent les arguments pour prouver que Dieu n'est pas, que la religion est d'origine purement humaine. Il y a la manière insidieuse des hérétiques, qui ne défendent un article du symbole que pour en attaquer un autre.

(1) *Psaume XIII*, 1.

Il y a la manière perfide d'un Voltaire, salissant tout ce qu'il touche. Il y a la manière frivole du poète, du romancier, du chroniqueur à court de ressources, cherchant à étonner ses clients, à en augmenter le nombre par l'impudence de ses affirmations.

Il est facile d'affecter des airs supérieurs et d'imposer ses erreurs à un public naïf qui ne distingue pas une démonstration rigoureuse d'un sophisme : d'invoquer des textes, d'en passer d'autres sous silence, de tromper des lecteurs crédules et sans défiance, de jeter sur les apôtres et sur les ministres de l'Évangile un ridicule qui rejaillit jusqu'à Dieu et jusqu'au Christ, de défigurer le dogme et de le rendre méconnaissable. C'est par de pareils procédés que les sectes de Jérusalem ameutèrent le peuple contre le Sauveur. Il est facile d'abuser la masse dans un discours, et presque aussi facile dans un livre où l'on a choisi astucieusement les mots capables de flatter les passions et les préjugés, où l'on a eu le loisir d'en appeler à l'appareil d'une science frelatée et aux ressources d'une rhétorique fallacieuse. Le mal est ici plus étendu. Par la parole, on ne saisit qu'un auditoire toujours restreint, un auditoire d'un jour : par un mauvais journal, on atteint une nation : par un mauvais livre, on pervertit un siècle et quelquefois plusieurs siècles. Le mauvais livre passe de main en main, des parents aux enfants, d'un pays à un autre, et son action se perpétue de génération en généra-

tion. L'univers entier a souffert, souffre encore et souffrira longtemps des écrits d'un Celse, d'un Arius. d'un Nestorius, d'un Photius. d'un Eutychès. d'un Luther, d'un Calvin; nos ennemis empruntent quotidiennement leurs armes meurtrières à ces vieux arsenaux du schisme et de l'hérésie.

Respecter dans leur fond les vérités primordiales de la raison et les enseignements du *Credo*, ce n'est pas assez. Quand il traite de matières sacrées, l'écrivain fidèle adopte une forme pleine de dignité. Il exclut de son langage les expressions légères, ambiguës, plaisantes, triviales. Il est noble, solennel, recueilli, dès qu'il aborde le Père, le Fils, l'Esprit, l'Incarnation, Jésus-Christ, la Vierge, les saints. Il prend comme modèles les maîtres de la doctrine religieuse qui, toujours, se sont efforcés de trouver des mots en rapport avec la grandeur de leur sujet. La majesté des mystères se communique en effet à la phrase de ces grands maîtres et la maintient à des hauteurs sublimes. Écoutez saint Jean :

« Au commencement était le Verbe,

Et le Verbe était en Dieu

Et le Verbe était Dieu

.

Tout a été fait par lui

Et sans lui rien n'a été fait.

En lui était la vie

Et la vie était la lumière des hommes,

Et la lumière luit dans les ténèbres
Et les ténèbres ne l'ont point reçue.

Et le Verbe s'est fait chair.

Et il a habité parmi nous.

Et nous avons vu sa gloire.

Gloire d'un Fils unique

Plein de grâce et de vérité (1). »

Quelle magnificence ! Quelle grandeur encore sur un plan moins élevé en Bossuet ! Que Bossuet veuille peindre l'être, l'unité, la puissance, la bonté, l'amour, la fécondité de Dieu, ou qu'il tâche de raconter les gestes de la Providence dans l'histoire, en chacun de ses traits la splendeur le dispute à la sobriété. C'est ainsi que l'on honore l'Éternel, qu'on lui gagne les intelligences et que, devant lui, on fait fléchir les genoux. Ah ! bannissons toute vulgarité de notre style comme de notre entendement lorsque nous touchons au monde divin, et si nous ne pouvons en parler comme il le faudrait, faisons du moins tous nos efforts pour ne pas en trop diminuer le prestige,

« Il faut se préoccuper, dit Léon XIII, non seulement de la foi, mais encore des mœurs (2). » En ce qui concerne les mœurs, l'écrivain est assujéti à des règles qu'il importe de déterminer avec précision.

(1) S. JEAN, I.

(2) *Officiorum ac munerum*, ch. iv, 9.

Premièrement il ne lui est jamais permis de plaider en faveur du mal, de soutenir que nous avons le droit de le commettre. Qu'il soit philosophe, historien, littérateur, qu'il s'exprime en prose ou en vers, qu'il traite des questions à fond ou en passant, il est obligé de servir le bien, de défendre le décalogue tel que l'interprètent Jésus-Christ et l'Eglise, de le présenter comme une loi sacrée, définitive, immuable, que personne ne transgressera sans prévariquer, qu'aucun peuple, aucun pouvoir, aucune génération n'essayera d'abroger, sans commettre un crime.

L'adoration du vrai Dieu, seul Créateur, seul Maître, seul Juge, seul Rémunérateur de notre race; la fidélité à la parole donnée: la sanctification du jour consacré au repos et à la prière: la piété obéissante et affectueuse des enfants à l'égard de leurs parents, des serviteurs à l'égard de leurs maîtres, des sujets à l'égard de leurs souverains: le dévouement des parents pour leurs enfants, des maîtres pour leurs serviteurs, des souverains pour leurs sujets, le culte raisonnable, mais ardent de la patrie: le respect de la vie humaine et la nécessité de n'y attenter ni par le meurtre, ni par le duel, ni par des guerres iniques, ni par le suicide: le respect de la chasteté qu'offensent les actes, les regards, les pensées, les désirs impurs: le respect, dans le mariage, de l'unité, de l'indissolubilité, de l'amour, que brisent et profanent la polygamie, le divorce, l'adultère: le respect de la propriété, la réprobation du vol et de l'injustice:

voilà les points fondamentaux auxquels se rattachera inébranlablement l'écrivain consciencieux et chrétien.

Je le reconnais volontiers : parmi les auteurs de notre temps, les plus justement renommés, les plus légitimement populaires ont apporté à la morale l'appui de leur talent. Les uns en des thèses irréfutables, les autres en des articles incisifs, ceux-ci en des œuvres d'imagination, ceux-là en des travaux rigoureusement scientifiques, ont fait valoir les raisons qui nous pressent de nous soumettre aux commandements de Dieu. Le nombre des hommes qui ne voient de salut que dans le fier retour à l'Évangile augmente chaque jour. Ils siègent à l'Académie, ils enseignent dans des chaires célèbres ; ils sont suivis par une jeunesse impatiente de les dépasser. Honneur à vous, Messieurs, qui restaurez partout les autels de la religion, du foyer, de la patrie : vous êtes des sauveurs.

Ne laissez pas se refroidir votre zèle : une bande noire qui ne se lasse pas veut détruire les tabernacles, fermer les temples, interrompre tout rapport de la terre avec le ciel ; elle pousse au mépris de l'union conjugale, à l'amour bestial : elle nous demande, si elle est logique, de préférer à notre mère toutes les autres femmes, à notre famille toutes les autres familles, à notre pays tous les autres pays : elle excelle à se servir, pour corrompre les cœurs, des plumes d'or et de diamant que Dieu maudit. Prouvez par votre constance que vous êtes plus dévoués au bien qu'elle n'est acharnée au mal.

Secondement, il n'est jamais permis à un écrivain de laisser croire qu'il est impossible d'observer les commandements de Dieu. « Comment, s'écrie Bossuet, peut-on dire que Jésus-Christ nous ait chargés par-dessus nos forces, lui qui a eu tant d'égards à nos faiblesses, qui nous offre tant de secours (1)? » Combien d'hérétiques, cependant, combien de savants considèrent nos chutes comme fatales, et propagent leur idée? Ils la propagent, lorsqu'ils affirment que la volonté, même aidée de la grâce, est incapable de résister au plaisir et à la concupiscence. Ils la propagent, lorsque, dans leurs livres, ils montrent les plus forts, les plus croyants, les plus convaincus, les héritiers des meilleures traditions, emportés par l'orage des sens. Hommes, femmes, jeunes gens, vieillards, époux, célibataires, après avoir plus ou moins lutté, succombent et sacrifient tout à leur passion : partout, la tentation est victorieuse. On dirait que la virginité ne règne plus dans un seul cœur, que la fidélité conjugale n'a plus de refuge en ce monde, que tous les foyers sont déshonorés par la fornication ou l'adultère. Si le démon du matin, de midi ou du soir triomphe toujours, c'est que nous sommes incapables de le vaincre : si, dans la lutte de l'esprit contre la matière, le dernier mot reste toujours à la matière, c'est une preuve qu'en nous la chair tient le sceptre, et que l'esprit est incapable de

(1) Sermon sur la Divinité de Jésus-Christ, 2^e point.

le lui enlever. Telle est la conclusion qui ressort manifestement d'œuvres trop vantées.

Troisièmement. Messieurs. dans le domaine de la morale, il faut soigneusement éviter ce qui est susceptible de troubler la pensée, d'exciter l'imagination, d'émouvoir le cœur d'une façon dangereuse. Or, on ne corrompt pas seulement par des idées, on corrompt encore par la forme licencieuse qui les enveloppe. Hélas! ici le mal est immense. Peu de romanciers, peu de littérateurs, peu de poètes comprennent la réserve qu'on doit observer, surtout quand il s'agit de chasteté. La plupart s'arrogent le droit de tout dire et de tout raconter. Tantôt leur réalisme brutal, multiplie les détails, les tableaux, les récits, dont l'audacieuse crudité aurait fait rougir les païens. Tantôt, leur mysticisme déliquescent se livre aux analyses d'une physiologie vicieuse, aux rêves d'un sensualisme languissant, aux caprices d'une mélancolie morbide. D'autres n'hésitent pas à user des expressions sacrées pour parler de grossiers plaisirs, ou inversement de termes profanes pour parler de mystères augustes. Ils s'attardent à raconter leur vie, leurs tentations, leurs fautes: ils ont la manie de se confesser publiquement et d'initier le monde au secret de leurs sentiments intimes, des luttes charnelles dont leur âme est le théâtre, et des égarements cachés qu'ils ont à déplorer. L'odeur de l'encens se mêle aux parfums épais des mauvais lieux: ils vous conduisent de l'Église dans les sanctuaires de la

volupté. ils ont moins le désir de faire du bien que de plaire à un monde dépravé. Ce laxisme pratique règne parmi nous sans provoquer aucune réaction sérieuse.

On voudrait même le justifier. S'interdire de peindre les scènes passionnelles, les frémissements de la bête altérée de jouissance, semble ridicule à plusieurs. « Nous ne sommes pas des manichéens, disent-ils, nous n'enseignons pas, comme eux, que la chair est mauvaise. Le corps humain est un chef-d'œuvre. Rien ne nous interdit d'en faire ressortir les lignes harmonieuses, de décrire les phénomènes dont il est le théâtre et les extases qui le ravissent. Si quelqu'un se scandalise, c'est qu'il était déjà perversi. *Omnia munda mundis*. Tout est pur pour ceux qui sont purs. » Cette argumentation a un tort : elle oublie la concupiscence. En soutenant que les éléments de la nature ne sont pas essentiellement mauvais, elle est dans le vrai contre les manichéens : en supposant que nous sommes exempts d'infirmité, que l'homme est bon comme s'il n'avait pas été atteint par la faute originelle, elle est hérétique avec les pélagiens et avec Rousseau. Sans doute, tout est pur pour ceux qui sont purs : mais, par malheur, chacun porte en soi des penchants redoutables, et une étincelle suffit à rallumer en nous la convoitise. Le Père Lacordaire, avec son expérience des âmes voyait dans le corps humain un démon « qui suscite des fantômes entre Dieu et nous » : qui « obsède notre

volonté », et « l'enchaîne avec une puissance que rien n'égale » : il voyait encore en lui un mauvais ami et un mauvais livre : un mauvais ami. car, s'il « demande quelque chose, ce n'est jamais pour nous, c'est pour lui : c'est le premier égoïste » : un mauvais livre. car, « en lui se forment ces impressions qui nous rappellent les souvenirs de tout ce qu'il y a de dangereux pour notre âme (1) ». Saint Paul n'est pas moins catégorique, il défend même de nommer les péchés que tant de contemporains décrivent complaisamment et longuement (2).

L'on réclame aussi au nom de l'art, en répétant à tout propos : l'art exige que la passion, mêlant la ruse et la violence, livre à la conscience des assauts dont celle-ci sort glorieuse quand elle triomphe, avilie quand elle succombe. Pour que la beauté de ce combat apparaisse en un contraste saisissant, il faut que l'on entende non pas seulement la voix de la sagesse, ou les protestations de l'Évangile, mais encore les cris du sang, les accents révoltés de l'animal impatient de jouir. Messieurs, je ne m'attarderai pas à réfuter ces théories. Je pourrais répondre que fra Angelico atteint au sommet de l'art sans recourir à cet étalage de nudités en faveur aujourd'hui ; que Bossuet est un écrivain sans rival, bien qu'il ait toujours été d'une pudeur scrupuleuse ; que le génie de Racine s'est surpassé dans *Esther* et *Athalie*, bien qu'il n'y ait

(1) Sermons, Instructions et allocutions, tom. II, p. 123, 3^e édit.

(2) EPHÉSIENS, V, 3.

introduit aucune des intrigues capables d'émouvoir les sens. Il me semble plus simple de trancher la question en rappelant que l'art est sujet de la Religion : qu'en cas de conflit, il doit soumettre ses lois à celles de l'Évangile. Mais alors, s'écrie-t-on, nous n'avons, en art, en littérature, qu'une liberté incomplète. Je vous l'accorde, Messieurs. Il ne nous est pas permis de penser, de parler, d'écrire, d'agir, comme ceux qui ne croient ni à Dieu, ni à l'autre monde et dont la liberté n'admet aucun frein : la nôtre doit accepter les limites fixées par la morale naturelle et par la volonté très haute, très pure, très bienfaisante de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

II

Nous avons parlé des auteurs, parlons maintenant des lecteurs.

La lecture des bons livres est pour l'homme un des grands moyens de s'instruire et de se sanctifier.

Je vous le disais dimanche dernier : il y a une science générale qui est nécessaire à tous, et une science spéciale qui est nécessaire à chacun suivant son état. On acquiert cette double science en écoutant les maîtres qui l'enseignent, en assistant régulièrement à leurs leçons, en provoquant de leur part les explications qui dissipent, autant que possible,

toutes les ombres, en s'assimilant les pensées qui servent à établir et à défendre la vérité. On l'acquiert aussi et on la complète par la lecture. Grâce à la lecture, les intelligences s'éclairent : elles saisissent la lumière qui jusque-là leur avait échappé, elles aperçoivent et renient les erreurs dont longtemps peut-être elles avaient vécu, elles s'affranchissent des préjugés qui les aveuglaient et les égaraient. Les principes destinés à régler les sentiments et les actions apparaissent dans leur intégrité sans qu'aucun défaut en diminue la perfection, dans leur pureté sans qu'aucun mélange en ternisse l'éclat, dans leur netteté sans qu'aucune obscurité en altère la précision. La lecture nous rappelle ce que nous avons oublié, attire notre attention sur des objets dont nous étions distraits : elle grave profondément dans la mémoire et dans l'esprit des idées qui ne les avaient qu'effleurés : elle invite à la réflexion, au travail personnel, qui ne contribuent pas peu à l'affermissement des convictions. C'est en lisant des revues, des journaux, des ouvrages clairs, sérieux, solidement documentés et judicieusement choisis, qu'une foule d'hommes se détachent du schisme, de l'hérésie, du rationalisme, du paganisme, et sont définitivement ramenés à des conceptions justes en religion, en philosophie, en politique, en exégèse, en sociologie. Il est des livres dont la lumière rayonne et pénètre l'intelligence avec une puissance irrésistible.

La lecture agit aussi sur le cœur. L'émotion, les sentiments d'honnêteté, de foi, de repentir, de charité, se communiquent des auteurs aux lecteurs, changent les dispositions et les consciences. Un chapitre, une page, une phrase, un mot, suffisent à opérer ce miracle. Saint Antoine lit ce passage de l'Évangile : « Va, vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; viens, suis-moi. » Cette parole produit sur lui une impression profonde et l'entraîne au désert et à la sainteté. Asservi à de tyranniques habitudes, tourmenté en même temps par le remords et par le désir toujours renaissant de mal faire, en proie à mille perplexités, Augustin entend comme une voix d'enfant qui chante : « *Tolle, lege! tolle, lege!* Prends, lis! prends, lis (1). » Il ouvre les épîtres de saint Paul, il lit silencieusement ces versets, les premiers qui tombent sous ses yeux : « Ne vivez pas dans les excès de la table et du vin, ne vous livrez ni à la luxure, ni à l'impudicité, ni aux querelles, ni aux jalousies. Mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne prenez pas soin de la chair, de manière à en exciter les convoitises (2) ». Il n'en faut pas davantage, toutes les incertitudes d'Augustin disparaissent comme les ténèbres au lever du jour. Son ami Alipius reprend le volume, et poursuit : « Assistez le

(1) S. AUGUSTIN, *Confessions*, VIII, 11.

(2) *Romains*, VIII, 11.

faible dans la foi (1). » C'en est assez, son âme est touchée : dans une bonne et sainte résolution lui-même se joint sans hésitation et sans trouble au fils enfin converti de Monique. Bientôt les psaumes de David, cantiques de la foi, hymnes de la piété, allument au cœur d'Augustin une flamme sacrée, une ferveur qui ne s'attédira plus. « Je brûlais, s'écrie-t-il, de les chanter à toute la terre, s'il était possible, pour anéantir l'orgueil du genre humain (2). » Chaque jour des phénomènes analogues se reproduisent sous l'action des bons livres et surtout des livres dictés par le Saint-Esprit.

Le bon livre offre un aliment à la prière, à la méditation, à l'oraison. La dévotion se retrempe dans la lecture de l'Évangile et des ouvrages qui ont été écrits par les Apôtres, par les docteurs, par les saints. Les *Morales* de saint Grégoire le Grand, les traités de sainte Catherine de Sienne, de saint Vincent-Ferrier, de sainte Thérèse, de saint Jean de la Croix, de saint François de Sales, de Bossuet, l'Imitation, les *Exercices* de saint Ignace, la vie de l'Église et des Bienheureux, que sais-je ? des millions de pages théologiques, mystiques, ascétiques, contiennent des trésors où vont sans cesse puiser les âmes altérées de grâce et de perfection.

Le bon livre nous apaise, nous console, nous délasse. Il nous apaise en nous arrachant, momenta-

(1) *Confessions*, VIII 11.

(2) *Confessions*, IX. 4.

nément du moins, à nos inquiétudes, à nos tracas : en nous suggérant des pensées de mansuétude, de patience, de miséricorde, de résignation, de bonheur. Il nous console, car il charme nos douleurs, soit qu'il renferme une sorte de baume pour les plaies saignantes de nos cœurs, soit qu'il nous distraie de nos chagrins, soit qu'il nous montre au delà de nos jours obscurs les clartés de la béatitude. Il nous délasse : le soir, après nos travaux et nos fatigues, nous nous reposons en le feuilletant. La beauté des aperçus, la richesse des expressions, la variété des couleurs, des nuances, des paysages que nous y découvrons, l'harmonie des notes que nous entendons à travers les mots, apportent à tout notre être une satisfaction, une détente dont nous avons besoin pour reprendre le lendemain notre tâche pénible.

A cet enseignement, je dois en ajouter un autre et rappeler les lois dont la tempérance et la modestie chrétiennes, quand il s'agit de lectures, nous commandent de respecter l'autorité.

Ces lois sont de deux sortes : les unes émanent du droit positif, les autres, du droit naturel.

L'Eglise catholique n'est point tombée dans le libéralisme qui autorise l'homme à tout lire comme à tout écrire. Elle a formulé des décrets contre les lecteurs des ouvrages malfaisants ou dangereux. Evidemment, ces décrets n'atteignent pas ceux qui sont obligés, par leur charge même, de connaître les

doctrines qu'il faut dénoncer et combattre. Pour des motifs dont elle est juge, l'Eglise, dans une mesure plus ou moins restreinte, accorde encore à des personnes privées la faculté de lire et de garder les livres qu'elle a condamnés. Ces exceptions mises à part, les fidèles sont tenus de se soumettre aux décisions particulières ou générales qui leur interdisent la lecture des mauvais livres.

Il leur est interdit d'abord de lire les œuvres que le Saint-Siège, l'*Index* ou le *Saint-Office* ont nommément prosrites. Autrefois on a soutenu que les sentences des Congrégations romaines perdaient leur force en tel ou tel pays parce qu'elles n'y avaient pas été suffisamment promulguées ou qu'elles n'y avaient pas été acceptées. Quoi qu'il en soit du passé, aujourd'hui, il n'est plus permis d'invoquer de pareils prétextes pour s'affranchir de préceptes qui lient tous les chrétiens.

Il est interdit ensuite de lire les livres qui, en vertu d'instructions générales, tombent sous les coups de la censure. Ces livres se rapportent les uns à la foi, les autres aux mœurs. Parmi les premiers, il faut compter tous ceux qui, propageant l'esprit d'hérésie, de schisme, d'apostasie, ébranlent les bases de la croyance; tous ceux qui, provenant d'écrivains non catholiques et traitant *ex professo* de questions sacrées, sont ennemis de la vraie Religion; tous ceux qui attaquent un dogme quelconque, le tournent en dérision, défendent des erreurs réprouvées par le

Saint-Siège, se montrent hostiles au culte divin, à la discipline ecclésiastique, à la hiérarchie, à la vie cléricale, à la vocation religieuse: tous ceux qui enseignent ou recommandent la superstition, les sortilèges, la divination, la magie, l'évocation des esprits; tous ceux qui, sans être approuvés par les pouvoirs compétents, s'efforcent de rendre populaires des apparitions, des révélations, des visions, des prophéties, des miracles nouveaux, ou bien de favoriser des dévotions nouvelles. L'Eglise n'est pas moins sévère à l'égard de ces Bibles mutilées, défigurées, faussées, que le protestantisme et l'incrédulité répandent à profusion dans nos campagnes, dans nos armées, dans nos ports et jusqu'au seuil de nos églises.

Parmi les œuvres se rapportant aux mœurs, l'Eglise ne permet pas de lire les livres des écrivains qui affirment la légitimité du duel, du suicide, du divorce ou plaident en faveur de ces crimes: qui déclarent non pernicieuses, mais utiles, les sectes du genre de la franc-maçonnerie. Elle a des anathèmes indignés contre quiconque édite, vend, retient, prête les articles, les ouvrages systématiquement obscènes, dont le seul titre est un attentat à la pudeur, et serait considéré comme tel dans une société bien ordonnée.

Elle a encore des rigueurs pour ceux de ses fils qui, fermes dans les principes, demandent cependant des émotions et des joies suspectes à des tableaux sensuels. Elle veut qu'on expurge les auteurs

classiques du paganisme avant de les mettre aux mains de la jeunesse. Elle veut même qu'on commente la Bible en la livrant à l'âme simple du peuple.

Si prévoyantes et si explicites qu'elles soient, ces lois positives ne sauraient pourvoir à toutes les nécessités. Il faut que le droit naturel et chrétien supplée à leur impuissance. Vous êtes obligé de fermer un livre qui éveille en vous le doute, qui trouble votre foi, votre cœur, votre imagination, qui vous fait du mal. Fût-il excellent en lui-même, personne n'a le droit de vous autoriser à le lire. Il appartient à la prudence de juger, suivant les circonstances, de ce qui convient à chacun. Ce qui laisse froid un homme mûr ou un vieillard, émeut les jeunes gens; ce qui est inoffensif pour un professeur, pour un théologien, pour un philosophe cultivé, sera dangereux pour un enfant, pour un esprit étranger à l'art du raisonnement et de la dialectique: ce qui, aux moments où nous sommes calmes, n'aura sur nous aucune influence fâcheuse, nous sera fatal aux heures de tentation, d'inquiétude, de mélancolie, de langueur. Tenir compte de l'âge, du tempérament, de l'éducation, des dispositions habituelles ou passagères, est un devoir qui s'impose à nous en ce domaine, comme dans tous les autres. L'innocence et la pureté sont des fleurs délicates: il est facile de les profaner, et souvent le contact des mauvais livres les flétrit à jamais.

Dans le choix de nos lectures, obéissons tous, Messieurs, aux lois que je viens d'énumérer. Ne touchons pas aux ouvrages dangereux, soit au point de vue de la foi, soit au point de vue des mœurs. Bannissons-les de nos bibliothèques et de nos maisons ; ou du moins si, pour une raison d'étude, nous sommes forcés de les garder, ne les laissons pas à la portée de tous, mais enfermons-les soigneusement comme l'ordonne le Droit. Faisons davantage : luttons contre la diffusion des mauvais livres en les réprouvant. En ces derniers temps, la critique a péché fréquemment par de graves excès d'indulgence. Elle a loué sans réserve et sans restriction des poètes, des auteurs dont la plupart des œuvres étaient impies ou obscènes. On a jugé ces auteurs par quelques pages irréprochables, non d'après l'ensemble de leurs écrits ; d'après la perfection littéraire, non d'après le fond des idées. Ainsi on les a réhabilités aux yeux d'un grand nombre, et on a contribué au succès, à la réédition de volumes scandaleux. La justice nous permet de reconnaître les mérites et l'élégance d'écrivains d'ailleurs répréhensibles, mais elle exige aussi que, à la lumière de la religion, nous soulignons nettement et courageusement ce qui, en eux, est malfaisant. Mieux encore, répandons la bonne presse et les bons livres. Notre génie a été dans le passé, il est, dans le présent, d'une grande richesse et d'une grande fécondité ; ses plus illustres représentants sont toujours purs, souvent sublimes dans leur langage et dans leur pensée ;

nous n'avons pas besoin, pour notre formation et notre progrès intellectuels, de recourir aux talents dévoyés qui servent moins l'art qu'ils ne compromettent le vrai et le bien. Laissons ceux-ci dans l'oubli, mettons les autres à l'honneur.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE CHRÉTIENNE
ET L'AMOUR DES SPECTACLES

SOMMAIRE

Influence malfaisante que l'amour des spectacles exerce sur les mœurs aux époques de décadence. Depuis le commencement de l'Eglise, les apôtres et les docteurs n'ont pas cessé de mettre en garde les fidèles contre cette passion déréglée.

Ce que nous permet et ce que nous défend, touchant les spectacles, la tempérance chrétienne, p. 129-130.

I

La tempérance chrétienne ne condamne pas indistinctement tous les spectacles.

1. Il est des spectacles honnêtes qui n'offensent pas cette vertu.

a) Spectacles excellents que la Religion nous prépare et auxquels nous invite sa bonté. Spectacles nombreux qui nous sont offerts chaque jour, chaque semaine, chaque année. Tableau de ces spectacles. Spectacles variés où le fonds change sans cesse: Nativité, miracles, Passion, Résurrection, Ascension de Notre-Seigneur, Pentecôte. Spectacles émouvants, car on y représente des choses palpitantes de vie. Spectacles sanctifiants, car tout y est sacré, p. 130-133.

b) La modestie chrétienne accorde à d'autres spectacles moins nobles le droit de cité. Le théâtre n'est pas nécessairement une école de perversité, il pourrait devenir une chaire de vérité. Développement de cette doctrine. Jugement de La Bruyère. Racine dans *Esther*. Appréciation de Mme de Sévigné, Racine dans *Athalie*. Appréciation de M. Arnaud, p. 133-135.

2. Effort de plusieurs pour mettre l'art dramatique d'accord avec l'Evangile.

a) Succès relativement consolant des amis du *bon théâtre*. Ce succès dépend du public et spécialement du public chrétien qui doit n'assister qu'à des pièces honnêtes. Il dépend surtout des maîtres de la plume. Ceux-ci ont le devoir de ne présenter aux spectateurs que des idées fortes, pures, généreuses et irréprochables tant au point de vue du fonds qu'au point de vue de la forme. Il dépend d'eux en grande partie d'assainir la scène, p. 135-136.

b) L'acteur honnête a sa place dans une société bien ordonnée, son métier n'est pas fatalement condamnable. Enseignement de saint Thomas. Le métier d'acteur est légitime quand même celui-ci n'aurait en vue que de procurer à ses semblables une heure de récréation pourvu que dans son jeu, dans ses paroles, dans ses plaisanteries, dans ses gestes, il ne dise ou ne fasse rien d'illicite. *Le Jongleur de Notre-Dame*. A plus forte raison. l'acteur est-il digne d'estime lorsqu'il consacre son talent à la glorification de Dieu et de la vérité, p. 136-138.

II

Notre temps est loin de cet idéal et outrage constamment les lois rappelées plus haut.

1. Le premier excès consiste à donner dans notre vie beaucoup trop de place aux spectacles profanes.

a) Passion qu'a le monde d'assister à toutes les pièces qui se succèdent sans interruption. Cette passion est commune à toutes les classes de la société et à tous les âges. La place du théâtre dans les fêtes de famille, dans les fêtes nationales, p. 13 -139.

b) Importance exceptionnelle que les journaux attachent aux spectacles : les uns ne traitant pas d'autre chose, les plus légers consacrant à peine quelques entrefilets aux problèmes sérieux et remplissant leurs pages d'annonces, de programmes, etc., concernant les théâtres, les plus graves se croyant presque tous obligés de publier des articles sur le même sujet, p. 139-140.

c) Dépenses exorbitantes que l'on fait pour élever, réparer, multiplier, les monuments luxueux qui servent de sanctuaires à l'art dramatique.

Les salons eux-mêmes se changent en salles de spectacles. Les troupes d'acteurs se transportent des capitales dans les provinces, dans les stations balnéaires, etc., p. 140.

d) Donner à la comédie et à la tragédie une part aussi considérable, c'est dépasser les bornes de la raison, c'est s'habituer à vivre dans un monde chimérique, c'est vouloir se dégoûter de la réalité. Texte de saint Chrysostome. C'est de plus développer à l'excès l'imagination, surtout chez les jeunes gens déjà disposés aux troubles nerveux qui détruisent l'équilibre physique et mental, p. 140-141.

2. Il est impossible de mesurer la profondeur et l'étendue du mal à une époque où les spectacles, à part de rares exceptions, sont nettement immoraux.

a) Théâtres qui sont de véritables lupanars et où tout est obscène. Sévérité de Platon, de Bossuet, de Pascal, de Bourdaloue, de Racine lui-même pour tout théâtre. Qu'eussent-ils dit des théâtres honteux auxquels il est fait allusion dans ce discours ? p. 141-142.

b) Les autres théâtres sont généralement dangereux et malfaisants : dangereux par l'apologie directe ou indirecte que l'on y fait de l'amour coupable, des passions sensuelles, etc. etc. ; dangereux par le rôle odieux ou ridicule qu'y jouent le prêtre, l'épouse honnête, le mari fidèle, le chrétien, les enfants, les serviteurs, etc. Même quand dans leurs œuvres les auteurs dramatiques sont les avocats du vrai et du bien, ils se croient tenus d'excuser la liberté qu'ils prennent de défendre le bien par la liberté qu'ils gardent de peindre le mal sous des couleurs séductrices. Effets désastreux de ces procédés sur les mœurs publiques, p. 142-144.

3. Ce qui aggrave le danger, c'est l'action.

a) L'action est l'âme du drame. Différence entre les personnages du livre et les personnages du drame. Plus les acteurs sont habiles et « vivent » leurs rôles, plus ils sont en proie aux passions des héros qu'ils représentent et plus ils les communiquent aux spectateurs. Alors ceux-ci sont transportés par des sentiments qui les disposent au mal, p. 144-145.

b) L'appareil théâtral, avec les décors, les toilettes, les lumières, la musique, etc., ajoute encore à la force démoralisante du théâtre. Les faits confirment cet enseignement. Catastrophes sans nombre qui sont la suite des spectacles. Maris et femmes honnêtes qui sortent du théâtre à jamais pervertis. Rencontres périlleuses que font les jeunes gens à la porte de ces maisons de plaisir, etc. Histoires lamentables, au point de vue moral, des auteurs et des acteurs. Tout cela justifie les sévérités des docteurs et des saints contre les spectacles, p. 145-147.

Responsabilité des auteurs et des acteurs qui ne respectent pas dans leurs drames la foi et la morale. Qu'ils réfléchissent, au scandale qu'ils causent, au mal qu'ils font, au jugement qui les attend dans l'éternité.

Devoir pour tous, jeunes gens, jeunes filles, hommes mûrs, femmes, vieillards, de s'éloigner des mauvais théâtres, de se défier des spectacles qui ne sont pas parfaitement purs, d'aspirer à la vision que Dieu prépare à ceux qui l'aiment, p. 147-149.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE CHRÉTIENNE ET L'AMOUR DES SPECTACLES

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR (1)

EXCELLENCE (2),

MESSIEURS,

L'amour des spectacles est une des passions qui tourmentent le plus les peuples et, en particulier, les peuples civilisés. Aux époques de décadence cette passion, par les désordres qu'elle entraîne, devient un fléau public. Rome était corrompue comme Babylône et se hâtait vers sa chute lorsque ses habitants passaient une partie de leur vie au cirque et au théâtre, lorsque ses empereurs ne rougissaient pas de monter sur la scène, de se mêler à la troupe des acteurs

(1) S. Em. Mgr le Card. DEBOIS, Arch. de Paris.

(2) S. Ex. Mgr CERETTI, Nonce apostolique.

et de mendier les applaudissements de leurs sujets.

En ce qui concerne les spectacles, la morale impose des lois que les apôtres de l'Évangile et les docteurs, depuis le commencement de l'Église jusqu'à nos jours, n'ont pas cessé de rappeler aux fidèles. Chaque année, l'un ou l'autre de nos évêques renouvelle les enseignements traditionnels en cet ordre de choses. Malgré cela, jamais le mal n'a été plus audacieux, plus envahissant, jamais il n'a exercé plus de ravage dans les âmes.

J'aborderai à mon tour cette importante question. Sans trahir en quoi que ce soit la vérité que je vous dois, je m'efforcerai, en l'exposant, d'éviter les sévérités excessives. Vous écouterez mon discours avec l'attention, je l'espère, et avec la sincérité que vous m'avez depuis si longtemps montrées, même lorsque, obéissant à ma conscience, je me prononçais catégoriquement contre des erreurs et des préjugés chers à notre siècle.

Mon intention est de vous exposer ce que nous permettent et ce que nous défendent, touchant les spectacles, les lois chrétiennes de la tempérance et de la modestie (1).

I

Les lois chrétiennes de la tempérance et de la modestie ne condamnent pas indistinctement tous les

(1) Append. N° 1, p. 322.

spectacles. Il est des spectacles honnêtes qui n'offensent pas ces vertus, des récréations innocentes que l'on peut goûter sans remords, des séances parfaitement convenables auxquelles rien ne nous défend de nous rendre. Aucune vision sanglante ne nous y attend, aucun tableau indécent n'y frappe nos regards, aucune tentation ne nous y guette.

Il est des spectacles que la Religion nous prépare et auxquels nous invite instamment sa bonté maternelle. Spectacles nombreux qui nous sont offerts régulièrement chaque jour, chaque semaine, chaque année! Ils se déroulent à l'aurore, au crépuscule, au cœur d'une nuit d'hiver, aux premières heures d'une matinée printanière, sous le soleil étincelant de l'été, au moment où la terre se dépouille de sa parure et où le vent d'automne emporte les feuilles mortes dans un dernier frisson. Ils se déploient à l'intérieur des temples et autour des autels, sur les places de la cité et le long des rues, à travers les champs et à l'ombre des bois, au sommet des montagnes, au flanc des collines, au bord des fleuves, à la face des mers. Des cortèges passent formés par les prêtres et les pontifes, par les enfants vêtus de blanc, couronnés de roses, et par les foules recueillies. La voix de Celui qui a créé le monde descend de la nue et parvient jusqu'à nous : la voix de Celui qui vient le sauver retentit sur la terre ; les anges et les hommes, les orgues et les cloches unissent leurs hymnes dans un concert dont les échos se prolongent au loin.

Spectacles variés que l'art dramatique essaie aujourd'hui de reconstituer sous nos yeux ! Le fond des tableaux y change sans cesse. Dans une grotte misérable, le Fils éternel du Père apparaît sous les traits d'un enfant, autour de son berceau s'agenouillent des pâtres et des rois. On assiste à la guérison subite d'un sourd, d'un muet, d'un aveugle, d'un paralytique, à la délivrance d'un possédé, à la résurrection d'un jeune homme, puis d'un Lazare mort depuis trois jours, à l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem, à son agonie, à son procès, à son supplice, à son dernier soupir. Bientôt un cri frappe les oreilles : « Le Seigneur est ressuscité comme il l'avait prédit. » « Madeleine l'a vu, les saintes femmes l'ont vu, Pierre l'a vu, il a marché avec deux disciples sur la route d'Emmaüs, il a mangé avec eux, il a parlé aux onze, Thomas a touché ses plaies, plus de cinq cents personnes ont pu contempler ses traits. » *Resurrexit sicut dixit, alleluia*. Plus tard, en bénissant les siens, il a opéré son ascension au-dessus de la montagne, un nuage l'a dérobé aux regards, il a disparu dans les profondeurs des cieux. Plus tard, on a entendu soudain un grand bruit comme un vent impétueux qui, venu d'en haut, a rempli toute la maison des apôtres, et l'on a aperçu comme des langues de feu qui, se partageant, s'arrêtaient sur chacun des douze. Spectacles émouvants ! car on y représente non des fables inventées par l'imagination, mais des mys-

tères, des miracles, des événements, des personnages palpitants de vie et de réalité. La joie, la douleur, la gloire tour-à-tour envahissent la scène, touchent l'âme et y font naître l'admiration, la pitié, la crainte, l'épouvante. Spectacles sanctifiants ! Tout y est pur, tout y est auguste, tout y est sacré et tout ranime dans le cœur la foi, le repentir, l'espérance, l'amour qui renouvellent et transfigurent.

La modestie chrétienne accorde à d'autres spectacles moins nobles, moins sublimes, le droit de cité. En soi, le théâtre n'est pas nécessairement une école de perversité. Il pourrait devenir une chaire de vérité d'où l'on atteindrait des âmes qui n'approchent pas de nos autels, qui ne connaissent même pas la maison de Dieu : il pourrait, en usant de ses ressources, servir utilement le bien, l'ordre, la Religion. Rien n'empêche l'art dramatique de déclarer la guerre au mal, d'en souligner les conséquences funestes, d'en montrer le ridicule, la laideur, la gravité. Rien ne l'empêche de rompre courageusement avec l'esprit d'incrédulité, de scepticisme, de libertinage, d'adopter un langage chaste, des costumes, des décors où sont respectées toutes les convenances. Il dépend de ceux qui l'exercent, de n'énoncer que des idées justes, de ne peindre que des sentiments élevés, de ne louer que les belles actions, de ne flageller que les vices. « Il semble, dit la Bruyère, que le roman et la comédie pourraient être aussi utiles

qu'ils sont nuisibles (1). » Après avoir avoué « que les auteurs de tragédie étaient des empoisonneurs publics; et *reconnu* qu'il était peut-être le plus dangereux de ces empoisonneurs », après avoir renoncé à son art et décidé de réparer par une sévère pénitence le mal qu'avaient fait ses œuvres (2), Racine ne crut pas manquer à sa résolution en composant et en faisant jouer *Esther* dont Madame de Sévigné disait : « Racine s'est surpassé; il aime Dieu.... il est pour les choses saintes comme il était pour les profanes. La Sainte Ecriture est suivie exactement. Tout est beau, tout est grand, tout est écrit avec dignité (3). »

Les spectateurs étaient émus et charmés, mais ils étaient aussi instruits et édifiés. car cette pièce contenait de « grandes leçons..... pour les rois que leurs ministres trompent, pour les ministres qu'a-veugle leur fortune, et pour les innocents, qui, prêts à périr, voient le ciel prendre leur défense (4) ».

Il composa encore *Athalie* que M. Arnaud appréciait en ces termes : « Le sujet y est traité avec un art merveilleux, les caractères bien soutenus, les vers nobles et naturels. Ce qu'on y fait dire aux gens de Dieu inspire du respect pour la Religion et pour la vertu; et ce qu'on fait dire aux méchants

(1) *Caractères*. Ch. 1^{er}.

(2) *Les grands écrivains de la France*. Œuvres de Jean Racine, tome 1^{er}, nouvelle édition, p. 277.

(3) *Œuvres de J. Racine* t. I, p. 317.

(4) *Ibid.*

n'empêche point qu'on n'ait horreur de leur malice (1). » Ce jugement d'un docteur rigoriste prouve que Racine avait porté au plus haut degré la puissance tragique sans blesser en rien les délicatesses de la modestie chrétienne. Il est donc certain que si l'on en proscrivait tout ce qui est contraire à la vérité ou à la morale, le théâtre deviendrait un lieu honnête de distraction, de repos, et un moyen d'agir heureusement sur les idées et les affections.

Depuis quelque temps, plusieurs s'efforcent d'orienter les esprits en ce sens et de dégager l'art dramatique du mensonge et de la licence pour le mettre d'accord avec l'Évangile. Dans quelle mesure ont-ils réussi? On me dit qu'ils ont obtenu des résultats positifs, Dieu en soit loué! Dans quelle mesure réussiront-ils? Leur succès ne dépend pas seulement de leur talent ni de leur bonne volonté, il dépend beaucoup du public, et disons-le, du public chrétien. Que le public chrétien ne fréquente que des théâtres honnêtes, que le croyant s'interdise et interdise à sa famille d'assister aux représentations offensantes pour Jésus-Christ, pour ses enseignements divins, pour sa sainte loi, bientôt, devant ces représentations, on verra se vider, en partie du moins, les loges, les fauteuils, les parterres et les *paradis*. Ce succès si désirable dépend plus encore des maîtres de la plume, de la littérature et de la poésie. Parmi eux, aujourd'hui, plusieurs sont sincèrement catholiques. Que ceux-ci,

(1) *Ibid.*, p. 325.

s'inspirant hardiment de leurs convictions, creusent des idées fortes, pures, généreuses : qu'ils leur demandent les effets et la beauté de leurs œuvres : qu'au point de vue du fond et au point de vue de la forme, ils obéissent aux préceptes que j'énumérais dimanche dernier : qu'au sein des Académies ils refusent d'accueillir ou de couronner les auteurs dont les œuvres sont malfaisantes, ils ne contribueront pas peu à assainir la scène et à lui rendre la dignité qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Au terme de ce premier exposé une conclusion apparaît et la voici : l'acteur honnête — pour le moment, je ne parle pas des autres — a sa place dans une société bien ordonnée. La Bruyère a dit : « La condition des comédiens était infâme chez les Romains et honorable chez les Grecs : qu'est-elle chez nous ? On pense d'eux comme les Romains, on vit avec eux comme les Grecs (1). » A supposer qu'historiquement ce jugement soit fondé, les Grecs étaient plus dans la vérité que les Romains, car considéré en soi. — j'insiste sur ce mot. — le métier d'acteur n'est pas fatalement condamnable.

Je m'appuie, pour m'exprimer ainsi, sur un docteur dont personne ne discutera la pondération, ni l'autorité : saint Thomas d'Aquin. Saint Thomas enseigne que le métier d'acteur, en des conditions qu'il détermine, est légitime. D'après lui, quand même l'acteur n'aurait en vue que le but propre à son état, procurer

(1) *Caractères*, ch. XII.

à ses semblables une heure de récréation et de détente, il a droit à la considération et à la reconnaissance, pourvu que dans son jeu, dans ses paroles, dans ses plaisanteries, dans ses gestes, il ne dise rien, il ne fasse rien d'illicite, rien qui ne convienne aux affaires et au temps. L'argumentation du Maître Angélique est courte. L'homme, dit-il en substance, a besoin de repos pour son corps et pour son esprit, avant de retourner à sa tâche. Il faut, bien entendu, que ce repos soit innocent, mais l'acteur qui le lui procurera, en respectant les règles de la modération, ne commettra aucune faute. *Etiam officium histriionum, quod ordinatur ad solatium hominibus exhibendum, non est secundum se illicitum, nec sunt in statu peccati* (1). Le bienheureux Jacques de Voragine, frère en religion et à peu près contemporain de saint Thomas, a symbolisé cette doctrine en une légende infiniment gracieuse que vous connaissez tous : *le Jongleur de Notre-Dame*. Par la souplesse de ses mouvements et l'amabilité de ses tours, *le Jongleur de Notre-Dame*, un acteur, amena le plus doux et le plus maternel sourire sur les lèvres de la Vierge Marie. A plus forte raison, l'acteur est-il digne d'estime lorsqu'il consacre sa voix sonore, son geste harmonieux, son émotion communicative à la glorification de Dieu, de sa vérité et de sa bonté, lorsqu'il jette aux spectateurs des mots

(1) II^a II^{ae}, q. CLXVIII, art. 3, ad 3^{um}.

frémissements et pleins, comme ceux-ci, d'adoration et de piété :

« L'Éternel est son nom. Le Monde est son ouvrage,
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égaux lois,
Et du haut de son trône, interroge les rois.
Des plus fermes États la chute épouvantable,
Quand il veut n'est qu'un jeu de sa main redoutable.

.

Cieux, écoutez ma voix: terre, prête l'oreille,
Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille,
Pécheurs, disparaissez, le Seigneur se réveille.

.

Pleure, Jérusalem, pleure cité perfide,
Des prophètes divins, malheureuse homicide,
De son amour pour toi, ton Dieu s'est dépouillé.
Ton encens à ses yeux est un encens souillé. »

Alors l'acteur devient un apôtre. Pourquoi n'ambitionne-t-il pas ce rôle sublime qui ferait de lui un saint (1)?

II

Hélas! messieurs, nous sommes loin de cet idéal. Combien d'outrages contre les lois que je viens de rappeler!

Le premier excès consiste à donner, dans notre

(1) Append. N° 2, p. 323.

vie. beaucoup trop de place aux spectacles profanes. L'on est tenu, dirait-on, d'assister à toutes les pièces qui se succèdent sans interruption. l'on serait en retard si l'on ne connaissait pas la dernière comédie, la dernière farce, le drame à la mode, si l'on ne pouvait parler sciemment des intrigues, des incidents qui en forment le nœud, des situations inédites et risquées qui en augmentent l'intérêt, des personnages principaux ou secondaires qui y paraissent, de juger le ton, le jeu naturel ou emphatique des acteurs et des actrices. Il y a des représentations pendant le jour, il y en a pendant la nuit : l'ouvrier et l'ouvrière, l'homme et la femme du monde prennent sur leur travail, sur leur sommeil, sur leur santé, sur leur bourse pour se rendre aux matinées, aux soirées où les attendent les plaisirs convoités. Dès que l'enfant approche de l'adolescence, on le mène au théâtre : c'est la grande distraction qu'on lui ménage, la récompense qu'on lui accorde s'il a obtenu de bonnes notes et réussi dans ses examens. Les fêtes de famille et les réjouissances nationales se terminent souvent au théâtre. Qu'un souverain étranger, qu'un personnage illustre passe dans une capitale, il faut improviser pour lui et en son honneur des séances de gala. Se comporter autrement serait lui manquer de respect. Les journaux, en général, attachent aux spectacles une importance exceptionnelle. Plusieurs ne traitent pas d'autre chose; les plus légers consacrent quel-

ques entrefilets aux problèmes religieux, quelques colonnes à la politique, aux questions financières, industrielles, commerciales, sociales, leurs pages sont remplies d'annonces, de programmes, d'études, de critiques concernant les théâtres. Les plus graves se croient obligés de publier fréquemment des articles sur le même sujet. C'est à peine si quelques feuilles chrétiennes refusent d'entrer dans cette voie.

Les monuments, des monuments luxueux que l'on élève au prix de millions, pour l'entretien desquels on réserve annuellement des subsides considérables, se multiplient et servent de sanctuaires à l'art dramatique. Il y en a dans les moindres cités, il y en a dans tous les quartiers de nos grandes villes, sans compter ceux qui sont dus à des initiatives particulières : et tous les jours on en bâtit de nouveaux. A chaque instant, les salons se changent en salles de spectacles où jouent tantôt des professionnels, tantôt des gens de la société. Y a-t-il relâche en quelque endroit, les troupes se transportent en province, dans les casinos, dans les stations balnéaires, dans les villégiatures en renom et y reçoivent les applaudissements qu'elles aiment. Ne comprenez-vous pas qu'il y a là un défaut de modération, un abus déplorable ? Quand même nos comédies et nos tragédies ne contiendraient rien de faux, ni rien d'inconvenant, leur sacrifier une part si considérable de notre existence, n'est-ce pas dépasser toutes les bornes prescrites par la raison ? On s'habitue à vivre dans un monde

romanesque, chimérique : on se dégoûte de la réalité, de sa profession, de son humble métier : on s'ennuie. Au sortir du théâtre, dit saint Jean Chrysostôme, « votre maison vous semble trop simple, parce que vous avez dans l'esprit les splendeurs de la mise en scène ; votre femme vous déplaît parce qu'elle est moins belle et moins parée que l'actrice ou la danseuse que vous avez applaudie, et vous faites retomber votre mauvaise humeur sur ceux qui vous entourent (1) ». De plus, le théâtre en soi le plus inoffensif a l'inconvénient, si on le fréquente trop, de développer à l'excès l'imagination, de rendre chaque jour plus impressionnables des jeunes gens déjà disposés aux troubles nerveux qui détruisent l'équilibre physique et l'équilibre mental. Et le chemin est court de cette langueur, de cette sentimentalité, de cette surrexcitation malade à la tentation, aux chutes, aux aberrations qui en sont la conséquence psychologique.

Mais le mal devient d'une profondeur et d'une étendue qu'il est impossible de mesurer à une époque où les spectacles sont, à part de rares exceptions, nettement immoraux. Ne parlons pas de ces théâtres, nombreux pourtant, qui sont de véritables lupanars. Là, aucune retenue n'existe, toute convention est mise de côté, toute pudeur méprisée. On ne s'y occupe que de flatter de bas instincts, que d'offrir une pâture à

(1) Cité par Mgr Bixet, évêque de Soissons, dans son Mandement de carême 1922.

de viles passions, que de remplir les oreilles de mots honteux, les yeux, l'esprit et le cœur d'objets obscènes. Platon demandait qu'on chassât de la république les poètes après les avoir couronnés: Bossuet, Pascal, Bourdaloue se prononçaient contre la scène du xvii^e siècle. Racine lui-même était forcé par sa conscience de renoncer à la tragédie: que diraient ces grands hommes de ces maisons dont la seule existence est un défi aux vérités les plus fondamentales et à la morale la plus élémentaire!

Les autres théâtres sont généralement dangereux et malfaisants. Dangereux parce qu'on y fait constamment, soit d'une façon directe, soit d'une façon indirecte, l'apologie de l'amour coupable, des passions sensuelles, sinon de la débauche et de l'impiété: parce qu'on y décrit la tentation avec des attraits irrésistibles, le vice sous des couleurs séduisantes: parce qu'on y excuse le divorce et l'adultère en les considérant comme la suite fatale de situations où l'on accumule à plaisir les difficultés. Dangereux par les rôles qu'on y fait jouer. Le prêtre, en effet, y paraît ou ambitieux et intéressé, ou sceptique et mondain, ou intrigant et vaniteux, ou fanatique et intraitable. L'épouse honnête y est trop souvent maladroite, niaise, désagréable, sottie, irritante: elle sème autour d'elle l'ennui, tandis qu'une rivale légère est habile, aimable, intelligente. Le mari fidèle y est aveugle, sa clairvoyance est nulle, sa volonté faible, sa crédulité sans borne, tandis que l'homme dévoyé fait

preuve, en toute occasion. de perspicacité, de ténacité et sauve mieux les intérêts de sa passion que le premier ne défend l'honneur de son nom et de son foyer. Le fils né d'un mariage légitime reste vulgaire, égoïste, manque de noblesse, de courage, d'idéal; le fils né d'un commerce criminel montre un esprit pénétrant, un caractère élevé, un tempérament fort, une générosité chevaleresque. Ignorant, méticuleux, timide, arriéré, routinier, le chrétien n'y a aucune grandeur; l'incrédule à la raison puissante, aux vastes aperçus, aux initiatives hardies, personnelles, fécondes, le domine de très haut. Les enfants y trompent indignement leurs parents, et le métier de ceux-ci est, dirait-on, d'être dupes des ruses les plus grossières. Les serviteurs y méprisent leurs maîtres, y deviennent les complices stipendiés des conspirations contre l'innocence, contre les lois divines et humaines. La comédie jette le ridicule sur ceux qui sont outragés dans leurs droits les plus sacrés, et oriente la sympathie vers ceux qui semblent n'avoir que la mission de pervertir les âmes. Dans la tragédie, le héros à qui l'on veut intéresser les spectateurs, c'est le misérable qui trahit la foi jurée, qui abandonne sa femme et ses enfants pour obéir à ses penchants et les satisfaire.

Je le reconnais, parmi nos contemporains, plusieurs réagissent contre ces mœurs. Dans leurs œuvres, ils sont les avocats du vrai, du bien, de l'unité

du mariage et de son indissolubilité, de l'ordre, du patriotisme, de la Religion. Mais leurs plaidoyers pour le bien sont presque toujours noyés dans le flot des passions dégradantes. En général, ils se croient obligés, surtout quand ils sont des maîtres, de sacrifier au goût du temps et d'excuser la liberté qu'ils prennent de défendre le bien par la liberté qu'ils gardent de peindre le mal sous des couleurs séductrices. Le public est beaucoup moins frappé des thèses justes et savamment élaborées au cours de la pièce, des leçons salutaires qui y sont répandues, qu'il n'est ému des éclats d'une passion impérieuse, étincelante, enthousiaste. Pourquoi donc les auteurs chrétiens ne brisent-ils pas avec cette mode qui est de nature à égarer les imaginations, les pensées, les affections?

Ce qui constitue et aggrave le danger, c'est l'action. L'action est l'âme du drame. Dans les livres, les personnages sont morts : on ne les voit pas, on ne les entend pas. Sur la scène, ils sont vivants, ils regardent, ils parlent, ils se remuent. Il y a dans leur yeux des flammes, dans leurs voix des tonalités, dans leurs gestes de la force, tout cela atteint la sensibilité en la bouleversant. L'effet des représentations est surtout à craindre lorsque les acteurs sont habiles, et *vivent mieux leur rôle*. Mais *vivre son rôle*, c'est être en proie, autant qu'on le peut, à l'amour, à la haine, à la jalousie des héros figurés dans la comédie ou dans la tragédie. Les acteurs

réellement troublés sont les plus éloquents, les plus persuasifs, les plus entraînants, les plus capables, par suite, de communiquer leurs propres impressions aux spectateurs. Alors une grande assemblée est transportée par les sentiments qui n'agitent pas l'âme sans la disposer au mal. Ce ne sont que des fictions, dites-vous. Saint Chrysostôme répond : « Il est défendu de représenter ce qu'il est défendu de faire. Si le péché est un désordre, c'en est un autre d'en affecter les dehors audacieux : si l'adultère est un crime, le simuler est un autre crime (1). »

Ajoutez encore à cela tout l'appareil théâtral, l'inconvenance des décors, des toilettes, des plaisanteries, des allusions, des mots à double sens : ajoutez l'ivresse produite par la profusion des lumières, par les notes vibrantes d'une musique affolée, par le bruit des applaudissements frénétiques et vous serez contraints d'avouer, qu'en ces lieux de réjouissances, on respire, la plupart du temps, un air empoisonné. D'ailleurs, à quoi bon m'attarder en de plus longues considérations, en de plus longs raisonnements, les faits ne confirment-ils pas, ne justifient-ils pas quotidiennement l'enseignement chrétien ? Des catastrophes sans nombre sont la suite des spectacles que, pour un motif ou pour un autre, l'Évangile condamne. Au théâtre, une foule d'âmes trouvent l'occasion pro-

(1) 3^e homélie sur David et Saül. — 6^e homélie sur S. Mathieu, *in fine*.

chaîne de mal faire et succombent. Ne le savez-vous pas mieux que moi ? A chaque instant, un mari, une femme, honnêtes et scrupuleusement attachés pendant des années aux devoirs de leur état, sortent du théâtre à jamais pervertis.

A la porte de cette maison, dans cette maison consacrée aux spectacles, que de périlleuses rencontres pour des jeunes gens déjà trop avides de plaisirs ! Ils perdent là leur innocence, puis leurs convictions religieuses, puis le goût de leur travail et de leur carrière. Bientôt, la fortune, un avenir brillant, l'honneur du nom s'écroulent dans un naufrage dont il est impossible de calculer les suites désastreuses. Que d'unions heureuses, que de belles intelligences, que de légitimes espoirs ont été sacrifiés à une passion née dans une représentation théâtrale ! Et si l'on faisait l'histoire des auteurs et des acteurs qui se vouent à l'art dramatique, que de mystères tristes et humiliants on découvrirait ! Les spectacles n'auraient-ils pas les conséquences extrêmes que j'ai signalées, il serait encore vrai que nul ne les fréquente sans que parvienne à ses oreilles la voix de la tentation, sans que des images et des idées voluptueuses remplissent ses yeux, sa mémoire, son esprit. Quand un tempérament plus froid ou plus énergique vous permettrait de triompher de tant de dangers, je vous dirais encore avec un Père de l'Eglise : « Vous donnez un mauvais exemple aux autres, vous assistez aux représentations théâtrales

sans courir aucun risque, mais vous en inspirez l'amour à de plus faibles que vous, et par là vous scandalisez votre prochain... Si vous demeurez pur au milieu des écueils, vous le seriez bien davantage en les fuyant (1). »

Les docteurs et les saints se sont montrés à l'égard des spectacles d'une sévérité que beaucoup estiment exagérée. Certes, je ne m'approprierais pas tous les anathèmes d'un Tertullien ni même d'un Bossuet (2), mais quand on réfléchit au nombre et à l'étendue des maux qui ont leur source dans ces institutions, on se dit que S. Chrysostôme avait raison d'adresser aux fidèles ces avertissements émus : « C'est le démon, oui le démon seul qui a fait un art de ces jeux et de ces divertissements pour attirer sous ses bannières les soldats de Jésus-Christ, amortir leur vigueur et énerver leurs vertus. C'est dans ce dessein qu'il a dressé près de vos places des théâtres où il exerce et forme de ses mains des instruments de corruption pour les lâcher dans les villes et les pervertir (3). »

Dieu vous demande, Messieurs, d'être chrétiens dans toute votre vie. Vos actes et vos jours seront pesés sans exception à la lumière de l'Évangile.

(1) S. Jean Chrysostôme, 38^e homélie sur S. Matthieu (*in fine*).

(2) Append. N^o 3, p. 324.

(3) *Idem*, 7^e homélie sur S. Matthieu.

Les auteurs et les acteurs qui ne respectent pas scrupuleusement la foi et la morale rendront compte du mal qu'ils causent. S'ils réfléchissaient, s'ils pensaient aux foyers qu'ils détruisent, aux convoitises dont ils rallument la flamme, aux âmes qu'ils égarent et qui seront peut-être perdues à jamais, s'ils se rappelaient ces terribles paroles de Notre-Seigneur : « *Qui scandalisaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris... Væ homini illi per quem scandalum venit!* Celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou la meule qu'un âne tourne, et qu'on le précipitât au fond de la mer... Malheur à l'homme par qui le scandale arrive! (1) ». Ils seraient effrayés de leur responsabilité et de l'accueil qui les attend au tribunal de l'éternité.

Quant à vous, Messieurs, interrogez loyalement votre conscience et votre expérience. Si votre conscience vous affirme que les spectacles sont pour vous une source de tentations : si l'expérience vous prouve que vous auriez évité de graves et nombreuses fautes en les fuyant, n'hésitez pas à les sacrifier pour ne point sacrifier votre salut. Eloignez-vous des mauvais théâtres. Vous, jeunes gens, n'y allez pas, n'y menez pas vos femmes, car vous risquez leur innocence et la vôtre, leur bonheur et votre

(1) S. MATHIEU, XVIII, 6-7.

bonheur. Vous, hommes mûrs, n'y conduisez jamais, sous aucun prétexte, vos fils et vos filles, car vous joueriez avec une légèreté inexcusable leur avenir en ce monde et dans l'autre. Vous, vieillards, ne cherchez pas dans les mauvais spectacles des distractions, des émotions qui conviennent si peu à votre âge, songez plutôt à l'apparition tragique du Souverain Juge, apparition où demain peut-être se décidera votre sort. Tous, pour vous-mêmes et pour les vôtres, défiez-vous des spectacles qui, soit à raison du fond, soit à raison des scènes passionnelles ou de l'appareil extérieur, ne sont pas parfaitement purs. En vous soumettant à ce régime de tempérance et de modestie, vous échapperez, avec ceux qui vous sont chers, à mille tempêtes, à mille misères ; vous deviendrez dignes d'assister au spectacle où nous verrons ce qu'ici-bas notre œil n'a point vu, où nous entendrons ce qu'ici-bas notre oreille n'a point entendu, où nous sentirons les douceurs et les jouissances qu'ici-bas notre cœur n'a point senties, au spectacle préparé par Dieu à ceux qui l'aiment. *Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis, qui diligunt illum* (1).

(1) I. Corinth. II. 9.

SIXIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE CHRÉTIENNE
ET LES DIVERTISSEMENTS MONDAINS

SOMMAIRE

La vie a des tristesses, des fatigues, des ennuis. L'homme cherche des remèdes à ses maux, il les cherche dans la joie, dans la tranquillité, dans la distraction, dans le repos. Jésus lui-même a éprouvé ce besoin. Jusqu'à quel point avons-nous le droit de le satisfaire et le devoir de le contenir? p. 157-158.

I

La loi chrétienne nous permet et même nous prescrit de nous reposer de temps en temps.

1. Elle n'approuve pas la morale impitoyable qui interdit toute récréation comme coupable.

a) Elle condamne la religion des Puritains qui renfermait l'homme dans un deuil perpétuel; la religion des Jansénistes qui considérait toute joie comme illicite. p. 158-159.

b) La prudence dont la loi chrétienne est empreinte nous fait un devoir de nous délasser quelquefois, parce que la nature ne supporte pas une discipline trop dure sans réagir sans tomber dans une intempérance effrénée. Exemple des Puritains en Angleterre. Licéence du xviii^e siècle en France, effet, en partie, du Jansénisme. Même spectacle, après la guerre qui avait imposé des privations trop longues à notre génération. p. 159-160.

c) En obéissant à cette prudence, la tempérance obéit à une nécessité sociale. Importance de l'affabilité dans notre commerce avec nos semblables.

L'affabilité emprunte une partie de ses charmes à la gaieté. Dans la famille, dans tout pays, il faut quelques réjouissances et quelques divertissements. Utilité des fêtes célébrées après nos dernières victoires, p. 160-161.

2. La Religion a même institué des solennités destinées à garantir au croyant un peu de joie sanctifiante.

a) L'Ancien Testament offrait chaque semaine un jour de repos aux Israélites, puis il y avait la fête des Tabernacles, la fête de Pâques, etc. Le Christianisme n'a point rompu avec ces tradi-

tions, il a maintenu le repos hebdomadaire, il réserve aux fidèles de radieux anniversaires. Les alleluias de Pâques, etc. Dans nos deuils et dans nos larmes il ya a un commencement de béatitude figurée par les fêtes religieuses, p. 161-162.

b) Le Christianisme n'a point d'anathème contre les réjouissances honnêtes. Utilité physique et morale, pour les jeunes gens, du sport, des courses, des luttes. Charme innocent des conversations intimes. Bonheur des apôtres qui pouvaient échanger leurs pensées avec leur maître, p. 163-164.

II

Modération avec laquelle nous devons user des divertissements profanes.

1. Il ne faut pas faire de la vie un amusement.

a) Il convient de s'y livrer avec discrétion. Culpabilité de ceux qui gaspillent leurs journées dans les plaisirs. Multiplicité des plaisirs qu'ils recherchent pour y consacrer tout leur temps, p. 164-165.

b) Ces mœurs enlèvent à la vie sa grandeur, puisqu'elles lui enlèvent tout caractère sérieux; sa fécondité, parce qu'elles en excluent le travail. L'homme de plaisir est un être inutile puisqu'il ne fait rien; un être scandaleux, car sa conduite est une occasion de colère pour les humbles et un outrage à la dignité du genre humain. Ces mœurs enlèvent à la vie son caractère religieux parce qu'elles ne nous laissent ni le désir, ni le courage de servir Dieu, parce qu'elles nous empêchent de suivre Jésus-Christ, notre modèle, dans la voie du calvaire et de la souffrance. Ces mœurs nous conduisent au mal parce qu'on passe vite de ce qui n'est pas formellement défendu à ce qui l'est ouvertement, p. 165-167.

2. La loi évangélique condamne les divertissements que l'on demande au mal.

a) Elle s'élève contre les conversations qui offensent la justice, la charité et nuisent au prochain. Elle ne tolère pas davantage les propos contraires à la décence: mots à double sens, allusions équivoques, plaisanteries grivoises, réflexions obscènes, rires libertins, etc., p. 167-169.

b) La loi évangélique défend encore les plaisirs que les femmes trouvent à scandaliser leur prochain par l'excentricité de leur tenue. Les hommes n'ont pas le droit d'autoriser leurs épouses

ou leurs filles à suivre les modes inconvenantes d'aujourd'hui, p. 169-170.

c) La loi évangélique défend certaines affections. Le mot d'amitié mal défini dissimule souvent des sentiments répréhensibles et des passions coupables. Les joies du cœur valent ce que vaut l'amour dont elles sont le fruit, p. 170-171.

d) La loi évangélique réagit contre l'abus de la danse. La danse qui n'est pas en soi immorale est rarement sans inconvénient. A côté des danses honnêtes il y en a de douteuses qui sont des occasions prochaines de mal faire. Il y en a de nettement contraires aux bonnes mœurs et qui sont une insulte à la pudeur. Paroles sévères à ce sujet de nos évêques, du cardinal Amette, de Benoit XV, p. 171-172.

Vaines raisons derrière lesquelles on essaye de s'abriter. Il ne sera plus possible d'aller dans le monde. Réponse d'un évêque à cette objection. On ne pourra pas marier ses filles. Réponse : les jeunes gens de valeur n'épousent pas les jeunes filles qui dansent trop et trop bien. Doctrine de saint François de Sales sur les danses, p. 172-174.

e) La loi évangélique réagit contre l'abus du jeu. Quand on cherche dans le jeu une courte distraction, non une occupation ordinaire, on ne pèche pas contre la tempérance. Au contraire lorsque le jeu devient une profession, lorsqu'on y hasarde sa fortune, il est criminel. Criminel par l'imprudence qui le caractérise, par les injustices qu'il entraîne, par les malheurs extrêmes qu'il cause. Inconvénients du jeu pour les ouvriers et pour toutes les classes de la société, p. 174-175.

3. Enfin, dans nos divertissements il faut respecter les circonstances. Circonstances de temps. L'Eglise, à certaine époques, veut qu'on évite les plaisirs et qu'on fasse pénitence. L'Avent et le Carême. Circonstances de temps. Il convient, quand on a perdu un être aimé, de s'isoler dans la douleur et dans la prière. Combien, au bord de l'immense tombe creusée par la guerre, ont été infidèles à ce principe ! Circonstances de personnes. Ce qui est permis aux séculiers n'est pas permis aux prêtres, ce qui est permis aux sujets n'est pas permis aux rois ; ce qui est permis à l'enfance n'est pas permis à l'âge mûr. Les vieillards sont ridicules qui se préoccupent, comme des jeunes gens, du monde et de ses divertissements, p. 175-177.

L'Evangile nous recommande d'éviter tout ce qui scandalise, les choses les plus utiles sont souvent interdites si elles devien-

ment une cause de chute. Il faut tout sacrifier au salut. Appliquer cette leçon aux divertissements. La vie doit être consacrée à la préparation de la béatitude. Nous avons le droit de nous accorder le repos exigé par la nature, non d'abandonner nos années à des joies sans lendemain. Légèreté de la foule qui oublie ses intérêts essentiels pour se ruer à l'assaut de plaisirs éphémères. Tristesse et effroi de Job devant ce spectacle, p. 177-178.

SIXIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE CHRÉTIENNE ET LES DIVERTISSEMENTS MONDAINS

EMINENTISSIME SEIGNEUR (1)

MONSEIGNEUR (2),

MESSIEURS,

La vie a des tristesses profondes qui l'assombrissent : elle a des fatigues qui épuisent, des inquiétudes qui tourmentent, des ennuis et des responsabilités qui accablent. Nous souffrons de la solitude parce que nos pensées mêmes nous sont à charge : nous quêtions partout des remèdes à tant de maux. Créé pour le parfait bonheur, l'homme y aspire, il a hâte de l'atteindre, et, dans sa précipitation, il demande au présent ce que l'avenir seul peut lui donner. Poussé par ce désir, il cherche de la

(1) S. Em. Mgr le Card. Fuchs, Arch. de Paris.

(2) S. Gr. Mgr ROLAND-GOSSELIN, auxiliaire de Paris.

joie, de la tranquillité, de la distraction, de la compagnie, en un mot, l'adoucissement à son sort, l'allègement au fardeau qui pèse sur ses épaules. Jésus-Christ lui-même a ressenti cette lassitude, il a éprouvé à maintes reprises le besoin de s'arracher à son pénible ministère pour respirer librement. Il emmenait ses apôtres sur les lacs, sur les montagnes et les invitait à goûter avec lui quelque repos. La maison de Lazare lui offrait aussi un asile : il s'asseyait à la table de ses amis, s'entretenant familièrement avec eux, leur confiant dans une intimité exquise les secrets de son cœur et leur prodiguant les témoignages de son affection. La nature nous presse donc de suspendre parfois nos travaux, de nous accorder quelque répit, de nous dérober aux affaires, aux préoccupations qui, d'ordinaire, remplissent nos journées. Jusqu'à quel point avons-nous le droit de la satisfaire, et le devoir de la contenir?

I

La loi chrétienne nous permet et même nous prescrit de temps en temps de laisser dormir notre outil, notre plume, notre ciseau, notre pinceau, de ménager notre corps, notre cerveau, notre esprit, de ne pas les traiter avec une dureté excessive en exigeant, de leur part, la même continuité d'efforts, en leur refusant le soulagement qu'ils réclament. Elle

ne demande pas, qu'asservis à une tâche rude, nous nous interdisions tout repos et que, du matin au soir, nous marchions sous le joug, sans nous en affranchir un instant. Elle n'approuve pas cette morale qui, considérant le sourire comme illicite, l'épanouissement comme coupable, ajoute à nos tristesses, rend la vie désespérante et insupportable. La religion des Puritains, qui n'avaient que des anathèmes à l'adresse de quiconque osait écouter le son des orgues et des cloches, de quiconque ne se renfermait pas dans un deuil perpétuel, dans un ascétisme où ne pénétraient ni l'air ni la lumière; la religion des Jansénistes qui, interdisant aux croyants de s'arrêter aux clartés dont s'enveloppent nos dogmes, leur commandaient de concentrer entièrement leur attention sur l'obscurité des mystères, sont également en désaccord avec la vérité.

Non seulement la loi chrétienne ne connaît pas ces rigueurs, mais la prudence dont elle est empreinte nous fait un devoir de nous délasser quelquefois. Notre organisme, en effet, ne résiste pas longtemps au régime de fer où l'on déclare la guerre à tout ce qui éclaire et allège l'existence. Les nerfs s'irritent, la respiration devient difficile, un labeur que rien ne coupe épuise le corps et dispose à l'atrophie de toutes les facultés. De plus, la nature réagit contre une discipline inhumaine : violemment et impitoyablement réprimées, les puissances de l'âme se révoltent, l'on passe d'un rigorisme inflexible à

une intempérance effrénée et alors on confond dans un même discrédit la piété, le devoir et le fanatisme. En Angleterre, les Puritains dont l'âpre intolérance condamnait les jeux des enfants sous peine d'amende ont abouti aux orgies de la Restauration: en France la licence du dix-huitième siècle a noyé dans ses flots l'austérité exagérée de Jansénius. Le même phénomène se renouvelle constamment dans l'histoire. Lorsque les événements ont imposé des privations trop longues à une génération, celle-ci presque infailliblement se venge en s'abandonnant, dès qu'elle le peut, à ses caprices et à ses passions. Après la guerre, le monde n'a-t-il pas été emporté par le torrent d'un sensualisme qui n'a reculé devant aucune folie? La sagesse nous prescrit donc de ne pas porter trop loin la sévérité et de montrer quelque indulgence pour la faiblesse humaine.

En lui obéissant, la tempérance chrétienne obéit aussi à une nécessité sociale. Dans les rapports domestiques, dans le commerce avec nos semblables, il faut de l'affabilité. L'affabilité est un lien entre les habitants d'un même foyer, entre les citoyens d'un même pays. Mais l'affabilité emprunte une partie de ses charmes à la gaieté. Là où la tristesse règne d'une façon continue, sans que rien vienne en dissiper le nuage, tous sont mal à l'aise et impatients de fuir. La maison dont l'étiquette défend les moindres ébats et les plus innocents badinages est une maison vite odieuse à ses habitants.

Un pays qui refuserait toute réjouissance à ses enfants serait bientôt désert. En assurant à leurs sujets des divertissements respectueux des convenances, les gouvernements sont avisés. Les solennités célébrées en l'honneur de notre victoire ont contribué plus que tous les discours au maintien de l'union sacrée, et, lorsque la foule, ivre de joie, acclamait aux Champs-Élysées les chefs et les soldats de nos armées triomphantes, une voix illustre murmurait à mon oreille : « Voilà une journée qui servira mieux le bien public que les combinaisons de la politique ou de la diplomatie. »

La Religion a poussé plus loin la sollicitude et la prudence. Elle a institué des cérémonies destinées à garantir aux croyants un peu de joie sanctifiante.

Chaque semaine, l'Ancien Testament offrait aux Israélites un jour de repos. En outre, à des époques déterminées, Jérusalem se transfigurait. A la fête des Tabernacles, l'olivier, le pin, le myrte, le palmier étaient dépouillés de leurs rameaux : des abris de feuillages s'élevaient dans les rues, sur les places, sur les terrasses des maisons, sur les remparts de la ville : et la sainte cité présentait l'aspect d'une forêt verdoyante. Des concerts émus répondaient aux trompettes du temple, et le bonheur se communiquait d'une âme à l'autre et d'un foyer aux foyers d'alentour (1). A Pâques, la joie était encore plus vive et plus intime. Dans chaque maison on mangeait

(1) Cf. FOULARD, *La Vie de N.-S. J.-C.*, t. II, p. 49-51.

l'Agneau. on buvait aux coupes d'adoration, d'expiation, de bénédiction, d'action de grâces et toutes les demeures retentissaient de cantiques d'allégresse.

Le Christianisme n'a point rompu avec ces traditions. Il a maintenu la loi du repos hebdomadaire, et de plus il réserve aux fidèles de radieux anniversaires. Au terme des périodes sombres qui figurent la longue attente du Sauveur. lorsque se clôt la quarantaine de jeûne et de pénitence qui précède la Résurrection, il nous invite à nous réjouir dans le Seigneur. La liturgie remplit les airs de ses *alleluias*. la foi reconforte les âmes les plus éprouvées en leur annonçant des lendemains éblouissants de lumière. l'espérance console par ses promesses les cœurs meurtris, la charité assure à tous les délices inséparables de l'amour qui attache l'homme à son Créateur et à son Sauveur. Oui, nous habitons de tristes rivages, oui, une indéfinissable mélancolie gagne nos âmes lorsque nous songeons à la félicité parfaite, oui, nous sommes en exil, et à la pensée de la patrie nous suspendons nos harpes aux saules de la vallée et nous pleurons, mais il y a dans nos larmes un commencement de béatitude parce que nous avons entendu Celui qui ne trompe jamais murmurer à notre oreille : « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous vous lamenterez, tandis que le monde se réjouira, mais votre affliction se changera en une joie que nul ne vous ravira (1). »

(1) S. JEAN, XVI, 20-23.

Le Christianisme n'a point d'anathème contre d'autres réjouissances moins hautes mais honnêtes. Il encourage ces exercices qui plaisent à la jeunesse et lui valent d'assouplir ses membres, de développer ses muscles, de dépenser son ardeur et la surabondance de sa vie. Les courses, les luttes ont des avantages nombreux. Les adolescents sont absorbés par l'intérêt qu'ils y trouvent. Pendant ce temps, ils ne sont pas exposés aux tentations qui les sollicitent surtout les jours de chômage. ils échappent aux mauvais conseils d'une solitude trop absolue et aux compagnies qui les entraîneraient au péché. La chasse, la pêche sont encore des récréations légitimes. Le corps s'y fatigue. mais cette fatigue, généralement du moins, est salutaire, l'âme s'y libérant de ses préoccupations et de ses soucis, le lendemain on est tout dispos pour retourner à sa besogne et pour accomplir sa tâche avec courage et avec ardeur. Les conversations qu'alimentent des confidences mutuelles et des récits aimables, qu'animent des traits piquants sans être acérés, les entretiens qui restent dans le bon ton et excluent la contrainte fournissent aussi au cœur l'occasion de s'épancher, de se dilater, de s'égayer. Les apôtres étaient charmés lorsque, assis aux pieds du Maître, ils pouvaient échanger avec lui leurs pensées. lui rendre compte de ce qu'ils avaient fait et de ce qu'ils avaient enseigné. Ils oubliaient leurs déceptions, leurs échecs, et ils puisaient dans le regard

si chaud du Sauveur. dans sa parole si tendre, la consolation. la force, la paix dont ils avaient besoin pour voler à de nouveaux travaux (1).

II

Mon enseignement serait incomplet, Messieurs. si je ne vous disais avec quelle modération nous devons user des divertissements profanes.

Le premier excès qu'il faut éviter, c'est de faire de la vie un amusement. Fussent-ils innocents, les divertissements profanes ne doivent pas absorber tout notre temps. Il convient de ne s'y livrer qu'avec discrétion. La tempérance veut que leur rôle dans l'existence soit analogue à celui du sel dans les aliments. Vous estimeriez insensé un homme qui se nourrirait de sel, non moins insensé serait-il, si ses années étaient remplies par les plaisirs. Pourtant. Messieurs, trop fréquemment, nous ne sommes pas occupés d'autre chose. Combien parmi nous, s'ils s'interrogeaient le soir, seraient obligés d'avouer qu'ils ont gaspillé leur journée dans les plaisirs? Ils ne cherchent que les plaisirs, ils ne s'attachent qu'à ce qui leur procure des plaisirs. Plaisirs de la promenade, plaisirs des sports, plaisirs de la table, plaisirs des visites, des conversations, des concerts, des spectacles, des réunions mondaines, ils en ont pour toutes les heures. Ils vont de salon en salon, de

(1) Cf. MARC, VI, 30-31.

cercle en cercle. de théâtre en théâtre. de soirée en soirée, d'exposition en exposition, de banquet en banquet, de fête en fête. A la ville, aux champs, à la mer, à la montagne, aux voyages, à la religion même, ils ne demandent que des plaisirs. Leur printemps, leur été, leur automne, leur hiver sont consacrés aux plaisirs. C'est à peine s'ils se réservent quelques instants pour régler leurs affaires.

Ces mœurs enlèvent à la vie sa grandeur. Car quelle grandeur y a-t-il en nous lorsque nous n'assignons aucune place aux pensées graves, à l'effort persévérant, aux œuvres sérieuses, lorsque nous ne songeons qu'à des niaiseries et à des futilités?

Ces mœurs enlèvent à la vie sa fécondité. Ce qui rend la vie féconde, c'est le travail. Nul ne creuse un sillon sur la terre, nul ne laisse derrière soi une trace de lumière et de gloire sans travailler ardemment et avec continuité. Mais l'homme qui n'a d'autre souci que celui des divertissements est un oisif. En lui aucune activité, aucune envie de développer l'intelligence et les talents qu'il a reçus, aucun désir de progresser dans la science, de se dépenser au service d'une idée, d'une cause, d'un grand intérêt. C'est un être inutile, et même scandaleux, scandaleux, car sa conduite est, pour les humbles, une occasion de colère, de révolte, d'exaspération et un outrage public à la dignité du genre humain (1). Comment les petits, qui ont tant de mal à gagner

(1) Cf. BOSSET. Sermon du Mauvais riche. Premier Point.

ce qui est nécessaire à leur subsistance, résisteraient-ils à la tentation de haïr et de maudire une société si dure à l'égard des uns, si tolérante et si prodigue à l'égard des autres? Dieu me garde de prononcer un mot susceptible d'encourager la guerre des classes! Ici-bas comme partout il faut une hiérarchie : tous ne peuvent pas tenir la charrue, scier le bois, forger le fer, mais tous sont obligés de manger leur pain à la sueur de leur front et d'être sur la terre des ouvriers laborieux. Esclave de ses habitudes, le mondain oublie ce principe. Il n'apporte aucun concours à sa génération, il n'est pour elle qu'un parasite. Ces mœurs enlèvent à la vie son caractère religieux, parce qu'elles ne nous laissent ni le désir, ni le courage de servir Dieu, parce qu'on n'est pas chrétien si l'on n'imite Jésus-Christ. Sans doute, Jésus-Christ nous permet de monter avec lui au Thabor, de nous asseoir à ses pieds et de nous soustraire un moment à nos peines, mais il exige que nous partagions sa peine et que nous buvions au calice de sa Passion. Pour être son disciple, pour le suivre dans son ascension et dans son triomphe, il faut d'abord le suivre au Calvaire en renonçant à soi-même et en portant sa croix. L'Évangile n'affirme pas que le mauvais riche se livrât à des plaisirs criminels. « Il n'est pas devenu la proie des flammes vengeresses parce qu'il avait commis des actes illicites, dit saint Grégoire, il s'est damné dans les choses

permises, parce qu'il s'y est abandonné tout entier, et sans garder aucune retenue. *Divitem ultrix gehenna suscepit, non quia aliquid illicitum gessit, sed quia immoderato usu totum se licitis tradidit* (1). » Nul ne saurait servir deux maîtres. S'attacher par chaque fibre de son cœur à « des choses qui de leur nature seraient innocentes », c'est s'éloigner de Dieu. De plus, comme l'enseigne Bossuet, notre esprit n'est pas fait de sorte qu'il lui soit facile de s'imposer des bornes (2), on passe vite de ce qui n'est pas formellement défendu à ce qui l'est ouvertement. « du plaisir au plaisir, il n'y a pas loin, et du sensible au sensible la chute n'est que trop aisée (3) ». « Je m'emporte au delà de ce que je dois, s'écrie en gémissant un saint Père, pendant que je néglige de me contenir en ce que je puis, *quod non expedit admisi, dum non tempero quod licebat* (4). »

Et les divertissements que l'on demande au mal et qui mènent au mal! La loi évangélique s'élève sévèrement contre ces conversations où l'on s'amuse au détriment du prochain en livrant à la malice la réputation d'une femme, l'honneur d'une famille, en répandant sur les absents des bruits infamants et souvent calomnieux. Les mon-

(1) *Pastor*. Parte III. Cap. XXI.

(2) Sermon du Mauvais riche. Premier Point.

(3) BOSSUET. Sermon pour le jour de Pâques. Premier Point. *In fine*.

(4) S. PAULIN, *Epist.* XXX, *Ad Sever.* n. 3.

dains n'hésitent pas devant le tort qu'ils causent. ils ne s'inquiètent pas de savoir s'ils nuisent d'une façon irréparable à l'avenir de gens estimables et étrangers aux actes qu'on leur reproche. Ils colportent partout des accusations et des soupçons dûs à la sottise, à l'envie, à la méchanceté. En chemin, ils cherchent des détails nouveaux capables d'exciter l'attention et d'ajouter au piquant de leurs récits. Leur bonheur est de couvrir de ridicule quelques-uns de leurs semblables pour distraire les autres. La loi évangélique ne tolère pas davantage les propos qui ne dérident les fronts qu'aux dépens de la décence. Le monde affecte pour la politesse des manières, pour la distinction du langage, pour les convenances, un culte qui va jusqu'à la superstition: il est froissé dès que l'on transgresse les préceptes méticuleux de son protocole. Après cela, il manque le premier aux bienséances. Les mots à double sens, les allusions équivoques, les plaisanteries grivoises, les réflexions obscènes ont pour lui de la saveur, il en est avide: quand il a la triste fortune de les entendre, d'y découvrir un sens imprévu de libertinage, il est heureux et sa joie éclate en un rire qui exprime toute la licence de son âme. Qu'un païen cherche une satisfaction dans de pareils entretiens, je ne le comprends pas, car l'honnêteté suffit à éclairer sur ce point les consciences, mais qu'un Chrétien s'y complaise, que des jeunes filles, loin d'en être offusquées, y applaudis-

sent, s'expriment elles-mêmes sur le ton en honneur dans les corps de garde et parmi les soudards, voilà ce dont je demeure stupéfait, et, malgré moi, je pense à la douloureuse parole de *l'Imitation* : « J'ai vu les étoiles tomber du ciel, et ceux qui se nourrissaient du pain des anges faire leurs délices de la pâture des pourceaux. »

La loi évangélique range encore parmi les plaisirs défendus ceux que les femmes trouvent à scandaliser leur prochain par l'excentricité de leur tenue. Malheureuses, comprendrez-vous enfin que vos étalages provocants scandalisent les moins scrupuleux ? Consentirez-vous enfin à vêtir votre misère, votre laid, votre décrépitude ? Chrétiens, comment êtes-vous assez faibles pour autoriser vos épouses et vos filles à suivre les modes de ce temps ? Lorsqu'elles résistent à vos exhortations, ne tombent-elles pas sous cette malédiction du Prophète antique :

Jéhovah a dit : « Parce que les filles de Sion sont
devenues orgueilleuses,
Et s'avancent la tête haute, lançant des regards,
Et vont à petits pas,
Et font sonner les anneaux de leurs pieds,
Le Seigneur rendra chauve le crâne des filles de Sion,
En ce jour-là, le Seigneur enlèvera le luxe des
anneaux,
Les soleils et les croissants,
Les pendants d'oreille, les bracelets et les voiles ;

Les diadèmes, les chainettes des pieds et les ceintures ;
 Les boîtes à parfum et les amulettes,
 Les bagues et les anneaux...
 Les robes de fête et les larges tuniques,
 Les manteaux et les bourses ;
 Les miroirs et les mousselines,
 Les turbans et les mantilles.
 Et au lieu de parfum, il y aura la pourriture,
 Au lieu de ceinture, une corde ;
 Au lieu de cheveux, une tête chauve ;
 Au lieu d'une ample robe, un sac ;
 Au lieu de beauté, la marque imprimée par le feu (1). »

La loi évangélique se défie du plaisir que nous demandons à certaines affections. Le mot d'amitié, mal défini, sert trop à dissimuler des sentiments fort différents de celui qu'il désigne. Appelez d'un autre nom ces passions plus ou moins avouées, plus ou moins brûlantes, plus ou moins louches, plus ou moins coupables dont vous attendez du bonheur. Les joies du cœur valent ce que vaut l'amour dont elles sont l'effet, et la tempérance qui condamne les mauvais arbres, condamne leurs fruits, car les fruits des mauvais arbres ne peuvent être que mauvais. « *Non potest arbor bona*

(1) ISAÏE. III, 16-24.

malos fructus facere. neque arbor mala bonos fructus facere (1). »

La loi évangélique réagit contre l'abus de la danse et du jeu.

A coup sûr, la danse n'est pas fatalement immorale. Ces rondes naïves, ces mouvements rythmés qui, conformes à toutes les délicatesses, sont encore en faveur dans quelques-unes de nos provinces, n'ont, en soi, rien qui offense la modestie. Je dis « en soi », car même dans nos villages les plus religieux, ces réjouissances, de fait, ne sont pas sans inconvénient. Les représentants de Notre-Seigneur détournent les fidèles des bals champêtres, ils craignent pour les jeunes filles et les jeunes gens qui y montrent trop d'assiduité. L'expérience prouve que de ces fêtes et des promiscuités qu'elles comportent, les âmes reviennent souvent atteintes dans leur candeur, parfois à jamais fanées. A côté de ces danses intrinséquement honnêtes, d'autres sont douteuses : impliquant des attitudes, des gestes, des tours qui éveillent des pensées et des émotions voluptueuses, elles deviennent en beaucoup de cas des occasions prochaines de mal faire. Enfin, Messieurs, il est des danses nettement contraires aux bonnes mœurs (2). La Religion les condamnera toujours. Empruntées non plus à la Pologne ou à l'Écosse, mais aux nègres de l'Amérique, elles sont, paraît-il, une insulte à la pu-

(1) S. MATTH., VII, 18.

(2) Append. Note, p. 325.

deur. Les pères et les mères n'ont pas le droit d'exposer ainsi l'âme de leurs enfants. « Pour échapper à cette réprobation, dit un savant évêque, qu'on ne recoure pas hypocritement à ce que j'ai entendu appeler « une interprétation convenable » de ces chorégraphies inconvenantes. Ce n'est là qu'une vaine tentative en vue de les faire pénétrer dans la société chrétienne. L'expérience et les aveux des personnes du monde qui sont sincères nous permettent d'affirmer que ces interprétations sont incapables de supprimer, chez une jeunesse impressionnable et débordante de vie, la tendance native et perverse de ces divertissements exotiques (1). » Le cardinal Amette, vous le savez, s'indignait contre ces amusements qui offensent la pureté la moins ombrageuse, son vénéré successeur s'est solidarisé avec lui, et Benoit XV réprouvait énergiquement « ces danses exotiques et barbares récemment importées dans les cercles mondains, plus choquantes les unes que les autres. On ne saurait, ajoutait le sage Pontife, imaginer rien de plus propre à bannir tout reste de pudeur (2) ».

Les raisons derrière lesquelles on essaierait de s'abriter pour désobéir à ces prescriptions sont vaines. On prétend qu'il ne sera plus possible d'aller dans le monde, A quoi l'évêque cité plus haut répond : « Si le fait d'aller dans le monde doit nous

(1) M^{sr} QUILLIET, évêque de Limoges. Lettre Pastorale, Carême 1920.

(2) *Encycl. Sacra prope diem*, 6 janvier 1921.

porter au péché et au péché grave, le devoir d'une personne chrétienne est de n'y point aller. C'est à vous, précisément, femmes et filles catholiques, qu'il appartient, par votre réprobation marquée et votre mépris affiché, de bannir ces écarts licencieux de la bonne société à laquelle vous vous faites gloire d'appartenir (1). » On prétend aussi que les mariages auxquels les parents doivent songer, se préparent dans ces séances troublantes. Erreur, Messieurs. Ce n'est pas là que les jeunes gens de valeur cherchent les compagnes de leur vie. Nous entendons leurs réflexions, nous : « Je veux bien valser avec cette personne. Dieu me garde de l'épouser : elle valse trop bien. » Voilà comment ils s'expriment. Je sais qu'il y a des bals honnêtes : mais à raison des toilettes, de la surexcitation, de mille circonstances, surtout quand ils sont fréquents, presque tous sont dangereux. Saint François de Sales a écrit : « Les danses et les bals sont des choses indifférentes de leur nature : mais leur usage, tel qu'il est maintenant établi, est si déterminé au mal par toutes ses circonstances, qu'il porte de grands dangers pour l'âme... Je vous parle donc des bals, ô Philotée, comme les médecins parlent des champignons... Dansez le moins que vous le pourrez, de peur que votre cœur ne s'y affectionne. » Et notez-le : ce docteur si pondéré ne faisait allusion qu'à « la danse bien réglée en toutes ses circonstances : pour la

(1) M^{sr} QUILLIET, *loc. cit.*

bonne intention. pour la modestie, pour la dignité et la bienséance (1). » Il n'y a rien à retrancher de son enseignement.

Le jeu, source de distractions pour tant d'hommes, n'est pas inévitablement un péché. Quand on ne lui donne qu'un reste insignifiant de ses loisirs, quand on y cherche une courte distraction, non une occupation ordinaire et continuelle, un instant de repos et non une émotion violente, quand on ne lui sacrifie aucun devoir, quand on n'y risque rien ou peu de chose, on ne pêche pas contre la tempérance. Il n'en est plus ainsi lorsque le jeu devient une profession et un métier, lorsque l'amour du jeu dégénère en une passion tyrannique pour laquelle on oublie sa carrière, sa famille et son Dieu, pour l'entretien de laquelle on hasarde et sa fortune et la fortune de sa femme, et la dot de ses enfants et le montant de gages qui appartiennent à des serviteurs, et l'argent destiné, dans une vie régulière, à secourir les pauvres, à orner les autels, à rehausser la pompe du culte, et même les sommes dues à des étrangers. Alors, la passion du jeu est criminelle par l'imprudence qui la caractérise, car, est-il rien de plus téméraire que d'engager dans une partie de cartes ou un coup de dé les biens qui sont à nous et les biens qui sont à d'autres ? Criminelle par les injustices qu'elle entraîne, car elle mène à des banqueroutes qui ruinent une

(1) Introduction à la *Vie dévote*, 3^e Partie, ch. 33-34.

famille et parfois de nombreuses familles. Criminelle par les malheurs extrêmes où elle fait tomber, car le joueur à court d'expédients demande souvent un refuge contre le désespoir à la mort et au suicide. Chers ouvriers, ne portez pas au démon des courses vos économies de la semaine. ne confiez pas à un pari le salaire sacré que vous avez obtenu au prix de tant de sueurs ! Et vous tous. Messieurs, ne vous exposez jamais à perdre dans une heure l'héritage modeste ou opulent de vos pères. Fuyez les salons, les cercles, les palais transformés clandestinement ou publiquement en maisons de jeux ; c'est le meilleur moyen d'observer la loi de la tempérance chrétienne et de sauvegarder vos intérêts.

Enfin, Messieurs, dans nos divertissements il faut respecter les circonstances. Circonstances de temps. L'Eglise ordonne qu'à certaines époques, les fidèles vivent dans le jeûne, l'abstinence, la mortification et les larmes. Elle leur interdit alors les plaisirs qu'elle ne condamne pas à d'autres moments, elle les invite à implorer, par la prière et l'expiation, le pardon dont ils ont besoin. Elle a miséricordieusement adouci les antiques rigueurs du Carême et de l'Avent, elle n'en maintient qu'avec plus de fermeté la nécessité de la pénitence. Nous ne sommes guère dociles à ses commandements. Les austérités nous sont à charge, et l'esprit surnaturel s'affaiblissant en nos âmes, nous aspirons à exclure de la religion le renoncement, à n'en

conserver que les consolations. En agissant ainsi, nous nous trompons, car nous refusons de nous associer aux souffrances rédemptrices de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Circonstances de temps ! Jadis, on pleurait les morts. Au soir du jour qui avait vu disparaître un être aimé, on fermait sa porte et, pour longtemps, on s'isolait dans la douleur et dans la prière. Que ne maintenons-nous ces traditions si conformes aux instincts de la nature et aux indications de la grâce ! Ah ! certes, nous nous souvenons de ceux qui nous étaient chers et qui nous ont été ravis. Je m'en voudrais de blesser par un mot maladroit et par une généralisation injuste des pères, des mères, des sœurs, des épouses qui ont tant de peine à se résigner et qui ont besoin de tout leur courage pour se rattacher à la vie. Mais, d'autre part, n'est-il pas notoire qu'un trop grand nombre parmi nous semblent vouloir trouver dans le tourbillon des plaisirs l'oubli prématuré des héros qui nous ont sauvés ? Au bord de cette immense tombe, ne fallait-il pas, dans notre vie domestique et nationale, renoncer, du moins pour une période raisonnable, aux fêtes tapageuses et garder une contenance qui, par sa gravité, rappelât nos sacrifices. Circonstances de personnes ! Le prêtre manquerait de dignité s'il partageait les réjouissances et les jeux propres aux séculiers ; les rois sont tenus à plus de réserve que leurs sujets ; ce qui sied à l'enfance ne convient pas à l'âge mûr ; et l'on se moque des

vieillards qui, malgré les ans et le voisinage de la mort, se préoccupent comme des jeunes gens du monde et de ses divertissements.

Dimanche, Messieurs, je terminais notre entretien en commentant deux versets de l'Évangile, aujourd'hui j'emprunterai la pensée de ma péroraison au même chapitre de saint Mathieu. « Si votre main ou votre pied vous scandalise, dit Notre-Seigneur, coupez-les et jetez-les loin de vous. *Si manus tua vel pes tuus scandalizat te; abscide eum et projice abs te.* Si votre œil vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous. *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum et projice abs te* (1). » Par ces mots, le Sauveur nous enseigne que nous sommes tenus de renoncer à ce qui est pour nous une occasion de péché. Et pourquoi choisit-il l'exemple de la main, du pied, de l'œil? Afin de nous montrer que les choses les plus utiles, d'un usage, en apparence, le plus indispensable, doivent être sacrifiées dès qu'elles deviennent soit directement et immédiatement, soit indirectement et occasionnellement une cause de chute. Il vaut mieux, dit le Maître, perdre sa main, son pied, son œil, tout son corps, se priver à jamais de leurs services pourtant si précieux que de damner son âme. Il faut tout abandonner pour l'unique nécessaire qui est le salut.

Appliquez cette divine leçon aux divertissements et vous comprendrez que nous sommes insensés de

(1) S. MATHIEU, XVIII, 8-9.

consacrer à la vanité un temps que nous employons si fructueusement à des œuvres bonnes et à la préparation de notre éternelle béatitude. Vous comprendrez qu'autre chose est de s'accorder le repos exigé par la nature, autre chose d'abandonner ses années à des joies sans lendemain; que nous sommes ici-bas non à demeure, mais en passant; non pour rester oisifs, mais pour agir. Le soleil baisse à l'horizon. Messieurs: tandis qu'il nous éclaire, accomplissons, par notre travail, la volonté du Père céleste, afin de trouver près de lui la lumière quand la nuit sera venue. En voyant la foule oublier son intérêt essentiel pour se ruer à l'assaut de plaisirs éphémères, on éprouve, si l'on a la foi, une tristesse profonde et l'on se répète les paroles de Job :

« Ils ont à la main des harpes et des cithares,
Ils chantent au son du chalumeau,
Ils passent leur temps dans un *factice* bonheur.
Et soudain ils descendent au tombeau (1). »

Soyons sages, Messieurs, ne nous laissons pas surprendre par la mort, sachons prévenir ses coups en refusant aux réjouissances de ce bas monde l'importance qu'elles ne méritent pas.

(1) JOB, XXI, 12-13.

RETRAITE PASCALE

PREMIÈRE INSTRUCTION

LUNDI SAINT

LES EFFETS DE LA COLÈRE

SOMMAIRE

Sainteté de la colère inspirée par le zèle de la justice. Culpabilité de la colère qui éclate sans cause et qui offense les lois de la mansuétude et de la modération. Divers avertissements que nous adresse l'Esprit-Saint à ce sujet. Enseignement des *Proverbes* et de saint Paul.

La colère est un péché capital. Ses effets, p. 183-185.

I

La colère fait éclater en nous de mauvais sentiments.

a) Etat d'un homme livré à la colère. Le souvenir de l'outrage produit en lui l'indignation, la tristesse, la rancune. De ces sentiments naît le désir de faire expier leurs fautes à ceux qui l'ont offensé. L'homme en colère oblige son intelligence à chercher les moyens de se venger. Ceux qui veulent se venger sur le champ, ceux qui attendent l'occasion pour atteindre plus durement l'adversaire, p. 186-186.

b) La colère longtemps maîtresse du cœur dégénère en haine. Exemples de Caïn, d'Antiochus. Les conseils, les remontrances, au lieu de nous calmer, la plupart du temps, nous exaspèrent, p. 186-188.

II

L'homme en colère aspire à la vengeance. Il se venge d'abord par la parole.

a) Si sa passion ne se retient pas, il perd toute mesure. Ses violences de langage, ses reproches, etc. Quand on lui tient tête, sa fureur se prolonge en d'interminables querelles. Lorsqu'il se repent, le mal est souvent irréparable. L'effet de la colère dans la vie du foyer, parmi les membres de la même famille. L'effet de la colère sur l'amitié, sur les relations entre les individus et entre les peuples. L'homme en colère blasphème. Besoin que nous éprouvons d'atteindre la cause suprême des événements qui nous ont froissés, p. 188-190.

b) La colère qui reste une passion froide n'est pas moins redoutable. Il faut craindre sa rancune silencieuse et ses morsures, p. 190.

III

L'homme en colère se venge par des actes et en arrive aux voies de fait.

a) Les voies de fait sont les rixes et les pugilats si fréquents dans le peuple ; les duels hier si nombreux entre les gens du monde ; les procès qui éclatent à la suite d'une querelle ; les soulèvements qui rendent les peuples capables de tous les crimes. Convulsions de l'Angleterre et supplice de Charles I^{er} ; convulsions de la France et exécution de Louis XVI ; convulsions de l'Amérique du Sud et l'assassinat de Garcia Moreno ; convulsions du Portugal, de la Russie : meurtre de Charles I^{er}, de Nicolas II. Les fureurs des Protestants, des Terroristes, des Communards ; destructions dont elles ont été le principe, p. 190-192.

a) Part de la colère dans la dernière guerre, dans le conflit social. L'antagonisme entre les petits et les grands vient moins de l'amour de la justice que du désir de la vengeance. Ce que nous prépare l'exaspération irritée des classes les unes contre les autres, p. 192.

Mauvais penchants de l'homme. Diverses sortes de colères auxquelles nous sommes enclins. Colères vives, colères froides et pleines d'amertume, colères tenaces. Nécessité de nous contenir, de dissiper les noires humeurs qui entretiennent le fiel dans l'âme, de pardonner. C'est aux pieds de la croix que nous apprendrons à faire régner en nous la douceur, p. 192-194.

RETRAITE PASCALE

PREMIÈRE INSTRUCTION

LES EFFETS DE LA COLÈRE

*Sol non occidat super iracundiam
restram.*

Que le soleil ne se couche pas sur
votre colère.

Ephésiens. IV. 26.

MESSIEURS,

Il y a une sainte colère inspirée par le zèle de la justice, par le désir de maintenir sur la terre le règne de cette vertu et de venger les outrages qui lui sont faits. Cette passion devient coupable lorsqu'elle éclate sans cause, lorsque, nous faisant perdre complètement possession de nous-mêmes, elle nous entraîne à des intempérances contraires aux lois de la mansuétude et de la modération. C'est alors un des péchés contre lesquels le Saint-Esprit, par la bouche

des Prophètes, de Jésus-Christ, des Apôtres, nous a mis le plus en garde. Les auteurs de l'Ancien Testament nous exhortent à fuir l'homme irascible, car il est insupportable. A leur avis le prince qui surmonte son impatience est au dessus de celui qui prend les villes (1). et mieux vaut habiter au désert qu'avec une femme emportée. Dans son discours sur la montagne, Notre-Seigneur nous dit : « Quiconque s'irrite contre son frère sera puni par le juge. » Si au moment d'aller porter à l'autel nos offrandes, nos louanges, nos adorations, nous nous rappelons qu'un de nos frères a quelque chose contre nous, il veut que nous opérions notre réconciliation avec lui, et qu'ensuite seulement nous présentions nos hommages à la Divinité (2). Saint Paul ordonne aux pères de corriger et d'avertir leurs enfants sans les exaspérer par de la mauvaise humeur (3), aux maîtres d'épargner les menaces à leurs serviteurs (4), aux ministres de l'Évangile d'éviter l'irritation dans leurs rapports avec les fidèles : *non iracundum, non percussorem* (5). Il nous défend à tous d'entretenir du ressentiment contre qui que ce soit.

Le rêve du converti de Damas serait de voir tous les chrétiens unis dans une concorde parfaite et durable,

(1) *Proverbes*, xvi, 32.

(2) *Proverbes*, xxi, 19.

(3) S. MATTHIEU, v, 22, 24.

(4) *Ephésiens*, vi, 4.

(5) *Ephésiens*, vi, 9.

(6) TITE, i, 7.

si feri potest, cum omnibus pacem habentes (1). C'est que la colère dérégulée n'est pas seulement un péché en elle-même, c'est un péché capital, un principe de maux graves, nombreux et parfois de crimes irréparables. Nous parlerons ce soir des effets de cette coupable passion.

I

La colère fait d'abord éclater en nous de mauvais sentiments. Lorsque blessés ou croyant l'avoir été, nous nous abandonnons à la colère, notre âme devient le théâtre d'une tempête qui ébranle tous les éléments de notre être. La respiration s'accélère, les mains et les pieds sont en un perpétuel mouvement, les yeux se remplissent de flammes, et quelquefois s'injectent de sang, la face s'empourpre et se congestionne, la langue s'embarrasse, tout le corps tremble. Quelle doit être au dedans l'âme dont au dehors l'image est si horrible?

Nous sommes livrés à des émotions qui se heurtent, chevauchent les unes sur les autres, comme les vagues qu'a déchainées l'orage. Obsédés par le souvenir des outrages réels ou imaginaires qui nous ont été infligés, du mépris dont nous avons été l'objet, nous cédon's à une indignation qui se change bientôt en tristesse amère, en rancune obstinée. De cette tristesse et de cette rancune naît le désir de faire expier

(1) *Romains*, xii, 18.

durement leur faute à ceux qui nous ont offensés et humiliés. Les atteindre, les confondre, les accabler : voilà notre ambition. Pour nous satisfaire, nous employons notre génie et nous obligeons notre intelligence à chercher les moyens les plus capables de nous conduire au but. Dans cette poursuite nous sommes plus ou moins habiles. Les uns ont hâte de savourer le plaisir de la vengeance, les autres calculent leurs effets et attendent le jour où il leur sera permis de frapper plus fortement leurs adversaires et d'en triompher plus définitivement.

La colère longtemps maîtresse du cœur, dégénère en haine. « En croupissant, dit Bossuet, elle s'aigrit comme une liqueur dans un vaisseau (1). » C'est pourquoi l'Apôtre écrit aux Ephésiens : « *Sol non occidat super iracundiam vestram* ».

« Si grand et si légitime que soit votre mécontentement, ne laissez pas le soleil se coucher sur votre colère (2). »

L'Apôtre ne comprend pas « qu'un chrétien, enfant de paix, puisse dormir d'un sommeil tranquille, ayant le cœur ulcéré et aigri contre son frère; ni qu'il puisse goûter du repos, voulant du mal à son prochain (3) ». Si du moins nous avons des raisons sérieuses d'entrer dans ces états, mais à chaque instant nous nous fâchons sans aucun motif. Caïn

(1) Sermon sur la Charité fraternelle. 1^{er} point.

(2) *Ephésiens*. IV, 26.

(3) BOSSUET, Sermon sur la charité, *in fine*.

offrit à Jéhovah les produits de la terre. et. de son côté, Abel présenta au Seigneur les premiers-nés de son troupeau. Les sacrifices d'Abel furent plus agréables à Dieu que ceux de Caïn. Cela suffit pour que Caïn irrité méditât contre son frère de sombres et sanguinaires desseins. Et lorsque Dieu lui demanda pourquoi il était triste et irrité, il ne sut que répondre, tellement sa haineuse rancune était injustifiée. N'en est-il pas ainsi de nous? Un léger ennui, une innocente contradiction nous mettent hors de nous-mêmes. Qu'un de nos semblables ne partage pas nos idées, que son caractère soit différent du nôtre, que ses manières nous déplaisent, immédiatement nous voilà indisposés contre lui. Qu'une affaire insignifiante ne réussisse pas à notre gré, qu'un repas ne soit pas préparé à notre goût, que l'on marque quelque indifférence ou quelque distraction à notre égard, qu'on refuse d'approuver notre conduite, qu'on nous donne tort sur un point, nous sommes mécontents, nous nous sentons du fiel dans l'âme et au moindre prétexte, nous succombons à la colère,

Les sept frères Machabées résistèrent fermement mais humblement à Antiochus qui leur ordonnait de violer la loi (1). Le roi fut transporté par une indignation qui le mena aux pires extrémités. Et malheur à quiconque essaye de nous apaiser! La plupart du temps, ses remontrances, ses raison-

(1) II, *Machabées*, VII, 1-2.

nements, ses conseils, ses prières et à plus forte raison ses menaces et ses sévérités produisent les résultats contraires à ceux qu'il espérait. Au lieu de nous calmer, son intervention nous exaspère. En vain le Pontife suprême et quatre-vingts prêtres supplièrent Ozias d'écouter leur voix, leurs instances échouèrent et le roi ne s'abandonna que plus violemment à sa fureur (1). L'orgueil, complice de la colère, l'entretient et nous empêche de céder aux arguments les plus clairs et les plus convaincants de la sagesse.

II

L'homme en colère aspire à la vengeance. Il se venge d'abord par des paroles. Si sa passion est de celles qui ne se retiennent pas, qui ont besoin de faire explosion sur-le-champ et ouvertement, il ne se connaît plus, il perd toute mesure en perdant la raison. Ses cris déchirent les oreilles, de sa bouche s'échappent des torrents d'injures. Il vous accable de reproches, il rappelle les services qu'il vous a rendus, l'ingratitude par laquelle vous avez répondu à sa bonté, il attache à votre nom des épithètes cruelles, grossières, ordurières. Il jette au vent les secrets qu'il avait juré de ne jamais trahir, il a de ces allusions, de ces insinuations qui font planer sur vous les soupçons les plus odieux, de ces mots méchants qu'il

(1) II. *Paralip.*, XXVI, 16-20.

est impossible d'oublier, de ces traits empoisonnés qui ouvrent dans le cœur des plaies incurables. Si vous lui tenez tête, la querelle se prolonge, un rien la ranime et pendant huit jours, quinze jours, on pourrait se croire en une sorte d'enfer. Je sais bien que souvent le coupable dégrisé reconnaît sa faute et implore son pardon. Mais il est plus facile de couper que de coudre, de blesser que de guérir; lorsque les scènes pénibles et les réconciliations éphémères alternent perpétuellement, on éprouve le même dégoût pour les unes que pour les autres, la vie commune devient insupportable : femme, enfants, serviteurs ont hâte de la fuir et de trouver au loin un peu de tranquillité. Au feu de la colère, les pierres du foyer se disjoignent, les membres de la famille se dispersent : la séparation, le divorce sont la suite des conflits où retombent constamment les esclaves du vice que je combats. Au souffle de la colère, les amitiés les plus chaudes se glacent, les plus solides se brisent, les plus anciennes se changent en inimitiés implacables. Sous l'empire de la colère, les enfants du même pays, pour leur malheur, se divisent, se détestent, et des peuples alliés hier oublient leurs intérêts essentiels, luttent avec acharnement les uns contre les autres et par leurs animosités réciproques préparent peut-être leur ruine.

A ces heures où l'on ne s'appartient plus, on injurie les hommes, on va jusqu'à insulter et mau-

dire Dieu. Phénomène bizarre ! nos vertus nous ramènent à Dieu pour l'adorer et nos vices pour le maudire. Meurtris par un événement, nous ne sommes pas satisfaits si nous avons frappé l'agent secondaire qui l'a causé, il faut que nous outragions l'agent suprême qui ne l'a pas empêché. De là ces blasphèmes qui, dans la colère, se mêlent à nos imprécations contre les hommes ; de là ces menaces et ces anathèmes adressés à la terre et au ciel. C'est assez dire qu'après avoir offensé les créatures, la colère offense le Créateur.

Quand elle n'affecte pas extérieurement ce langage violent, quand elle prend la forme d'une passion froide mais vigilante et prête à saisir toutes les occasions de vengeance, quand elle est assez maîtresse d'elle-même pour se cacher sous les dehors de la sérénité, la colère n'en est que plus terrible. J'ai peur du lion, cependant son rugissement même m'avertit du danger. Le serpent m'effraye davantage, car sa fureur silencieuse est attentive et sa morsure, bien qu'elle ne fasse aucun bruit, est mortelle. *Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occulte detrahit* (1).

III

L'homme en colère se venge par des actes : il en arrive aux voies de fait. *Procedit usque ad fac-*

(1) *Ecclesiaste*, x, 11.

tum (1). Les voies de fait sont ces rixes, ces pugilats si fréquents dans le peuple, ces coups échangés entre les époux, entre les maîtres et les serviteurs sinon entre les parents et les enfants. Les voies de fait sont ces duels heureusement devenus rares, mais qui longtemps, pour les gens du monde, ont été la suite obligatoire d'une discussion où l'on s'était offensé. Les voies de fait sont ces procès que l'on engage contre l'un ou l'autre, parce qu'on lui garde rigueur non d'une injustice, mais d'une parole, d'un procédé, d'une indécatesse. Les voies de fait sont ces soulèvements qui rendent une cité, une nation capables de tous les crimes. Les convulsions de la Grande-Bretagne, les convulsions de la France, les convulsions de l'Espagne, les convulsions des Amériques du Sud, les convulsions du Portugal, et, à l'heure où je parle, les convulsions de cette Russie que nous aimons, que nous voudrions arracher à sa détresse ont été, en grande partie, l'effet de la colère déchaînée entre les partis, les classes, les dynasties. Charles I^{er} d'Angleterre, Marie Stuart, Louis XVI, Garcia Moreno, Charles I^{er} de Portugal, Nicolas II et tant d'autres ont été assassinés par des misérables, esclaves certes de folles ambitions, mais esclaves aussi de la colère et de haineuses rancunes. Au xvi^e siècle, c'est la fureur luthérienne et la fureur calviniste qui ont détruit des monuments innombrables de la piété catholique. Au

(1) II^a II^{ac}, q. 158, art. 7.

xviii^e siècle, c'est la fureur révolutionnaire qui, au mépris du droit et de la justice, a saccagé les châteaux, les palais, les églises et a envoyé des milliers d'innocents à l'échafaud. Au xix^e siècle, c'est la fureur des communards qui a brûlé les Tuileries et massacré les otages. Au xx^e siècle, c'est la fureur des anarchistes qui ensanglante les nations.

Avec toutes les passions qui l'engendrent, l'accompagnent ou la suivent : orgueil, envie, haine, cupidité, la colère n'a-t-elle pas été un agent fatal dans la dernière tragédie qui a bouleversé le monde ? N'était-ce pas elle qui, partiellement du moins, entraînait tant de peuples à l'assaut de leurs voisins ? Un antagonisme brutal ameuté les ouvriers contre les patrons, les serviteurs contre les maîtres. Dans cette guerre moins préjudiciable aux riches qu'aux pauvres, la colère joue un rôle prépondérant. Plus que l'intérêt, elle donne aux grèves justes ou injustes un caractère barbare et incendiaire. Aveugle et sourde, elle prête son appui aux puissances qui travaillent à l'anéantissement de l'ordre. Si ces puissances triomphent, elles ne devront pas seulement leur victoire à leur audace et à leur ténacité, elles la devront encore au démon qui les aiguillonne et les soutient : le démon de la colère, de la rancune et de la vengeance.

En naissant, nous apportons avec nous des dispositions diverses. Les uns ont un penchant à la mol-

lesse, les autres à la dureté, ceux-ci à la crainte, ceux-là à la témérité. Beaucoup sont enclins à la colère, soit à la colère qui éclate à tout propos et passe immédiatement à la violence du langage et des procédés, soit à la colère froide qui renfermée en elle-même, se nourrit de sa propre amertume et refuse de s'apaiser ; soit à la colère qui ne s'éteint pas avant d'avoir puni celui qui l'a allumée. Il faut lutter contre cette passion, sous quelque forme qu'elle veuille établir en nous sa domination. Si, par tempérament, nous sommes susceptibles, vifs, prompts à nous irriter, habituons-nous à nous contenir, à ne point nous emporter sans motif, et quand nous avons des motifs de mécontentement, à ne pas dépasser la mesure. Si, par nature, nous sommes de ceux qui cachent leurs sentiments et s'y attachent d'autant plus qu'ils les montrent moins, efforçons-nous de dissiper cette humeur noire qui vit de fiel et nous entretient dans des dispositions aussi contraires à la mansuétude qu'à la charité. Si, enfin, l'esprit de vengeance nous range parmi les âmes qui ne peuvent se décider à pardonner, agenouillons-nous au pied de la croix, comparons les offenses dont nous avons souffert à celles dont a souffert le Christ, écoutons les mots miséricordieux qui de la croix s'élèvent vers le ciel : « Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font » : n'oublions pas que Dieu nous remettra nos péchés dans la mesure où nous aurons été nous-mêmes indulgents à l'égard de notre pro-

chain. Alors nous découvrirons le secret de ne pas nous obstiner dans ces animosités ouvertes ou sournoises qui nous arment les uns contre les autres. Soyons généreux. rivalisons de bonne volonté, la grâce de Dieu fera le reste, et, en nos âmes. établira le règne de la douceur. Ainsi soit-il.

DEUXIÈME INSTRUCTION

MARDI SAINT

LA CRUAUTÉ

SOMMAIRE

La cruauté suit la colère. L'esprit de vengeance nous rend implacables. La colère d'Hérode et le massacre des Innocents. La colère de Nabuchodonosor et les trois enfants dans la fournaise. La colère d'Antiochus et le martyre des Machabées. Sujet du discours : les degrés de la cruauté, p. 199-200.

I

Le premier degré de la cruauté consiste à exiger mathématiquement ce qui nous est dû.

a) Circonstances dans lesquelles il faut que la justice soit inflexible. Texte de Bossuet. Souvent nous serions cruels si nous demandions tout ce qui nous est dû. Exemple du propriétaire à l'abri du besoin et du locataire nécessiteux. Exemple du gouvernement trop rigoureux quand, à certains jours, il refuse tout délai pour les impôts et les corvées. Exemple du père qui applique la maxime : œil pour œil. p. 200-201.

b) Enseignement de la vraie Religion à ce sujet. Belle conduite de Néhémias qui renonce à son traitement par amour de son peuple et par crainte de Dieu. Dans le Nouveau Testament, la parabole du mauvais serviteur qui, après la remise de sa dette, se montre impitoyable pour son compagnon. La parabole de l'Enfant Prodigue à qui son père pardonne sans aucune réserve, p. 201-203.

II

Le second degré de la cruauté consiste à infliger des peines imméritées.

a) Il est déjà dur pour une âme bonne d'infliger des peines méritées. David et Amnon. Héli et ses fils. Juges et rois qui n'osent prendre les mesures dictées par la justice. Ces faiblesses sont condamnables, moins condamnables pourtant que les excès de dureté.

La cruauté est une faute quand, à la moindre offense, on éclate en reproches, en injures. Cruauté de la langue qui atteint le prochain dans sa dignité, dans son honneur, dans son bonheur, p. 204-205.

b Cruauté dans la vie de famille. Il y a une manière cruelle de se traiter entre époux, de corriger les enfants, de reprendre les serviteurs, de frapper les animaux, p. 205-206.

c La cruauté est coupable lorsqu'elle recourt à des moyens raffinés pour ajouter au supplice d'un condamné. Respect qu'il faut garder pour l'homme même tombé. A plus forte raison, doit-on épargner l'innocent, et par tous les moyens adoucir son sort. Divers exemples de cruauté. Dieu vengera ses martyrs et exécutera la menace que les Machabées adressaient à Antiochus, p. 206-207.

III

Le comble de la cruauté est de se plaisir aux souffrances endurées par les autres.

a Les hommes qui se réjouissent d'assister à la douleur de leurs frères. Ils ont le goût du sang, etc. La joie des Juifs quand Jésus-Christ souffre, agonise et meurt. Cette perversité n'est plus humaine. Barbarie, férocité, bestialité, sont des expressions trop faibles pour l'exprimer, p. 207-209.

b Parfois, sans tomber en ces odieux excès, nous trouvons du plaisir à l'infortune de ceux qui nous ont offensés. Caractères bizarres qui ont besoin de faire souffrir les autres, p. 209.

La religion catholique est ennemie de la cruauté. C'est une religion de bonté, de mansuétude, d'indulgence. La scène de Capharnaüm : il faut pardonner soixante-dix fois sept fois. Conduite du chrétien obligé de sévir. Il ne pèche ni par excès de miséricorde, ni par excès de dureté, il se soumet aux lois d'une sage tempérance, p. 209-210

DEUXIÈME INSTRUCTION

LA CRUAUTÉ

Qui autem crudelis est, etiam propinquos abjicit.

L'homme cruel afflige sa propre chair.

Proverbes. XI, 17.

MESSIEURS,

La cruauté suit de près la colère. Sous l'empire de la colère, l'homme altéré de vengeance devient implacable, méprise toutes les formes de la justice et de la miséricorde, inflige à ceux qui l'ont blessé des peines qui dépassent leurs fautes, pousse la dureté jusqu'à sacrifier des innocents, jusqu'à trouver de la volupté dans le spectacle des tortures endurées par ses semblables. Hérode, irrité de n'avoir pas été renseigné par les Mages, commanda de tuer tous les enfants de Bethléem et des environs, puis resta insensible à la plainte inconsolable que faisait entendre, sur les hauteurs de Rama, Rachel en qui sont personni-

fiées toutes les mères (1). C'est dans un accès de fureur que Nabuchodonosor ordonna de chauffer une fournaise sept fois plus qu'on ne l'avait fait et d'y jeter, liés ensemble et tout vifs, trois héros d'Israël : Sidrac, Misac et Abdenago (2). C'est en une heure d'orgueilleuse exaspération qu'Antiochus condamna à la torture les sept Machabées et leur mère. Vous vous étonnerez peut-être que je vienne parmi vous et ici parler de cruauté, vous me direz peut-être que nous ne sommes plus aux temps d'Hérode, de Nabuchodonosor, d'Antiochus. Je vous répondrai que je dois vous exposer toute la doctrine morale de l'Évangile et que l'Évangile se plaint de la cruauté comme d'un vice dont il faut toujours se défier. Je vous répondrai que le présent a eu la fortune peu enviable d'assister à des scènes telles que le passé n'en a pas connu de plus saignantes ni de plus farouches. Je vous répondrai enfin que je compte, en traitant des degrés de la cruauté, vous donner un enseignement qui pourra vous servir à vous-mêmes, hommes de miséricorde et de bonté.

I

Le premier degré de la cruauté consiste à exiger mathématiquement ce qui nous est dû. En bien des cas, la justice doit se montrer inflexible. Si, aux

(1) S. MATTHIEU, II, 16-18.

(2) DANIEL, III, 20.

heures décisives, elle fléchit. si elle recule, si elle transige devant des exécutions capitales, mais nécessaires, elle se trahit elle-même et elle trahit les intérêts dont elle a le soin. « Il y a des fautes, dit Bossuet, qu'on ne peut pardonner sans se rendre complice des abus et des scandales publics (1). »

En revanche il y a fréquemment de la cruauté à demander rigoureusement ce que l'on a le droit d'exiger. Ne serions-nous pas inhumains si, étant nous-mêmes à l'abri de la nécessité, nous contraindions un locataire pauvre, surchargé de famille à nous payer au jour fixé, jusqu'à la dernière obole? Un gouvernement ne serait-il pas odieux qui, n'ayant aucun souci des embarras matériels de ses sujets, leur refuserait tout délai quand il s'agit de leurs impôts et de leurs corvées? Un père ne paraîtrait-il pas dénaturé qui, devant une faute de son fils, appliquerait à la lettre le principe : œil pour œil, dent pour dent? Bossuet écrit cette phrase pleine de sagesse et de bonté : « Il y a des temps malheureux où c'est une cruauté et une espèce de vexation que d'exiger une dette; et la justice veut qu'on ait égard non seulement à l'obligation, mais encore à l'état de celui qui doit (2). » Si la justice s'exprime ainsi, quels termes emploieront la clémence et la mansuétude? Sur ce point, comme sur tous les autres, la vraie Religion nous trace la

(1) Sermon sur la justice. Lebarq. t. V, p. 184-185 n. 3.

(2) Sermon sur la justice. 3^e Point.

voie. Dans l'Ancien Testament, Néhémias rompt avec les habitudes des gouverneurs qui accablaient le peuple et qui, sans aucun souci de sa misère, lui réclamaient du pain, du vin, de l'argent. Il renonce à son traitement par amour de son pays et par crainte de Dieu (1). Le Nouveau Testament réproouve plus scrupuleusement encore l'esprit de cruauté... « Le royaume des cieus, dit Jésus, est semblable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Le règlement des comptes étant commencé, on lui amena un homme qui lui devait dix mille talents. Comme cet homme n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'on le vendit lui, sa femme, ses enfants et tout ce qu'il avait pour acquitter sa dette. Le serviteur, se jetant à ses pieds, le conjurait en disant : « Aie patience envers moi, et je te paierai tout ». Emu de compassion, le maître le laissa aller et lui remit sa dette. Le serviteur, à peine sorti, rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers. Le saisissant à la gorge, il l'étouffait en disant : « Paie ce que tu dois ». Son compagnon, se jetant à ses pieds, le suppliait en disant : « Aie patience envers moi et je te paierai tout ». Mais lui, sans vouloir l'entendre, s'en alla et le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il s'acquittât de sa dette. A cette nouvelle, les autres serviteurs furent attristés, et ils vinrent raconter à leur maître ce qui s'était passé.

(1) Cf. II, *Esdraus*, V, 14-19.

Alors le maître appela le coupable et lui dit : « Méchant serviteur, je t'avais remis toute ta dette parce que tu m'en avais supplié. Ne devais-tu pas avoir pitié de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi ? » Et son maître irrité le livra aux exécuteurs jusqu'à ce qu'il eût payé toute sa dette. « Ainsi, vous traitera mon Père céleste, ajoute le Sauveur, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur (1). »

Enseignement admirable où nous apprenons qu'il faut, pour ne pas être cruel et inhumain, savoir abandonner quelque chose de ses droits ! Cette douce vérité apparaît encore plus lumineusement dans la parabole de l'Enfant Prodigue. L'Enfant Prodigue en quittant la maison paternelle avait emporté avec lui son héritage. Du lointain pays où il avait dissipé sa fortune en vivant luxurieusement, il revint au foyer de son enfance. Son père ne lui demanda pas de rendre ce qu'il avait follement gaspillé, il courut au-devant de lui, il tomba à son cou, il l'accueillit sans condition, il tua même le veau gras en son honneur et à l'occasion de son retour. Agir autrement eût été cruel. Que les parents apprennent à pardonner aux enfants qui leur ont causé de douloureuses déceptions, mais qui se repentent et pleurent leurs fautes.

(1) S. MATTHIEU, XVIII, 23-35.

II

Le second degré de la cruauté consiste à infliger des peines imméritées.

Pour une âme bonne il est déjà dur de faire subir à des coupables le châtement de leurs fautes. Un père affectueux se résigne difficilement à frapper un enfant même indigne. David ne voulut pas user de son pouvoir contre Amnon. « Il craignait, dit l'Écriture, d'affliger son premier-né qu'il aimait beaucoup (1). » Il refusa encore de sévir contre Adonias (2). Héli manqua de courage pour punir les fils qui déshonoraient par leurs désordres son sacerdoce et ses cheveux blancs (3). Les juges et les rois reculent souvent devant les rigueurs demandées par la justice. Il leur répugne de prendre les mesures que cette vertu réclame, de poursuivre comme il conviendrait les ennemis du bien. Loin de moi la pensée d'applaudir à des faiblesses qui compromettent l'intérêt public, mais en dépassant la mesure on ne le compromet pas moins et l'on tombe dans la cruauté. On y tombe s'il n'y a pas de proportion entre la peine et le crime. Il n'est pas rare qu'obéissant à la haine et à l'esprit de vengeance on se montre implacable soit en paroles, soit en action. Cet excès apparaît lorsque,

(1) II. *Rois*, xiii, 21-29.

(2) III. *Rois*, I, 5-6.

(3) I. *Rois*, ch. II.

à la moindre offense, on éclate en reproches, en récriminations, lorsqu'on couvre de mépris celui par qui on a été froissé, lorsque l'on répond à un mot blessant par un torrent d'injures. Chercher en soi des paroles acerbes pour nuire à l'un de ses semblables, n'est-ce pas d'un être sans entrailles? La langue devient alors un glaive empoisonné qui atteint profondément le prochain dans ses biens les plus précieux : dans sa dignité, car il est des affronts si sanglants qu'on ne les essuye pas sans être avili aux yeux des hommes et à ses propres yeux : dans son honneur, car il est impossible d'être poursuivi avec acharnement par un détracteur sans perdre sa réputation : dans son bonheur, car on n'est pas mordu par ceux que l'Écriture appelle des serpents sans éprouver une cuisante douleur. Ravager une terre cultivée quand on n'y est pas forcé, passe pour un acte sauvage, ravager une vie qui avait eu tant de mal à s'embellir par quelque éclat et par quelque joie, c'est de la barbarie.

Sans que les choses aillent aussi loin, nous péchons parfois contre la mansuétude et contre la clémence dans la direction de nos maisons. Il y a une manière cruelle de se traiter entre époux, de corriger des enfants, de reprendre des serviteurs. Trop nombreux sont les ménages où l'on n'a aucun égard l'un pour l'autre, où l'on cherche, dirait-on, les occasions de se rendre l'existence plus lourde. Pour une égratignure insignifiante, on s'in-

vective avec fureur, on s'outrage mutuellement en présence de toute la famille, en présence même des étrangers. On se conduit d'une façon analogue à l'égard des enfants et des serviteurs. Les enfants tremblent, car la moindre étourderie, la moindre distraction leur attire des châtimens : une négligence, un insuccès, leur vaut des humiliations dont la gravité ne correspond pas à la légèreté de la faute. Heureux sont-ils encore si on n'abuse pas contre eux du fouet, de la verge, du cachot ! Que par inadvertance, un serviteur ait manqué d'exactitude, qu'il ait oublié un ordre, commis une maladresse, brisé un objet, laissé échapper un mot inconsideré, c'est assez pour qu'on lui fasse sentir son tort avec une hauteur dédaigneuse, pour qu'on emploie à son adresse des paroles aussi grossières qu'injustes, pour qu'on le chasse. Il n'est pas jusqu'aux animaux qui ne pâtissent de ces gens cruels par nature : des sociétés ont dû se former en vue de les défendre contre leur brutalité.

La cruauté n'est pas moins coupable quand elle recourt à des moyens raffinés pour ajouter au supplice d'un condamné. Si bas qu'il soit tombé, l'homme garde une grandeur qu'il faut respecter. Faire fi de cette grandeur, insulter à la détresse d'un être qui va peut-être mourir, chercher le secret d'augmenter ses dernières angoisses, c'est d'une âme vile et méchante. Que dire si ce condamné est innocent ? Misérable cet Hérode qui fait massacrer des milliers d'enfants ! Misérable ce Nabuchodonosor qui

livre aux flammes trois adolescents fidèles à la loi de Dieu ! Misérable cet Antiochus qui ordonne de couper la langue à sept jeunes gens, de leur arracher la peau, de les mutiler avant de les jeter dans des chaudières ardentes ! Misérables ces Juifs qui s'acharnent avec fureur contre la victime la plus sainte, la plus auguste et ne savent qu'inventer pour rendre plus atroce la fin de Notre Seigneur Jésus-Christ. Misérables ces officiers, ces soldats, ces princes, ces gouverneurs qui, hier encore, commandaient de frapper et de torturer des femmes, des vieillards, de pauvres prêtres dignes de toute admiration ! Misérables ces prétendus amis de la liberté qui dressent partout des gibets, des échafauds et y envoient des êtres sans tache ! Ah ! Dieu vengera ces martyrs, et cette menace des Machabées expirants s'exécutera contre leur bourreau et contre ceux qui lui ressemblent : « Scélérat que tu es, tu nous ôtes la vie présente, mais le Roi de l'univers nous ressuscitera pour la vie éternelle, nous qui mourons afin d'être fidèles à ses lois..... Pour toi, attends, et tu verras sa grande puissance, tu verras comme il te tourmentera toi et ta postérité (1). »

III

Cependant le comble de la cruauté, ce n'est pas d'infliger des peines excessives à des coupables et

(1) II. *Machabées*, VII, 9, 17.

des peines atroces à des innocents, c'est de se plaire aux souffrances endurées par les autres.

Il est des hommes qui, soit par une disposition anormale de la nature, soit en vertu d'une haine furieuse, se réjouissent d'assister à la douleur de leurs frères. Ils regardent d'un air satisfait couler les larmes, ils ont le goût du sang, ils en respirent l'odeur avec délice, ils aiment à voir les patients se tordre, à entendre leurs cris de désespoir, leurs plaintes déchirantes, à contempler les visages ravagés et crispés, les membres en lambeaux, les yeux démesurément dilatés, les têtes qui se détachent du tronc. Les ennemis de Jésus témoignent d'une joie farouche quand le Maître est au paroxysme de la souffrance, quand les échos de la colline répètent sa plainte suprême. Oui, ces êtres existent pour qui la cruauté est un jeu, pour qui est un bonheur non pas le triomphe de la justice, mais la vue des malheurs et des supplices d'autrui. *In pœnis inferendis non considerat aliquam culpam ejus qui puni-tur, sed solum hoc quod delectatur in hominum cruci-atiu* (1). Cette perversité n'est plus humaine : *Talis delectatio non est humana* (2). On ne sait quel nom lui donner. Barbarie, férocité, bestialité sont des expressions qui paraissent trop faibles, car on n'éprouve pas ces sentiments sans descendre au-des-

(1) II^a II^{ae}, q. 159, art. 2.

(2) *Ibid.*

sous des fauves, sans devenir un monstre qui devrait être jeté hors de la création.

Bien entendu, Messieurs, aucun de nous ne tombera en une dépravation qui ne nous inspire que de l'horreur. Mais parfois ne sommes-nous pas accessibles à l'esprit de vengeance et de malice jusqu'à trouver du plaisir dans l'infortune de ceux qui nous ont offensés? Ne rencontre-t-on pas même des chrétiens qui ont un besoin maladif de se décharger sur quelqu'un de leur humeur chagrine, qui ont la manie de persécuter tantôt l'un, tantôt l'autre, tantôt une épouse, tantôt un ami, tantôt un enfant, tantôt un domestique, qui, le soir, sont exaspérés, si, pendant le jour, ils n'ont rendu personne malheureux? Dieu nous préserve tous de vivre avec de tels êtres qui, responsables ou inconscients, sont pour leur entourage de véritables fléaux.

Messieurs, la Religion du Christ est ennemie de la cruauté. Elle incline à la bonté, à la mansuétude, à l'indulgence. Ceux qu'elle pénètre de sa vertu, à moins que la justice ne leur impose un autre devoir, écoutent la voix de la douceur.

C'était à Capharnaüm, probablement chez des amis de Jésus. Pierre interrogea le Sauveur en ces termes : « Seigneur, combien de fois, si mon frère pèche contre moi, dois-je lui pardonner? Jusqu'à sept fois? » Le chef des apôtres croyait pousser loin la générosité, car les docteurs bornaient leur perfec-

tion à pardonner trois fois. Sous le règne du Rédempteur, le pardon s'étend, comme l'amour, à l'infini. « Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, répondit le Seigneur, mais jusqu'à septante fois sept fois (1). » Lorsque le Chrétien est obligé de sévir, il craint par-dessus tout d'obéir à la rancune, de châtier plus que ne le commande la justice. Il adoucit ses coups, il panse d'une main les blessures qu'il a dû faire de l'autre, et derrière les sévérités que lui impose le bien, on sent la compassion d'un être qui punit à regret et qui partage même l'affliction de ses pires ennemis. N'oublions pas, Messieurs, cet enseignement du Fils de Dieu. Dans nos rapports avec nos semblables, et spécialement avec nos proches, mieux vaut pécher par excès de miséricorde que par excès de dureté. L'idéal est de nous soumettre à une sage tempérance, de rester en tout fidèles aux lois de la modération, de nous rappeler que le Juge souverain nous traitera comme nous aurons traité les autres et que notre mesure à l'égard de nos frères sera la sienne à notre égard. « *In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis* (2). » Ainsi soit-il,

(1) S. MATTHIEU, XVIII, 21-22.

(2) S. MATTHIEU, VII, 2.

TROISIÈME INSTRUCTION

MERCREDI SAINT

L'ORGUEIL

SOMMAIRE

Parabole du Pharisien et du Publicain. Le Pharisien, symbole de l'orgueil; le Publicain, symbole de l'humilité. La méditation de cette parabole fournira la matière de l'instruction, p. 213-216.

I

Attitude modeste du Publicain vis-à-vis de Dieu. Attitude orgueilleuse du Pharisien.

a) Le Publicain reste au seuil du temple, le Pharisien s'avance jusqu'à l'autel. Le Publicain incline son front devant Dieu, le Pharisien a la tête haute. Le Publicain n'ose pas lever les yeux, le Pharisien a le regard assuré, p. 216-217.

b) Le Publicain se frappe la poitrine, ne voit en lui-même que des fautes, n'implore que la pitié. Sa prière ne respire que repentir, confusion, timidité. Le Pharisien s'exprime en homme qui a des droits sur Dieu. Il se considère vis-à-vis de Dieu moins comme un débiteur que comme un créancier. Il pense qu'on serait injuste si on le confondait avec les autres hommes, p. 217.

c) Le Publicain s'accuse, proteste qu'il n'est que péché. Le Pharisien s'attribue les perfections et les vertus dont il affecte de remercier Dieu. Il est de ceux qui croient être par eux-mêmes ce qu'ils sont. A l'égard de Dieu l'humilité implique d'abord une soumission totale, et l'orgueil une indépendance injurieuse pour lui, p. 217-219.

II

La suffisance du Pharisien vient de son estime pour sa propre personne.

a) Le Publicain se répète qu'il n'est que pécheur. Le Pharisien se contemple. Il se dit longuement qu'il n'est injuste ni dans ses sentiments, ni dans ses paroles, ni dans ses actes, qu'il ne l'est à l'endroit de personne. Dégoût que lui inspire le métier de publicain, p. 219-220.

b) Le Pharisien s'admire en proclamant qu'il ne se contente pas du bien, qu'il vise au parfait. Ses œuvres surrogatoires : jeûnes, dîmes. Il se montre quand il prie, à la synagogue, à l'angle des rues : quand il fait l'aumône : quand il jeûne.

Silence du Publicain qui veut être oublié. Il ne dit pas s'il est charitable comme Zachée, prêt à tout quitter comme Lévi ; il dit seulement : Je suis un pécheur qui a besoin de pitié. p. 219-222.

III

L'orgueil du Pharisien dégénère en mépris du prochain.

a) Le Publicain ne se préfère, ne se compare à personne. Il s'abaisse au-dessous de tous, il accepte d'être considéré et traité comme un pécheur. Le Pharisien s'élève au-dessus de ses semblables. Il se sépare de tous, même des meilleurs. Il se flatte d'être le seul homme de Dieu. Il accuse en bloc ses frères d'être livrés au vol, à tous les vices et à tous les excès de l'injustice et de l'impureté. p. 221-222.

b) Aveuglement du Pharisien. Il est semblable aux autres hommes. Il n'est pas différent de ces autres Pharisieus contre lesquels le Christ s'est tant de fois déclaré. Il est pire que les autres hommes, car à tous ses vices il ajoute la présomption. On peut dire, d'après saint Augustin, qu'il était voleur, injuste, adultère. Il se trompait encore sur ses vertus, qui ne méritent pas leur nom. p. 222-223.

c) Le Publicain sortit justifié du temple. Il n'en fut pas ainsi du Pharisien. Comment Dieu s'éloigne de lui. Comment il se rapproche du Publicain pour l'écouter, l'exaucer, lui pardonner, remplir son cœur de doux espoirs et de suaves consolations. p. 225-226.

Leçons de la parabole qu'on vient d'expliquer. Attitude que l'humilité nous impose devant Dieu. Si l'orgueil s'y mêle, nos vertus s'altèrent et nos œuvres deviennent mauvaises. Il est utile, pour rester humble, de moins penser à nos bonnes actions qu'à nos fautes. Imiter le Publicain, avoir comme lui le sentiment de notre misère, nous accuser, nous abaisser, offrir à Dieu une prière pleine de repentir, p. 226-227.

TROISIÈME INSTRUCTION

L'ORGUEIL

Deus, gratias ago tibi quia non sum sicut cæteri hominum.

Seigneur, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes.

S. LUC, XVIII, 10.

MESSIEURS,

Deux hommes montèrent au temple pour prier, l'un était Pharisien, l'autre Publicain. Celui-ci, se tenant à distance, n'osant même pas lever les yeux, frappait sa poitrine et disait : « O Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. » Celui-là, debout, priait ainsi en lui-même : « O Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes et adultères, ni encore comme ce Publicain. Je jeûne deux fois la semaine et je paye la dime de tous mes revenus (1). »

(1) S. LUC, XVIII, 10-14.

Le premier était le symbole de l'humilité, le second le symbole de l'orgueil. Le Sauveur adressait cette parabole « à des gens qui avaient confiance en eux-mêmes, comme s'ils eussent été des saints et ne regardaient les autres qu'avec mépris. *Dixit ad quosdam qui in se confidebant tanquam justi, et aspernabantur ceteros, parabolam istam* (1) ». Instruisons-nous à l'école de Notre-Seigneur, et apprenons en méditant sur la conduite du Pharisien et du Publicain à éviter l'orgueil et à observer l'humilité.

I

Le premier signe d'orgueil que montre le Pharisien apparaît dans son attitude vis-à-vis de Dieu. Le Publicain, impressionné par la sainteté de l'Éternel, reste au seuil du temple, loin du sanctuaire, il aurait peur d'offenser son Seigneur en ne respectant pas la distance qui les sépare : le Pharisien s'avance hardiment, jusqu'à l'autel et près de Dieu. Le Publicain, sentant sa petitesse, son infirmité, son néant, incline avec crainte et avec émotion son front devant la grandeur et la majesté de l'Être souverain : le Pharisien, debout, la tête haute, s'adresse à Jéhovah sur un ton emphatique et arrogant. Le Publicain n'ose pas lever les yeux vers le ciel, comme si son indignité lui interdisait même de contempler du dehors

(1) S. Luc, xviii, 9.

la demeure du Père : le Pharisien, le regard assuré, ne trahit aucune appréhension. on dirait qu'il traite avec un égal. Le Publicain se frappe la poitrine, et accablé sous le poids de ses souvenirs et de ses remords, il ne voit en lui-même qu'infidélité, que prévarication, il ne parle que de ses iniquités. A l'entendre, on croirait qu'il n'y a pas eu dans son esprit une noble pensée, dans son cœur un sentiment généreux, dans sa vie une bonne action, qu'il n'a fait que du mal, qu'il a été pécheur en tout, partout et toujours, qu'il mérite toutes les rigueurs et tous les châtimens : il n'invoque pas la justice, il ne demande qu'un peu de commisération, il n'implore que la pitié, il n'a confiance qu'en l'indulgence infinie de Celui qui aurait le droit de le réprouver. Sa prière ne respire que le repentir, que la confusion, que la timidité, que l'espoir tremblant d'être épargné par la Bonté, *Deus, propitius esto mihi peccatori* (1).

Le Pharisien se présente devant Dieu d'une toute autre façon. Il s'exprime et il prie en homme qui a des titres aux préférences de Dieu, à l'estime de Dieu, à l'admiration de Dieu, à la reconnaissance de Dieu. Il dit bien : « O Dieu, je vous rends grâces. *Deus, gratias ago tibi* (2). » Formule trompeuse ! Il demeure persuadé qu'à l'égard de Dieu il est moins un débiteur qu'un créancier, qu'il honore Dieu

(1) S. LUC, XVIII, 13.

(2) S. LUC, XVIII, 11.

plus qu'il n'est honoré de Dieu, qu'il a rendu plus qu'il n'avait reçu, qu'il est un serviteur sans rival, que le confondre avec les autres, serait de la part de Dieu une injustice et une ingratitude. Le Publicain après s'être accusé, proteste que laissé à lui-même et à ses propres forces, il n'est que pécheur, qu'il ne peut que pécher, qu'il péchera dans l'avenir comme il a péché dans le passé à moins qu'une puissance miséricordieuse et surnaturelle l'arrache à sa corruption. Si plus tard il évite le mal, s'il fait quelque bien, il sait que la gloire en reviendra non à lui-même, mais au Dieu qui a eu pitié de lui et l'a sauvé. Pas un mot ne permet de supposer que le Pharisien est dans les mêmes dispositions : tout prouve qu'au fond, il est dans des dispositions contraires. A ses discours, en effet, on s'aperçoit vite qu'il s'attribue les vertus et les perfections dont il affecte de remercier Dieu, dont en réalité il se réserve la gloire. Il est d'une nature d'élite, d'un tempérament supérieur, d'une volonté mieux trempée, il n'éprouve que de l'éloignement pour ce qui est criminel, laid, déshonnête, voilà pourquoi il échappe à la perversion générale. Se glorifierait-il de ses qualités, s'il était pratiquement convaincu qu'elles ont leur premier principe au dehors et en Dieu, non en lui? Il est bien de ceux qui se disent, « Je suis par moi-même ce que je suis, je fais par moi-même ce que je fais, le fleuve du bien qui coule en moi est à moi car il a sa source au-dedans de moi. *Fluvius meus*

est et ego feci eum (1). » Et c'est là ce qu'il y a de plus profond dans l'orgueil. L'humilité implique d'abord la soumission totale à Dieu, auteur de ce qu'il y a en nous d'être, de vie, de grandeur, de bonté, de sainteté; par contre, avant tout l'orgueil consiste à croire que nous possédons par nous-mêmes ce qui nous vient de Dieu et que nos mérites nous ont valu ce que nous devons à la gratuite générosité de la Providence (2).

II

Cette intolérable suffisance du Pharisien en face de Dieu est l'effet de son estime pour sa propre excellence.

Le Publicain ne trouve en lui rien qui puisse le consoler de sa misère, il n'est qu'un pécheur. Tel est le mot humiliant qu'il se répète à lui-même et qui résume son sentiment sur sa vie. Le Pharisien se contemple. Il se dit longuement qu'il est à l'abri de tout reproche avant de le dire à Dieu. Il ne prend ni la maison, ni l'or, ni les champs, ni la femme, ni le serviteur, ni la servante, ni le bœuf, ni l'âne de son voisin, ni rien de ce qui appartient aux autres : il ne cède pas aux passions charnelles qui entraînent les époux loin de leurs foyers, il

(1) *Ezéchiel*, XXIX, 9.

(2) S. THOMAS, II^a II^{ae}. q. 162, art. 4.

n'est injuste à aucun degré. Il ne l'est ni dans ses pensées, ni dans ses affections, ni dans ses désirs, ni dans ses jugements, ni dans ses vouloirs. Il ne l'est pas dans ses paroles, car il ne médit pas de son prochain, il ne le calomnie pas, il ne l'outrage pas, il ne ment pas, il ne porte pas de faux témoignages. Il n'est pas injuste dans ses actes : il n'attente pas à la vie, à la tranquillité de ses semblables. Il n'est injuste à l'endroit de personne : aucun de ses chefs, aucun de ses égaux, aucun de ses inférieurs ne pourra se plaindre de lui, et Dieu lui-même sera obligé de lui rendre hommage, de constater qu'il remplit tous ses devoirs, qu'ainsi il est exempt des défauts et des vices communs à l'humanité. Quel dégoût lui inspire le métier des publicains, vils commis qui, tirés de la populace, passent en Israël pour traîtres à leur patrie, pour impies, pour apostats, pour « méprisables au même titre que les criminels, les prostituées et les païens (1) ».

Le Pharisien s'admire. Ecoutez-le : Je ne me contente pas du bien, je vise au parfait. Je ne me renferme pas dans les œuvres nécessaires, je m'applique aux œuvres surérogatoires. Je ne suis pas seulement la voie des préceptes, je m'engage résolument dans la voie des conseils. La loi n'exige qu'un jeûne annuel, le Pharisien jeûne deux fois la semaine. *Jejuno bis in sabbato* (2). La dime demandée par loi ne concerne

(1) Cf. FOUARD, *Vie de Jésus-Christ*, t. I. 6^e édit. p. 293-294.

(2) S. LUC, XVIII, 12.

que les champs et les troupeaux, le Pharisien la paie pour tout ce qu'il possède. *Decimas de omnium quæ possideo* (1).

Ayant cette haute idée de lui-même, il est naturel qu'il se montre pour obtenir l'admiration qu'à son avis, on lui doit. Il se montre quand il prie. Au temple il laisse derrière lui tous les fidèles, il s'avance au premier rang, sans attendre qu'on l'y invite, il prend la première place avec l'intention d'attirer sur lui les regards. A la synagogue, aux angles des rues, il fait parade de sa dévotion, il veut être vu de tous (2). Il se montre quand il fait l'aumône. Non seulement sa gauche n'ignore pas ce que fait sa droite, mais il sonne de la trompette afin que tous puissent assister au spectacle de sa bienfaisance et applaudir à sa libéralité. Il se montre quand il jeûne. Alors, il ne parfume pas sa tête, il ne lave pas son visage, il passe, la mine allongée, l'air triste, la face exténuée, moins soucieux de plaire à Dieu que de gagner la faveur des hommes. Pendant ce temps, le Publicain se tait. Il n'a qu'une ambition : être oublié, rester inaperçu. Est-il de ceux qui, droits et généreux comme Zachée, donnent la moitié de leurs biens aux pauvres, rendent le quadruple pour les torts qu'ils ont causés, cherchent tous les moyens de connaître la vérité, d'apercevoir Jésus, et entendent cette

(1) *Ibid.*

(2) S. MATTHIEU, VI, 5.

parole du Sauveur : « Zachée, hâtez-vous de descendre, car il faut aujourd'hui que je loge dans votre maison (1) » ? Est-il de ceux qui, comme Lévi, offrent au Fils de Dieu un grand, un pieux festin (2) ? Est-il de ceux qui se disposent à tout quitter au premier appel pour suivre le Maître à la croix et à la mort (3) ? Nous ne le savons pas. Il garde un silence obstiné sur ses bonnes pensées, ses saintes affections, ses louables actions. Il ne nous dit pas s'il a été le tuteur des veuves, des orphelins, des indigents. Il nous dit seulement : Je suis un pécheur qui a besoin de miséricorde et de pitié. *Deus, propitius esto mihi peccatori.*

III

L'orgueil qui nous inspire tant d'arrogance vis-à-vis de Dieu, tant d'amour aveugle de nous-mêmes, dégénère bientôt en mépris du prochain. Le Publicain ne se préfère à personne, ne se compare à personne. Il s'abaisse au-dessous de tous ceux qui l'entourent. Pécheur, il accepte d'être considéré comme tel, et lorsque le Pharisien l'insulte en prononçant ces dédaigneuses paroles ! « Je ne suis pas comme ce Publicain », il ne se révolte pas, il ne proteste pas. N'est-il pas juste qu'il soit condamné puisqu'il est condam-

(1) S. Luc. xix, 5.

(2) *Ibid.*, v, 29.

(3) *Ibid.*, v, 28.

nable? N'est-il pas logique qu'il soit méprisé puisqu'il est méprisable? Le Pharisien s'élève au-dessus de ses semblables. « Je ne suis pas, dit-il, comme les autres hommes. » Ils sont d'une espèce et moi d'une autre: ils appartiennent à la masse de perdition, et moi je suis l'être exceptionnel qui mérite une place à part et privilégiée. Il se sépare non pas seulement des plus criminels, mais des meilleurs et des plus saints, non pas seulement de quelques-uns ni du grand nombre, mais de tous. Dans son idée, il n'y a que lui qui ne commette pas le mal, il n'y a que lui qui accomplisse intégralement et parfaitement la loi, il n'y a que lui qui atteigne l'idéal.

Ce qui le flatte surtout ce n'est pas d'être homme de bien, c'est d'être l'unique homme de bien. Des hauteurs solitaires d'où il prétend dominer, il laisse tomber son dédain sur tout le monde. Il n'épargne personne, en dehors de lui point d'équité, point de chasteté, point de piété, aucune vertu. Il accuse àprement et en bloc la postérité d'Adam et il l'accuse de tous les vices. Elle est voleuse et elle a perdu le respect du bien d'autrui. Elle est injuste, c'est-à-dire qu'il n'y a point d'excès dont elle ne soit coupable, car ce mot d'injustice a, dans la bouche du Pharisien, le sens d'iniquité universelle. Elle finit dans la chair tandis que le Pharisien ne vit que par l'esprit. « Etrange aveuglement! s'écrie, après saint Augustin, ce grand Bourdaloue. Non seulement le Phari-

sien est semblable aux autres hommes, mais il est pire que les autres hommes, puisqu'avec tous ses vices, qu'il se déguise à lui-même, et qui égalent au moins ceux des autres hommes, il est encore le plus superbe des hommes. Semblable aux autres hommes ! car on peut bien juger qu'il n'était pas différent de ces autres Phariséens contre qui le Fils de Dieu s'est tant de fois déclaré, et à qui il reprochait en des termes si forts leur obstination, leur envie, leur animosité, leur ambition, leur intérêt, leurs intrigues, leurs cabales, leur violence, leur mauvaise foi, leur hypocrisie. Pire que tous les autres hommes : puisqu'à tous ses vices, il ajoutait la présomption et l'orgueil qui en est le comble. Par où il tombait encore justement dans les mêmes vices qu'il imputait à tous les hommes en les traitant de voleurs, d'injustes, d'adultères, car sans savoir si réellement et dans le sens littéral il était tout cela, on peut toujours dire, continue saint Augustin qu'il l'était, dans un sens spirituel et plus mauvais. Et en effet, c'était un voleur, puisqu'il dérobait à Dieu sa gloire : c'était un injuste, puisqu'en se glorifiant lui-même, au préjudice de Dieu, il usurpait un bien qui ne lui appartenait pas, et dont Dieu est jaloux par-dessus toute chose ; c'était un adultère, puisqu'il abusait des dons de Dieu, et qu'il les profanait en les faisant servir à son amour-propre et à sa vanité. Or, voilà ce qu'il n'apercevait pas et sur quoi il fermait les yeux : de sorte qu'avec toutes ses imperfections et tous ses

défauts, il ne voyait en lui rien de répréhensible et de défectueux (1). »

Il se trompait encore sur les vertus qu'il croyait avoir. La vertu ne consiste pas uniquement dans les actes extérieurs, elle consiste essentiellement dans l'esprit qui les vivifie. Elles sont réelles lorsque, venant de Dieu, elles tendent à Dieu, lorsque Dieu en est le principe et la fin, lorsqu'elles sont un don de Dieu et un effet de sa grâce. Dès qu'elles naissent de l'orgueil, dès qu'elles puisent leur inspiration, leur force, leur activité, leur constance dans l'orgueil, Dieu n'en est plus le motif : elles ne méritent plus leur nom, elles n'ont plus que l'apparence de la vertu. Ainsi le Pharisien jeûnait sans pratiquer la pénitence, il payait la dîme sans pratiquer la religion, parce qu'il jeûnait et payait la dîme sous l'empire de l'orgueil (2).

Le Publicain « descendit justifié dans sa maison, tout au contraire de l'autre : car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé (3) ». « Dieu résiste aux superbes, il accorde sa grâce aux humbles. *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* (4) ». Plus le Pharisien affectait de parler à Dieu avec assurance, moins Dieu se donnait à lui ; plus il faisait parade de ses vertus, moins la grâce le

(1) De l'humilité et de l'orgueil, IV.

(2) Cf. BOURDALOUE. *Ibid.* 3.

(3) S. LUC. XVII.

(4) S. JACQUES. IV, 6.

soutenait : plus il se vantait, moins le mal, sous sa forme la plus subtile et la plus funeste, avait de peine à infecter la profondeur de son âme ; plus il recherchait la gloire humaine, moins sa part de gloire sur-naturelle lui était assurée. Le Publicain reste à distance par respect, par discrétion, par modestie, mais Dieu s'approche de lui. Il a peur de lever les yeux, Dieu arrête sur lui un regard de miséricorde et de complaisance. Il prie : en priant il s'accuse et se frappe la poitrine, Dieu l'écoute attentivement, l'exauce, lui pardonne et le remplit de doux espoirs et de suaves consolations.

Messieurs, ne prêtons pas l'oreille au démon de l'orgueil. Ne restons pas debout devant Dieu, prosternons-nous à ses pieds dans la posture de l'être qui par lui-même n'est que faiblesse et néant. Ne tirons pas vanité de nos vertus, ni de nos œuvres, car, si l'orgueil s'y mêle, nos vertus s'altèrent et nos œuvres deviennent mauvaises. Pensons à nos fautes plus qu'à nos bonnes actions, parce que le souvenir des bonnes actions qui nous ont sanctifiés nous rend superbes et nous corrompt, tandis que le souvenir des fautes qui nous ont corrompus nous sanctifie en nous humiliant. Imitons l'exemple du Publicain. Comme le Publicain, ayons le sentiment de notre misère, *miseri estote* (1) ; abaissons-nous profondément et sincèrement : implorons la pitié du Très-Haut, *Deus, propitius esto mihi* : reconnaissons

(1) S. JACQUES, IV, 9.

que nous sommes coupables et accusons-nous de nos prévarications. *Deus, propitius esto mihi peccatori*: offrons à celui que nous avons offensé une prière mouillée de larmes et pleine de repentir. *Lugete et plorate* (1); et comme le Publicain nous serons exaltés. *Humiliamini in conspectu Domini, et exaltabit vos* (2). Ainsi soit-il.

(1) S. JACQUES, IV, 9.

(2) *Ibid.*, IV, 10.

QUATRIÈME INSTRUCTION

JEUDI SAINT

LA CURIOSITÉ

SOMMAIRE

Saint Jean range la curiosité parmi les trois grandes concupiscences qui nous inclinent si puissamment au mal : il l'appelle la concupiscence des yeux. C'est une source d'erreur et de péché. La curiosité dans la faute originelle, p. 233-234.

I

Sous quelles formes apparaît le péché de curiosité ?

a) C'est d'abord le désir frivole de connaître tout ce qui arrive dans le monde. Saint Paul reprend les femmes et les hommes oisifs qui ont la manie de vouloir pénétrer dans tous les secrets. Description des mœurs des gens livrés à la passion de la curiosité. Leur impatience d'être, avant tous les autres, au courant des nouvelles, afin de les divulguer. Curiosité et vanité, p. 234-235.

b) La curiosité est coupable quand elle nous porte « aux mauvaises sciences ». Lorsque l'on demande aux différents occultismes la connaissance de l'avenir, des âmes, des autres mondes, on pèche, même à supposer que l'on ne soit pas dupe, contre la religion et la prudence. Prescriptions de l'Eglise, p. 235-236.

c) La curiosité est un péché lorsque nous recherchons l'explication des mystères que Dieu nous a volontairement cachés. Surabondance des lumières que nous révèlent la raison et la foi. Intempérance de ceux qui essaient de sortir de ce domaine et de dissiper le nuage dans lequel sont enveloppées les vérités ici-bas inaccessibles à l'homme. Intempérance en cet ordre de choses des démons, de la première femme, des hérétiques. Châtiments de cette curiosité, p. 236-238.

II

Quelles sont les suites de la curiosité déréglée ?

a) La curiosité frivole nous fait pécher contre la discrétion.

L'homme a le droit de garder pour lui les secrets de sa vie intime. Indélicatesse et injustice de ceux qui, poussés par la curiosité, violent ces secrets. Douleurs qui deviennent insupportables si le public les connaît. Importance des secrets intéressant les individus, les familles, l'État, l'Église. La violation de ces secrets entraîne des discordes entre les membres des sociétés domestiques, civiles et religieuses.

La curiosité conduit à des spectacles où l'on offre une pâture aux plus basses passions. Scènes honteuses auxquelles assiste l'esclave de cette curiosité extrême et malsaine, p. 238-240.

b) La curiosité qui s'attache aux sciences occultes produit des effets désastreux. Elle détruit fréquemment l'équilibre physique. Maladies où tombent souvent ceux qui se livrent à l'occultisme. Cette curiosité détruit l'équilibre intellectuel. Systèmes invraisemblables et absurdes adoptés par les adeptes du spiritisme. Cette curiosité détruit l'équilibre moral. Relâchement des mœurs parmi les disciples des sciences occultes. Cette curiosité détruit l'équilibre religieux. Erreurs enseignées par l'occultisme : erreurs touchant Dieu, l'âme, la résurrection de la chair, etc., p. 240-242.

c) La curiosité est nuisible, qui nous porte à scruter les mystères divins. La curiosité a excité dans l'Église de grandes tempêtes. Aveuglement des hérétiques qui veulent dérober à Dieu la clef des mystères. Après avoir nié les vérités surnaturelles, ils nient les vérités les plus élémentaires de l'ordre naturel. Après avoir perdu la foi, ils perdent la raison, p. 242-243.

C'est un devoir pour nous de respecter les secrets de nos semblables, d'imiter, quand il s'agit des sciences occultes, les premiers chrétiens d'Ephèse qui, à la demande de saint Paul, brûlèrent leurs livres de magie, d'attendre l'éternité pour connaître en pleine lumière les mystères divins, p. 243-244.

QUATRIÈME INSTRUCTION

LA CURIOSITÉ

*Altiora te ne quæsieris, et fortiora
te ne scrutatus fueris.*

Ne recherchez point ce qui est
au-dessus de vous, ne tâchez point
de pénétrer ce qui vous dépasse.

Ecclésiastique, III, 22.

MESSIEURS,

La colère est opposée à la douceur, la cruauté à la clémence, l'orgueil à l'humilité, la curiosité à l'amour modéré du savoir. Saint Jean range la curiosité parmi les passions qui ont dans l'humanité les plus funestes effets : il l'appelle la concupiscence des yeux et la met sur le même rang que la concupiscence de la chair et l'orgueil de la vie. C'est une des trois convoitises qui nous inclinent si puissamment au mal. Bossuet parle, dans son panégyrique de sainte Catherine, d'« une curiosité vague et infinie, source inépuisable d'erreurs et d'égarements très-perni-

cieux (1) » : ailleurs, il dit que ce vice rend insatiables les yeux dont « la gourmandise... n'a... ni fond, ni rive (2) », et dans ses *Elévations sur les Mystères*, il rappelle que, dans la chute primitive, le désir exagéré de connaître eut sa part, que le serpent piqua la curiosité de la femme après avoir flatté son orgueil et avant d'allumer en son cœur l'amour des plaisirs sensibles (3). Sous quelles formes apparaît le péché de curiosité ? Quelles sont ses suites ?

I

Premièrement la curiosité est une faute quand elle devient le désir frivole de connaître tout ce qui arrive dans le monde. Saint Paul met Timothée en garde contre ces femmes oisives qui ont la prétention de pénétrer tous les secrets (4). En écrivant aux Thessaloniciens il ne se montre pas moins sévère pour les hommes « inquiets qui ne travaillent point, mais qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas (5) ». Combien de chrétiens et de chrétiennes perdent leur temps à recueillir les moindres bruits, les moindres nouvelles ! Ils circulent, ils écoutent, ils interrogent, ils provoquent les confidences, les indiscretions, ils

(1) *Exorde*.

(2) *Traité de la Concupiscence*, ch., ix.

(3) VI^e Semaine, IV^e Elévation.

(4) *Timoth.*, V, 13.

(5) II. *Thessalonic.*, III, 11.

ne négligent rien dans le but d'obtenir des renseignements précis et complets. Dès qu'on les a mis sur une piste, il faut qu'ils la suivent jusqu'au bout. Pour satisfaire leur passion, ils ne craignent pas de s'adresser à des subalternes, de se livrer à des enquêtes, de consulter des agences : ils sont prêts à toutes les démarches. Ils veulent que rien ne leur échappe de ce qui arrive ou se raconte dans les coulisses de la politique, de la diplomatie, de la finance, du théâtre : ils seraient inconsolables s'ils n'avaient connu les premiers le nom des hommes qui composent un ministère ou une commission, si quelqu'un était mieux qu'eux au courant d'un complot que l'on a étouffé, d'une alliance qui se négocie, d'un procès et d'un scandale qui vont éclater, s'ils n'apprenaient avant tout autre les événements qui se préparent à Paris, à Rome, à l'Élysée, au Vatican. Leur triomphe, c'est d'apparaître chargés de nouvelles qui n'ont pas encore été divulguées, et, gazettes vivantes, de les colporter dans toute une ville et dans toute une région. Quel bonheur de n'être précédé par personne quand il s'agit d'annoncer une mort, un divorce, un malheur public ou le plus vulgaire accident! *Vanitas vanitatum*. Un homme raisonnable, une femme sérieuse s'abandonneront-ils à cet esprit de frivole curiosité qui est dominé par un esprit de ridicule vanité?

Secondement la curiosité est coupable quand elle nous porte à « toutes les mauvaises sciences ».

Je vous l'ai déjà dit dans ma troisième Conférence, nous n'avons pas le droit, pour connaître ce qui est naturellement hors de notre portée, de recourir aux moyens empruntés à l'occultisme, au spiritisme, au satanisme. On ne saurait trop déplorer la facilité avec laquelle un trop grand nombre, de nos contemporains, impatients de surprendre les secrets de l'avenir, des âmes, des autres mondes, sollicitent les démons, les morts, essayent de lire dans les astres, dans les lignes des mains ou du visage. Je le répète, la plupart du temps, ceux qui se livrent à ces expériences sont victimes de la supercherie. En tout cas, leur envie d'entrer en rapport avec des forces imaginaires ou réelles, mais mal connues, à moins de raisons graves et d'autorisations positives, constitue une faute contre la religion et la prudence. L'Église n'a pas cessé de rappeler la réserve qu'elle impose aux fidèles à ce sujet et de condamner toutes les pratiques dangereuses auxquelles on se livre à notre époque.

Enfin, la curiosité est un péché lorsque nous recherchons l'explication des mystères que Dieu nous a volontairement cachés. Il dépend de nous d'atteindre les vérités qui sont utiles ou nécessaires à la direction de notre vie et à la sanctification de nos œuvres. En ce domaine, les clartés sont surabondantes et accessibles à notre esprit. Dans leur substance, elles sont à la portée même des moins cultivés, même des enfants. Quel travers de négliger ces doctrines cer-

taines, bienfaisantes qui sont le terme de raisonnements solides ou de communications authentiquement venues du ciel pour s'attacher à des problèmes que nous ne pouvons pas résoudre ! « Ne tentez pas, dit saint Paul, d'être plus sages qu'il ne faut, soyez sages sobrement et modérément (1). »

La mer ne franchit pas les bornes que le Créateur lui a fixées, les étoiles ne sortent pas du chemin que la Providence leur a tracé, pourquoi donc l'homme ne se renferme-t-il pas dans le champ qui lui a été assigné ? Pourquoi ne se soumet-il pas à la loi qui nous oblige, quand il s'agit des plus hautes réalités, à nous contenter d'une vision imparfaite, à regarder comme en un miroir et en des énigmes les choses éternelles ? *Per speculum in ænigmate* (2). Respecter l'obscurité dont Dieu enveloppe sa nature, ses Personnes, la splendeur de sa Majesté, de son Incarnation, de sa parole, de ses Écritures, de ses desseins ; tel est le devoir que nous dicte la modestie. Intempérant et téméraire quiconque voudra s'emparer des trésors de science et de sagesse dont, jusqu'à notre dernier jour, Dieu restera le seul Maître ! Intempérants et téméraires le philosophe et le théologien dont l'audace essayera de déchirer le voile qui recouvre la pensée, les œuvres et la politique de Dieu ! Intempérants et téméraires comme les démons qui se flattaient de forcer les

(1) *Romains*. XII, 3.

(2) I. *Corinth*. XIII, 12.

portes du ciel ! Intempérants et téméraires comme la première femme follement persuadée que ses yeux, en s'ouvrant, lui permettraient de partager dès maintenant les ravissements et les extases réservés à l'autre vie ! Intempérants et téméraires comme les hérétiques et les insensés qui promettent de faire reculer les ténèbres au delà de ce monde et de dissiper toutes les ombres ! D'humiliants échecs les attendent : écrasés, par le poids de la gloire infinie, ils seront plongés dans une nuit sans étoiles et sans aurore. *Qui scrutator est majestatis, opprimetur a gloria* (1).

II

Craignons les suites de la curiosité déréglée !

La curiosité frivole nous amène à pécher contre la discrétion. Il y a un sanctuaire intime que nous avons le droit de fermer à tous. Nul n'y entre malgré nous sans commettre une indécatesse aussi formellement réprouvée par la bonne éducation que par la justice. Quelle indépendance gardera l'individu si ce qu'il dit dans une stricte intimité est écouté par un intrus, s'il est surveillé, épié, surpris dans ses démarches, dans ses actions, si l'on s'immisce dans ses affaires, si l'on lit ses lettres et ses papiers personnels ? Il y a des douleurs, des

(1) *Proverbes*, xxvi, 27.

infortunes qui demeurent supportables, uniquement parce qu'elles sont ignorées, sont connues uniquement de celui qui les endure. Il y a des inquiétudes, des luttes, des troubles que l'enfant ne confie pas à sa mère, que l'époux ne confie pas à son épouse, que l'ami ne confie pas à son meilleur ami, et il serait permis à quelqu'un de briser tous les sceaux et de satisfaire son besoin tyrannique d'être au courant de tout ! Les âmes, les familles, les Etats, l'Eglise ont leurs secrets, secrets qui concernent la réputation d'une femme, l'honneur d'un nom, le salut d'une nation ou l'intérêt de Dieu, secrets qu'on ne viole pas sans atteindre les personnes privées, la société domestique, civile ou religieuse, sans compromettre des intérêts d'une suprême importance, sans introduire la discorde en des maisons où régnait la paix, sans rompre entre ceux qui s'aimaient des liens chers et sacrés, sans indisposer les uns contre les autres des peuples qui devaient rester unis, sans causer au bien de graves préjudices. Voilà pourtant à quoi l'on arrive lorsqu'on est esclave de la curiosité, car l'on ne pousse pas seulement l'indiscrétion jusqu'à vouloir connaître ce que l'on n'a pas le droit de savoir, on la pousse jusqu'à répandre ce que l'on sait. Cette indiscrétion est coupable dans la mesure où est grave la violation du secret qu'elle comporte, dans la mesure où elle nuit à Dieu et au prochain.

J'hésite à vous signaler une autre conséquence de la curiosité, je le ferai cependant, avec l'espérance

de mieux vous prémunir contre la concupiscence que je condamne. Esclave d'une curiosité frivole, l'homme veut que rien n'échappe à son regard. Il faut dès lors qu'il assiste, bien entendu, aux bals, aux soirées, aux spectacles que caractérisent de plus audacieuses innovations. Quelles images, quelles impressions, quels souvenirs, quelles idées, quelles erreurs rapporte-t-il de son contact avec un monde interlope, ennemi et contempteur par profession, de la chasteté, de la sainteté, de la vérité? Inutile de vous le dire. Quelles tentations le poursuivent au sortir de ces séances destinées à ranimer et à entretenir les feux impurs de la passion? Vous le devinez mieux que moi. Mais nos grandes villes, — triste constatation! — offrent un aliment aux plus bas instincts. A la remorque du désir qui le domine, le malheureux dont il s'agit est porté par sa curiosité aux dernières extrémités. Il se rend aux lieux où la débauche s'affiche avec un cynisme qui rappelle les scènes honteuses, effrontées, infâmes des saturnales et des bacchanales. Devant les orgies dont il est témoin, il ne ferme pas les yeux, car il veut tout voir, il veut pouvoir dire qu'il a tout vu. Et parfois cet homme se croit encore chrétien et honnête, s'approche encore des autels, mange encore au banquet du Christ! Mon Dieu, ayez pitié de son aveuglement et de sa misère!

La curiosité qui s'attache à la théosophie, au spiritalisme, au satanisme, produit des effets désastreux

sur la vie physique, intellectuelle, morale, religieuse.

Elle détruit presque toujours l'équilibre physique. Presque toujours ceux qui la suivent de bonne foi tombent dans les maladies de nerfs, sont sujets à des exaltations, à des crises du cœur, du cerveau, à des hallucinations, à des bizarreries qui déconcertent la médecine. Cet état est-il une cause ou un effet? Engendre-t-il l'amour des phénomènes que l'occultisme prétend constater? Est-il engendré par lui? Je ne me charge pas de décider la question, mais des faits nombreux prouvent que si l'envie d'entrer en relation avec les apparitions et les fantômes vrais ou supposés de l'occultisme ne produit pas les troubles auxquels je viens de faire allusion, du moins elle les aggrave considérablement. Cette curiosité détruit l'équilibre intellectuel. Ceux qui s'y abandonnent ne tardent pas à se rallier à des systèmes dont l'in vraisemblance fait sourire le bon sens et dont l'absurdité éclate à tous les yeux. D'amusants farceurs exercent un empire si absolu sur leurs disciples que ceux-ci payent des dîmes régulières à leurs maîtres et se soumettent à leurs enseignements excentriques avec une crédulité sans réserve. Cette curiosité détruit l'équilibre moral. Tout se tient : le trouble physique et mental aboutit fatalement au désordre des mœurs. Dans les maximes chères aux écoles de l'occultisme, quel relâchement! Quel mélange de mysticisme et de sensualisme! Quel zèle pour réhabiliter la chair pécheresse! Quels

horizons ouverts à cette pauvre humanité, attentive au mot qui déclarera sacrés les penchants dont elle avait toujours rougi ! Cette curiosité détruit la vie religieuse parce qu'elle y détruit ce qui en est le fondement et la racine, la foi. La plupart des sciences occultes, en effet, remplacent par un Dieu impersonnel qui se confond avec l'univers, le Dieu personnel que nous adorons. Elles montrent dans le Christ un symbole, non le Verbe réel, vivant, éternel, devant lequel nous fléchissons le genou comme devant le Père et le Saint-Esprit. Pour elles, l'immortalité de l'âme n'est que la transmigration d'un corps dans un autre, la résurrection n'est que l'évolution naturelle de la matière. Il n'est pas un dogme que les sciences occultes, d'une manière plus ou moins habile, n'essaient de défigurer.

Enfin, Messieurs, la curiosité est gravement nuisible quand elle nous entraîne à scruter les mystères que Dieu nous a délibérément cachés.

Dans un sermon, Bossuet dit : « La seconde tentation de l'Église, c'est la curiosité qui l'excite... » (1). Lorsque les esprits veulent à tout prix dérober à Dieu la clef des mystères, Dieu les aveugle et les plonge dans la nuit. Après avoir faussé les vérités de l'ordre surnaturel, ils deviennent les ennemis des vérités les plus élémentaires de l'ordre naturel. A peine ont-ils nié la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, qu'ils nient la personnalité de Dieu, la spiritualité de l'âme et son

(1) Sermon sur l'Église, 1^{er} point.

immortalité. Nous les avons vus tomber de la foi à l'hérésie, de l'hérésie au scepticisme, du scepticisme à un abject matérialisme. L'Ange damné se baignait dans la lumière et la répandait autour de lui, il est devenu le roi des ténèbres. L'homme vivait à la douce clarté des révélations célestes, il s'égare dans le dédale chaque jour plus obscur de ses pensées. Anges et hommes voulaient escalader le ciel, ils descendent aux abîmes que n'éclaire aucun flambeau. « *Ascendunt usque ad cœlos, et descendunt usque ad abyssos* (1). »

Saisis de vertige, ils ne reconnaissent plus les personnes, ni les choses : dans leur ivresse, ils ne distinguent plus l'âme du corps, la liberté de la fatalité, la vie de la mort, le temps de l'éternité. *Turbati sunt et moti sunt, sicut ebrius* (2). Toute leur sagesse s'est dissipée, ils ont perdu la raison en lui demandant un effort qui l'a brisée, pareils à des épaves, sans barque et sans voile sur l'océan du monde, ils se heurtent aux écueils et se noient dans les flots dont ils sont le jouet. Voilà leur châtiement. *Et omnis sapientia eorum devorata est* (3).

Messieurs, respectons les secrets de nos semblables, n'essayons pas de les surprendre pour les divulguer, nous n'en avons pas le droit. Ne soyons pas à la

(1) *Psaumes*, cvi, 25-26.

(2) *Psaume*, 106, 25-26.

(3) *Ibid.*

merci de cette intempérance qui s'appelle la curiosité. Saint Paul parle sévèrement de ces femmes et de ces hommes qui, ne faisant rien, courent de maison en maison et s'occupent de choses qui ne les regardent pas. *Nihil operantes, sed curiose agentes* (1). Evitons d'attirer sur nous la même réprobation.

Gardons-nous des sciences occultes et imitons les habitants d'Ephèse qui, à la voix de l'Apôtre, renoncèrent à leurs habitudes superstitieuses et brûlèrent les livres qui les initiaient aux pratiques de la sorcellerie et de la magie. *Multi ex eis qui fuerant curiosa sectati, contulerunt libros, et combusserunt coram omnibus* (2). Nous nous épargnerons des fautes de toutes sortes, et nous échapperons aux troubles qui dérangent la santé, le cerveau et l'esprit dans les séances où l'on prend un contact soit réel, soit imaginaire avec des puissances inconnues. Enfin, lorsqu'il s'agit du monde divin, attendons patiemment l'heure de Dieu. Bientôt se lèvera pour nous le jour éternel, jour des révélations suprêmes, jour des visions ineffables. Moins nous aurons indiscrètement scruté ce qui, en ce siècle, est insondable, plus nous jouirons de la pleine lumière réservée à ceux qui auront cru avec simplicité. Jusque-là contentons-nous des lueurs belles et sacrées de la foi qui suffisent à notre sanctification. Interdisons à notre curiosité d'aller plus loin. *Altiora te ne quæsieris*. Ainsi soit-il.

(1) II. *Thessal.* III-11. Cf. I. *Timoth.* V. 13.

(2) Actes. XIX-19.

CINQUIÈME INSTRUCTION

VENDREDI SAINT

LE SPECTACLE DE LA PASSION

SOMMAIRE

Jésus a paru sur la scène du monde comme un héros incomparable. Le spectacle de sa Passion est le plus tragique que l'on puisse contempler. Ce spectacle, qui d'avance avait touché les Prophètes, impressionne encore les générations. Saint Paul n'en détachait pas sa pensée. La présente instruction montrera comment la Passion de Jésus-Christ est le plus émouvant et le plus sanctifiant de tous les spectacles, p. 251-253.

I

Le propre de la tragédie est d'émouvoir en excitant la pitié. Sa puissance à exciter la pitié dépend principalement de la grandeur et de l'infortune qu'elle représente. Plus le personnage s'impose à l'admiration, plus son infortune passe les bornes des malheurs ordinaires, et plus les spectateurs ressentent de pitié.

1. A la Passion, celui qui souffre est un juste et un Dieu.

a) Jésus est juste. Innocent des crimes qu'on lui reproche. Il mérite tous les hommages. Sa justice apparaît à tous les gens sincères : aux yeux de Pierre, des Apôtres et des saintes femmes, de Judas, de l'épouse de Pilate, du Préteur lui-même, d'Hérode, de Nicodème, de Joseph d'Arimatee, des larrons et du peuple, p. 253-255.

b) Jésus-Christ est Dieu. Au cours de sa Passion il affirme sa Divinité comme pendant sa vie : par sa parole, par des miracles.

Au jardin de Gethsemani, il dit que les anges sont à son service. Devant le Sanhédrin il dit qu'il est Fils de Dieu et Fugé du monde. Ses miracles : il prédit l'avenir, il est maître de la vie : guérison de Malchus ; de la mort : son grand cri sur le Calvaire. Ce qu'est un Dieu : Justice, Bonté, Héroïsme, Réalité sublime. Jésus n'est pas un Dieu étranger : c'est par excellence le bienfaiteur de l'humanité. Le Christ l'emporte sur tous les héros de la fable et de l'histoire, p. 255-256.

2. Grandeur de son infortune.

a) Elle est déjà accablante au Jardin des Oliviers. Ennui, douleur, crainte, dégoût, prière dans la nuit, agonie, sueur de sang, p. 256-257.

b) Multitude des coups qui atteignent Jésus : coups de la trahison, de la brutalité, de la calomnie, de l'ingratitude et de l'infidélité, de l'injustice, de l'impiété, de la sottise, de la méchanceté, de la haine : la croix, p. 257-258.

c) Comble de l'infortune pour Jésus : l'abandon du Père. Est-il une douleur pareille à cette douleur ? p. 258.

3. Compassion que l'infortune du Christ doit exciter. Elle laisse pourtant indifférents les Pharisiens et beaucoup d'autres, mais elle émeut toutes les âmes droites.

a) Ineffable compassion de Marie. Impossibilité d'en parler comme il faudrait. Compassion des saintes femmes, gémissements des filles de Jérusalem. Simon de Cyrène, Véronique, le bon larron, la douleur du peuple, p. 258-260.

b) Ce sentiment se transmet aux générations. On oublie toutes les œuvres et tous les héros des grands tragiques. L'humanité vient encore partager la Passion de son Sauveur, p. 260.

c) La compassion de l'élite. Les stigmates de saint Paul, de saint François, de sainte Catherine de Sienne. Tous les phénomènes de la Passion apparaissent en leur chair. La compassion ne peut aller plus loin, p. 260-261.

II

La Passion est le plus sanctifiant des spectacles, car aucun autre n'inspire au même degré l'horreur du mal et l'amour du bien.

1. Aucun n'inspire autant l'horreur du mal. Le mal s'y montre dans toute sa laideur.

a) La cupidité de Judas le conduit à la trahison de son maître. Sa trahison est accompagnée d'impudence et de perfidie, p. 261.

b) L'envie de Caïphe s'associe à la mauvaise foi (calomnies, faux témoins) : — à la colère. Violence et parti pris du grand-prêtre, p. 261-262.

c) L'impiété d'Hérode s'allie à la curiosité superstitieuse et au mépris des choses divines, p. 262-263.

d) L'injustice en Pilate naît d'une lâche crainte et d'une politique indigne, p. 263.

e) La cruauté des ennemis de Jésus est révoltante. Plaisir qu'ils éprouvent à torturer leur victime. Pour eux, la faire souffrir est un jeu. Combien, dans la Passion, le vice, sous toutes ses formes est odieux, p. 263-364.

f) Le mal, à la Passion est d'une telle laideur que ceux-même qui y ont coopéré le prennent en aversion : Pierre, Judas, Pilate, le bon larron, la multitude. Les honnêtes gens éprouvent le même sentiment. Trop souvent quand on sort des théâtres profanes, on aime le mal ; on le hait quand on a assisté à la Passion, p. 264.

2. Aucun autre spectacle n'inspire autant l'amour du bien, car dans la Passion la vertu atteint son maximum de beauté.

a) Le désintéressement de Jésus. Il s'oublie pour mettre ses apôtres à l'abri, pour compatir à la douleur des filles de Jérusalem, pour songer à sa mère, à saint Jean, au bon larron, pour prier, pour excuser ses bourreaux, p. 264-265.

b) Héroïsme de la force, de la douceur, de la résignation, de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes en Jésus, p. 265.

c) La sainteté de Jésus apparaît admirable et séduisante dans la Passion. C'est au pied de la croix que l'on apprend à croire, à espérer, à vivre et à mourir pour le vrai et pour le bien. Au sommet de la croix, la sainteté rayonne et attire au dehors par le spectacle qu'elle offre aux regards, elle attire par une puissance qui pénètre au dedans et qui est la puissance même de Dieu. *Christum crucifixum, virtutem Dei*, p. 265-266.

Il faut contempler ce spectacle, suivre Jésus-Christ dans les étapes de sa Passion et l'on connaît des émotions vives et durables. Ces émotions seront sanctifiantes, elles nous inspireront l'horreur de tous les vices, des sentiments de repentir et d'amour. Au pied de la Croix, nous penserons avec moins de terreur et avec plus d'espoir au spectacle de la vision béatifique, p. 266-268.

CINQUIÈME INSTRUCTION

LE SPECTACLE DE LA PASSION

*Omnis turba eorum qui simul
aderant ad spectaculum istud, et vi-
debant quæ fiebant, percutientes
pectora sua revertebantur.*

Toute la multitude qui s'était ras-
semblée pour ce spectacle, voyant
ce qui était arrivé, s'en retournait
en se frappant la poitrine.

S. Luc, xxiii, 49.

EMINENTISSIME SEIGNEUR (1),

MONSEIGNEUR (2),

MESSIEURS,

Jésus-Christ a paru sur la scène du monde comme un incomparable héros : incomparable quand il ose affronter l'orgueil, la haine, la violence des Phari-siens; incomparable quand, à la face d'une so-ciété dure, insatiable, il se pose en avocat des

(1) S. Em. Mgr le Card. DUBOIS, Arch. de Paris.

(2) S. G. Mgr ROLAND-GOSSELIN.

humbles. des pauvres, des veuves, des orphelins ; incomparable quand il guérit les langueurs des corps et des âmes ; incomparable surtout à la Cène, au Jardin, au tribunal de Caïphe, au Prétoire, au Calvaire. Vous êtes avides d'émotions, de spectacles qui fassent palpiter vos cœurs et couler vos larmes : je vous invite à contempler le spectacle le plus tragique, spectacle qui est le centre de l'histoire, devant lequel s'est renouvelée la face de la terre, qui d'avance a touché les Prophètes, depuis Moïse jusqu'à David et jusqu'à Daniel, spectacle qui retient l'attention des anges et des hommes depuis vingt siècles, spectacle dont aujourd'hui la seule description impressionne encore nos générations dans des milliers d'églises et de sanctuaires : le spectacle de la Passion de Jésus-Christ. Saint Paul écrivait aux Hébreux : « Vous avez enduré de grandes souffrances... Vous avez servi de spectacle à l'univers par les opprobres et les mauvais traitements que vous avez subis, *Magnum certamen sustinuistis passionum... opprobriis et tribulationibus spectaculum facti* (1). » Ces paroles s'appliquent bien plus au Christ qu'aux fils d'Israël. L'Apôtre ne pouvait pas détacher sa pensée du drame qui s'est déployé aux portes de Jérusalem, il était indifférent à tout ce qui ne lui en rappelait pas les diverses péripéties. Il ne connaît rien sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos,*

(1) *Hébreux*, x, 32, 33.

nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum (1). Puissons-nous tous l'imiter et fixer le regard de notre esprit et de notre cœur sur la Passion de Jésus-Christ, qui est, comme je vous le montrerai au cours de cette instruction, le plus émouvant et le plus sanctifiant de tous les spectacles.

I

Les anciens enseignaient que le propre de la tragédie est d'émouvoir, et, qu'elle atteint son but dans la mesure surtout où elle excite la pitié. Mais sa puissance à exciter la pitié dépend principalement de la grandeur du personnage qu'elle représente et de la grandeur de son infortune. Si le personnage est criminel ; s'il a mérité son châtiment, on ne s'y intéresse guère. S'il est vulgaire et sans noblesse, on ne s'y intéresse qu'à moitié. Si, au contraire, il s'impose à l'admiration par sa dignité, par son innocence, par sa vertu, par sa bonté, on ressent, en face de ses épreuves, une pitié qui prend mille formes. C'est tour-à-tour la tristesse de le voir méconnu et affligé, la crainte de le voir succomber à ses maux, l'indignation contre ceux qui le poursuivent. Cependant pour que notre compassion éclate en toute sa force, il faut que la douleur du héros passe les bornes

(1) II *Corinth.*, II, 2.

des malheurs habituellement endurés par l'humanité. A ce double point de vue, aucun drame n'a été aussi capable d'émouvoir, aucun drame n'a autant ému que le drame du Calvaire, car quel est celui qui souffre et que souffre-t-il ?

Celui qui souffre est un juste. Jésus est, en effet, le plus juste des enfants des hommes. Non seulement il est innocent des crimes dont on l'accuse, non seulement il ne mérite pas d'être traité comme un scélérat, mais sa vie est pure et les hommages les plus tendres lui sont dus. Sa sainteté apparaît aux yeux de tous les gens sincères : aux yeux de Pierre qui dira bientôt à ses compatriotes : « Vous avez renié le Saint et le Juste (1) » : aux yeux des pieuses femmes et des apôtres liés au Maître comme au parfait idéal, aux yeux de Judas dont nous entendons l'aveu : « *Peccavi, tradens sanguinem justum*, j'ai péché, en livrant le sang du Juste (2) » : aux yeux de l'épouse de Pilate bouleversée en pensant que son mari tremperait dans le procès de « ce Juste » (3) : aux yeux du Préteur qui répète : « Je ne trouve aucune raison de condamner cet homme, il n'a fait aucun mal (4) » : « Je suis innocent du sang de ce « Juste », à vous d'en répondre (5) » : aux yeux d'Hérode encore trop équi-

(1) *Actes*, III, 14.

(2) *S. MATTHIEU*, XXVII, 4.

(3) *Ibid.*, II, 19.

(4) *S. LUC*, XXIII, 22.

(5) *S. LUC*, XXIII, 11.

(6) *S. MATTHIEU*, XXVII, 24.

table pour obéir aux sommations du Sanhédrin : aux yeux de Nicodème et de Joseph d'Arimatee défenseurs timides, mais enfin défenseurs du prévenu dans le grand Conseil ; aux yeux des bandits les plus grossiers sur les lèvres de qui nous recueillons ces paroles : « Celui-là n'a commis aucune faute (2) » : aux yeux du centurion et des soldats dont l'âme honnête proteste que Jésus est vraiment juste (3) ; aux yeux du peuple enfin, convaincu par la vérité et contraint d'avouer qu'en demandant la mort de Jésus, il a péché (4).

Le Christ n'était pas seulement un juste, c'était un Dieu. Il avait affirmé sa Divinité au cours de son ministère, il l'affirme au cours de sa Passion et au moment de sa mort. Il l'affirme par sa parole. Déjà, au Jardin des Oliviers, il assure que les anges sont à son service. Devant Caïphe il proteste qu'il est le Fils du Père céleste, qu'il viendra juger le genre humain. Il l'affirme par ses œuvres. Pendant cette journée du Vendredi-Saint, Jésus, en apparence si faible et si épuisé, reste le maître de l'avenir, de la vie, de la mort. Maître de l'avenir, il annonce aux filles de Jérusalem le sort qui les attend, elles et leur infidèle postérité. Maître de la vie, il guérit la blessure de Malchus. Maître de la mort, il la tient à

(1) S. Luc. xxiii, 71.

(2) S. Luc, xxiii, 41.

(3) S. Luc, xxiii, 47.

(4) S. Luc, II, 48.

distance aussi longtemps qu'il le veut et elle n'ose point l'approcher avant qu'il le lui ait permis. Un Dieu ! Ce n'est pas seulement un juste, c'est la Justice même : ce n'est pas seulement un être bon, c'est la Bonté même : ce n'est pas seulement un héros, c'est l'Héroïsme même : ce n'est pas seulement un saint, c'est la Sainteté même. Un Dieu ! c'est une réalité si sublime, si supérieure que nous ne pouvons en parler sans la diminuer et l'abaisser. Jésus-Christ est Dieu, mais ce n'est pas un Dieu étranger. Le sang d'Abraham coule dans ses veines : par son anéantissement dans notre chair et notre nature, il est devenu enfant d'Israël, fils de David, frère de tous les hommes et le plus insigne bienfaiteur de ses compatriotes, de ses contemporains, amis ou ennemis. Il les a éclairés par sa doctrine pleine de lumière, il les a consolés par son verbe plein de promesses, il les a nourris d'un pain miraculeux, il a changé pour eux l'eau en vin, il a guéri leurs aveugles, leurs sourds, leurs muets, leurs paralytiques, il a ressuscité leurs morts : tel est le personnage qui, dans la Passion, retient les regards. De ce côté, aucun parallèle n'est possible : le Christ l'emporte sur tous les héros de la fable comme la réalité sur la fiction, sur tous les héros de l'histoire comme la sainteté de Dieu sur la sainteté de l'homme.

L'infortune de cet être transcendant est telle que jamais il n'y en eut de pareille.

Cette infortune, dès le premier moment, paraît accablante. Déjà, au Jardin des Oliviers, la douleur torture Jésus et se trahit par une prière plaintive et déchirante. Ces trois heures d'agonie dans la solitude et dans la nuit, cette voix altérée qui répète le même cri de détresse et de supplication : « Père, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! » ce dégoût, cet ennui, cette désolation intérieure qu'éprouve la victime, cette sueur de sang qui coule sur la terre, tout cela n'est-il pas de nature à nous toucher au dernier point ? Puis les coups se succèdent. Coups de la trahison ! C'est Judas qui livre son Maître par un baiser ! Coups de la brutalité ! C'est une troupe armée de glaives et de bâtons qui saisit Jésus pour le garrotter ! Coups de la calomnie ! C'est Caïphe accusant le Prophète d'usurpation sacrilège et de blasphème ! Coups de l'ingratitude et de l'infidélité ! C'est l'abandon des apôtres et le reniement réitéré de Simon Pierre ! Coups de l'injustice ! c'est Pilate laissant le prévenu à la merci de ses ennemis ! Coups de l'impiété ! c'est Hérode tournant Jésus en dérision. Coups de la sottise et de la méchanceté ! c'est le valet, le licteur, le soldat crachant au visage du Seigneur, lui voilant la face, le soufflettant, le couronnant d'épines, lui infligeant tous les opprobres, tous les outrages, et lui faisant subir le supplice inhumain de la flagellation. Coups de la haine ! c'est le peuple préférant Barabbas à Jésus, et avec fureur réclamant la mort de Jésus. C'est la croix ! supplice

atroce en lui-même, *teterrimum supplicium* : en l'espèce, supplice atroce par les circonstances qui l'accompagnent : dérisions de tous, des scribes, des princes, des anciens d'Israël et même des scélérats mourant auprès du Sauveur. Pour mettre le comble à tant de souffrances, le Christ est abandonné de son Père, et cet abandon si dur lui arrache ce cri de désolation infinie : « *Deus meus, Deus meus, quare me dereliquisti?* Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » Jésus a pu dire en montrant les plaies de sa chair, de son cœur, de son âme : « O vous tous qui passez par le chemin, regardez et voyez s'il est une douleur égale à ma douleur. *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus* (1).

Le poète du moyen âge a écrit de la Vierge :

« *Quis est iste qui non fletet
Matrem Christi si videret
In tanto supplicio ?*

Qui donc pourrait ne pas pleurer,
S'il voyait la mère du Christ
Dans un si grand supplice? »

A plus forte raison faut-il s'écrier : Quels yeux seraient assez secs pour retenir leurs larmes devant la souffrance du fils de Marie ?

En face de la douleur unique du Fils de Dieu, une partie de l'humanité est restée insensible. Non seule-

(1) JÉRÉMIE, *Lamentations*, 1-12.

ment les Pharisiens et les Sadducéens n'ont témoigné d'aucun attendrissement en voyant l'état du Christ souffrant et mourant, mais ils sont devenus plus endurcis à mesure que leur victime était plus meurtrière. Combien parmi nous leur ressemblent et se montrent de glace devant le Golgotha ! En revanche, ce mystère fait naître dans les cœurs droits une ineffable compassion. Le jour où il s'est déroulé, en y assistant, toutes les âmes nobles, toutes celles mêmes qui, fussent-elles tarées, n'avaient point complètement rompu avec le bien, ont éprouvé une immense pitié. Il faudrait avoir le génie des chérubins et l'amour des séraphins pour peindre d'une façon moins indigne la peine de la virginale créature qui avait donné la vie à Jésus. Et ce ne serait pas assez. Au soir bienheureux de l'éternité, seul le Christ nous parlera de sa douleur comme il convient ; seule, Marie pourra nous raconter jusqu'à quel degré elle a partagé le martyre de son divin Fils, senti ses blessures, passé par toutes ses angoisses depuis Gethsémani jusqu'à la flagellation, jusqu'au couronnement d'épines, jusqu'à la mort. Et vous, Marie de Magdala, femmes de Galilée, qui suiviez Jésus comme un Sauveur, quel retentissement ont eu en vous les épreuves de votre Maître ! Et vous, filles d'Iraël, sur le chemin du Calvaire, j'entends le bruit de vos gémissements et de vos lamentations ! Et vous, Simon de Cyrène, et vous, Véronique immortelle, qui vous a inspiré de porter la croix du condamné et d'essuyer

son visage, sinon l'ange de la compassion ? Et toi, pauvre larron, à travers les remontrances que tu adresses au compagnon de tes crimes et de ton supplice, tu déplores moins ton propre malheur que celui de Jésus ! Le drame de la Passion trouble Pierre, Jean, Pilate, Judas : il trouble tellement la foule que, d'abord féroce et implacable, elle se frappe la poitrine en signe d'épouvante, après le dénouement de la tragédie. Depuis les temps lointains où Jésus expirait, le drame de sa mort émeut le monde avec une puissance sans rivale. La masse humaine a oublié le Prométhée et l'Orestie d'Eschyle, l'Antigone, l'Électre, l'Œdipe, le Philoctète de Sophocle : l'Alceste, l'Hippolyte, les Iphigénies d'Euripide : elle ne connaît plus guère le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte de Corneille : Andromaque, Britannicus, Esther, Athalie de Racine : Hamlet, Othello, Macbeth de Shakespeare : mais elle vient fidèlement partager les douleurs de Celui qu'elle adore. Dans cette masse, une élite se distingue par sa ferveur. Cette élite ne peut pas s'arracher au spectacle de la Passion. Elle n'a qu'un désir, compatir si réellement qu'elle arrive à imprimer, même dans sa chair, les blessures du Sauveur. *Stigmata Domini Jesu Christi in corpore meo porto*, s'écriait saint Paul, je porte sur mon corps les stigmates de Jésus-Christ (1). Un saint François, une sainte Catherine de Sienne, à force d'assister à la douleur du Christ, en

(1) *Galates*, vi, 17.

ressentiront tous les effets. Leur sang coulera comme si leur tête avait été couronnée d'épines, comme si les clous s'étaient enfoncés dans leurs mains et dans leurs pieds, comme si la lance avait transpercé leur cœur. toutes les plaies de l'auguste victime apparaîtront dans leur chair. on verra ces êtres de choix agoniser et râler. comme Jésus ; on verra se reproduire en eux les phénomènes du drame dont ils étaient quotidiennement les spectateurs : ils ont connu expérimentalement toutes les souffrances du Maître : la compassion ne peut aller plus loin.

II

Le spectacle de la Passion n'est pas seulement le plus émouvant des spectacles, c'est aussi le plus sanctifiant.

C'est le plus sanctifiant, car aucun autre n'inspire au même degré l'horreur du mal et l'amour du bien.

Le mal s'y montre avec sa face hideuse. rien ne vient en dissimuler la laideur, tout contribue à la faire ressortir. Au moment de l'arrestation, sous l'empire d'une abjecte cupidité, Judas, non seulement vend son maître pour trente deniers, mais il marche volontairement à la tête de la troupe qui va saisir Jésus : non seulement il le signale aux envoyés du Sanhédrin, mais il le désigne par un baiser. ajou-

tant à son crime une révoltante déloyauté. Au tribunal de Caïphe, l'envie, ce noir sentiment, s'associe à la mauvaise foi et à la colère. A la mauvaise foi, car dans son orgueilleux dépit, le grand-prêtre ne tient aucun compte de la rétractation de Judas. Il ne craint pas de faire appel à de faux témoins. Irrité de voir échouer sa politique, le Pontife perd son sang-froid et sa dignité, il s'élançe de l'estrade, s'avance au milieu de la salle, interroge lui-même le prisonnier non pas sur ce ton calme dont un juge ne doit jamais se départir, mais sur ce ton impérieux qui dénote une impudente partialité : « Je t'adjure au nom du Dieu vivant, de nous dire si tu es le Fils de Dieu (1). » Et comme Jésus répond « Je le suis (2) », Caïphe ne se contient plus, il déchire ses vêtements, et pousse ce cri de joie satanique : « Qu'avons-nous encore besoin de témoins ! Il a blasphémé : vous avez entendu : que vous en semble ? » Et tous de répondre : « Il est digne de mort (3). »

Hérode personnifie l'impiété, impiété frivole qui ne s'intéresse nullement au problème capital dont traite la religion, qui, par conséquent, ne se demande même pas si Jésus-Christ vient de Dieu. Ce prince dépravé éprouve depuis longtemps un vif désir de voir le Prophète et d'assister à un miracle. En vain accable-t-il Jésus de questions, celui-ci ne

1) S. MATTH., XXI, 63.

(2) S. MARC, XIV, 61, 62,

(3) S. MATTH., XXVI, 65, 66.

daigne pas satisfaire cette curiosité, il se renferme dans un rigoureux silence. Déçu dans son espoir superstitieux, blessé du peu d'attention que lui accorde le Rédempteur, Hérode affecte pour celui-ci un hautain mépris et le revêt par dérision de la robe blanche, la robe des insensés.

L'injustice éclate en Pilate, mais elle éclate accompagnée de lâcheté. Pilate sait que Jésus n'est ni un conspirateur, ni un perturbateur de l'ordre, ni un ennemi de César. Il reconnaît qu'il n'y a aucune raison de le frapper, aucune raison de lui infliger la moindre peine. Et pourtant il le condamne, et par politique, par crainte, il lui inflige le supplice de la croix.

La cruauté se manifeste sous des traits révoltants. Les membres du Sanhédrin, les valets de Caïphe, les soldats de Pilate, les spectateurs de l'agonie du Christ mettent leur plaisir à torturer leur victime. Ajouter à la douleur de Jésus, pour eux tous, est un jeu. Ils seraient heureux de réunir dans une seule souffrance, non seulement toutes les souffrances inventées par la méchanceté, mais toutes les souffrances possibles pour les faire subir au Christ Rédempteur.

Inutile d'allonger cette analyse. Ce qu'il faut en retenir, c'est que le spectacle de la Passion nous montre le mal sous son jour le plus odieux. Odieuse l'avarice sordide de Judas ! Odieuse la basse envie de Caïphe ! Odieuse l'impiété frivole d'Hérode ! Odieuse la lâcheté de Pilate ! Odieuse la cruauté monstrueuse

des grands et du peuple, des païens et des juifs!

De cette analyse, il faut retenir que le mal, à la Passion, fut d'une telle laideur, que ceux même qui y avaient coopéré le prirent en aversion. Simon Pierre pleura toujours sa faute: son crime causa tant de honte à Judas qu'il se pendit de désespoir: le bon larron fut si changé qu'il s'accusa et implora publiquement la grâce du pardon, et la multitude descendit de la montagne en se frappant la poitrine. Depuis ce lugubre soir, les consciences honnêtes ont gardé la même attitude. Lorsqu'elles sortent de vos théâtres, trop souvent elles aiment le mal qu'on leur a représenté sous d'agréables apparences: quand elles ont assisté à la Passion, elles haïssent le mal qu'elles ont aperçu sous ses couleurs véritables.

La haine du mal n'est que le côté négatif de la sainteté. L'amour du bien en est le côté positif. Dans vos spectacles, la vertu a d'ordinaire des traits effacés, elle ne s'élève guère au-dessus d'une médiocrité qui ne séduit personne. Dans le spectacle de la Passion la vertu atteint son maximum de beauté. Elle apparaît sous la forme d'un désintéressement absolu. Au moment de son arrestation, Notre-Seigneur craint moins pour lui-même que pour ses apôtres. « Qui cherchez-vous? dit-il aux envoyés du Sanhédrin. — Jésus de Nazareth! — C'est moi; et si c'est moi que vous cherchez, laissez les miens en liberté. *Sinite*

illos abire (1). » Lorsque les lamentations et les sanglots des femmes d'Israël arrivent à ses oreilles, le Christ oublie sa douleur pour ne penser qu'à l'avenir de ces malheureuses ! Au Golgotha, à l'heure de mourir, il est moins préoccupé de lui-même que de sa mère et du disciple bien-aimé. En entendant les blasphèmes qui s'élèvent autour de son gibet, il ne songe à ses ennemis que pour supplier le Père de les excuser : il ne répond que par cette parole au premier appel du bon larron : « En vérité, je te le dis, aujourd'hui, tu seras avec moi dans le Paradis ! » Et cette force d'un Jésus supportant avec une sérénité imperturbable les accusations, les calomnies, les affronts, la croix, la mort ! Et cette douceur qui inspire à Jésus le silence tranquille, le langage apaisé dont Pilate est stupéfait ! Et cette résignation qui dicte à Jésus une obéissance sans condition à la volonté du Père ! Et cet amour des hommes et de Dieu, que rien ne décourage, qui s'exprime au dernier moment, en ces inoubliables mots : « Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font... Père, je remets mon âme entre vos mains ! » Comment dire ?

A la Passion, la sainteté incarnée et personnifiée en Jésus-Christ se présente avec tous les caractères d'une ineffable grandeur. Elle est héroïque et elle se fait admirer, elle est séduisante et elle séduit, elle est aimable et elle commande l'amour. Fidèles, c'est au pied de la croix que votre foi s'affer-

(1) S. JEAN. XVIII, 7-10.

mit ! Pécheurs et malheureux, c'est au pied de la croix que votre espérance renaît ! Martyrs, c'est au pied de la croix que votre courage devient indomptable ! Benoît, Bernard, François d'Assise, Dominique de Guzman, Thomas d'Aquin, Ignace de Loyola, François Xavier, Catherine de Sienne, Thérèse de Jésus, saints et saintes de tous les pays et de tous les âges, c'est au pied de la croix que vous apprenez à vivre et à mourir pour le vrai et pour le bien ! Du sommet de la croix la sainteté rayonne et attire. Elle rayonne et elle attire non point seulement au dehors, par sa visible splendeur, mais au-dedans par une puissance secrète qui, pénétrant les âmes, les charme et les entraîne. Cette puissance, c'est la puissance de celui qui disait : « *Et ego, si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum*. Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi (1) ». Cette puissance, c'est la puissance même de Dieu. *Christum Crucifixum,..... virtutem Dei* (2). J'en ai dit assez pour prouver que le spectacle de la Passion, dont se dégage une si religieuse vertu, est le plus sanctifiant de tous les spectacles.

Messieurs, contemplez-le avec piété, avec amour. Suivez-en attentivement les actes successifs, allez du Cénacle à Gethsémani, de Gethsémani au Sanhédrin, au Prétoire, au Calvaire, écoutez les mots qui reten-

1) S. JEAN, XII, 32.

(2) I. Corinth 1, 23-24.

tissent, regardez les personnages qui paraissent, surtout que vos yeux s'attachent à Celui qui domine la scène par sa majesté, par sa bonté, par sa perfection. Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous connaîtrez des émotions vives et durables. Ces émotions seront sanctifiantes : elles vous inspireront l'horreur de l'orgueil, de la cupidité, de l'envie, de la frivolité, de l'impiété, de l'injustice, de la lâcheté, et l'amour de l'humilité, du désintéressement, de la miséricorde, de l'héroïsme, de la charité. Vous n'assisterez pas à ce drame sans pleurer vos péchés comme Pierre, vous ne descendrez pas de la montagne qui a bu le sang du Sauveur, sans vous frapper la poitrine comme les Israélites, sans implorer votre pardon comme le bon larron, sans vouer au Rédempteur un amour pareil à celui qui faisait battre le cœur de Jean, de Madeleine, de Marie. Ces larmes, ce repentir purifieront vos consciences, à vos âmes cet amour communiquera une surnaturelle splendeur. Alors vous pourrez penser avec moins de terreur à cet autre spectacle où l'humanité toute entière paraîtra devant le Christ chargé de la juger. *Amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus caeli* (1). Vous pourrez y penser avec moins de terreur, car ceux qui auront participé au mystère de douleur accompli aux portes de Jérusalem, participeront aux effusions de la miséricorde aux portes du ciel et ressentiront l'effet de la sublime prière, « Père, par-

(1) S. MATTHIEU, XXVI, 64

donnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font ». Vous pourrez lever vos yeux avec plus d'espoir vers le spectacle suprême où dans une extase sans fin, les anges et les élus se rassasieront de lumières qu'en ce monde l'homme n'a point vues, d'harmonies qu'en ce monde l'homme n'a point entendues, de douceurs qu'en ce monde l'homme n'a point éprouvées, car aux témoins pieux et compatissants de sa souffrance, le Christ répète sa ferme promesse : « En vérité, en vérité, je te le dis, aujourd'hui, tu seras avec moi dans le Paradis. » Mon Dieu, mon Dieu, associez-nous au spectacle et à la réalité de votre Passion, préparez-nous au spectacle du dernier jugement, invitez-nous pendant l'éternité au spectacle de votre gloire. Ainsi soit-il.

ALLOCUTION

A LA COMMUNION GÉNÉRALE DES HOMMES

DIMANCHE DE PAQUES

LE DIEU CACHÉ

SOMMAIRE

L'orgueil et l'envie de paraître sont le plus grand obstacle à notre sanctification. Jésus-Christ nous donne dans l'Incarnation et dans l'Eucharistie d'impressionnantes leçons d'humilité, p. 273-274.

I

a) Dans l'Incarnation, il cache sa nature et sa Personne divines sous les traits d'un enfant. Au cours de sa vie, il cache sa puissance, ses miracles les plus éclatants, il se dérobe à la faveur populaire, il défend de parler de sa transfiguration. Pendant son passage ici-bas, il se cache jusqu'à s'anéantir, il s'anéantit jusqu'à devenir l'esclave de tous et jusqu'à mourir sur la croix par obéissance, p. 273.

b) Dans l'Eucharistie, Jésus-Christ consomme le mystère de l'humilité. Au tabernacle il se cache plus qu'à la crèche, il paraît plus anéanti qu'au Calvaire, qu'au tombeau, car son être nous échappe entièrement bien qu'il y soit présent tout entier, présent avec sa double nature et sa Personne divine, p. 275-276.

c) Son obéissance pendant sa vie. Elle est encore plus absolue, plus universelle dans le sacrement. Il est soumis à tous les prêtres ; il vient à leur appel. On l'enferme dans le tabernacle, on le porte en triomphe, on le foule aux pieds, il ne résiste pas, p. 276.

II

Pourquoi cet anéantissement ?

a) Pour nous apprendre à cacher notre vie, nos qualités naturelles ou surnaturelles, à nous taire sur nous-mêmes, p. 276-277.

b) Pour nous apprendre à rapporter à Dieu toute gloire. S'il était sous des dehors éclatants, nous oublierions sa Divinité et nous nous attacherions trop à son humanité. Annihilant, pour

ainsi dire, son humanité même dans l'hostie, il nous défend contre cette tentation, p. 277-278.

c) Pour nous apprendre l'obéissance. Rapports de l'obéissance et de l'humilité. Comment l'obéissance est ce qu'il y a de plus essentiel dans l'humilité, p. 278.

Tous les fidèles doivent chercher dans l'Eucharistie des exemples d'humilité et dans la communion la force dont ils ont besoin pour nourrir, entretenir, accroître, enraciner en eux cette vertu, p. 278.

ALLOCUTION

A LA COMMUNION GÉNÉRALE DES HOMMES

DIMANCHE DE PAQUES

LE DIEU CACHÉ

*Vere tu es Deus absconditus,
Deus Israel, Salvator.*

Vous êtes vraiment un Dieu caché, ô Dieu d'Israël, ô Sauveur!

ISAÏE, XLV.

MONSEIGNEUR (1),

MESSIEURS,

Sachant que l'orgueil et l'envie de paraître sont les plus grands obstacles à notre sanctification, le Christ nous a donné les plus impressionnantes leçons d'humilité. Il nous les a données dans le mystère de son Incarnation; il nous les donne dans le mystère de l'Eucharistie.

Dans le mystère de l'Incarnation il cache la splen-

(1) Sa Gr. Mgr ROLAND-GOSSELIN.

deur de sa nature; la transcendance de sa Personne sous les traits humains d'un enfant pauvre, faible, inconnu. Au cours de sa vie mortelle il cache sa puissance divine sous les apparences de l'infirmité. Si cette puissance éclate dans un miracle plus stupéfiant, comme la résurrection d'un mort, il défend, avec véhémence, aux témoins du prodige d'en répandre la nouvelle. « *Præcepit illis vehementer ut nemo id sciret.* » (1) Si les hommes, frappés de sa grandeur, veulent le couronner roi, il se dérobe à l'admiration, à la reconnaissance, et il fuit dans la solitude de la montagne (2). Si au Thabor, Moÿse et Elie lui rendent témoignage, si de la nue, la voix du Père fait entendre ces mots glorieux : « Voici mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances », il prescrit aux témoins de sa transfiguration de garder un silence absolu sur le phénomène auquel ils ont assisté : « Ne parlez à personne de cette vision, dit-il, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts (3). » Pendant son passage sur la terre, il s'est caché au point de s'anéantir, *semetipsum erinanavit* : il s'est anéanti au point de devenir l'esclave de tous, *formam servi accipiens*, il est devenu l'esclave de tous au point d'obéir jusqu'à la mort, et la mort de la croix. *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (4).

(1) S. MARC., v-43.

(2) S. JEAN, vi, 15.

(3) S. MATTH., xvii, 9.

(4) *Philippiens*, ii, 7, 8.

I

Dans l'Eucharistie, le Christ consomme le mystère de son Incarnation. Au tabernacle il se cache plus qu'à la crèche, plus qu'à la croix, plus qu'au tombeau. A la crèche, c'est un enfant qui ouvre et ferme les yeux, un enfant que Marie porte dans ses bras, que Siméon presse sur son cœur. Au tabernacle, le Christ ne paraît plus rien. *Exinanivit semetipsum*. A la croix, si défiguré qu'il soit, il remue encore, il parle, il se plaint. Au tabernacle, il est immobile, il est muet. Au tombeau, il y a encore un cadavre, on reconnaît encore ses traits, on peut encore le toucher, l'embaumer; au tabernacle, la réalité de son être nous échappe entièrement, elle est invisible, intangible, inaccessible aux sens.

Visus, gustus, tactus, in te fallitur.

Il est tellement caché que pour surprendre sa présence, il faut croire que tout est vrai dans ce qu'il nous a dit, que rien n'est aussi vrai que ce qu'il nous a dit.

*Credo quidquid dixit Dei Filius,
Nil hoc veritatis verbo verius.*

Cependant il est là avec toute sa Divinité, avec sa puissance, avec sa science, avec sa gloire: il est là avec son humanité, avec son corps, avec ses yeux si doux, avec son visage si beau, avec ses lèvres si éloquentes, avec ses mains si agissantes, avec son cœur

si aimant, avec son âme si vaste, avec son intelligence si vive, avec sa volonté si forte, avec sa double substance, avec sa personne infinie. *Vere, realiter, substantialiter*. Mais tout cela est enseveli, voilé et comme anéanti sous les dehors d'un morceau de pain et d'une goutte de vin.

Pendant sa vie, il obéit à sa mère, à son père adoptif, il se prête à toutes les fantaisies de ses ennemis. Il se laisse baiser par Judas, enchaîner par les Juifs. On le traîne de Gethsémani au Sanhédrin, du Sanhédrin au prétoire, du prétoire au palais d'Hérode, du palais d'Hérode à la colonne de la flagellation, au Calvaire et à la mort : il ne résiste pas. *Et era subditus illis. Factus obediens usque ad mortem*. Ici il est plus soumis encore. Il est soumis à tous les prêtres : le plus indigne l'appelle, il vient. On l'enferme dans le tabernacle, il y reste, on le porte en triomphe au milieu des chants, des fleurs et des lumières, il laisse faire : on profane l'hostie, on la foule aux pieds, il ne proteste pas, il est l'esclave de tous. *Formam servi accipiens*.

II

Pourquoi, Messieurs, cet anéantissement ? Pourquoi le Christ, voulant rester parmi nous n'y demeure-t-il pas sous des signes plus glorieux ? Pourquoi s'abandonne-t-il à la merci de tous ?

Pour différents motifs parmi lesquels je ne retiens aujourd'hui que le motif de l'humilité.

Il veut nous apprendre à aimer la vie cachée, à ne point paraître, à ne montrer pour en tirer vanité ni les grâces, ni les dons naturels que nous avons reçus. Il veut nous apprendre à garder le silence sur nous-mêmes, à ne pas parler de nos mérites, à nous taire modestement comme il se tait.

Il veut nous apprendre encore à rapporter à Dieu toute gloire. Il disait un jour : « Pour moi, je n'ai pas souci de ma gloire. *Ego... non quero gloriam meam* (1) ». Dans l'Eucharistie il ne cherche que la gloire de son Père. Mais s'il était sous des dehors éclatants nous aurions rendu à son humanité des hommages qui n'appartiennent qu'à sa Divinité. Les anciens, après avoir adoré l'Esprit pur dans le soleil, ne tardèrent pas à adorer le soleil lui-même. Les apôtres n'étaient-ils pas sans cesse tentés de s'arrêter à ce qu'ils voyaient en Jésus-Christ? Au Thabor, un peu de lumière répandue sur sa face suffit pour égarer leur cœur. Jésus, avant de mourir, signalait le même danger quand il leur disait : « Il faut que je m'en aille, sinon vous aimeriez trop mon humanité, vous n'auriez pas en vous l'Esprit qui doit vous attacher au Père. *Expedit vobis ut ego vadam : si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos* (2). » En annihilant pour ainsi dire dans l'Eucharistie son humanité, il nous défend contre la tentation d'accorder à sa nature créée un culte qui ne lui est point dû si on

(1) S. JEAN. VIII, 49.

(2) S. JEAN. XVI, 7.

la considère séparément et en elle-même, un culte qui lui est dû uniquement à cause de son union avec le Verbe.

En se soumettant à tous, il continue à nous donner l'exemple de la plus parfaite obéissance. L'humilité conduit à l'obéissance et en est un effet. On peut même dire que l'obéissance à Dieu et à l'ordre établi par lui est ce qu'il y a de plus essentiel dans l'humilité, de même que l'indépendance de Dieu et de l'ordre voulu par lui est ce qu'il y a de plus foncier dans l'orgueil. En vivant dans l'état d'obéissance, Jésus-Christ nous enseigne donc encore à pratiquer cette belle vertu d'humilité, qui est le fondement en nous de l'édifice spirituel.

Écoutons, Messieurs, les suaves leçons d'humilité que Jésus-Christ nous donne sans cesse dans le sacrement de l'autel. Efforçons-nous de cacher notre vie en Dieu, de tout faire non pour notre gloire, mais pour la gloire de Dieu, d'obéir à Dieu et à tous ses commandements: par là nous prouverons que notre humilité est réelle et sincère. Et puisque dans l'Eucharistie nous trouvons non seulement d'édifiants exemples, mais encore la grâce et l'énergie dont nous avons besoin pour les suivre, approchons-nous souvent de la table sainte afin de nourrir, d'entretenir, de faire croître, d'enraciner à jamais en nous la grande vertu à laquelle Dieu a promis la gloire de l'éternelle béatitude. Ainsi soit-il.

APPENDICES

I

PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTÉS

PREMIÈRE CONFÉRENCE

S. AUGUSTIN. — *Confessions*. XIII, 21: Epist. Class. II. Epist. XCII: Class. III, Epist. CXXXIII, 14, 15; Scim. 167, 3: *De Patientia*. etc., etc.

S. JEAN CHRYSOSTOME. — *Ecloga de mansuetudine, de malorum Patientia et injuriarum memoria*.

ALBERT LE GRAND. — *Paradisus animæ*. Cap. 4, 12, 14, 19.

S. THOMAS. — I^o II^oe. q. XXIV; II^o II^oe. q. CLVII, CLVIII, CLIX; etc., etc.

CAJETAN. — *Summa theol.* II^a II^oe, q. CLVII-CLIX.

SALMANTICENSES. — *Cursus theol.* Tract. XII. — *Arbor prædic. virtutum*; n^{os} 127-130.

SERAPHIN CAPPONI. — I^o II^oe, q. XXIV; II^a II^oe, q. CLVII, CLVIII, CLIX.

VALGORNERA. — *Mystica theologia*, n^{os} 420-423.

NICOLAS COËFFETEAU. — *Tableau des Passions. De la colère*.

S. FRANÇOIS DE SALES. — *Introduction à la vie dévote*, 3^e partie. c. III, VIII, IX.

BOSSUET. — *Panegyrique de saint François de Sales; sermon sur la haine de la vérité; sermon sur la justice. Politique tirée de l'Écriture Sainte*. Livre VIII, art. 4.

BOURDALOUE. — *Panegyrique de saint François de Sales*.

P.-ANDRÉ MEYNARD. — *Traité de la vie intérieure*,
T. I. n^{os} 92. 96. 234. 237. 269. 270, 274; t. II,
n^{os} 188-189.

P. PÈGUES. — *Commentaire de la Somme*, II^a II^{de},
q. CLVII-CLIX.

M^{gr} GAY. — *De la vie et des vertus chrétiennes*, t. II,
c. XVI. 1^{re} partie.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

S. AUGUSTIN. — *Soliloques*, c. IX; Enarrat. II, in Ps. 32, n° 20; in Ps. 33. Sermo 2, n° 4; in Ps. 45, n° 10; in Ps. 93. Sermo, n°s 15-17; in Ps. 95. Sermo, n°s 9-12; etc., etc.

S. BERNARD. — *De modo bene vivendi*, cap. 37-39. *Tractatus de gradibus humilitatis et superbiæ*.

S. THOMAS. — II^a II^o q. CLXI-CLXII, etc., etc.

ALBERT LE GRAND. — *Paradisus animæ*, c. II.

SALMANTICENSIS. — *Arbor prædicamentalis virtutum*, n°s 133-141; 145-148.

CAJETAN. — II^a II^a q. CLXI-CLXII. *Summula peccatorum. Superbia. Gloriæ humanæ appetitus*.

SÉRAPHIN CAPPONI. — II^a II^o q. CLXI-CLXII.

S. FRANÇOIS DE SALES. — *Vie dévote*, 3^e partie, c. IV-VII.

CONCINA. — *Theologia Christiana*, Lib. IV. *De peccatis et virtutibus*. Dissert. II, cap. II-III

STE CATHERINE DE SIENNE. — *Dialogue*, t. I, pp. 12, 25-37; t. II, pp. 254, 274, 285, 289, 294, 295. Trad. Hurtaud.

VALGORNERA. — *Mystica theologia*, n° 337; Append., n°s 402-403.

P.-ANDRÉ MEYNARD. — *Traité de la vie intérieure*, T. I, n°s 35, 239, t. II, n°s 72, 127.

BOSSUET. — *Sermon sur la visitation de la Sainte Vierge. — Sermon sur l'Assomption de la Sainte Vierge. 3^e point, etc., etc.*

BOURDALOUE. — *Pensées sur divers sujets de piété et de morale. De l'humilité et de l'orgueil.*

P. PÈGUES. — *Op. cit.*, II^e II^o, q. CLXI-CLXII.

LACORDAIRE. — *21^e Conférence de Notre-Dame.*

M^{sr} GAY. — *De la vie et des vertus chrétiennes. t. I, De l'humilité.*

TROISIÈME CONFÉRENCE

S. AUGUSTIN. — *De Civ. Dei*. Lib. IX, cap. 18-22; lib. X, cap. 9-11; lib. XI, cap. 25-29; etc., etc.

S. BERNARD. — *In Cant. Cantic*. Sermo 9, n° 5; *Sermones*, 36-37; *De modo bene vivendi*, c. LIV.

S. THOMAS. — II^a II^{ae}, q. CLXVI, CLXVII.

SALMANTICENSES. — *Arbor prædic. virtutum*, n° 147, 152-153. Tractat. XII. Disp. II. n° 55.

CAJETAN. — II^a II^{ae}, q. CLXVI-CLXVII. *Summula peccatorum. Curiositas. Maleficium, Divinatio. Sortilegium, superstitio.*

SÉRAPHIN CAPPONI. — II^a II^{ae}, q. CLXVI-CLXVII.

CONCINA. — *Theologia christiana*. Lib. IV. *De peccatis et virtutibus*. Dissert. ult. cap. 5. Lib. III. *in Decalog*. Dissert. II, cap. 4-13.

STE CATHERINE DE SIENNE. — *Dialogue*, t. I. pp. 292, 294, 295. 346, 347; t. II, pp. 90, 119 (Trad. Hurtaud).

ORTOLAN. — *Dictionnaire de théologie catholique. Divination.*

P.-A. MEYNARD. — *Traité de la vie intérieure*, t. I, n° 102; t. II, n° 340.

P. PÈGUES. — *Op. cit.*, II^a II^{ae} q. CLXVI-CLXVII.

LESÈTRE. — *Dictionnaire de la Bible. Divination. Magie.*

BOSSUET. — *Sermon sur l'Église*. 2^e partie, *Panegyrique de sainte Catherine*.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

PLATON. — *République*. Liv. II, III, X. *Les Lois*. liv. VII.

ARISTOTE. — *Poétique*, c. I-XIX. *Morale à Nicom.*, liv. IV, c. VIII, 6.

Codex Juris Canonici. Can. 1381. 2: can. 1397-1404: can. 2318.

LÉON XIII. — *Constitutio Apostolica de Prohibitione et Censurâ librorum « Officiorum ac munerum »* (25 janvier 1897). *

PIE X. — Encyclique *Pascendi*, n^{os} 138-145. Edition Elie Blanc. Paris, Emm. Vitte, 14, rue de l'Abbaye.

S. AUGUSTIN. — *Enarr. in Ps.*, 103. *Sermo*. 3. n^o 4.

S. THOMAS. — II^a II^{ae}, q. CLXVIII-CLXIX.

S. ALPHONSE DE LIGUORI. — *Theologia moralis*. *Appendix de prohibitione librorum*.

CAJETAN. — II^a II^{ae}, q. CLXVIII-CLXIX.

SÉRAPHIN CAPPONI. — II^a II^{ae}, q. CLXVIII-CLXIX.

CONCINA. — *Theolog. Christ.* Lib. I in *Decalog.* Dissert. II, cap. 10-11.

P. PÈGUES. — *Op. cit.*, II^a II^{ae}, q. CLXVIII-CLXIX.

LACORDAIRE. — *Sermons, instructions et allocutions*. t. II. *Instruction sur le démon, les faux amis, les*

mauvais livres. Instruction sur le corps, à la fois démon, faux ami, mauvais livre.

P.-A. MEYNARD — *Traité de la vie intérieure*, t. II, n^{os} 19-21, 149.

P. BOURGET. — *Le Disciple*. Préface.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

S. AUGUSTIN. — *Enarr. in Ps.* 34, *Sermo* 1, n^{os} 2-5; *in Ps.* 80, *Sermo*, n^o 1; *in Ps.* 146, *Sermo*, n^o 6; *in Ps.* 147, *Sermo*, n^{os} 3-15; *Sermo* 9, n^o 13; *Sermo*, 46, n^{os} 8 et seq.; *Sermo*, 159, n^{os} 2-6: etc.

TERTULLIEN. — *De spectaculis*.

S. JEAN CHRYSOSTOME. — *Sermo in inscript. altaris et in princip. Act.* n^{os} 1-2. *In Joann. homil.* XVIII, 4; *homil.* LI, 5; *homil.* LVIII, 5; *homil.* LX, 5, etc., etc.

S. THOMAS. — II^a II^{ae}, q. CLXVIII-CLXIX; 4, *Ethic.* lect. 16; *In Isaiam.* 3, lect. 5; IV *sentent. Dist.* 26, q. IV, art. 1, q. 1.

S. ALPHONSE DE LIGUORI. — *Theologia moralis*, lib. III: 427-429.

CAJETAN. — II^a II^{ae}, q. CLXVIII-CLXIX. *Summula Peccatorum. Spectacula*.

SÉRAPHIN CAPPONI. — II^o II^{ae}, q. CLXVIII-CLXIX.

MONTAIGNE. — *Essais*, liv. I, c. xxv; liv. III, c. vi.

BOSSUET. — *Lettre au P. Caffaro Théatin: Maximes et réflexions sur la Comédie*.

PASCAL. — *Pensées*, II, p. 116, n^o 64 (Edit. Havet).

LA BRUYÈRE. — *Caractères*, c. 1, XII, XIV (Edit. Servois et Rébelliau).

P. PÈGUES. — *Op. cit.*, II^a II^{ae}, q. CLXVIII-CLXIX.

SIXIEME CONFÉRENCE

S. AUGUSTIN. — Voir dans les tables alphabétiques le mot *ludus*.

TERTULLIEN. — *De spectaculis. De habitu muliebri. De cultu fœminarum.*

S. JEAN CHRYSOSTOME. — *Hom. LXI, super Joann. n° 3-4; Hom. LXIX, n° 3, etc.*

S. THOMAS. — II^a II^oe. q. CLXVIII-CLXIX; q. CLXXXVII-CLXXXIX, art. 6; *Opusc. 58, cap. 8. In Isaiam., 3 in fine.*

S. ALPHONSE DE LIGUORI. — *Theol. moralis. Lib. II, 54-55. Lib. III, 429, 869-902.*

CAJETAN. — II^a II^oe q. CLXVIII-CLXIX, *Summula Peccatorum, Choreæ, Ludere.*

SÉRAPHIN CAPPONI. — II^a II^oe q. CLXVIII-CLXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES. — *Vie dévote. 3^o partie, c. XXXI-XXXIII.*

GONCINA. — *Theologia Christiana. Lib. IV. De peccatis et virtutibus. Dissert, ult. Cap. V, n° 14. Lib. VIII, in Decal. Dissert. II, cap. III.*

BOSSUET. — *Sermon sur les vaines excuses des pécheurs, 1^{er} point. — Sermon pour la fête de la Circoncision, 3^o point.*

BOURDALOUE. — *Sermon sur les divertissements du monde.*

P. PÈGUES. — *Op. cit.*. II^a II^o, q. CLXVIII-CLXIX;
q. CLXXXVII, art. 6.

LACORDAIRE. — 2^e Conférence de Toulouse,

ORTOLAN. — *Dictionnaire de théologie catholique.*
Danse.

LESÈTRE. — *Dictionnaire de la Bible. Danse.*

VAUVENARGUES. — *De l'esprit humain.* Liv. I,
XX-XXI; liv. II, XXX.

II

NOTES EXPLICATIVES

SUR

LES CONFÉRENCES

PREMIÈRE CONFÉRENCE

NOTE 1, p. 14.

Le mot de continence a une triple signification. Dans un sens très large, il désigne une retenue, une réserve vis-à-vis de tous les objets vers lesquels nous emporte la violence de nos penchants. Ainsi comprise, la continence est un élément commun à toutes les vertus sans exception.

Entendue d'une façon plus stricte, la continence se confond avec la chasteté. Ici, la continence est une qualité tout à fait spéciale, c'est une perfection de la volonté qui se domine, sans permettre aux passions qui troublent et maîtrisent totalement la sensibilité, de l'entraîner. Ainsi la continence affermit et arme la volonté contre les orages qui bouleversent les régions inférieures de l'âme. L'incontinence est le défaut de la volonté qui, ne possédant pas cette fermeté, cède à l'assaut de la concupiscence (Cf. S. THOMAS, II^a II^o, q. CLV-CLVI). *Salmanticenses. Arbor prædicamentalis virt.* n^os 126-127.

NOTE 2, p. 17.

La mansuétude a trois degrés : 1^o Elle nous empêche de nous irriter sans cause. 2^o Elle fait que nous restons doux, même lorsque nous aurions des motifs de nous fâcher. 3^o Elle ne nous permet pas de dépasser les bornes de la modération quand le zèle du bien nous fait un devoir de montrer de la colère et de l'indignation.

La mansuétude triomphe de l'irascibilité, quels que soient les caractères sous lesquels apparaît celle-ci. Parmi les gens portés à la colère, les uns s'irritent à la première occasion avec vivacité (*Acuti*). D'autres se renferment dans un sentiment de tristesse s'ils ont souffert une injustice. Ils réveillent sans cesse en eux-mêmes le souvenir

amer des blessures reçues, ils les rappellent à leur entourage et deviennent pour tous un insupportable fardeau (*Avari*). Enfin d'autres sont rancuniers, ils s'obstinent dans le désir de la vengeance, rien ne les apaise sinon la vengeance même (*Difficiles*).

La mansuétude agit religieusement sur ces divers tempéraments. Elle nous empêche de nous échauffer trop vite, de vivre dans la pensée de l'injure reçue et de chercher la vengeance.

NOTE 3, p. 21.

La patience est une vertu qui se rattache à la force. Elle nous fait supporter les maux de la vie avec sang-froid. « *Patientia hominis est qua mala æquo animo toleramus, id est sine perturbatione tristitiæ.* » (II^a II^æ, q. cxxxvi, art. 4.)

Elle se distingue de la force. La force obtient que nous bravions, quand le bien l'exige, les maux les plus intolérables, à savoir les maux qui entraînent un danger de mort. « *In malis quæ ab aliis inferuntur, præcipua sunt et difficillima ad sustinendum, illa quæ pertinent ad pericula mortis, circa quæ est fortitudo.* » (II^a II^æ q. cxxxvi, art. 4.) La patience se rapporte à tous les maux. « *Ad patientiam potest pertinere sustinentia quorumcumque malorum.* » (II^a II^æ q. cxxxvi, art. 4 ad 1^{um}.)

La compassion est un acte de miséricorde. L'esprit de compassion nous inspire de considérer les infirmités de nos frères comme les nôtres. (Cf. II^a II^æ q. xxx, art. 1-2.)

La condescendance tient compte de la faiblesse commune à tous les hommes et des faiblesses qui, provenant de l'éducation, du tempérament, etc., sont particulières à chacun de nous.

Saint-Paul, à l'exemple de son Maître, s'est montré d'une admirable condescendance. « Libre à l'égard de tous, dit-il, je me suis fait l'esclave de tous pour gagner plus d'âmes. Je me suis fait Juif pour les Juifs, afin de gagner les Juifs. Avec ceux qui sont sous l'autorité de la loi ; j'ai vécu comme étant sous l'autorité de la loi quoique je n'y fusse pas tenu, afin de gagner ceux qui sont sous la loi. Avec ceux qui n'étaient point sous l'empire de la Loi, j'ai vécu sous la Loi (non que je fusse sans loi à l'égard de

Dieu, ayant celle du Christ), afin de gagner ceux qui étaient sous la Loi. J'ai été faible avec les faibles, pour gagner les faibles, je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous. » (I, CORINTH. IX, 19-23).

La clémence a beaucoup d'affinité avec la mansuétude, cependant elle en diffère. La mansuétude règle le penchant que nous avons à la colère, la clémence nous incline à mitiger les peines extérieures que la justice nous ordonne d'infliger aux coupables. « *Clementia est moderativa exterioris punitionis, mansuetudo autem proprie diminuit passionem iræ.* » (II^a II^o q. CLVII, art. 1). Elle provient de la douceur de l'affection qui nous unit à nos frères, car il nous en coûte de voir et de faire souffrir ceux que nous aimons. « *Ex hoc quod aliquis amat, provenit quod non placet ei per se pœna ejus.* » (II^a II^o q. CLVII, art. 1 ad 2^{um}).

NOTE 4, p. 35.

La psychologie justifie cette manière de se traiter soi-même. En réagissant trop violemment contre soi, on épuise en un instant ses forces. Au contraire, en procédant avec douceur, on accumule en soi des énergies que l'on retrouvera au moment de la tentation. C'est ce qui explique pourquoi dans la lutte contre les passions les hommes doux triomphent plus facilement que les hommes violents. Après une faute, la résignation unie à la résolution de n'y pas retomber a des effets plus heureux que la colère et l'indignation.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, p. 43.

Saint Augustin enseigne (*Enarrat II in ps. 31, 18*) que les philosophes n'ont pas connu l'humilité, que seul, le Christ a été le Maître en humilité, le Docteur de l'humilité.

Voici ses paroles : « *In nullis alienigenarum libris est, non in epicureis, non in stoïcis, non in manichæis, non in platoniciis. Ubi cumque etiam inveniuntur optima præcepta morum et disciplinæ, humilitas tamen ista non invenitur. Via humilitatis hujus aliunde manat : a Christo venit. Hæc via ab illo est, qui cum esset altus, humilis venit.* » Il est vrai que, dans la pensée de saint Augustin, l'humilité dont il s'agit ici consiste à confesser ses péchés, à humilier son cœur, à se renoncer, à ne point compter sur soi, à ne rien attribuer à sa propre puissance. « *Hæc aqua confessionis peccatorum, hæc aqua humiliationis cordis, hæc aqua vitæ salutaris, abjicientis se, nihil de se præsumentis, nihil suæ potenti superbe præsumentis.* » (*Ibid.*)

D'autre part, on a prêté à Pascal des affirmations contradictoires à ce sujet. Pascal aurait écrit. « Les philosophes païens..... n'ont jamais reconnu pour vertu ce que les chrétiens appellent humilité, et ils l'auraient même crue incompatible avec les autres dont ils faisaient profession. » (Voir *Pensées*, 4^e édit. Havet, t. I, p. 181. Note sur le fragm. 42.)

Ailleurs Pascal aurait dit d'Épictète : Il montre en mille manières ce que l'homme doit faire. Il veut qu'il soit humble. » (*Entretien avec M. de Sacy. Pensées*, édit. Havet t. I^{er} p. 124.) M. Havet croit que ces textes ne sont ni l'un ni l'autre de Pascal, mais que le second contient sa pensée. (*Pensées* t. I^{er} p. 181-182.)

Il faudrait ajouter que Pascal, dans son entretien avec M. de Sacy, corrige ce qu'il avait affirmé d'Épictète : « Comme il était terre, après avoir si bien compris ce qu'on doit, voici comment il se perd dans la présomption de ce que l'on peut. » (*Pensées*, Introd., p. 125. Ed. Havet.) Plus loin, Pascal dit que cette présomption conduit Épictète à des « principes d'une superbe diabolique ». (Introd. p. 125).

La Bruyère, au sujet de l'humilité, s'exprime en ces termes : « La modestie n'est point, ou est confondue avec une chose toute différente de soi, si on la prend pour un sentiment intérieur qui avilit l'homme à ses propres yeux et qui est une vertu surnaturelle qu'on appelle humilité. » (*Caract.*, ch. XI, 4^e édit., Servois, p. 313.)

Il n'est pas juste, me semble-t-il, de prétendre que les

philosophes païens n'ont connu d'aucune façon l'humilité, mais il est certain qu'ils ne l'ont guère connue pratiquement, qu'ils ne l'ont pas connue du tout, telle qu'elle existe dans le Christianisme.

NOTE 2, p. 43.

Saint Thomas (II^a II^a, q. CLXI, art. 5, ad 2^{um}) explique en quel sens l'humilité et la foi sont le fondement de la vie spirituelle. Voici, d'après le P. Pègues, la traduction de ce passage du Docteur angélique : « Si l'assemblage ordonné des vertus se compare à un édifice, de même, ce qui vient le premier dans l'acquisition des vertus est comparé au fondement qui est jeté, tout d'abord, dans la construction de l'édifice. Or, les vertus vraies et parfaites qui ordonnent l'homme dans le sens de la fin surnaturelle sont des vertus infuses qui viennent de Dieu. Il s'ensuit que ce qu'il y a de premier dans l'acquisition des vertus peut se considérer d'une double manière. Ou par mode d'éloignement de l'obstacle. Et, à ce titre, l'humilité occupe la première place ; pour autant qu'elle chasse l'orgueil, à qui Dieu résiste et rend l'homme soumis et toujours souple à recevoir l'influx de la divine grâce, faisant disparaître l'enflure de l'orgueil ; comme il est dit en saint Jacques, ch. iv (V, 6), que *Dieu résiste aux superbes*, et qu'*Il donne sa grâce aux humbles*. En ce sens, l'humilité est dite le fondement de la vie spirituelle. Mais d'une autre manière, quelque chose est premier, dans l'ordre des vertus, directement : en tant que par là on s'approche d'abord de Dieu. Or, le premier accès auprès de Dieu se fait par la foi ; selon cette parole de l'épître aux Hébreux, ch. xi (V, 6) : Celui qui s'approche de Dieu doit croire. Et, à ce titre, la foi est assignée comme fondement, d'une manière ou dans un sens plus noble que l'humilité. » (Commentaire de la *Somme théolog.* Tome XIII, p. 551-552.)

NOTE 3, p. 49.

L'humilité naît de la connaissance de Dieu et de nous-mêmes. Pascal emploie, pour expliquer cette pensée, le

langage suivant : « La religion chrétienne enseigne donc ensemble aux hommes ces deux vérités : et qu'il y a un Dieu dont les hommes sont capables, et qu'il y a une corruption dans la nature qui les en rend indignes. Il importe également aux hommes de connaître l'un et l'autre de ces points, et il est également dangereux à l'homme de connaître Dieu sans connaître sa misère et de connaître sa misère sans connaître le Rédempteur qui l'en peut guérir. Une seule de ces connaissances fait ou l'orgueil des philosophes, qui ont connu Dieu et non leur misère, ou le désespoir des athées, qui connaissent leur misère sans Rédempteur. Et ainsi, comme il est également de la nécessité de l'homme de connaître ces deux points, il est aussi également de la miséricorde de Dieu de nous les avoir fait connaître. La religion chrétienne le fait ; c'est en cela qu'elle consiste. Qu'on examine l'ordre du monde sur cela, et qu'on voie si toutes choses ne tendent pas à l'établissement des deux chefs de cette religion. » (*Pensées*, art. 11, 10 bis. Edit. Havet.)

NOTE 4. p. 55.

Le P. Pègues, dans son savant ouvrage sur la *Somme théologique*, interprète ainsi l'article sixième de la question 161 (II^a II^{ae}).

« Le saint Docteur nous rappelle que « comme on le voit par ce qui a été dit (art. 2) l'humilité se trouve essentiellement dans l'appétit, selon que l'homme refrène le mouvement de son âme, pour qu'il ne tende pas d'une façon désordonnée vers les grandes choses ; mais elle a sa règle dans la raison, en ce sens que l'homme ne s'estime pas plus qu'il n'est. Et le principe et la racine de ces deux choses est la révérence ou le respect que l'homme a pour Dieu. D'autre part, de la disposition intérieure de l'humilité procèdent certains signes extérieurs dans les paroles et dans les faits et dans les gestes, qui manifestent extérieurement ce qui se cache au dedans, comme il arrive du reste dans les autres vertus : car « on connaît l'homme « à son visage ; et à l'aspect de sa face, l'homme sensé, « comme il est dit dans l'*Ecclésiastique*, ch. xix (V. 26). » On aura remarqué ce tableau si précis et si complet de

tout ce qui est compris dans l'humilité, quant à son essence, à sa règle, à son principe, à ses manifestations. Saint Thomas n'aura qu'à appliquer telle ou telle de ses parties, aux degrés fixés par saint Benoît : et nous en verrons tout de suite l'admirable justification. — « Dans les degrés de l'humilité, qui ont été marqués, il est une chose qui regarde la racine de l'humilité ; c'est le douzième degré où il dit : *que l'homme craigne Dieu et se souviennne de tous ses préceptes*. — D'autres ont trait à ce qui regarde l'appétit, qui ne doit pas tendre d'une façon désordonnée à sa propre excellence. Or, ceci se fait d'une triple manière. — D'abord en ne suivant pas sa propre volonté ; c'est le onzième degré. — D'une autre manière en réglant cette volonté selon le gré du supérieur ; c'est le dixième degré. — Troisièmement, en ne se désistant pas de cela, pour les choses dures et pénibles qui se présentent ; c'est le neuvième degré. — D'autres degrés sont assignés, par rapport à ce qui regarde l'appréciation de l'homme qui reconnaît ce qui lui manque. Et ceci se produit d'une triple manière. — D'abord, par cela que l'homme reconnaît ses propres défauts et les confesse ; c'est le huitième degré. — Secondement, par cela que reconnaissant ce qui lui manque, il ne s'estime pas apte à de plus grandes choses ; c'est le septième degré. — Enfin, par cela qu'il préfère les autres à lui-même sur ce point, c'est le sixième degré. — D'autres degrés ont trait à ce qui regarde les signes extérieurs de l'humilité. L'un regarde les faits ou les actions, veillant à ce que l'homme ne s'éloigne pas, dans ce qu'il fait, de la voie commune ; c'est le cinquième degré. — D'autres regardent les paroles : veillant à ce que l'homme ne prévienne pas le temps de parler ; c'est le quatrième degré ; ou qu'il n'excède point le mode de parler ; c'est le second degré. — Quant aux autres, ils regardent les gestes ou les mouvements extérieurs ; réprimant l'arrogance des yeux ; c'est le premier degré — ou arrêtant le rire qui éclate et les autres signes de joie inepte ; c'est le troisième degré. »

Pouvait-on plus excellemment justifier l'énumération de Saint Benoît, qui ne laissait pas, au premier abord, de présenter quelques difficultés ? Nous allons du reste voir, par les réponses aux objections comment toutes ces difficultés se résolvent.

NOTE 5, p. 60.

Le P. Pègues, dans son *Commentaire*, II^a II^{ac}, q. CLXI, art. 3, dit très justement : « Voilà donc, formulée en lettres de lumière, la règle d'or de l'humilité, telle qu'a su la voir, dans son clair génie, notre cher saint Docteur. L'humilité ne consiste pas à rabaisser en soi les dons de Dieu, ou à les exagérer dans le prochain ; elle ne consiste pas non plus à exagérer le mal qui est en soi et à ne pas voir celui qui peut être dans le prochain. Elle consiste simplement à voir ce qui est ; et à s'y soumettre. Or, ce qui est, c'est que tout ce que nous avons de bon, nous et le prochain, vient de Dieu ; et tout ce que nous avons de mal ou de défectueux vient de nous. D'autre part, dans nos rapports avec le prochain, nous avons à considérer ce qui est de nous en nous et ce qui est de Dieu en lui. Dès lors, notre conduite est toute tracée. N'ayant rien de nous-mêmes, ou même ayant moins que rien, puisque nous avons le péché ; et le prochain, quel qu'il soit, portant toujours quelque chose de Dieu en lui ; qui que nous soyons et quel que soit le prochain, nous devons toujours le mettre au-dessus de nous et nous mettre en dessous de lui, sinon d'une façon extérieure et quant à notre mode d'agir, au moins intérieurement et quant aux sentiments intimes qui doivent être les nôtres. »

 TROISIÈME CONFÉRENCE
NOTE 1, p. 77.

Tout a été dit sur l'ignorance religieuse de notre temps. L'éducation sans Dieu, l'école sans Dieu ramènent les hommes à la barbarie, car, si, au point de vue surnaturel, l'ignorance religieuse est fatale aux âmes, au point de vue naturel elle n'est pas moins nuisible aux peuples. C'est

pourquoi l'Eglise et les Souverains Pontifes se sont toujours élevés avec tant de force contre l'enseignement neutre, et, ont exhorté d'une façon si instante les parents et les gouvernements à donner au Catéchisme la première place dans les écoles. Le 1^{er} mai 1894, Léon XIII, écrivait aux évêques d'Autriche : « Rien n'est pire, rien n'est plus funeste au bien commun que l'idée de vouloir séparer l'Eglise et l'Etat qui doivent au contraire, rester étroitement unis.

« Cette vérité s'applique tout spécialement à l'éducation de la jeunesse, de telle sorte que le pouvoir temporel, en inculquant à la jeunesse les sciences et les connaissances nécessaires au bien général doit se proposer également son éducation morale et religieuse et cela, par le ministère et sous la direction de l'Eglise. » (Traduction de la *Bonne Presse*.)

Pie X, le 15 avril 1905, disait dans son Encyclique *Acerbo nimis* : « Pour nous, ... sans nier les autres causes, Nous nous rangeons de préférence à l'avis de ceux qui voient dans l'ignorance des choses divines la principale cause de la dépression actuelle, de la débilité des âmes et des maux très graves qui s'ensuivent. Ce sentiment s'accorde pleinement avec les paroles que Dieu lui même met dans la bouche du prophète Osée : Et la science de Dieu n'est plus sur la terre. Le blasphème, le mensonge, l'homicide, le vol, l'adultère ont débordé et le sang a touché le sang. Aussi la terre pleurera, et tout homme qui l'habite sera sans force (1). » (Traduction de la *Bonne Presse*.)

Contre le mal qu'il constate douloureusement, le bon et doux Pie X ne voit qu'un remède : l'enseignement du Catéchisme.

NOTE 2. p. 80.

La société moderne est livrée à l'anarchie. Elle ne sait pas mettre les hommes à la place qui leur convient. Elle appelle des médecins quand il faudrait appeler des avocats et réciproquement. On n'a pas le droit de s'engager dans une vocation si l'on n'en connaît pas les devoirs, si l'on est

(1) *Osée*, IV, 1. ss.

dans l'impossibilité d'en remplir les obligations. Pour être forgeron il faut savoir forger, pour être ministre des Affaires Etrangères il faut les connaître. En un mot, si vous êtes incompetent sur une question, il vous est interdit de la traiter et encore plus de la résoudre. En ces temps on a parlé du « règne de l'incompétence », le règne de l'incompétence est le règne de l'ignorance.

NOTE 3, p. 82.

Il est malheureusement vrai que les ouvriers de l'intelligence sont traités durement. Des journalistes et des écrivains pleins de mérite reçoivent des honoraires dérisoires ; les moindres manœuvres sont mieux rétribués. Il convient de plaider la cause des « prolétaires de l'intelligence », sans rien enlever de leurs droits à ceux qui travaillent la matière.

NOTE 4, p. 88.

Léon XIII, au sujet de l'Écriture Sainte, nous prévient contre diverses curiosités. Il nous met spécialement en garde contre la manie qui consiste à chercher la vérité dans les auteurs profanes ou hérétiques. « Ce qui ne convient pas, dit-il, c'est qu'ignorant ou méprisant les excellents ouvrages que les nôtres nous ont laissés en grand nombre, l'interprète leur préfère les livres des hétérodoxes ; qu'au grand péril de la saine doctrine et trop souvent au détriment de la foi, il y cherche l'explication au sujet desquels les catholiques ont excellemment et depuis longtemps exercé leur talent, multiplié les travaux.

Quoique, en effet, les études des hétérodoxes, sagement utilisées, puissent parfois aider l'interprète catholique, cependant il importe à celui-ci de se souvenir que, d'après des preuves nombreuses empruntées aux anciens, le sens non défiguré des Sainte Lettres ne se trouve nulle part en dehors de l'Église et ne peut être donné par ceux qui, privés de la vraie foi, ne parviennent pas jusqu'à la moëlle des Écritures, mais en rongent seulement l'écorce. » (Encyc. *Providentissimus*.)

NOTE 5, p. 89.

Aux époques de trouble et de décadence, la magie et les sciences occultes exercent sur les esprits un grand attrait. Lorsque saint Paul évangélisa Ephèse, les habitants de cette ville se livraient « aux plus folles pratiques, aux incantations, aux évocations de morts, d'ombres, de génies infernaux. Les formules éphésiennes à l'aide desquelles on opérail ces sorcelleries étaient connues du monde entier. Bien que formées de mots inintelligibles, leur ensemble constituait un art qui avait ses professeurs, une méthode, des procédés décrits minutieusement et consignés dans des recueils. Ces livres magiques étaient fort lus et recherchés : quelques-uns même, contenant des recettes mystérieuses, ne s'obtenaient qu'à grand prix. » (Fouard — *S. Paul, Ses missions* — 4^e Edition, p. 292.)

Notre temps donne dans les mêmes superstitions et dans les mêmes erreurs. On ne saurait trop se défier de toutes ces pratiques qui détraquent le système nerveux, et, en même temps, troublent la foi et ébranlent l'équilibre moral.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, p. 99.

Je transcris ici le texte des lois que Léon XIII et Pie X ont édictées contre les mauvais livres.

**Constitution Apostolique de Léon XIII
sur l'interdiction et la censure des livres.**

« Des devoirs et des charges dont le soin religieux incombe à Notre dignité Apostolique, le principal qui les résume tous, est de veiller assidûment et d'ordonner tous

Nos efforts, à ce que la foi et les mœurs n'aient rien à souffrir dans leur intégrité. Si cette vigilance a jamais été nécessaire, c'est surtout à notre époque, où au milieu d'une licence effrénée des esprits et des cœurs, presque toutes les doctrines dont Jésus-Christ le Sauveur des hommes a confié la garde à son Eglise pour le salut du genre humain sont tous les jours attaquées et mises en péril. Dans ce combat, les habiletés de nos ennemis et leurs moyens de nuire sont certes variés et innombrables, au premier rang est une dangereuse intempérance qui fait publier et répandre dans les masses de pernicieux écrits. On ne peut, en effet, rien concevoir de plus funeste ni de plus corrompateur pour les esprits que ce mépris public de la religion et cet exposé des nombreux appâts du vice. Aussi, dans la crainte d'un si grand mal, l'Eglise gardienne vigilante de la foi et des mœurs a vite senti qu'il fallait prendre des mesures contre un tel fléau : c'est pourquoi sa constante préoccupation a été de détourner les hommes autant qu'elle le pouvait de ce terrible poison qu'est la lecture des mauvais livres. Les premiers âges du Christianisme furent témoins du zèle ardent de saint Paul sur ce point ; et les siècles suivants purent constater la vigilance des Saints-Pères, les décisions des Evêques, les décrets des Conciles tendant au même but.

« L'histoire atteste le soin et le zèle vigilant des Pontifes romains à empêcher la libre diffusion des ouvrages hérétiques, véritable calamité publique. L'antiquité chrétienne est pleine de ces exemples. Anastase I^{er} condamna rigoureusement les écrits dangereux d'Origène ; Innocent I^{er} ceux de Pélage, et Léon le Grand tous ceux des manichéens. On connaît aussi les *Décrétales*, publiées si à propos par Gélase sur l'acceptation et la prohibition des livres. De même dans le cours des siècles, des sentences du Siège Apostolique ont frappé les livres funestes des monothéistes, d'Abélard, de Marsile de Padoue, de Wicleff et de Huss.

« Au xv^e siècle, après l'invention de l'imprimerie, non seulement on s'occupa des mauvais écrits déjà parus, mais on commença à prendre des mesures pour empêcher dans la suite la publication d'ouvrages de ce genre. Ces précautions étaient nécessitées, non par des motifs sans impor-

tance, mais par le besoin absolu de protéger l'honnêteté publique et d'assurer le salut de la société; en effet, cet art excellent en soi, fécond en grands avantages, propre à favoriser la civilisation chrétienne des nations, avait été promptement transformé, par un trop grand nombre, en un puissant instrument de ruines. Les funestes effets des mauvais écrits étaient aggravés et précipités par la rapidité de leur diffusion. C'est donc très sagement qu'Alexandre VI et Léon X, nos prédécesseurs, établirent des lois précises fort appropriées au temps et aux mœurs de l'époque, pour maintenir les libraires dans le devoir.

« Bientôt s'éleva une tempête plus redoutable, et il fallut s'opposer avec une vigilance et une énergie croissantes à la contagion des hérésies. C'est pourquoi le même Léon X, puis Clément X, interdirent sous les peines les plus graves de lire ou de conserver les livres de Luther. Mais les malheurs des temps ayant grossi le flot impur des mauvais livres qui envahissait tous les pays, une répression plus étendue et plus efficace parut s'imposer. C'est ce remède que sut appliquer le premier, Paul IV, en dressant le catalogue des écrits et livres interdits aux fidèles. Peu de temps après, les Pères du concile de Trente mirent un nouveau frein à la licence croissante des écrits et des lectures. Sur leur ordre, des prélats et des théologiens désignés pour cela augmentèrent et perfectionnèrent l'Index édité par Paul IV et établirent les règles à suivre dans l'édition, la lecture et l'usage des livres; Pie IV confirma ces règles de son autorité apostolique.

« Le souci du bien public, qui avait inspiré au début les règles du concile de Trente, commanda également d'y apporter quelques modifications dans le cours des siècles. Aussi les Pontifes Romains, notamment Clément VIII, Alexandre VII, Benoît XIV, connaissant les besoins de leur époque et tenant compte des lois de la prudence, publièrent les décrets expliquant ces règles et les appropriant aux circonstances.

« Tous ces faits prouvent clairement que les Pontifes Romains se sont constamment préoccupés de prémunir la société contre les erreurs de l'esprit et la corruption des mœurs; cette double cause de ruine et de honte pour les

Etats, engendrée et multipliée par les mauvais livres. Le résultat ne trompa point leurs efforts aussi longtemps que la loi éternelle présida aux ordres et aux interdictions dans le gouvernement des peuples, et que les chefs d'Etat agirent d'un commun accord avec l'autorité religieuse.

« On sait ce qui arriva dans la suite. Les hommes et les circonstances s'étant sensiblement modifiés, l'Eglise avec sa prudence accoutumée, prenant en considération les besoins de l'époque, fit ce qui parut plus utile et plus avantageux. Quelques prescriptions de l'Index, qui avaient perdu de leur opportunité, furent rapportées par décret, ou bien l'Eglise les laissa, avec bienveillance et sagesse, tomber en désuétude. Plus récemment, par des lettres adressées aux archevêques et évêques, Pie IX, en vertu de son autorité apostolique, adoucit en grande partie la règle X. En outre, peu avant le concile du Vatican, il confia à des savants, chargés de préparer les questions à traiter, le soin d'examiner, d'apprécier toutes les règles de l'Index, et de juger quelles décisions il serait bon de prendre. Tous furent d'avis de les modifier. La plupart des Pères déclaraient ouvertement qu'ils acceptaient ces modifications et même les désiraient. Il existe à ce sujet une lettre des évêques français, proclamant la nécessité d'établir sans retard *ces règles et tout ce qui concerne l'Index sur de nouvelles bases, mieux adaptées à notre siècle, les rendant ainsi plus faciles à observer*. Ce fut aussi à cette époque l'avis des évêques d'Allemagne, qui demandaient nettement *une révision et une rédaction nouvelle des règles de l'Index*. Nombre d'évêques d'Italie et d'ailleurs partageaient ce sentiment.

« Si on tient compte de l'époque, de la constitution actuelle et des mœurs des peuples, la demande de tous ces évêques n'avait rien que de légitime et de conforme à la maternelle charité de l'Eglise. En effet, étant donné la marche si rapide des esprits, il n'est aucun point du vaste champ des sciences où les écrivains ne fassent de trop libres incursions, de là ce flot quodidien de livres néfastes. Et ce qui est plus grave, c'est non seulement la complicité des lois civiles pour un si grand mal, mais la liberté sans bornes qu'on leur accorde. Il en résulte, d'une part, que beaucoup

d'esprits abandonnent la religion; d'autre part qu'on peut impunément lire tout ce qu'on veut.

« Pour remédier à ces maux, Nous avons pris deux décisions propres à tous sur ce point, une ligne de conduite précise et bien déterminée : la revision consciencieuse de l'Index et sa publication. Quant aux règles elles-mêmes, Nous leur avons donné un nouveau caractère, et tout en respectant leur nature. Nous les avons adoucies, de sorte qu'il ne soit ni difficile, ni pénible de s'y conformer pour tout homme bien disposé. En cela, Nous suivons l'exemple de nos prédécesseurs et Nous imitons la maternelle sollicitude de l'Eglise; celle-ci ne désire rien tant que de se montrer bienveillante, elle a toujours su, elle a toujours à cœur d'entourer de soins zélés et affectueux la faiblesse de ses fils souffrants.

« Aussi après un mûr examen et avoir pris conseil des cardinaux de la Sacrée Congrégation de l'Index, Nous avons publié les *Décrets généraux* reproduits ci-dessous et joints à cette Constitution, décrets que cette même Congrégation devra appliquer uniquement dans la suite, et auxquels devront se conformer exactement les catholiques de l'univers entier. Nous voulons qu'ils aient seuls force de loi, abrogeant les *Règles* du Saint Concile de Trente, les *Observations, Instructions, Décrets, Avertissements* et décisions de tous Nos prédécesseurs en cette matière, à l'exception de la seule Constitution de Benoit XIV *Sollicita et Provida* que Nous voulons demeurer en vigueur dans l'avenir comme elle l'a été jusqu'à ce jour. »

Décrets Généraux sur la Prohibition et la Censure des Livres.

TITRE I

De l'interdiction des livres.

CHAPITRE PREMIER

*De l'interdiction des livres des apostats, des hérétiques,
des schismatiques et autres écrivains.*

1° Tous les livres condamnés avant 1600 par les Souverains Pontifes ou les Conciles œcuméniques et non mentionné

dans le nouvel Index devront être regardés comme condamnés de la même façon qu'autrefois, à l'exception de ceux qui sont autorisés par les présents décrets généraux.

2° Les livres des apostats, des hérétiques, des schismatiques et de tout autre écrivain, propageant l'hérésie ou le schisme, ou ébranlant en quelque façon les fondements de la religion, sont absolument prohibés.

3° Sont prohibés de même les ouvrages des auteurs non catholiques traitant de la religion *ex professo*, à moins qu'ils ne contiennent évidemment rien de contraire à la foi catholique.

4° Les livres de ces mêmes auteurs qui ne traitent pas *ex professo* de la religion, mais qui ne touchent qu'en passant les vérités de la foi, ne seront pas regardés comme défendus de droit ecclésiastique tant qu'ils n'auront pas été interdits par un décret spécial. »

CHAPITRE II

Des éditions du texte original et des versions de la Sainte Ecriture en langue non vulgaire.

5° Les éditions du texte original et des anciennes versions catholiques, même celles de l'Eglise orientale, publiées par des écrivains non catholiques quels qu'ils soient, bien que fidèles et intègres en apparence, sont permises à ceux-là seulement qui s'occupent d'études théologiques ou bibliques pourvu toutefois qu'elles n'attaquent ni dans les préfaces, ni dans les notes, des dogmes de la foi catholique.

6° Pour le même motif, aux mêmes conditions sont autorisées les autres versions des Saints livres éditées par des non catholiques, soit en latin, soit dans une autre langue non vulgaire,

CHAPITRE III

Des versions de la Sainte Ecriture en langue vulgaire.

7° L'expérience prouvant que, si les Bibles en langue vulgaire sont autorisées sans discernement, il en résulte, à cause de l'imprudence des esprits, plus d'inconvénients

que d'avantages, toutes les versions en langue vulgaire, même faites par des catholiques, sont absolument prohibées, si elles n'ont pas été approuvées par le Siège Apostolique, ou éditées sous la surveillance des évêques avec des notes tirées des Pères de l'Eglise et de savants auteurs catholiques.

8° Sont interdites toutes les versions des Saints livres faites par des écrivains noncatholiques quels qu'ils soient, en n'importe quelle langue vulgaire, et notamment celles publiées par les Sociétés bibliques, que plus d'une fois les Pontifes Romains condamnèrent, car, dans l'édition de ces livres, les lois salutaires de l'Eglise sur ce point ont été complètement négligées.

Néanmoins, l'usage de ces versions est permis à ceux qui s'occupent d'études théologiques ou bibliques pourvu qu'ils observent les conditions établies ci-dessus (n° 5.)

CHAPITRE IV

Des livres obscènes.

9° Les livres qui traitent *ex-exprofesso* de sujets lascifs ou obscènes qui contiennent des récits ou des renseignements de ce genre, sont absolument prohibés, car il faut se préoccuper, non seulement de la foi, mais encore des mœurs, qui, d'ordinaire, sont facilement corrompues par ces sortes de livres.

10° Les livres classiques, anciens ou modernes, s'ils sont entachés de ce vice, sont permis à cause de l'élégance et de l'originalité du style à ceux-là seulement qu'excusent les devoirs de leur charge ou de l'enseignement; mais ils ne devront être sous aucun prétexte, remis ou lus aux enfants ou aux jeunes gens s'ils n'ont été expurgés avec un soin minutieux.

CHAPITRE V

De certains livres spéciaux.

11° Sont condamnés les livres qui contiennent des attaques envers Dieu, la Bienheureuse Vierge Marie, les Saints, l'Eglise catholique et son culte, les sacrements ou le Siège

Apostolique. La même condamnation frappe les livres qui dénaturent la notion de l'inspiration de la Sainte Ecriture ou qui en limitent trop l'étendue. Sont également interdits les ouvrages qui outragent systématiquement la hiérarchie ecclésiastique, l'état clérical ou religieux.

12° Il est défendu de publier, de lire, ou de garder les livres qui enseignent ou recommandent les sortilèges, la divination, la magie, l'évocation des esprits et autres superstitions analogues.

13° Les livres ou écrits qui racontent de nouvelles apparitions, révélations, visions, prophéties, nouveaux miracles ou qui suggèrent de nouvelles dévotions même sous prétexte qu'elles sont privées, sont interdits s'ils sont publiés sans l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques.

14° Sont encore défendus les ouvrages qui établissent que le duel, le suicide ou le divorce sont licites ; qui traitent des sectes maçonniques ou autres semblables, prétendent qu'elles sont utiles à l'Eglise et à la société loin de leur être funestes, et qui soutiennent des erreurs condamnées par le Siège Apostolique.

CHAIPTRE VI

Des saintes images et des indulgences.

15° Sont absolument interdites les images de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la Bienheureuse Vierge Marie, des Anges, des Saints ou des autres Serviteurs de Dieu, quel que soit le système de reproduction employé, si elles s'écartent de l'esprit et des décrets de l'Eglise. Les nouvelles images, avec ou sans prières, ne devront être publiées qu'avec la permission de l'autorité ecclésiastique.

16° Il est interdit de répandre des indulgence apocryphes, supprimées ou révoquées par le Saint-Siège. Si elles ont déjà été répandues parmi les fidèles, on devra les en retirer.

17° Aucun livre, sommaire, opuscule, feuille volante, etc., contenant des concessions d'indulgences, ne pourra être publié qu'avec la permission de l'autorité compétente.

CHAPITRE VII

Des livres de liturgie et de prières.

18° Dans les éditions authentiques du Missel, du Bréviaire, du Rituel, du Cérémonial des évêques, du Pontifical Romain et autres livres liturgiques approuvés par le Saint-Siège, on ne devra introduire aucune modification ; sinon, ces nouvelles éditions sont prohibées.

19° A l'exception des litanies les plus anciennes et les plus communes insérées dans les Bréviaires, Missels, Pontificaux et Rituels, à l'exception également des litanies de la Sainte Vierge, chantées à l'église de Lorette, et de celles du Saint Nom de Jésus, déjà approuvées par le Saint-Siège, on ne pourra publier de litanies sans la revision et l'approbation de l'Ordinaire.

20° Les livres ou opuscules de prières, de dévotion, de doctrine et d'enseignement religieux, moral, ascétique, mystique, bien qu'ils paraissent propres à entretenir la piété des fidèles, ne pourront être publiés sans la permission de l'autorité légitime sous peine d'être prohibés.

CHAPITRE VIII

Des journaux, feuilles et publications périodiques.

21° Les journaux, feuilles et publications périodiques qui attaquent systématiquement la religion ou les bonnes mœurs sont prohibés non seulement de droit naturel, mais encore de droit ecclésiastique.

Les Ordinaires auront soin, là où c'est nécessaire, d'avertir à propos les fidèles du péril et des pernicieux effets de telles lectures.

22° Les catholiques et surtout les ecclésiastiques n'écriront rien dans ces journaux, feuilles ou publications, sans un motif juste et raisonnable.

CHAPITRE IX

De la permission de lire et de garder les livres prohibés.

23° Ceux-là seuls pourront lire et garder les livres condamnés par des décrets spéciaux ou par les présents décrets

généraux, qui en auront reçu régulièrement l'autorisation du Siège Apostolique ou d'un de ses délégués.

24° Les Pontifes Romains ont attribué à la Sacrée Congrégation de l'Index le pouvoir de concéder la permission de lire ou de garder tout livre prohibé. Jouissent aussi de cette faculté : la Suprême Congrégation du Saint Office, la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les régions qui dépendent d'elle et, pour Rome, le Maître du Sacré Palais apostolique.

25° Les Evêques et autres Prélats ayant une juridiction quasi épiscopale auront le pouvoir d'accorder ces permissions pour des livres déterminés et seulement dans des cas urgents. S'ils ont obtenu du Siège Apostolique la faculté générale d'autoriser les fidèles à lire et à garder les livres condamnés, ils ne devront en user qu'avec discernement, pour des causes justes et raisonnables.

26° Ceux qui ont obtenu l'autorisation Apostolique de lire et de garder des livres prohibés ne peuvent pas pour cela lire ou garder n'importe quels livres ou publications périodiques condamnés par l'Ordinaire du lieu, à moins que leur indult apostolique ne mentionne expressément la permission de lire et de garder les livres condamnés par n'importe quelle autorité. En outre, ceux qui ont cette autorisation se souviendront qu'ils sont rigoureusement tenus d'empêcher ces livres de tomber en d'autres mains.

CHAPITRE X

De la dénonciation des mauvais livres.

27° Il appartient à tous les catholiques, surtout à ceux qui ont une science plus éminente, de dénoncer les mauvais livres aux Evêques ou au Siège Apostolique; toutefois c'est plus spécialement la fonction des Nonces, Délégués Apostoliques, Ordinaires des lieux et Recteurs d'Université.

28° Dans la dénonciation des mauvais livres, il est bon d'indiquer non seulement le titre, mais encore, autant que possible, les causes qui doivent en motiver la censure. Ceux qui reçoivent la dénonciation considéreront comme un devoir sacré l'obligation de taire le nom des dénonciateurs.

29° Les Ordinaires et les Délégués Apostoliques interdi-

ront les livres et autres écrits nuisibles publiés ou répandus dans leur diocèse, et s'efforceront de les soustraire des mains des fidèles. Ils déféreront au jugement du Saint-Siège ceux de ces ouvrages ou écrits qui réclament un examen plus approfondi, ou ceux pour lesquels une sentence de l'autorité suprême paraît nécessaire pour obtenir un heureux résultat.

TITRE II

De la censure des livres.

CHAPITRE PREMIER

Des prélats préposés à la censure des livres.

30° Ceux qui ont le droit d'approuver ou de permettre les éditions et versions de livres sacrés sont désignés dans les dispositions ci-dessus (n° 7).

31° Que personne n'ose publier à nouveau des livres déjà condamnés par le Saint-Siège ; si, pour une cause grave et raisonnable, on croit devoir faire exception à cette règle, qu'on ne se le permette jamais sans avoir obtenu au préalable la permission de la Sacrée Congrégation de l'Index et en observant les conditions qu'elle a prescrites.

32° Les écrits concernant d'une façon quelconque les causes de Béatification et de Canonisation des Serviteurs de Dieu ne peuvent être publiés sans le bon plaisir de la Sacrée Congrégation des Rites.

33° La même règle s'applique aux Collections des Décrets de toutes les Congrégations Romaines ; ces Collections ne peuvent être publiées sans une autorisation préalable, en suivant les règles prescrites par les Préfets de chaque Congrégation.

34° Les Vicaires et Missionnaires Apostoliques doivent observer fidèlement les Décrets de la Sacrée Congrégation de la Propagande concernant la publication des livres.

35° L'approbation des livres dont la censure n'est pas réservée par les présents Décrets au Siège Apostolique ou aux Congrégations Romaines appartient à l'Ordinaire du lieu où ces livres sont publiés.

36° Les Réguliers se souviendront que, pour publier leurs livres, un décret du saint concile de Trente les oblige à obtenir, outre l'autorisation de l'évêque, celle du supérieur dont ils dépendent. Cette double permission devra être imprimée au commencement ou à la fin de l'ouvrage.

37° Si un auteur habitant Rome fait imprimer un livre, non à Rome, mais ailleurs, il n'a besoin d'autre permission que de celle du Cardinal Vicaire et du Maître du Sacré Palais Apostolique.

CHAPITRE II

Devoirs des censeurs dans l'examen préalable des livres.

38° Les évêques, étant chargés d'autoriser l'impression des livres, auront soin de préposer à l'examen de ces ouvrages des hommes d'une piété et d'une science reconnues, dont la foi et l'équité soient à l'abri de tout soupçon, et qui, loin de rien accorder à la faveur ou à l'antipathie, laissent de côté toute considération humaine. Ces examinateurs n'auront en vue que la gloire de Dieu et l'utilité du peuple chrétien.

39° Suivant l'ordre de Benoît XIV, les censeurs devront juger les avis et les opinions avec un esprit libre de tout préjugé. Ainsi donc qu'ils se dépouillent de tout esprit de nationalité, de famille, d'école, d'institut et de parti. Qu'ils aient uniquement en vue les dogmes de l'Eglise et la doctrine commune contenue dans les décrets des Conciles généraux, les Constitutions des Pontifes Romains et l'enseignement unanime des Docteurs.

40° L'examen achevé, si rien ne paraît s'opposer à la publication du livre, l'Ordinaire devra accorder à l'auteur, par écrit et gratuitement, la permission de le publier : celle-ci devra être imprimée au commencement ou à la fin de l'ouvrage.

CHAPITRE III

Des livres soumis à la censure préalable.

41° Les fidèles sont tenus de soumettre préalablement à la censure ecclésiastique au moins les livres qui traitent des divines Ecritures, de la Théologie, de l'Histoire ecclé-

siastique, du Droit canon, de la Théologie naturelle, de la Morale, et autres sciences religieuses ou morales du même genre, et en général tous les écrits qui traitent en particulier de la religion et des mœurs.

42° Les membres du clergé séculier ne doivent pas même publier de livres traitant d'art et de sciences purement naturelles sans consulter leur Ordinaire, donnant ainsi l'exemple de l'obéissance à son égard.

Il leur est également interdit d'accepter, sans l'autorisation préalable de l'Ordinaire, la direction des journaux ou publications périodiques.

CHAPITRE IV

Des imprimeurs et des éditeurs.

43° Aucun livre soumis à la censure ecclésiastique ne pourra être imprimé s'il ne porte en tête le nom et le surnom de l'auteur et de l'éditeur, le lieu et l'année de l'impression et de l'édition. Si, en certains cas, pour de justes motifs, il paraît bon de faire le nom de l'auteur, l'Ordinaire pourra le permettre.

44° Les imprimeurs et éditeurs doivent savoir que toute nouvelle édition d'un ouvrage approuvé exige une approbation nouvelle et que l'autorisation accordée au texte original n'est pas valable pour les traductions en d'autres langues.

45° Les livres condamnés par le Saint-Siège seront considérés comme prohibés dans le monde entier et en quelque langue qu'ils soient traduits.

46° Les libraires, surtout les catholiques, s'abstiendront de vendre, de prêter et de garder les livres traitant *expresso* de sujet obscènes; ils n'auront pas en vente les autres livres interdits, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation de la Sacrée Congrégation de l'Index : en ce cas, ils ne pourront les vendre qu'à ceux qu'ils peuvent considérer comme ayant le droit de les acheter.

CHAPITRE V

Des peines portées contre ceux qui transgressent les Décrets Généraux.

47° Quiconque lit sciemment, sans l'autorisation du Siège Apostolique, des livres d'apostats et d'hérétiques

soutenant une hérésie, ainsi que les livres nominalement condamnés, de n'importe quel auteur; quiconque garde ces livres, les imprime ou s'en fait le défenseur, encourt *ipso facto* l'excommunication réservée spécialement au Souverain Pontife.

48° Ceux qui, sans l'approbation de l'Ordinaire, impriment ou font imprimer les Livres Saints, des annotations ou commentaires, encourtent *ipso facto* l'excommunication non réservée.

49° Ceux qui, auront transgressé les autres prescriptions des présents Décrets Généraux seront sévèrement réprimandés par leur Evêque en raison de leur culpabilité; et si cela paraît opportun, ils seront même frappés des peines canoniques.

Nous décrétons que les présentes lettres et tout leur contenu ne pourront jamais être taxées ou accusées d'ajout, de soustraction ou d'un défaut quelconque d'intention de Notre part; mais elles sont, seront toujours valides et dans toute leur force, elles devront être observées inviolablement, *in judicio et extra* par toute personne de quelque dignité et prééminence qu'elle soit; Nous déclarons nul et vain tout ce qui pourra être fait, par qui que ce soit, pour y introduire un changement quelconque, quels que soient le prétexte ou l'autorité sur lesquels on s'appuie sciemment ou inconsciemment, nonobstant toutes dispositions contraires.

Nous voulons que les exemplaires de ces lettres même imprimés, mais signés de la main d'un notaire et munis du sceau par un dignitaire ecclésiastique, fassent foi de Notre volonté comme le feraient ces présentes lettres si on les montrait elles-mêmes.

Donc personne n'a le droit d'altérer ou de contredire témérement cette Constitution en ce qu'elle dispose, limite, déroge et commande. — Si quelqu'un tentait de le faire, qu'il sache qu'il encourt l'indignation du Dieu tout puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Sauveur 1897, le 8 des Calendes de février, de notre pontificat le dix-neuvième.

A. Card. MACCHI.

A. Panici, *Subdatarius*.

(Trad. de la *Bonne Presse*.)

D'autre part, Pie X, dans son Encyclique *Pascendi*, a donné les instructions suivantes :

(138) Il est du devoir des évêques, en ce qui regarde les écrits entachés de modernisme et de propagateurs de modernisme, d'en empêcher la publication, et, publiés, d'en entraver la lecture. — Que tous les livres, journaux, revues de cette nature ne soient pas laissés aux mains des élèves, dans les Séminaires ou dans les Universités : ils ne sont pas, en effet, moins pernicieux que les écrits contre les bonnes mœurs, ils le sont même davantage car ils empoisonnent la vie chrétienne dans sa source. — (139) Il n'y a pas à juger autrement certains ouvrages publiés par des catholiques, hommes dont on ne peut suspecter l'esprit, mais qui dépourvus de connaissances théologiques et imbus de philosophie moderne s'évertuent à concilier celle-ci avec la foi, et à l'utiliser, comme ils disent, au profit de la foi. Lus de confiance, à cause du nom et du bon renom des auteurs, ils ont pour effet, et c'est ce qui les rend plus dangereux, de faire glisser lentement vers le modernisme.

(140) Généralement, Vénérables Frères, et c'est ici le point capital, faites tout au monde pour bannir de votre diocèse tout livre pernicieux, recourant pour cela, s'il en est besoin, à l'interdiction solennelle. Le Saint-Siège ne néglige rien pour faire disparaître les écrits de cette nature ; mais le nombre en est tel aujourd'hui que les censurer tous est au-dessus de ses forces. La conséquence, c'est que le remède vient quelquefois trop tard, alors que le mal a déjà fait ses ravages. Nous voulons donc que les Evêques, méprisant toute crainte humaine, foulant aux pieds toute prudence de la chair, sans égard aux criaileries des méchants, suavement sans doute, mais fortement, prennent en ceci leur part de responsabilité, se souvenant des prescriptions de Léon XIII, dans la Constitution Apostolique *Officiorum* : « *Que les Ordinaires, même comme « délégués du Siège Apostolique, s'efforcent de proscrire les « livres et autres écrits mauvais, publiés ou répandus dans « leurs diocèses, et de les arracher des mains des fidèles.* » C'est un droit qui est conféré dans ces paroles, mais aussi un devoir qui est imposé. Et que nul ne pense avoir satisfait aux obligations de sa charge s'il Nous a déferé un ou deux ouvrages et laissé les autres, en grand nombre se

répandre et circuler. — (141) Ne vous laissez pas arrêter, Vénérables Frères, au fait que l'auteur a pu obtenir d'ailleurs l'*Imprimatur*, cet *Imprimatur* peut être apocryphe, ou il a pu être accordé sur examen inattentif, ou encore par trop de bienveillance ou de confiance à l'égard de l'auteur, ce qui arrive peut-être quelquefois dans les Ordres religieux. Puis, le même aliment ne convient pas à tous : de même un livre inoffensif dans un endroit, peut au contraire, à raison des circonstances, être fort nuisible dans un autre. Si donc l'Évêque, après avoir pris l'avis d'hommes prudents, juge nécessaire de censurer dans son diocèse quelques livres de ce genre, qu'il le fasse. Nous lui en donnons très volontiers la faculté, Nous lui en imposons même l'obligation. La chose naturellement doit se faire avec prudence, en restreignant la prohibition, si cela suffit, au clergé : restrictions en tout cas que ne prendront jamais pour eux les libraires, dont c'est le devoir de retirer purement et simplement de la vente les ouvrages condamnés par l'évêque. (142) Et, puisqu'il est question de libraires, que les évêques veillent à ce que l'amour du lucre ne les entraîne pas à trafiquer de produits délétères. Il est de fait qu'en certains de leurs catalogues s'étalent, accompagnés de réclames alléchantes, bon nombre d'ouvrages modernistes. Que s'ils refusent obéissance, les évêques n'hésiteront pas, après monition, à les priver du titre de libraires catholiques ; de même, à plus forte raison, du titre de libraires épiscopaux, s'ils en sont gratifiés. Quant aux libraires pontificaux, ils les déféreront au Saint-Siège. A tous, Nous rappelons l'article XXVI de la Constitution *Officiorum* : « *Ceux qui ont obtenu la faculté de lire* »
« *et de retenir les livres prohibés n'ont pas pour cela le droit* »
« *de lire et de retenir les livres ou journaux, quels qu'ils* »
« *soient, interdits par l'Ordinaire, à moins que dans l'In-* »
« *dult Apostolique la faculté ne leur ait été accordée expres-* »
« *sément de lire et de retenir les livres condamnés par n'im-* »
« *porte qu'elle autorité.* »

Il ne suffit pas d'empêcher la lecture et la vente des mauvais livres, il faut encore en entraver la publication. Que les évêques donc usent de la plus grande sévérité en accordant la permission de publier. Or, comme le nombre est grand, d'après la Constitution *Officiorum*, des ouvrages

qui ne peuvent paraître sans la permission de l'Ordinaire et, comme d'autre part, l'Evêque ne les peut tous reviser par lui-même, dans certains diocèses on a institué pour procéder à cette révision, des censeurs d'office. Nous louons très fort cette institution, et non seulement Nous engageons à l'étendre à tous les diocèses, mais Nous en faisons un précepte strict. Qu'il y ait donc, dans toutes les curies épiscopales des censeurs d'office, chargés de l'examen des ouvrages à publier : ils seront choisis parmi les prêtres du clergé tant régulier que séculier, recommandables par leur âge, leur science, leur prudence, et qui en matière de doctrine à approuver ou à blâmer, se tiennent dans leur juste milieu. A eux sera déferé l'examen de tous les écrits qui, d'après les articles XLI et XLII de la Constitution mentionnée, ne peuvent être édités sans permission. Le censeur donnera son avis par écrit. Si cet avis est favorable, l'Evêque délivrera le permis de publication par ce mot *Imprimatur*, mais qui sera précédé de la formule *Nihil obstat*; avec, au-dessous, le nom du censeur. Dans la curie romaine, aussi bien que dans les autres, des censeurs seront institués. Leur nomination sera faite d'entente avec le Cardinal Vicaire, et avec l'approbation du Souverain Pontife, par le maître du Sacré-Palais. A celui-ci il appartiendra de désigner le censeur pour la révision de chaque ouvrage. Le permis de publication sera encore délivré par lui, ainsi que par le Cardinal Vicaire ou son vice-gérant, et il sera précédé comme ci-dessus, de la formule d'approbation du censeur suivie de son nom. Seulement, dans des cas exceptionnels et fort rares, pour des raisons dont l'appréciation est laissée à la prudence de l'Evêque, la mention du censeur pourra être omise. Le nom du censeur sera tenu secret aux auteurs, et ne leur sera révélé qu'après avis favorable; de peur qu'il ne soit molesté, et durant le travail de revision et par la suite, s'il a refusé son approbation. Nul censeur ne sera pris dans un Institut religieux sans qu'on ait, au préalable, consulté secrètement le provincial, ou s'il s'agit de Rome, le Supérieur général; celui-ci provincial ou Supérieur général, devra attester en conscience la vertu, la science, l'intégrité doctrinale du candidat. Nous avertissons les Supérieurs religieux du grave devoir qui leur incombe de veiller à ce qu'aucun ouvrage ne soit publié

sans leur autorisation et celle de l'Ordinaire. Nous déclarons enfin que le titre de censeur ne pourra jamais être invoqué pour appuyer les opinions personnelles de celui qui en aura été revêtu, et sera à cet égard de nulle valeur.

(144) Ceci dit en général. Nous ordonnons en particulier l'observation de l'article XLII de la Constitution *Officiorum*, dont voici la teneur : *Défense aux membres du clergé tant séculier que régulier, de prendre la direction de journaux ou de revues sans la permission des Ordinaires.* Que, s'ils viennent à abuser de cette permission, elle leur sera retirée après monition. — En ce qui regarde les prêtres *correspondants* ou *collaborateurs* — pour employer les mots courants — comme il n'est pas rare qu'ils glissent dans les journaux ou revues des articles entachés de modernisme, il appartient aux évêques de les surveiller, et, s'ils les prennent en faute, de les avertir d'abord, puis de leur interdire toute espèce de collaboration ou correspondance. Même injonction est faite aux supérieurs religieux ; en cas de négligence de leur part, les évêques agiront comme délégués du Souverain Pontife. (145) Qu'à chaque journal et revue il soit assigné, autant que faire se pourra, un censeur dont ce sera le devoir de parcourir en temps opportun, chaque numéro publié, et, s'il y rencontre quelque idée dangereuse, d'en imposer au plus tôt la rétractation. Ce même droit appartiendra à l'évêque, lors même que l'avis du censeur aurait été favorable.....

(147) Mais que servirait-il, Vénérables Frères, que Nous intimions des ordres, que Nous fassions des prescriptions, si on ne devait par les observer ponctuellement et fidèlement ? Afin que Nos vues et Nos vœux soient remplis, il Nous a paru bon d'étendre à tous les diocèses ce que les évêques de l'Ombrie (1), il y a déjà longtemps, établirent dans les leurs, avec beaucoup de sagesse. — *Afin, disaient-ils, de bannir les erreurs déjà répandues et d'en empêcher une diffusion plus grande, de faire disparaître aussi les docteurs de mensonge, par qui se perpétuent les fruits funestes de cette diffusion, la sainte Assemblée a décrété, sur les traces de saint Charles Borromée, l'institution dans chaque diocèse d'un Conseil formé d'hommes*

(1) *Act. Coness. Epp. Umbriæ*, Novembre 1849. Tit. II. art. 6.

éprouvés des deux clergés qui aura pour mission de surveiller les erreurs, de voir s'il en est de nouvelles qui se glissent et se répandent, et par quels artifices, et d'informer de tout l'évêque, afin qu'il prenne, après commune délibération, les mesures les plus propres à étouffer le mal dans son principe, et à empêcher qu'il ne se répande de plus en plus pour la ruine des âmes, et qui pis est, qu'il ne s'invétère et ne s'aggrave. Nous décrétons donc que dans chaque diocèse un Conseil de ce genre, qu'il Nous plaît de nommer *Conseil de Vigilance*, soit institué sans retard. Les prêtres qui seront appelés à en faire partie seront choisis à peu près comme il a été dit à propos des censeurs. Ils se réuniront tous les deux mois, à jour fixe, sous la présidence de l'évêque. Sur les délibérations et les décisions, ils seront tenus au secret. Leur rôle sera le suivant. Ils surveilleront très attentivement et de très près tous les indices, toutes les traces de modernisme dans les publications aussi bien que dans l'enseignement ; ils prendront, pour en préserver le clergé et la jeunesse, des mesures prudentes, mais promptes et efficaces. — (148) Leur attention se fixera très particulièrement sur la nouveauté des mots, et ils se souviendront à ce sujet de l'avertissement de Léon XIII : *On ne peut approuver, dans les écrits des catholiques, un langage qui, s'inspirant d'un esprit de nouveauté condamnable, paraît ridiculiser la piété des fidèles, et parle d'un ordre nouveau de vie chrétienne, de nouvelles doctrines de l'Église, de nouveaux besoins de l'âme chrétienne, de nouvelle vocation sociale du clergé, de nouvelle humanité chrétienne et d'autres choses du même genre* (1). Qu'ils ne souffrent pas de ces choses-là dans les livres ni dans les cours des professeurs. — (149) Ils surveilleront pareillement les ouvrages où l'on traite de pieuses traditions locales et de reliques. Ils ne permettront pas que ces questions soient agitées dans les journaux, ni dans les revues destinées à nourrir la piété, ni sur un ton de persiflage et où perce le dédain, ni par manière de sentences sans appel, surtout s'il s'agit, comme c'est l'ordinaire, d'une thèse qui ne passe pas les bornes de la probabilité, et qui ne s'appuie guère que sur des idées préconçues. — (Traduction Blanc.)

(1) S. C. AA.EE.EE. 27 janvier 1902.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

NOTE 1, p. 130.

Pour tout ce qui concerne les spectacles, les jeux, les récréations, saint Thomas a enseigné ce qu'il faut éviter. Sa doctrine n'a rien perdu de sa justesse ni de son opportunité. Voici ce qu'il dit. II^e II^o, q. CLXVIII, art. 2. J'emprunte la traduction au P. Pègues. « Il y a trois choses surtout à éviter, dit le Maître Angélique, dans ces sortes de récréations ou de jeux. La première et la principale est qu'on ne cherche point le plaisir dont il s'agit en des actions ou des paroles qui seraient honteuses ou nuisibles. Aussi bien Cicéron dit au livre I^{er} des *Devoirs* (Ch. XXIX), qu'il est un mode de jouer, *vilain, pétulant, criminel, obscène*. — La seconde chose à surveiller est qu'on ne laisse pas totalement la gravité ou le sérieux de l'âme. Et c'est pourquoi saint Ambroise dit au livre I^{er} des *Devoirs*. (Ch. XX :) *Alors que nous voulons relâcher l'attention de l'esprit, veillons à n'en pas briser toute l'harmonie qui résulte de l'harmonie de toutes les bonnes œuvres*. Et Cicéron dit au livre I^{er} du *Devoir* (Ch. XXIX), que, *comme nous ne donnons pas aux enfants toute licence pour le jeu, mais qu'on veille à ce qu'il n'y ait rien de contraire à l'honnêteté des actions, pareillement aussi que dans notre jeu on voie briller quelque chose de la lumière d'un esprit probe*. — La troisième chose à surveiller est, comme du reste pour toutes les actions humaines, que le jeu soit en harmonie avec la personne et le temps et le lieu et qu'il réponde à toutes les autres circonstances : en telle sorte qu'il *soit digne de l'homme*, comme le dit le même Cicéron, au même endroit. — Et parce que ces choses-là se règlent par la raison, et que l'habitus qui agit selon la raison est une vertu morale, il s'ensuit qu'à l'endroit du jeu il y a place pour une vertu qu'Aristote appelle l'*eutrapélia* : qui signifie l'action de bien tourner : en ce sens qu'on y tourne comme il convient certaines actions et certaines paroles en mode de soulagement ou de consola-

tion. Et pour autant que par cette vertu l'homme refrène ce qu'il y aurait d'immodéré dans le jeu, elle est contenue sous la modestie. »

NOTE 2, p. 138.

Il me paraît utile de citer intégralement le passage où saint Thomas parle des acteurs. (II^e II^{ae}, q. CLXVIII, art. 3, ad 3^{um}). Je donne la traduction du P. Pègues. « Comme il a été dit, le jeu est chose nécessaire dans l'économie de la vie humaine. Or, pour toutes les choses qui sont utiles à l'économie de la vie humaine, peuvent être assignés déterminément certains offices permis. Il suit de là que même l'office des histrions « ou des comédiens » qui est ordonné à apporter aux hommes un certain soulagement, n'est pas de soi chose illicite et ne fait pas que ceux qui s'y livrent soient en état de péché ; pourvu qu'ils usent du jeu avec mesure : c'est-à-dire qu'ils ne mêlent point à leur jeu des paroles ou des actions illicites, et qu'ils n'usent point du jeu en des affaires ou en des temps qui ne conviennent pas. Et s'il est vrai que dans les choses humaines ils n'ont pas d'autre office, par comparaison aux autres hommes, cependant ils peuvent avoir, par rapport à eux-mêmes et à Dieu, d'autres actions sérieuses et vertueuses ; comme, par exemple, quand ils prient, ou qu'ils règlent leurs passions et leurs actions extérieures, et que parfois aussi ils répandent des aumônes. D'où il suit que ceux qui leur viennent en aide d'une façon mesurée, ne pèchent point, mais accomplissent un devoir de justice, leur donnant la rétribution qui est la récompense ou le salaire de leurs services. Toutefois, s'il en est qui consacrent leurs biens d'une manière superflue en faveur de ces sortes d'histrions et de comédiens ou qui les soutiennent et leur viennent en aide quand ils se livrent à des jeux illicites, ceux-là pèchent comme favorisant les autres dans leur péché. Et c'est pour cela que saint Augustin dit, sur saint Jean (tr. G.), que donner des biens *aux histrions est un vice énorme*. A moins peut-être qu'un histrion ne se trouvât dans l'extrême nécessité : auquel cas il faudrait lui venir en aide... »

NOTE 3, p. 117.

Bossuet, dans sa lettre au P. Caffaro, Théatin, et dans ses « Maximes et Réflexions sur la Comédie » a montré une sévérité excessive. Son enseignement n'a point la modération que l'on trouve en saint Thomas. Cependant, ses arguments et ses considérations sont dignes d'attention. Pour soutenir sa thèse et pour légitimer ses anathèmes contre le théâtre, il en appelle à Platon, à Aristote, aux SS. Pères. Il faut bien l'avouer, Platon estime qu'en général, les poètes tragiques, et, à plus forte raison, les poètes comiques sont des ennemis de l'ordre, au point de vue religieux et au point de vue social. Il faut bien l'avouer encore, les saints Pères, — saint Chrysostôme, en particulier, — ne cessent pas de fulminer contre les fidèles qui assistent aux spectacles, et, par conséquent, contre les spectacles. Il me semble, que Bossuet a été trop dur pour Corneille et pour Racine. Je pense que les tragédies de Corneille, abstraction faite de l'appareil de la scène, n'excitent guère dans l'âme que de nobles sentiments. Les thèses de Racine sont morales, mais les scènes passionnées qu'il peint sont dangereuses. Il faut pourtant excepter *Esther* et *Athalie*. Bossuet, l'évêque de Beauvais, l'évêque de Châlons, huit Jésuites, dont le P. Gaillard, assistèrent à la représentation « d'Esther ». Cf. Œuvres de Racine. *Les Grands écrivains français*, 2^e édit., t. 1^{er} p. 317, t. 3, p. 408.)

Pour Molière, qui « passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit le dernier soupir, au tribunal de Celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurez* » (S. LUC., VI, 25, il est vrai qu'il a fait beaucoup de mal) (1^o). Dans ses pièces, il fait rire aux dépens des maris, des femmes, des maîtres, des parents trompés. Quel que soit son génie, quels qu'aient été ses malheurs, il a contribué à la corruption de son siècle et des siècles suivants.

Après cela, Bossuet se trompe manifestement quand il prétend que saint Thomas (II^a II^{ae}, q. CLXVIII, art. 3, ad. 3^{um}) a uniquement désigné par le mot « *d'histrion un joueur, jocularior*, qui fut montré en esprit à saint Paphnuce... »

(1) BOSSUET. *Maximes et réflexions sur la Comédie V.*

Saint Thomas, par le mot *d'histriion*, désigne tous ceux qui amusent leurs semblables. S'ils les amusent d'une façon honnête, non seulement ils sont à l'abri de tout reproche, mais ils méritent des louanges. Telle est la doctrine du Docteur Angélique.

SIXIÈME CONFÉRENCE

NOTE, p. 171.

Je me contente de rapporter ici ce que saint François de Sales dit des « bals et passe temps loïsibles, mais dangereux ». Je renvoie mes lecteurs, pour supplément d'information à la « Vie Dévote », (3^e Partie, ch. xxxi-xxxiv). En ce qui concerne les bals, le saint s'exprime ainsi : « Les danses et bals sont choses indifférentes de leur nature ; mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait il est fort penchant et incliné du côté du mal, et par conséquent plein de danger et de péril. On les fait de nuit : et parmi les ténèbres et obscurités il est aisé de faire glisser plusieurs accidents ténébreux et vicieux en un sujet qui de soi-même est fort susceptible du mal. On y fait de grandes veilles, après lesquelles on perd les matinées des jours suivants, et par conséquent les moyens d'y servir Dieu. En un mot, c'est toujours folie de changer le jour à la nuit, la lumière aux ténèbres, les bonnes œuvres à des folâtries. Chacun porte au bal de la vanité à l'envie, et la vanité est une si grande disposition aux mauvaises affections et aux amours dangereuses et blâmables, qu'aisément tout cela s'engendre dans les danses. Je vous dis des danses, Philothée, comme les médecins disent des potirons et des champignons : les meilleurs n'en valent rien, disent-ils, et je vous dis que les meilleurs bals ne sont guère bons.

.

On dit qu'après les champignons il faut boire du vin précieux. Et je dis qu'après les danses, il faut user de

quelques saintes et bonnes considérations, qui empêchent les dangereuses impressions que le vain plaisir qu'on a reçu pourrait donner à nos esprits. Mais quelles considérations ?

1^o À même temps que vous étiez au bal, plusieurs âmes brûlaient au feu d'enfer pour les péchés commis à la danse ou à cause de la danse.

2^o Plusieurs religieux et gens de dévotion étaient à même heure devant Dieu, chantaient ses louanges et contemplaient sa beauté.

3^o Tandis que vous avez dansé, plusieurs âmes sont décédées en grande angoisse.

4^o Notre-Seigneur, Notre-Dame, les Anges et les Saints vous ont vus au bal. Ah ! que vous leur avez fait grand-pitié, voyant votre cœur amusé à une si grande niaiserie, et attentif à cette fadaise.

5^o Hélas ! tandis que vous étiez là le temps s'est passé, la mort s'est approchée, voyez qu'elle se moque de vous et qu'elle vous appelle à sa danse, en laquelle les gémisses de vos péchés serviront de violon, et où vous ne ferez qu'un seul passage de la vie à la mort. Cette danse est le vrai passe-temps des mortels, puisqu'on y passe en un moment du temps à l'éternité, ou des biens, ou des peines. »

TABLE DES MATIÈRES

LETRE DE SON EMINENCE LE CARDINAL GASPARRI, SECRÉTAIRE D'ÉTAT, A L'AUTEUR.	3
---	---

PREMIÈRE CONFÉRENCE

LA MANSUÉTUDE

Rôle de la tempérance. Vertus qui s'y rattachent. Énumération de ces vertus, passions qu'elles doivent modérer. Le prédicateur ne traitera pas de la continence, pourquoi? — Il parlera d'abord de la mansuétude. Division de cette conférence: nature de la mansuétude, qualités qu'elle exige, conquêtes qu'elle assure.

Hommage à M ^{re} Ceretti, Nonce apostolique, à Benoît XV, à Pie XI.	13-15
--	-------

I

La mansuétude est une vertu. Le nom de vertu est dû aux perfections qui règlent, comme il convient, l'emploi des passions. Exemple de la force qui retient dans les bornes la peur et l'audace.

a) La mansuétude est une vertu parce qu'elle nous rend capables de modérer la colère, de résister à notre humeur, de rester maîtres de nous-mêmes quand nous aurions le droit d'être mécontents et quand nous dénonçons l'iniquité. 16-17

b) Elle se manifeste au dehors. Elle nous fait éviter les excès propres à l'homme déraisonnablement irrité. Énumération de ces excès. L'homme doux n'insulte pas la vie, ne maudit pas son prochain, n'outrage pas Dieu, etc... Il se domine. 17

Cette suavité dans la vie du dehors a sa source au dedans. Peinture de la fausse mansuétude, qui n'est qu'apparente. Hor-

reur de l'Esprit-Saint pour cette bonhomie mensongère. Intrigues odieuses et hypocrites des Pharisiens. Jésus-Christ les démasque et les condamne. Dans le Christianisme tout est vrai. La mansuétude de l'Évangile n'a besoin d'aucun artifice. Comparaison avec la beauté. La violence et la laideur. Douceur de Jésus en tout. Cette douceur a son principe dans l'âme du Maître.

L'imiter, être doux dans les suprêmes replis de nos pensées et de nos sentiments : tel est l'idéal où tend et où aboutit la religieuse vertu de mansuétude. 17-20

II

Quatre qualités dont le concours est nécessaire à la mansuétude.

1. La patience.

a) Il est difficile d'accepter les épreuves qui sont imposées par Dieu aux meilleurs et aux plus saints, de supporter les contrariétés qui viennent des hommes, les dépités que nous éprouvons lorsque nous constatons nos échecs et nos chutes. .

b) Le remède, c'est la patience qui nous permet, au milieu des difficultés, de rester en possession de nous-mêmes. Patience de Jésus-Christ au désert, en face des sectes, au Jardin des Oliviers au Sanhédrin, au prétoire, chez Hérode, au Calvaire.

Son silence au cours de sa Passion. Douceur de ses discours. C'est que sa douceur est armée d'une patience à toute épreuve. 21-24

2. La compassion.

a) La patience naît de la compassion. Loin d'en vouloir à ceux qui l'offensent, le Christ a pitié d'eux. Il a pitié de Judas, des apôtres, de Pierre, de Pilate, de ses ennemis, de ses bourreaux. Sa compassion apparaît dans son regard, dans ses paroles, dans sa prière. Ce sentiment entretient sa mansuétude et sa patience. 23-25

b) Pourquoi nous devons avoir compassion du prochain. Dans les excès de l'homme, il y a une part de volonté qui le rend coupable et une part d'impuissance qui le rend malheureux. Sa souffrance doit exciter notre pitié. Pourquoi nous devons avoir pitié de nous-mêmes. Doctrine de saint François de Sales.

3. La condescendance.

a) Pour être doux, il faut être condescendant. Explication de

cette pensée. Condescendance de Jésus-Christ avec ses apôtres. Condescendance de saint Paul. 26-27

b) Comment la condescendance nous apaise et nous empêche de nous irriter. Vis-à-vis de Dieu, elle devient de la soumission et la soumission nous maintient dans le calme. Exemple de Jésus-Christ à Gethsémani. 27

4. La clémence.

a) La clémence est fille de la mansuétude. Exigences de la justice. La clémence tempère les rigueurs de cette vertu. Nous sommes obligés d'imiter Dieu. Dieu nous récompense au delà de nos mérites et ses châtiments sont inférieurs à nos fautes. Il pardonne, il fait grâce. Agissons comme lui. 27-28

b) La clémence suit la douceur. Lien qui existe entre ces deux vertus. La clémence, joie du genre humain. 28-29

III

La mansuétude est conquérante. Jésus-Christ n'a point d'autre arme pour gagner le monde.

1. La mansuétude conquiert Dieu.

a) On ne s'empare pas de Dieu par la force, ni par la violence, ni en discutant contre lui, ni en lui intimant des ordres.

b) On s'empare de Dieu par la mansuétude. Dieu accorde toutes ses faveurs à ceux qui sont doux. Résumé de ces faveurs d'après la Sainte Ecriture. 30-32

2. La douceur conquiert l'humanité.

a) Les individus d'abord. Les victoires de la force sont éphémères. On ne prend pas les âmes avec des soldats et des canons. Jésus-Christ saisit ceux qu'il rencontre par sa douceur. Douceur apostolique de saint François de Sales, de saint Dominique. 32-33

b) Les peuples s'inclinent devant la mansuétude. On ne les maîtrise pas en les terrorisant, on les exaspère... Pour s'attacher une province, il faut ménager ses susceptibilités, ses traditions, etc. Le missionnaire, type du conquérant pacifique. Application de cette doctrine aux temps présents. 33-34

c) L'homme se maîtrise lui-même par la douceur. Nécessité, dans nos luttes intérieures, de nous traiter avec mansuétude. Paroles de saint François de Sales. 34-35

Il faut demander à Dieu de rétablir le règne de la douceur. Le monde aspire à la tranquillité. Part de la justice dans la

réconciliation universelle. Part de la mansuétude. La douceur maintiendra l'union sacrée. Nécessité de renoncer à nos querelles pour vivre dans la concorde qui s'affermira au soleil de la mansuétude et de la charité. 35-36

DEUXIÈME CONFÉRENCE

L'HUMILITÉ

L'humilité, sœur de la mansuétude. Nécessité de l'humilité, fondement de la vie spirituelle. L'humilité se rapproche de la modération propre à la tempérance. Elle nous empêche de céder à l'orgueil qui nous inspire l'amour déréglé des grandeurs. Attitude que l'humilité nous dicte à l'égard des hommes. 43-45

I

1. La principale fonction de l'humilité est de nous dicter à l'égard de Dieu une attitude d'entière soumission.

a Etrange prétention qu'ont les créatures de vouloir se comparer au Créateur. L'orgueil de l'ange peint par Isaïe. La chute de la femme qui croit pouvoir s'affranchir du Très-Haut. — Il ne nous est pas défendu d'imiter Dieu dans sa perfection, dans sa sainteté, mais il est une manière perverse de l'imiter. Cette manière consiste à réclamer pour nous l'indépendance qui n'appartient qu'à Dieu. 43-47

b L'humilité nous habitue à d'autres mœurs. Ce que nous sommes, si nous nous comparons à Dieu. L'être, la vie, la souveraineté, la science, la volonté, la bonté, la sainteté, la gloire de Dieu. Grandeur de Dieu, misère de l'homme. 47-49

2. Nous sommes indépendants de nos semblables, nous dépendons en tout de Dieu.

a Par nous-mêmes nous ne sommes que néant. Nous tenons de Dieu l'être, la fortune, la puissance, la science, la sainteté, le bonheur. 49-50

b Tout ce qui nous est utile ou nous rend heureux, grâce, foi, espérance, charité, vient de Dieu. Nous coopérons à l'œuvre de notre sanctification, mais cette coopération même est l'effet

de la perpétuelle intervention de Dieu. Notre action de cause seconde est complètement subordonnée à l'action de la Cause première. 50-51

3. Nous devons régler notre conduite d'après cette constatation.

a) Nous devons adorer la redoutable et solitaire majesté de Dieu, trembler en sa présence comme Abraham, comme le Publicain.

L'humilité nous l'ordonne et elle nous défend de nous arroger les attributs incommunicables de Dieu, de nous attribuer des avantages que nous n'avons pas, de nous glorifier de biens qui viennent de Dieu, non de nous, de croire que nos mérites nous ont obtenu des faveurs qu'une bonté supérieure nous a prodiguées.

L'humilité est d'accord avec la sagesse. Impossibilité où nous sommes de nous affranchir de Dieu. 51-53

b) L'humilité rend cette soumission volontaire dans l'ordre intellectuel. En quoi consiste cette soumission. Soumission dans l'ordre moral, obéissance aux commandements et à la volonté de Dieu. Les humbles s'abandonnent jusqu'à la mort à la volonté de Dieu. 53-55

II

Attitude que nous impose l'humilité vis-à-vis de nos semblables.

1. Vis-à-vis de nos supérieurs.

a) Elle réprime le penchant qui nous porte à nous élever à eux, à exiger les honneurs qui leur sont réservés. Imprécations de Jésus contre les Pharisiens qui s'attribuaient les premières places. Exemple de Jean-Baptiste refusant des titres qui ne lui appartiennent pas, témoignant en faveur de Jésus, détournant de lui-même la gloire qui revient au Sauveur. 55-57

b) L'humilité condamne l'ambition de ceux qui essayent de passer pour des *surhommes*. Sentiments orgueilleux de Nabuchodonosor. L'humilité corrige ces aspirations qui nous entraînent à nous séparer de l'humanité. 58

2. Vis-à-vis de nos égaux.

a) L'humilité nous maintient dans la simplicité, nous met en garde contre la manie de nous singulariser, d'employer mille moyens pour nous distinguer, paraître plus que nous ne sommes, Elle nous apprend à vivre suivant notre condition. . . . 58-59

3. Vis-à-vis de nos inférieurs.

a) Respect que nous inspire pour eux l'humilité. L'humilité nous inspire même de les estimer plus que nous. Egards de saint François de Sales pour ses serviteurs. Prudence que commande l'humilité et dans quelle mesure il convient de nous regarder comme supérieurs les uns aux autres. 59-60

b) Explication de cette doctrine. Nous devons nous abaisser devant tout ce qui est divin. En tout homme il y a du divin. Souvent dans les âmes le divin est invisible bien qu'il soit réel et intense. Grandeurs mystérieuses et surnaturelles qu'il faut saluer avec vénération. Cette vénération augmente lorsque nous considérons nos faiblesses et nos fautes. Nous arrivons à nous soumettre à tous nos frères par amour de Dieu. 60-63

Heureux effets de l'humilité. Elle maintient l'ordre en mettant chacun à sa place. C'est une vertu sociale. Elle attire le pardon et la grâce : le Publicain et le Pharisien. Elle prépare notre gloire. Humilité et exaltation de la Vierge. 63-64

TROISIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE ET LA PASSION DE SAVOIR

Noble passion du savoir encouragée par la Religion. Cette passion a besoin d'être réglée. Il faut l'empêcher de s'éteindre dans la négligence et la paresse. Il faut aussi la contenir et la soumettre aux lois de la discrétion. La modestie chrétienne, en cette matière, nous met à l'abri des défaillances et des excès. 71-72

I

1. La modestie ne nous interdit pas de chercher la vérité avec ardeur ni de l'étudier avec constance.

a) Toute science est utile. Enseignement de saint Thomas sur la béatitude. La moindre vérité est un trésor qui nous sert dans l'ordre matériel, spirituel, moral. La science n'est pas la vertu, mais elle aide puissamment la vertu. Erreur du mysticisme qui montre de l'hostilité à toute invention, à tout progrès. 72-73

b) Il y a des sciences nécessaires. Nous sommes tous obligés de nous inquiéter des principes qu'il faut adopter pour organiser notre vie, remplir nos devoirs, atteindre notre fin dernière. Ces principes sont contenus dans l'Évangile et dans le catéchisme. Il n'est permis à personne de les ignorer. Chacun est tenu de leur donner la première place dans ses préoccupations intellectuelles et dans l'éducation des enfants. Chacun est tenu de les étudier et de les approfondir aussi parfaitement que possible. La divine vérité est le pain de vie. . . . 73-75

c) Scandale du temps présent. Une multitude de gens montre indifférence à ces grands problèmes. Ignorance de la Religion et de la morale. La fièvre des affaires et des plaisirs dévore toutes les heures d'un trop grand nombre d'hommes. Parole des invités qui refusent de se rendre au banquet lumineux préparé par le Sauveur. Prescriptions de la modestie contre ce flegme insensé. Responsabilité des parents qui ne donnent pas une place suffisante aux questions religieuses dans l'éducation des enfants. Surprises et malheurs qui les attendent. Un exemple. . . . 75-77

d) Des connaissances spéciales sont nécessaires à chacun suivant sa profession. Science du prince, du magistrat, du prêtre, etc... Témérité de celui qui exerce une fonction sans y être compétent. Catastrophes qui sont la suite de son ignorance. Graves erreurs commises par les juges et les magistrats improvisés. Responsabilité de ceux qui enseignent sans une préparation suffisante. Pour enseigner une vérité, il faut en être deux fois le maître. Avant d'écrire, de parler, de prêcher, il faut apprendre à penser. On apprend à penser en étudiant. 77-79

e) Répugnance, lassitude, dégoût que nous éprouvons parfois pour l'étude. L'amour du savoir secoue cette nonchalance, nous enchaîne à son objet et nous pousse à la recherche de la vérité. Exemple de saint Thomas d'Aquin interrogeant encore, au moment de mourir, le *Cantique des Cantiques*. . . . 79-80

II

La modestie, sorte de tempérance, règle l'amour du savoir.

1. La modestie exige que l'amour du savoir soit pur et désintéressé.

a) Les uns étudient pour s'exalter eux-mêmes, ils veulent connaître pour être connus. Leurs intrigues. Démarches et humi-

liations auxquelles ils se soumettent. Dans quelle mesure et pourquoi il est permis d'aspirer aux grades et aux titres. 80-82

b La seconde profanation du savoir vient de son alliance avec la cupidité. Un bon auteur doit vivre de sa plume. Injustice de la société vis-à-vis des « prolétaires de l'intelligence ». Conduite généreuse des anciens vis-à-vis des hommes d'étude et des sages. Cependant, il ne faut pas considérer la science comme une marchandise qu'on vend au plus offrant et qu'on trahit pour en tirer un bénéfice supérieur. 82-84

c L'amour du savoir se corrompt lorsqu'il est inspiré par la volonté de mal faire. Alors, selon le but criminel où il tend, il devient barbare, inique, impudique, impie. 84-85

2. L'amour du savoir soumis à la tempérance est ordonné.

a On y doit respecter la hiérarchie des questions, faire passer les connaissances nécessaires avant les connaissances simplement utiles ou superflues. Développement de cette pensée. Les connaissances religieuses et morales sont les plus indispensables. 85-86

b L'ordre consiste encore à ne jamais négliger un devoir grave et urgent pour se livrer à l'étude. Divers exemples de devoirs qu'on ne peut négliger sans tomber dans un amour intempérant du savoir. 86

c L'amour du savoir quand il est ordonné, en dernière analyse tend à Dieu. Toute science est tenue de rapporter directement ou indirectement ses lumières à la lumière suprême si elle ne veut pas transgresser l'ordre des choses. Ces divers principes sont souvent peu respectés. 86-87

3. A l'amour du savoir la modestie demande de la sobriété.

a Ce qu'est la gourmandise intellectuelle qui entraîne l'envie de tout savoir et de tout expliquer. Bel enseignement de Léon XIII sur la réserve imposée à ceux qui étudient les vérités mystérieuses de l'Écriture Sainte. 87-88

b On doit observer la même modestie quand il s'agit de l'avenir, de l'autre monde, du secret des cœurs. La morale chrétienne condamne les sciences occultes où se mêlent la supercherie, la superstition, l'imprudenc. Préceptes, à ce sujet, de l'Éclésiastique et de l'Évangile. 88-89

Résumé de la Conférence. — L'ignorance cause de beaucoup de maux. — Autre cause du mal : la curiosité et l'indiscrétion. 89-91

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE CHRÉTIENNE ET LES LIVRES

Au premier rang des fléaux de l'ordre spirituel, il faut placer l'intempérance qui fait publier et répandre de pernicious écrits. L'Église prend des mesures contre les mauvais livres. Action de saint Paul contre les ouvrages frivoles des habitants d'Ephèse. Nécessité de ces précautions. Proportion inquiétante du mal aujourd'hui. Les auteurs sont trop rares qui offrent aux âmes un aliment sain et substantiel: trop nombreux au contraire sont les hommes dont la plume n'hésite devant aucune impiété ni aucune licence. Catholiques qui ne tiennent, qu'il s'agisse d'écrire ou de lire, aucun compte des instructions de l'Église. Lois auxquelles sont astreints d'abord les auteurs, ensuite les lecteurs. 99-101

I

La liberté d'écrire n'est pas absolue. « Il faut, en écrivant, faire entendre de belles choses. » Les choses les plus belles, parce qu'elles sont les plus vraies, les plus utiles, les plus pures, sont les choses révélées soit par la raison, soit par la foi.

1. Elles sont à la base de la vie présente et de la vie future.

a) Les individus sanctifiés ici-bas et heureux dans l'éternité par ces hautes vérités. Biens que ces vérités procurent aux peuples. Récompense, allégresse, sentiment de sécurité, surcroît de béatitude, réservés à ceux qui contribuent par leurs écrits au triomphe de ces vérités. 101-102

b) En revanche, combattre la saine philosophie et la foi, en employant pour cela la dialectique, l'élégance du style, le charme des mots, c'est intempérance orgueilleuse, criminelle, insensée. Orgueilleuse, car juger Dieu est une extravagance, criminelle, car c'est enlever aux hommes le seul moyen qu'ils aient de se sauver; insensée, car rien de plus déraisonnable que de vouloir effacer le nom de la Réalité suprême. 102-103

c) Degrés de cette intempérance. Manière directe de ceux qui accumulent les arguments pour prouver que Dieu n'est pas. Manière insidieuse des hérétiques. Manière perfide d'un Voltaire. Manière frivole des poètes, romanciers, chroniqueurs. En ces

matières, il est facile d'en imposer à un public naïf et ignorant, d'autant plus facile que dans un livre on a le loisir d'en appeler à l'appareil d'une science frelatée et d'une rhétorique fallacieuse. Etendue des maux causés par les mauvais livres qui atteignent une nation, pervertissent un siècle et passent de génération en génération. 103-105

d L'écrivain, quand il traite de matière sacrée, doit adopter une forme pleine de dignité et imiter les maîtres de la doctrine religieuse. Majesté de la phrase en ces maîtres : saint Jean, Bossuet, etc. 105-106

2. Il faut se préoccuper non seulement de la foi, mais encore des mœurs.

a) Il n'est jamais permis aux écrivains de plaider en faveur du mal ni de l'autoriser. Crime de ceux qui agissent autrement. Enumération des vérités que l'écrivain consciencieux et chrétien doit respecter. Belle conduite, à notre époque, des auteurs les plus renommés et les plus populaires, qui ne voient de salut que dans le retour à l'Évangile. Obligation de ne pas laisser se refroidir ce zèle et de lutter contre la bande noire qui se sert des plumes d'or et de diamant pour corrompre les cœurs. 106-108

b) Il n'est jamais permis à un écrivain de laisser croire qu'il est impossible d'observer les commandements de Dieu. Paroles de Bossuet. Erreur funeste des hérétiques et des savants qui considèrent nos chutes comme fatales et qui, dans leurs livres, propagent leur doctrine. 109-110

c) Les auteurs doivent éviter ce qui est susceptible de troubler la pensée, d'émouvoir le cœur d'une façon dangereuse. On ne corrompt pas seulement par des idées mais encore par la forme licencieuse qui les enveloppe. Immensité du mal en cet ordre. Petit nombre des auteurs qui observent la réserve voulue, surtout en fait de chasteté. La plupart s'attribuent le droit de tout dire et de tout raconter. Réalisme brutal des uns, mysticisme déliquescents, langueur sensuelle des autres. Abus, chez beaucoup, des expressions sacrées, des confessions publiques, des peintures où l'on représente les luttes charnelles. Passion déréglée chez plusieurs de plaire à une foule dépravée. 110-111

3. Prétextes que l'on invoque pour justifier ce laxisme pratique.

a) On prétend avoir le droit de peindre le corps humain, de décrire les phénomènes dont il est le théâtre et les extases qui le ravissent. Quiconque s'en scandalise est déjà perverti, car tout est pur pour ceux qui sont purs. Erreur de cette affirmation :

les éléments de la nature ne sont pas essentiellement mauvais, comme l'ont dit les Manichéens : mais dire que l'homme est bon comme s'il n'avait pas été atteint par le péché originel, c'est l'hérésie des Pélagiens et de Rousseau. Application de cette pensée. Texte du Père Laocroaire et de saint Paul. . . 111-112

b) On réclame aussi au nom de l'art, car, dit-on, pour que la beauté de la lutte entre la conscience et la passion apparaisse d'une façon saisissante, il faut qu'on entende et la voix de la sagesse et les accents de l'animal impatient de jouir. Inutile de réfuter ces théories : les faits les réfutent suffisamment. Perfection artistique d'Angelico, de Bossuet, de Racine dans *Esther* et *Athalie*, bien qu'on ne trouve en ces maîtres aucun sensualisme. L'art est sujet de la religion et doit s'y soumettre. Objection : En art et en littérature, notre liberté est incomplète. Oui : elle doit accepter les limites fixées par la morale et par l'Évangile. 112-113

II

Lois que l'on doit respecter dans les lectures.

1. La lecture des bons livres est pour l'homme un des grands moyens de s'instruire et de se sanctifier.

a) Par la bonne lecture on acquiert et on complète la science générale qui est nécessaire à tous et la science spéciale qui est nécessaire à chacun suivant son état. Les bonnes lectures éclairent l'intelligence, dissipent les erreurs et les préjugés, rappellent les principes qu'on avait oubliés, invitent à la réflexion, au travail personnel, affermissent les convictions, détachent du schisme, de l'hérésie, du rationalisme, etc. . . . 113-114

b) La lecture agit sur le cœur, lui communique des sentiments d'honnêteté, de foi, de repentir, de charité, etc. Saint Antoine converti par un passage de l'Évangile, saint Augustin et Alipius convertis par un mot de saint Paul. Les psaumes de David enflamment la ferveur de saint Augustin. . . 115-116

c) Le bon livre offre un aliment à la prière, à l'oraison. La dévotion s'y retrempe. Effets bienfaisants des *Morales* de saint Grégoire, des traités de sainte Catherine de Sienne, de saint Vincent Ferrier, de sainte Thérèse, etc. 116

d) Le bon livre nous apaise en nous arrachant à nos inquiétudes, en nous suggérant des pensées de mansuétude, de patience, de résignation ; il nous console en charmant nos dou-

leurs, en nous distrayant de nos chagrins, etc. ; il nous délasse : le soir, après nos travaux et nos fatigues, nous nous reposons en le feuilletant. 416-417

2. Les lois qui nous interdisent certaines lectures émanent les unes du droit positif, les autres du droit naturel.

a Il est interdit d'abord de lire les œuvres que l'*Index*, le *Saint-Office*, le Saint-Siège, les Evêques ont nommément pros- crites. Autorité à ce sujet des Congrégations romaines. 417-418

b Il est interdit ensuite de lire les livres qui, en vertu d'ins- tructions générales, tombent sous les coups de la censure. Ces livres se rapportent les uns à la foi. Énumération des livres qui propagent l'erreur, sont ennemis de la vraie religion, attaquent un dogme, défendent des idées réprouvées par le Saint-Siège, enseignent la superstition, la divination, etc. Sévérité de l'Eglise à l'égard des Bibles répandues par les protestants et les incré- dules. 418

c D'autres livres se rapportent aux mœurs. L'Eglise interdit les livres qui affirment la légitimité du duel, du suicide, du divorce, de la franc-maçonnerie. Ses anathèmes contre les livres systématiquement obscènes, ses rigueurs contre les livres où sont peintes des scènes sensuelles. 418-420

3. Le droit naturel et chrétien supplée à l'impuissance de toutes les lois positives. Ce droit nous oblige à fermer le livre qui nous fait du mal. Il appartient à la prudence de juger de ce qui convient à chacun suivant l'âge, le tempérament, le moment, en un mot, suivant les circonstances de toutes sortes. . . 420

Nécessité pour nous d'obéir à ces lois, de ne pas toucher les livres dangereux, de les bannir de nos bibliothèques et de nos maisons. Il faut aussi lutter contre la diffusion des mauvais livres. En ces derniers temps, la critique a été souvent d'une indulgence excessive en ce qui concerne des œuvres impies ou obscènes. Il faut enfin répandre la bonne presse et les bons livres. 421-422

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE CHRÉTIENNE ET L'AMOUR DES SPECTACLES

Influence malfaisante que l'amour des spectacles exerce sur les mœurs aux époques de décadence. Depuis le commencement

de l'Eglise, les apôtres et les docteurs n'ont pas cessé de mettre en garde les fidèles contre cette passion déréglée.

Ce que nous permet et ce que nous défend, touchant les spectacles, la tempérance chrétienne. 129-130

I

La tempérance chrétienne ne condamne pas indistinctement tous les spectacles.

1. Il est des spectacles honnêtes qui n'offensent pas cette vertu.

a) Spectacles excellents que la religion nous prépare et auxquels nous invite sa bonté. Spectacles nombreux qui nous sont offerts chaque jour, chaque semaine, chaque année. Tableau de ces spectacles. Spectacles variés où le fond change sans cesse : Nativité, miracles, Passion, Résurrection, Ascension de Notre-Seigneur, Pentecôte. Spectacles émouvants, car on y représente des choses palpitantes de vie. Spectacles sanctifiants, car tout y est sacré. 130-133

b) La modestie chrétienne accorde à d'autres spectacles moins nobles le droit de cité. Le théâtre n'est pas nécessairement une école de perversité, il pourrait devenir une chaire de vérité. Développement de cette doctrine. Jugement de La Bruyère. Racine dans *Esther*. Appréciation de Mme de Sévigné, Racine dans *Athalie*. Appréciation de M. Arnaud. 133-135

2. Effort de plusieurs pour mettre l'art dramatique d'accord avec l'Evangile.

a) Succès relativement consolant des amis du bon théâtre. Ce succès dépend du public et spécialement du public chrétien qui doit n'assister qu'à des pièces honnêtes. Il dépend surtout des maîtres de la plume. Ceux-ci ont le devoir de ne présenter aux spectateurs que des idées fortes, pures, généreuses et irréprochables tant au point de vue du fond qu'au point de vue de la forme. Il dépend d'eux en grande partie d'assainir la scène. 135-136

b) L'acteur honnête a sa place dans une société bien ordonnée, son métier n'est pas fatalement condamnable. Enseignement de saint Thomas. Le métier d'acteur est légitime quand même celui-ci n'aurait en vue que de procurer à ses semblables une heure de récréation, pourvu que dans son jeu, dans ses paroles, dans ses plaisanteries, dans ses gestes, il ne dise ou ne fasse rien d'illicite. Le *Jongleur de Notre-Dame*. A plus forte raison,

l'acteur est-il digne d'estime lorsqu'il consacre son talent à la glorification de Dieu et de la vérité. 136-138

II

Notre temps est loin de cet idéal et outrage constamment les lois rappelées plus haut.

1. Le premier excès consiste à donner dans notre vie beaucoup trop de place aux spectacles profanes.

a) Passion qu'a le monde d'assister à toutes les pièces qui se succèdent sans interruption. Cette passion est commune à toutes les classes de la société et à tous les âges. La place du théâtre dans les fêtes de famille, dans les fêtes nationales. . . 138-139

b) Importance exceptionnelle que les journaux attachent aux spectacles : les uns ne traitant pas d'autre chose, les plus légers consacrant à peine quelques cent éfilets aux problèmes sérieux et remplissant leurs pages d'annonces, de programmes, etc., concernant les théâtres, les plus graves se croyant presque tous obligés de publier des articles sur le même sujet. . . 139-140

c) Dépenses exorbitantes que l'on fait pour élever, réparer, multiplier les monuments luxueux qui servent de sanctuaires à l'art dramatique.

Les salons eux-mêmes se changent en salles de spectacles. Les troupes d'acteurs se transportent des capitales dans les provinces, dans les stations balnéaires, etc. 140

d) Donner à la comédie et à la tragédie une part aussi considérable, c'est dépasser les bornes de la raison, c'est s'habituer à vivre dans un monde chimérique, c'est vouloir se dégoûter de la réalité. Texte de saint Chrysostome. C'est de plus développer à l'excès l'imagination, surtout chez les jeunes gens déjà disposés aux troubles nerveux qui détruisent l'équilibre physique et mental. 140-141

2. Il est impossible de mesurer la profondeur et l'étendue du mal à une époque où les spectacles, à part de rares exceptions, sont nettement immoraux.

a) Théâtres qui sont de véritables lupanars et où tout est obscène. Sévérité de Platon, de Bossuet, de Pascal, de Bourdaloue, de Racine lui-même pour tout théâtre. Qu'eussent-ils dit des théâtres honteux auxquels il est fait allusion dans ce discours? 141-142

b) Les autres théâtres sont généralement dangereux et malfaisants : dangereux par l'apologie directe ou indirecte que l'on y

fait de l'amour coupable, des passions sensuelles, etc., etc... dangereux par le rôle odieux ou ridicule qu'y jouent le prêtre, l'épouse honnête, le mari fidèle, le chrétien, les enfants, les serviteurs, etc. Même quand dans leurs œuvres les auteurs dramatiques sont les avocats du vrai et du bien, ils se croient tenus d'excuser la liberté qu'ils prennent de défendre le bien par la liberté qu'ils gardent de peindre le mal sous des couleurs séductrices. Effets désastreux de ces procédés sur les mœurs publiques. 142-144

3. Ce qui aggravé le danger, c'est l'action.

a) L'action est l'âme du drame. Différence entre les personnages du livre et les personnages du drame. Plus les acteurs sont habiles et « vivent » leurs rôles, plus ils sont en proie aux passions des héros qu'ils représentent et plus il les communiquent aux spectateurs. Alors ceux-ci sont transportés par des sentiments qui les disposent au mal. 144-145

b) L'appareil théâtral, avec les décors, les toilettes, les lumières, la musique, etc., ajoute encore à la force démoralisante du théâtre. Les faits confirment cet enseignement. Catastrophes sans nombre qui sont la suite des spectacles. Maris et femmes honnêtes qui sortent du théâtre à jamais pervertis. Rencontres périlleuses que font les jeunes gens à la porte de ces maisons de plaisir, etc. Histoires lamentables, au point de vue moral, des auteurs et des acteurs. Tout cela justifie les sévérités des docteurs et des saints contre les spectacles. 145-147

Responsabilité des auteurs et des acteurs qui ne respectent pas dans leurs drames la foi et la morale. Qu'ils réfléchissent au scandale qu'ils causent, au mal qu'ils font, au jugement qui les attend dans l'éternité.

Devoir pour tous, jeunes gens, jeunes filles, hommes mûrs, femmes, vieillards, de s'éloigner des mauvais théâtres, de se défier des spectacles qui ne sont pas parfaitement purs, d'aspirer à la vision que Dieu prépare à ceux qui l'aiment. 147-149

SIXIÈME CONFÉRENCE

LA MODESTIE CHRÉTIENNE ET LES DIVERTISSEMENTS MONDAINS

La vie a des tristesses, des fatigues, des ennuis. L'homme cherche des remèdes à ses maux, il les cherche dans la joie,

dans la tranquillité, dans la distraction, dans le repos. Jésus lui-même a éprouvé ce besoin. Jusqu'à quel point avons-nous le droit de le satisfaire et le devoir de le contenir ? 157-158

I

La loi chrétienne nous permet et même nous prescrit de nous reposer de temps en temps.

1. Elle n'approuve pas la morale impitoyable qui interdit toute récréation comme coupable.

a) Elle condamne la religion des Puritains qui renfermait l'homme dans un deuil perpétuel : la religion des Jansénistes qui considérait toute joie comme illicite. . . . 158-159

b) La prudence dont la loi chrétienne est empreinte nous fait un devoir de nous délasser quelquefois, parce que la nature ne supporte pas une discipline trop dure sans réagir, sans tomber dans une intempérance effrénée. Exemple des Puritains en Angleterre. Licence du xviii^e siècle en France, effet, en partie, du Jansénisme. Même spectacle après la guerre qui avait imposé des privations trop longues à notre génération. . . . 159-160

c) En obéissant à cette prudence, la tempérance obéit à une nécessité sociale. Importance de l'affabilité dans notre commerce avec nos semblables.

L'affabilité emprunte une partie de ses charmes à la gaieté. Dans la famille, dans tout pays, il faut quelques réjouissances et quelques divertissements. Utilité des fêtes célébrées après nos dernières victoires. . . . 160-161

2. La Religion a même institué des solennités destinées à garantir au croyant un peu de joie sanctifiante.

a) L'Ancien Testament offrait chaque semaine un jour de repos aux Israélites, puis il y avait la fête des Tabernacles, la fête de Pâques, etc. Le Christianisme n'a point rompu avec ces traditions, il a maintenu le repos hebdomadaire, il réserve aux fidèles de radieux anniversaires. Les alleluias de Pâques, etc. Dans nos deuils et dans nos larmes, il y a un commencement de béatitude figurée par les fêtes religieuses. . . . 161-162

b) Le Christianisme n'a point d'anathème contre les réjouissances honnêtes. Utilité physique et morale, pour les jeunes gens, du sport, des courses, des luttes. Charme innocent des conversations intimes. Bonheur des apôtres qui pouvaient échanger leurs pensées avec leur maître. . . . 163-164

II

Modération avec laquelle nous devons user des divertissements profanes.

1. Il ne faut pas faire de la vie un amusement.

a) Il convient de s'y livrer avec discrétion. Culpabilité de ceux qui gaspillent leurs journées dans les plaisirs. Multiplicité des plaisirs qu'ils recherchent pour y consacrer tout leur temps. 164-165

b) Ces mœurs enlèvent à la vie sa grandeur puisqu'elles lui enlèvent tout caractère sérieux : sa fécondité parce qu'elle en exclut le travail. L'homme de plaisir est un être inutile puisqu'il ne fait rien, un être scandaleux car sa conduite est une occasion de colère pour les humbles et un outrage à la dignité du genre humain. Ces mœurs enlèvent à la vie son caractère religieux parce qu'elles ne nous laissent ni le désir ni le courage de servir Dieu, parce qu'elles nous empêchent de suivre Jésus-Christ notre modèle dans la voie du calvaire et de la souffrance. Ces mœurs nous conduisent au mal parce qu'on passe vite de ce qui n'est pas formellement défendu à ce qui l'est ouvertement 165-167

2. La loi évangélique condamne les divertissements que l'on demande au mal.

a) Elle s'élève contre les conversations qui offensent la justice, la charité et nuisent au prochain. Elle ne tolère pas davantage les propos contraires à la décence : mots à double sens, allusions équivoques, plaisanteries grivoises, réflexions obscènes, rires libertins, etc. 167-169

b) La loi évangélique défend encore les plaisirs que les femmes trouvent à scandaliser leur prochain par l'excentricité de leur tenue. Les hommes n'ont pas le droit d'autoriser leurs épouses et leurs filles à suivre les modes inconvenantes d'aujourd'hui. 169-170

c) La loi évangélique défend certaines affections. Le mot d'amitié mal défini dissimule souvent des sentiments répréhensibles et des passions coupables. Les joies du cœur valent ce que vaut l'amour dont elles sont le fruit. 170-171

d) La loi évangélique réagit contre l'abus de la danse. La danse, qui n'est pas en soi nécessairement immorale, est rarement sans inconvénient. A côté des danses honnêtes il y en a de douteuses qui sont des occasions prochaines de mal faire. Il y en a

de nettement contraires aux bonnes mœurs et qui sont une insulte à la pudeur. Paroles sévères à ce sujet de nos évêques, du cardinal Amette, de Benoît XV. 171-172

Vaines raisons derrière lesquelles on essaye de s'abriter. Il ne sera plus possible d'aller dans le monde. Réponse d'un évêque à cette objection. On ne pourra pas marier ses filles. Réponse : les jeunes gens de valeur n'épousent pas les jeunes filles qui dansent trop et trop bien. Doctrine de saint François de Sales sur les danses. 172-174

e) La loi évangélique réagit contre l'abus du jeu. Quand on cherche dans le jeu une courte distraction, non une occupation ordinaire, on ne pèche pas contre la tempérance. Au contraire lorsque le jeu devient une profession, lorsqu'on y hasarde sa fortune, il est criminel. Criminel par l'imprudencé qui le caractérise, par les injustices qu'il entraîne, par les malheurs extrêmes qu'il cause. Inconvénients du jeu pour les ouvriers et pour toutes les classes de la société. 174-175

3. Enfin, dans nos divertissements il faut respecter les circonstances. Circonstances de temps. L'Église, à certaines époques, veut qu'on évite les plaisirs et qu'on fasse pénitence. L'Avent et le Carême. Circonstances de temps. Il convient, quand on a perdu un être aimé, de s'isoler dans la douleur et dans la prière. Combien, au bord de l'immense tombe creusée par la guerre, ont été infidèles à ce principe ! Circonstances de personnes. Ce qui est permis aux séculiers n'est pas permis aux prêtres, ce qui est permis aux sujets n'est pas permis aux rois : ce qui est permis à l'enfance n'est pas permis à l'âge mûr. Les vieillards sont ridicules qui se préoccupent, comme les jeunes gens du monde et de ses divertissements. 175-177

L'Évangile nous recommande d'éviter tout ce qui scandalise. Les choses les plus utiles sont souvent interdites si elles deviennent une cause de chute. Il faut tout sacrifier au salut. Appliquer cette leçon aux divertissements. Le temps doit être consacré à la préparation de la béatitude. [Nous avons le droit de nous accorder le repos exigé par la nature, non d'abandonner nos années à des joies sans lendemain. Légèreté de la foule qui oublie ses intérêts essentiels pour se ruer à l'assaut de plaisirs éphémères. Tristesse et effroi de Job devant ce spectacle. 177-178

RETRAITE PASCALE

PREMIÈRE INSTRUCTION — LUNDI SAINT

LES EFFETS DE LA COLÈRE

Sainteté de la colère inspirée par le zèle de la justice. Culpabilité de la colère qui éclate sans cause et qui offense les lois de la mansuétude et de la modération. Divers avertissements que nous adresse l'Esprit-Saint à ce sujet. Enseignement des *Proverbes* et de saint Paul.

La colère est un péché capital. Ses effets. 183-185

I

La colère fait éclater en nous de mauvais sentiments.

a) Etat d'un homme en proie à la colère. Le souvenir de l'outrage produit en lui l'indignation, la tristesse, la rancune. De ces sentiments naît le désir de faire expier leurs fautes à ceux qui l'ont offensé. L'homme en colère oblige son intelligence à chercher les moyens de se venger. Ceux qui veulent se venger sur-le-champ, ceux qui attendent l'occasion pour atteindre plus durement l'adversaire. 186-186

b) La colère longtemps maîtresse du cœur dégénère en haine. Exemples de Caïn, d'Antiochus. Les conseils, les remontrances, au lieu de nous calmer, la plupart du temps, nous exaspèrent. 185-188

II

L'homme en colère aspire à la vengeance. Il se venge d'abord par la parole.

a) Si sa passion ne se retient pas, il perd toute mesure. Ses violences de langage, ses reproches, etc. Quand on lui tient tête, sa fureur se prolonge en d'interminables querelles. Lorsqu'il se repent, le mal est souvent irréparable. L'effet de la colère dans la vie du foyer, parmi les membres de la même famille. L'effet

de la colère sur l'amitié, sur les relations entre les individus et entre les peuples. L'homme en colère blasphème. Besoin que nous éprouvons d'atteindre la cause suprême des événements qui nous ont froissés. 188-190

b) La colère qui reste une passion froide n'est pas moins redoutable. Il faut craindre sa rancune silencieuse et ses fatales morsures. 190

III

L'homme en colère se venge par des actes et en arrive aux voies de fait.

a) Les voies de fait sont les rixes et les pugilats si fréquents dans le peuple; les duels d'hier si nombreux entre les gens du monde; les procès qui éclatent à la suite d'une querelle; les soulèvements qui rendent les peuples capables de tous les crimes. Convulsions de l'Angleterre et supplice de Charles 1^{er}. Convulsions de la France et exécution de Louis XVI; Convulsions de l'Amérique du Sud et l'assassinat de Garcia Moreno; Convulsions du Portugal, de la Russie; meurtre de Charles 1^{er} et Nicolas II. Les fureurs des Protestants, des Terroristes, des Communards; destructions dont elles ont été le principe. 190-192

a) Part de la colère dans la dernière guerre, dans le conflit social. L'antagonisme entre les petits et les grands vient moins de l'amour de la justice que du désir de la vengeance. Ce que nous prépare l'exaspération irritée des classes les unes contre les autres. 192

Mauvais penchants de l'homme. Diverses sortes de colères auxquelles nous sommes enclins. Colères vives, colères froides et pleines d'amertume, colères tenaces. Nécessité de nous contenir, de dissiper les noires humeurs qui entretiennent le fiel dans l'âme, de pardonner. C'est au pied de la croix que nous apprendrons à faire régner en nous la douceur. . . . 192-194

DEUXIÈME INSTRUCTION — MARDI SAINT

LA CRUAUTÉ

La cruauté suit la colère. L'esprit de vengeance nous rend implacables. La colère d'Hérode et le massacre des Innocents.

La colère de Nabuchodonosor et les trois enfants dans la fournaise. La colère d'Antiochus et le martyr des Machabées. Sujet du discours : les degrés de la cruauté. 199-200

I

Le premier degré de la cruauté consiste à exiger mathématiquement ce qui nous est dû.

a) Circonstance dans lesquelles il faut que la justice soit inflexible. Texte de Bossuet. Souvent nous serions cruels si nous demandions tout ce qui nous est dû. Exemple du propriétaire à l'abri du besoin et du locataire nécessaire. Exemple du gouvernement trop rigoureux quand, à certains jours, il refuse tout délai pour les impôts et les corvées. Exemple du père qui applique la maxime : œil pour œil. 200-201

b) Enseignement de la vraie Religion à ce sujet. Belle conduite de Néhémias qui renonce à son traitement par amour de son peuple et par crainte de Dieu. Dans le Nouveau Testament, la parabole du mauvais serviteur qui, après la remise de sa dette, se montre impitoyable pour son compagnon. La parabole de l'Enfant Prodigue à qui son père pardonne sans aucune réserve. 201-203

II

Le second degré de la cruauté consiste à infliger des peines imméritées.

a) Il est déjà dur pour une âme bonne d'infliger des peines méritées. David et Amnon. Héli et ses fils. Juges et rois qui n'osent prendre les mesures dictées par la justice. Ces faiblesses sont condamnables, moins condamnables pourtant que les excès de dureté.

La cruauté est une faute quand, à la moindre offense, on éclate en reproches, en injures. Cruauté de la langue qui atteint le prochain dans sa dignité, dans son honneur, dans son bonheur. 204-205

b) Cruauté dans la vie de famille. Il y a une manière cruelle de se traiter entre époux, de corriger les enfants, de reprendre les serviteurs, de frapper les animaux. 205-206

c) La cruauté est coupable lorsqu'elle recourt à des moyens raffinés pour ajouter au supplice d'un condamné. Respect qu'il

faut garder pour l'homme même tombé. A plus forte raison, doit-on épargner l'innocent, et par tous les moyens adoucir son sort. Divers exemples de cruauté. Dieu vengera ses martyrs et exécutera la menace que les Machabées adressaient à Antiochus. 206-207

III

Le comble de la cruauté est de se plaisir aux souffrances endurées par les autres.

a) Les hommes qui se réjouissent d'assister à la douleur de leurs frères. Ils ont le goût du sang, etc. La joie des Juifs quand Jésus-Christ souffre, agonise et meurt. Cette perversité n'est plus humaine. Barbarie, férocité, bestialité, sont des expressions trop faibles pour l'exprimer. 207-209

b) Parfois, sans tomber en ces odieux excès, nous trouvons du plaisir à l'infortune de ceux qui nous ont offensés. Caractères bizarres qui ont besoin de faire souffrir les autres. . . . 209

La religion catholique est ennemie de la cruauté. C'est une religion de bonté, de mansuétude, d'indulgence. La scène de Capharnaüm : il faut pardonner soixante-dix fois sept fois. Conduite du chrétien obligé de sévir. Il ne pèche ni par excès de miséricorde, ni par excès de dureté, il se soumet aux lois d'une sage tempérance. 209-210

TROISIÈME INSTRUCTION — MERCREDI SAINT

L'ORGUEIL

Parabole du Pharisien et du Publicain. Le Pharisien, symbole de l'orgueil; le Publicain, symbole de l'humilité. La méditation de cette parabole fournira la matière de l'instruction. 215-216

I

Attitude modeste du Publicain vis-à-vis de Dieu. Attitude orgueilleuse du Pharisien.

a) Le Publicain reste au seuil du temple, le Pharisien s'avance

jusqu'à l'autel. Le Publicain incline son front devant Dieu, le Pharisien a la tête haute. Le Publicain n'ose pas lever les yeux, le Pharisien a le regard assuré. 216-217

b) Le Publicain se frappe la poitrine, ne voit en lui-même que des fautes, n'implore que la pitié. Sa prière ne respire que repentir, confusion, timidité. Le Pharisien s'exprime en homme qui a des droits sur Dieu. Il se considère vis-à-vis de Dieu moins comme un débiteur que comme un créancier. Il pense qu'on serait injuste si on le confondait avec les autres hommes. 217

c) Le Publicain s'accuse, proteste qu'il n'est que péché. Le Pharisien s'attribue les perfections et les vertus dont il affecte de remercier Dieu. Il est de ceux qui croient être par eux-mêmes ce qu'ils sont. A l'égard de Dieu l'humilité implique d'abord une soumission totale, et l'orgueil une indépendance injurieuse pour lui. 217-219

II

La suffisance du Pharisien vient de son estime pour sa propre personne.

a) Le Publicain se répète qu'il n'est que pécheur. Le Pharisien se contemple. Il se dit longuement qu'il n'est injuste ni dans ses sentiments, ni dans ses paroles, ni dans ses actes, qu'il ne l'est à l'endroit de personne. Dégoût que lui inspire le métier de publicain. 219-220

b) Le Pharisien s'admire en proclamant qu'il ne se contente pas du bien, qu'il vise au parfait. Ses œuvres surérogatoires : jeûnes, dîmes. Il se montre quand il prie, à la synagogue, à l'angle des rues ; quand il fait l'aumône ; quand il jeûne.

Silence du Publicain qui veut être oublié. Il ne dit pas s'il est charitable comme Zachée, prêt à tout quitter comme Lévi ; il dit seulement : Je suis un pécheur qui a besoin de pitié. 219-222

III

L'orgueil du Pharisien dégénère en mépris du prochain.

a) Le Publicain ne se préfère, ne se compare à personne. Il s'abaisse au-dessous de tous, il accepte d'être considéré et traité comme un pécheur. Le Pharisien s'élève au-dessus de ses semblables. Il se sépare de tous, même des meilleurs. Il se flatte

d'être le seul homme de Dieu. Il accuse en bloc ses frères d'être livrés au vol, à tous les vices et à tous les excès de l'injustice et de l'impureté. 221-222

b Aveuglement du Pharisien. Il est semblable aux autres hommes. Il n'est pas différent de ces autres Pharisiens contre lesquels le Christ s'est tant de fois déclaré. Il est pire que les autres hommes, car à tous ses vices il ajoute la présomption. On peut dire, d'après saint Augustin, qu'il était voleur, injuste, adultère. Il se trompait encore sur ses vertus. Celles du Pharisien ne méritent pas leur nom. 222-225

c Le Publicain sortit justifié du temple. Il n'en fut pas ainsi du Pharisien. Comment Dieu s'éloigne de lui. Comment il se rapproche du Publicain pour l'écouter, l'exaucer, lui pardonner, remplir son cœur de doux espoirs et de suaves consolations. 225-226

Leçons de la parabole qu'on vient d'expliquer. Attitude que l'humilité nous impose devant Dieu. Si l'orgueil s'y mêle, nos vertus s'allèrent et nos œuvres deviennent mauvaises. Il est futile, pour rester humble, de moins penser à nos bonnes actions qu'à nos fautes. Imiter le Publicain, avoir comme lui le sentiment de notre misère, nous accuser, nous abaisser, offrir à Dieu une prière pleine de repentir. 226-227

QUATRIÈME INSTRUCTION — JEUDI SAINT

LA CURIOSITÉ

Saint Jean range la curiosité parmi les trois grandes concupiscences qui nous inclinent si puissamment au mal : il l'appelle la concupiscence des yeux. C'est source d'erreur et source de péché. La curiosité dans la faute originelle. 233-235

I

Sous quelles formes apparaît le péché de curiosité ?

a C'est d'abord le désir frivole de connaître tout ce qui arrive dans le monde. Saint Paul reprend les femmes et les hommes oisifs qui ont la manie de vouloir pénétrer dans tous

les secrets. Description des mœurs des gens livrés à la passion de la curiosité. Leur impatience d'être, avant tous les autres, au courant des nouvelles, afin de les divulguer. Curiosité et vanité. 234-235

b) La curiosité est coupable quand elle nous porte « aux mauvaises sciences ». Lorsque l'on demande aux différents occultismes la connaissance de l'avenir, des âmes, des autres mondes, on pèche, même à supposer que l'on ne soit pas dupe, contre la religion et la prudence. Prescriptions de l'Église. 235-236

c) La curiosité est un péché lorsque nous recherchons l'explication des mystères que Dieu nous a volontairement cachés. Surabondance des lumières que nous révèlent la raison et la foi. Intempérance de ceux qui essayent de sortir de ce domaine et de dissiper le nuage dans lequel sont enveloppées les vérités ici-bas inaccessibles à l'homme. Intempérance en cet ordre de choses des démons, de la première femme, des hérétiques. Châtiments de cette curiosité. 236-238

II

Quelles sont les suites de la curiosité déréglée ?

a) La curiosité frivole nous fait pécher contre la discrétion. L'homme a le droit de garder pour lui les secrets de sa vie intime. Indélicatesse et injustice de ceux qui, poussés par la curiosité, violent ces secrets. Douleurs qui deviennent insupportables si le public les connaît. Importance des secrets intéressant les individus, les familles, l'État, l'Église. La violation de ces secrets entraîne des discordes entre les membres des sociétés domestiques, civiles et religieuses.

La curiosité conduit à des spectacles où l'on offre une pâture aux plus basses passions. Scènes honteuses auxquelles assiste l'esclave de cette curiosité extrême et malsaine. 238-240

b) La curiosité qui s'attache aux sciences occultes produit des effets désastreux. Elle détruit fréquemment l'équilibre physique. Maladies où tombent souvent ceux qui se livrent à l'occultisme. Cette curiosité détruit l'équilibre intellectuel. Systèmes invraisemblables et absurdes adoptés par les fervents du spiritisme. Cette curiosité détruit l'équilibre moral. Relâchement des mœurs parmi les adeptes des sciences occultes. Cette curiosité détruit l'équilibre religieux. Erreurs enseignées

par l'occultisme : erreurs touchant Dieu, l'âme, la résurrection de la chair, etc. 240-242

c) La curiosité est nuisible, qui nous porte à scruter les mystères divins. La curiosité a excité dans l'Église de grandes tempêtes. Aveuglement des hérétiques qui veulent dérober à Dieu la clef des mystères. Après avoir nié les vérités surnaturelles, ils nient les vérités les plus élémentaires de l'ordre naturel. Après avoir perdu la foi, ils perdent la raison. . . . 242-243

C'est un devoir pour nous de respecter les secrets de nos semblables, d'imiter, quand il s'agit des sciences occultes, les premiers chrétiens d'Ephèse qui, à la demande de saint Paul, brûlèrent leurs livres de magie, d'attendre l'éternité pour connaître en pleine lumière les mystères divins. . . . 243-244

CINQUIÈME INSTRUCTION — VENDREDI SAINT

LE SPECTACLE DE LA PASSION

Jésus a paru sur la scène du monde comme un héros incomparable. Le spectacle de sa Passion est le plus tragique que l'on puisse contempler. Ce spectacle, qui d'avance avait touché les Prophètes, impressionne encore les générations. Saint Paul n'en détachait pas sa pensée. La présente instruction montrera comment la Passion de Jésus-Christ est le plus émouvant et le plus sanctifiant de tous les spectacles. 251-253

I

Le propre de la tragédie est d'émouvoir en excitant la pitié. Sa puissance à exciter la pitié dépend principalement de la grandeur et de l'infortune qu'elle représente. Plus le personnage s'impose à l'admiration, plus son infortune passe les bornes des malheurs ordinaires, et plus les spectateurs ressentent de pitié.

1. A la Passion, celui qui souffre est un juste et un Dieu.

a) Jésus est juste, innocent des crimes qu'on lui reproche, il mérite tous les hommages. Sa justice apparaît à tous les gens sincères : aux yeux de Pierre, des Apôtres et des saintes femmes, de Judas, de l'épouse de Pilate, du Préteur lui-même.

l'Hérode, de Nicodème, de Joseph d'Arimatee, des larrons et du peuple. 253-255

b) Jésus-Christ est Dieu. Au cours de sa Passion il affirme sa Divinité comme pendant sa vie : par sa parole, par des miracles.

Au jardin de Gethsemani, il dit que les anges sont à son service. Devant le Sanhédrin il dit qu'il est Fils de Dieu et Juge du monde. Ses miracles : il prédit l'avenir, il est maître de la vie : guérison de Malchus ; de la mort : son grand cri sur le Calvaire. Ce qu'est un Dieu : Justice, Bonté, Héroïsme. Réalité sublime. Jésus n'est pas un Dieu étranger : c'est par excellence le bienfaiteur de l'humanité. Le Christ l'emporte sur tous les héros de la fable et de l'histoire. 255-256

2. Grandeur de son infortune.

a) Elle est déjà accablante au Jardin des Oliviers. Ennui, douleur, crainte, dégoût, prière dans la nuit, agonie, sueur de sang. 256-257

b) Multitude des coups qui atteignent Jésus : coups de la trahison, de la brutalité, de la calomnie, de l'ingratitude et de l'infidélité, de l'injustice, de l'impiété, de la sottise et de la méchanceté, de la haine : la croix. 257-258

c) Comble de l'infortune pour Jésus : l'abandon du Père. Est-ce une douleur pareille à cette douleur? 258

3. Compassion que l'infortune du Christ doit exciter. Elle laisse pourtant indifférents les Pharisiens et beaucoup d'autres, mais elle émeut toutes les âmes droites.

a) Ineffable compassion de Marie. Impossibilité d'en parler comme il faudrait. Compassion des saintes femmes, gémissements des filles de Jérusalem. Simon de Cyrène, Véronique, le bon larron, la douleur du peuple. 258-260

b) Ce sentiment se transmet aux générations. On oublie toutes les œuvres et tous les héros des grands tragiques. L'humanité vient encore partager la Passion de son Sauveur. 260

c) La compassion de l'élite. Les stigmates de saint Paul, de saint François, de sainte Catherine de Sienne. Tous les phénomènes de la Passion apparaissent en leur chair. La compassion ne peut aller plus loin. 260-261

II

La Passion est le plus sanctifiant des spectacles, car aucun autre n'inspire au même degré l'horreur du mal et l'amour du bien.

1. Aucun n'inspire autant l'horreur du mal. Le mal s'y montre dans toute sa laideur.

a) La cupidité de Judas le conduit à la trahison de son maître. Sa trahison est accompagnée d'impudence et de perfidie. 261

b) L'envie de Caïphe s'associe à la mauvaise foi (calomnies, faux témoins); — à la colère. Violence et parti pris du grand-prêtre. 261-262

c) L'impiété d'Hérode s'allie à la curiosité superstitieuse et au mépris des choses divines. 262-263

d) L'injustice en Pilate naît d'une lâche crainte et d'une politique indigne. 263

e) La cruauté des ennemis de Jésus est révoltante. Plaisir qu'ils éprouvent à torturer leur victime. Pour eux, la faire souffrir est un jeu. Combien, dans la Passion, le vice, sous toutes ses formes, est odieux. 263-264

f) Le mal, à la Passion, est d'une telle laideur que ceux-mêmes qui y ont coopéré le prennent en aversion : Pierre, Judas, Pilate, le bon larron, la multitude. Les honnêtes gens éprouvent le même sentiment. Trop souvent on aime le mal quand on sort des théâtres profanes, on le hait quand on a assisté à la Passion. 264

2. Aucun autre spectacle n'inspire autant l'amour du bien, car dans la Passion la vertu atteint son maximum de beauté.

a) Le désintéressement de Jésus. Il s'oublie pour mettre ses apôtres à l'abri, pour compatir à la douleur des filles de Jérusalem, pour songer à sa mère, à saint Jean, au bon larron, pour prier, pour excuser ses bourreaux. 264-265

b) Héroïsme de la force, de la douceur, de la résignation, de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes en Jésus. 265

c) La sainteté de Jésus apparaît admirable et séduisante dans la Passion. C'est au pied de la croix que l'on apprend à croire, à espérer, à vivre et à mourir pour le vrai et pour le bien. Au sommet de la croix, la sainteté rayonne et attire au dehors par le spectacle qu'elle offre aux regards, elle attire par une puissance qui pénètre au dedans et qui est la puissance même de Dieu. *Christum crucifixum, virtutem Dei*. 265-266

Il faut contempler ce spectacle, suivre Jésus-Christ dans les étapes de sa Passion et l'on connaît des émotions vives et durables. Ces émotions seront sanctifiantes, elles nous inspireront l'horreur de tous les vices, des sentiments de repentir et

d'amour. Au pied de la Croix, nous penserons avec moins de terreur et avec plus d'espoir au spectacle de la vision béatifique. 266-268

ALLOCUTION

POUR LA COMMUNION GÉNÉRALE DES HOMMES

DIMANCHE DE PAQUES

LE DIEU CACHÉ

L'orgueil et l'envie de paraître sont le plus grand obstacle à notre sanctification. Jésus-Christ nous donne dans l'Incarnation et dans l'Eucharistie d'impressionnantes leçons d'humilité. 273-274

I

a) Dans l'Incarnation, il cache sa nature et sa Personne divines sous les traits d'un enfant. Au cours de sa vie, il cache sa puissance, ses miracles les plus éclatants, il se dérobe à la faveur populaire, il défend de parler de sa transfiguration. Pendant son passage ici-bas, il se cache jusqu'à s'anéantir, il s'anéantit jusqu'à devenir l'esclave de tous et jusqu'à mourir sur la croix par obéissance. 273

b) Dans l'Eucharistie, Jésus-Christ consomme le mystère de l'humilité. Au tabernacle il se cache plus qu'à la crèche, il paraît plus anéanti qu'au Calvaire, qu'au tombeau, car son être nous échappe entièrement bien qu'il y soit présent tout entier, présent avec sa double nature et sa Personne divine. 275-276

c) Son obéissance pendant sa vie. Elle est encore plus absolue, plus universelle dans le sacrement. Il est soumis à tous les prêtres; il vient à leur appel. On l'enferme dans le tabernacle, on le porte en triomphe, on le foule aux pieds, il ne résiste pas. 276

II

Pourquoi cet anéantissement ?

a) Pour nous apprendre à cacher notre vie, nos qualités naturelles ou surnaturelles, à nous taire sur nous-mêmes. 276-277

b Pour nous apprendre à rapporter à Dieu toute gloire. S'il était sous des dehors éclatants, nous oublierions sa Divinité et nous nous attacherions trop à son humanité. Annihilant, pour ainsi dire, son humanité même dans l'hostie, il nous défend contre cette tentation. 277-278

c Pour nous apprendre l'obéissance. Rapports de l'obéissance et de l'humilité. Comment l'obéissance est ce qu'il y a de plus essentiel dans l'humilité. 278

Tous les fidèles doivent chercher dans l'Eucharistie des exemples d'humilité et dans la communion la force dont ils ont besoin pour nourrir, entretenir, accroître, enraciner en eux cette vertu. 278

APPENDICES

I

PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTÉS. 281

II

NOTES EXPLICATIVES SUR LES CONFÉRENCES. 293



BJ 1249 .J352 v.12 SMC
Janvier, Marie Albert,
Exposition de la morale
catholique : morale speciale
47086051

